Traité historique et pratique de la vaccine. Qui contient le précis et les résultats des observations et des expériences sur la vaccine, avec un examen impartial de ses avantages et des objections qui leur sont opposées, et tout ce qui concerne la pratique du nouveau mode d'inoculation / [J.L. Moreau de la Sarthe].

Contributors

Moreau de la Sarthe, J. L. 1771-1826.

Publication/Creation

Paris : Bernard, 1801.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/zvdea8u4

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

wellcome collection

Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
https://wellcomecollection.org

TRAITÉ

HISTORIQUE ET PRATIQUE

DE LA VACCINE.

Causa quæ sit videtis, nunc quid agendum sit considerate.

CIC. *pro Lege Manilia.*

TRAITÉ

HISTORIQUE ET PRATIQUE

DE LA VACCINE,

QUI contient le précis et les résultats des observations et des expériences sur la Vaccine, avec un examen impartial de ses avantages et des objections qui leur sont opposées, et tout ce qui concerne la pratique du nouveau mode d'inoculation.

Par J. L. MOREAU (*de la Sarthe*),

Médecin, sous-bibliothécaire de l'École de Médecine de Paris, professeur d'Hygiene au Lycée républicain, membre de la Commission de Vaccine du Louvre, des Sociétés de Médecine, Médicale d'émulation, Philomatique, des Observateurs de l'homme, et membre correspondant de la Société de Médecine de Bordeaux, d'Émulation d'Abbeville et de Poitiers, de la Société des Sciences et Arts du Mans.

A PARIS,

Chez BERNARD, libraire de l'École Polytechnique, quai des Augustins, près la rue Gît-le-Cœur, n°. 31, porte cochère, au premier.

AN IX (1801).

82889

WELLCOME LIBRARY INSTITUTE

A

ÉDOUARD JENNER,

D. MÉDECIN,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE

DE LONDRES,

Qui, bienfaiteur de l'humanité, a le premier reconnu l'effet préservatif opposé par la Vaccine aux atteintes de la petite vérole.

AUX MEMBRES

COMPOSANT

LE COMITÉ CENTRAL DE LA VACCINE

A PARIS,

Qui, respectables citoyens et philanthropes éclairés, ont bien mérité de la Patrie, en lui faisant adopter la découverte de Jenner, en répandant et naturalisant, sur les différens points du territoire françois, une pratique bienfaisante, dont l'effet ultérieur doit étouffer entièrement tous les germes d'un antique et redoutable fléau.

Comme un témoignage de gratitude, d'estime et de respect,

JACQ. L. MOREAU (*de la Sarthe*)

Digitized by the Internet Archive
in 2020 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/b31873492

ON n'a encore publié sur la Vaccine que des opuscules et des brochures.

J'ai pensé que le moment de réunir dans un Traité élémentaire et classique un grand nombre de matériaux épars, étoit enfin arrivé.

En parlant du *Traité historique et pratique de l'Inoculation*, par les citoyens Valentin et Désoteux, « on trouvera », est-il dit dans un rapport fait sur ce Traité à la Société des professeurs de l'École de Médecine, « on trouvera dans cet ouvrage, » encore plus que dans celui de Gandoger, » un rapprochement intéressant de tout ce » que l'on sait sur l'Inoculation. Le médecin » qui ne s'est point encore spécialement » occupé de cette partie de l'art de guérir, » y apprendra tout ce qui lui importe d'en » étudier ; et d'après sa lecture, le citoyen » étranger à la médecine, mais doué d'un » jugement sain, auroit une opinion juste » de l'Inoculation, il en reconnoîtroit les

» avantages infinis, il en deviendroit le par-
» tisan zélé autant qu'éclairé ».

Ce que les citoyens Valentin et Désoteux ont fait pour l'Inoculation ; j'ai cherché à l'exécuter pour la Vaccine.

L'utilité, l'importance de cette entreprise, le desir fortement éprouvé de concourir à propager et à éclairer une pratique salutaire et bienfaisante : voici les motifs qui m'ont déterminé.

Sont-ils fondés ?... N'est-il pas maintenant inutile et superflu d'écrire en faveur de la Vaccine? et les avantages de cette découverte, vainement contestés, ne doivent-ils pas être regardés comme le sujet d'un procès assez examiné et assez instruit, pour qu'à l'époque présente on puisse porter un jugement, dont les médecins qui vivent de petite vérole et d'Inoculation, appelleront sans doute, comme les auteurs sifflés, au tribunal de la postérité?

Les avantages de la Vaccine ne peuvent plus, il est vrai, se trouver contestés ; et la question de savoir si cette pratique

doit remplacer l'ancienne Inoculation, est entièrement décidée par l'observation et par l'expérience. Mais les moyens de conviction en sont-ils moins utiles, leur réunion moins importante? La curiosité de l'homme, indiscrète dans sa poursuite et dans son élan, se dirige si souvent vers des objets dont la connoissance est stérile et sans résultat, pourquoi ne pas lui présenter des vérités fécondes? Pourquoi ne pas lui montrer pressés et réunis tous les faits relatifs à l'origine, à la confirmation, à la propagation, à la pratique de la Vaccine? Pourquoi ne pas enchaîner toutes les vérités médicales, tous les genres de preuves, tous les renseignemens nécessaires pour faire apprécier avec impartialité les avantages du nouveau préservatif de la variole, et les objections qui leur ont été opposées? Pourquoi enfin, ne pas rapprocher toutes les observations pratiques, et essayer d'offrir à chaque médecin qui vaccine, les principaux résultats de l'expérience de ses collègues, et les phénomènes

nombreux que différentes circonstances ont donné l'occasion de remarquer ? Telle seroit, dans un cas d'objection dirigée contre l'intention et les motifs de cet ouvrage, ma seule, mon unique réponse.

Un Traité historique et pratique de l'Inoculation de la Vaccine, c'est-à-dire une réunion avec choix et méthode, un rapprochement de tout ce que l'on sait sur cette découverte, est donc un ouvrage utile, et même indispensable à l'époque présente.

Puisse le Recueil que je présente au public remplir mes intentions, et contribuer à assurer pour jamais le triomphe absolu et général d'une découverte contre laquelle l'égoïsme, l'ignorance et la calomnie auront inutilement essayé d'élever la voix!

TABLE
DES CHAPITRES.

RREMIÈRE PARTIE
OU PARTIE HISTORIQUE.
LIVRE PREMIER.

TABLEAU historique de la découverte, de la confirmation et de la propagation de la Vaccine.

CHAPITRE PREMIER. *Petite vérole des vaches dans le comté de Glocester; transmission occasionnelle ou fortuite de cette maladie aux laitières; opinion et tradition populaires à ce sujet*..... page 8.

CHAP. II. *Opinion de* JENNER *sur l'origine du* Cowpox..... 14.

CHAP. III. *Jenner, par une suite d'expériences décisives, reconnoît la vérité de la tradition et de l'observation populaire du comté de Glocester*..... 27.

CHAP. IV. *Par une suite d'expériences nouvelles et fécondes en résultats utiles, Jenner applique et étend la tradition populaire du comté de Glocester*..... 32.

CHAP. V. *Observations et réflexions du docteur Jenner sur les avantages de sa découverte*..... 36.

LIVRE SECOND.

Confirmation et application heureuse de la découverte de Jenner en Angleterre.

CHAP. I. *Différentes manières dont la découverte de la Vaccine est accueillie ; fragment d'un dialogue entre* MM. Lourdet *et* Prudhomme....pag. 40.

CHAP. II. *Quelques observations confirmatives de celles de Jenner sont faites aussitôt dans différens comtés*..... 44.

CHAP. III. *Expérience de* Péarson, *médecin de l'hôpital Saint-Georges*..... 47.

LIVRE TROISIÈME.

Recherches et expériences de JENNER *et de* PEARSON, *d'où résultent plusieurs faits qui étendent et développent la découverte de la Vaccine.*

CHAP. I. *Que l'invasion antérieure de la petite vérole peut prévenir ou affoiblir au moins les symptômes de la Vaccine, et que cette dernière, quoique très-légère est un préservatif assuré contre la petite vérole*..... 59.

CHAP. II. *Faits qui prouvent que l'on peut éprouver la Vaccine plusieurs fois*..... 62.

CHAP. III. *Réflexions sur les faits précédemment exposés*..... 64.

CHAP. IV. *Quelques autres résultats que les expériences ultérieures ont confirmés*.....pag. 66.

LIVRE QUATRIÈME.

Expériences de Woodville, observations additionnelles de Pearson sur quelques éruptions qui ont compliqué la Vaccine, et en général suite du développement de la confirmation et de l'application heureuse de la découverte de Jenner en Angleterre.

CHAP. I. *M. Woodville, médecin de l'hôpital des inoculés à Londres, confirme, par de nouvelles expériences, la découverte de Jenner*..... 70.

CHAP. II. *Expériences de Woodville sur le mélange du virus varioleux avec l'humeur vaccine, et sur le développenent simultané de la petite vérole et de la Vaccine*..... 75.

CHAP. III. *Expérience du mélange de l'humeur vaccine et du virus varioleux*..... 78.

CHAP. IV. *Plusieurs résultats relatifs à l'examen de cette question : la Vaccine inoculée est-elle préférable à la variole également transmise par inoculation ; extrait de la notice très-étendue que les rédacteurs de la Bibliothèque Britannique ont publiée sur l'ouvrage de Woodville*..... 79.

CHAP. V. *Observations de* Pearson *sur les éruptions*

semblables à celles de la petite vérole, qui surviennent quelquefois dans la Vaccine inoculée.....pag. 88.
CHAP. VI. *Suite de la propagation de la Vaccine en Angleterre*..... 95.

LIVRE CINQUIÈME.

Propagation de la Vaccine dans le continent.

CHAP. I. *De la propagation de l'inoculation*.. 102.
CHAP. II. *Propagation de la Vaccine en général.* 117.
CHAP. III. *Propagation de la Vaccine à* Genêve *et dans le département du* Léman..... 124.
CHAP. IV. *Progrès de la vaccination à* Paris ; *rapport fait au Comité médical*..... 130.
CHAP. V. *Établissement de la Vaccine à Rheims.* 148.

SECONDE PARTIE

OU PARTIE PHYSIOLOGIQUE ET MÉDICALE.

LIVRE PREMIER.

Considérations relatives à l'inoculation de la Vaccine.

CHAP. I. *Des circonstances d'âge, de santé, de saison et de constitution pendant lesquelles on peut vacciner*..... 157.
Avis aux pères et mères par les médecins de Genêve. 160.
CHAP. II. *Préparation*..... 163.
CHAP. III. *Observations sur le choix du vaccin.* 165.

CHAP. IV. *Observations sur la manière d'inoculer et sur le mode de communication de la Vaccine.* p. 171.
CHAP. V. *Mode de transport et de conservation du vaccin* ..... 185.

LIVRE SECOND.

Circonstances ultérieures à la vaccination.

CHAP. I. *Tableau des symptômes de la Vaccine.* 192.
CHAP. II. *Phénomènes secondaires de la Vaccine.* 201.
CHAP. III. *De la Vaccine bâtarde ou de la fausse Vaccine* ..... 209.
CHAP. IV. *L'affection spécifique, la modification vitale qui constitue la Vaccine, préserve sûrement de la petite vérole* ..... 215.
Copie du premier procès-verbal fait chez le cit. Frochot, préfet du département de la Seine ..... 218.
Copie du second procès-verbal fait le 3 nivôse, rue du Faubourg Poissonnière, n°. 2 ..... 220.
Réfutation de la lettre de M. Goëz ..... 225.

LIVRE TROISIÈME.

Avantages de l'inoculation de la Vaccine.

CHAP. I. *Origine et progrès de la petite vérole* .. 230.
CHAP. II. *Avantages de la Vaccine pour l'espèce humaine, que ce moyen peut seul soustraire sans retour aux ravages de la petite vérole* ..... 241.
CHAP. III. *Des avantages de la vaccination pour les*

individus, et réponse aux principales objections qui leur ont été opposées.....pag. 255.

Premier dialogue entre un jeune philosophe et une vieille dame, sur les avantages de la Vaccine..... 258.

Second dialogue. Suite des avantages de la Vaccine comparés à ceux de la petite vérole inoculée, et examen des objections qui leur sont opposées..... 271.

CHAP. IV. *Continuation du même sujet et tableau comparatif des objections des citoyens Vaume et Dufai, et des réponses à ces objections*..... 288.

LIVRE QUATRIÈME.

CHAP. I. *Vues ultérieures et questions relatives à différentes expériences, pour donner une plus grande extension médicale à la Vaccine*..... 305.

CHAP. II. *Addition à l'article relatif à l'origine de la Vaccine*..... 310.

CHAP. III. *Nouveaux détails sur la propagation de la Vaccine*..... 315.

CHAP. IV. *Addition aux résultats d'expériences et d'observations rassemblés dans cet ouvrage*... 326.

TRAITÉ
HISTORIQUE ET PRATIQUE
DE L'INOCULATION
DE LA VACCINE.

Considérations préliminaires et motifs de l'Ouvrage.

§. PREMIER.

Les grandes conceptions, les expériences raisonnées, et dont les hommes de génie qui les exécutent ou qui les font exécuter, prévoient souvent et calculent d'avance les résultats, forment, sans doute, des moyens à l'aide desquels les sciences et les arts arrivent rapidement à un très-grand degré de perfection. Mais en même-temps que d'événemens fortuits deviennent des causes de progrès, lorsqu'ils ont des témoins en état de les observer; combien de phénomènes que le hasard a fait connoître, doivent se considérer comme des expériences que la nature présente

sans avoir été interrogée, et pour l'emploi fécond desquelles il n'a manqué souvent pendant plusieurs siècles que des savans capables d'en apprécier l'importance et d'en généraliser les résultats !

Telles furent à différentes époques la chûte d'un fruit aux pieds de Newton, l'impossibilité d'élever l'eau dans un corps de pompe à plus de trente-deux pieds de hauteur, phénomène reconnu par Galilée : et récemment l'observation féconde de Rumford, qui, après avoir négligé par distraction une soupe au riz qu'il s'étoit fait servir, revient, pressé par la faim, au potage oublié, le trouve froid à la surface, pénètre plus avant, se brûle, et de cet accident qui devient aussitôt une expérience fondamentale, s'élève à des vues profondes sur l'économie des combustibles et à une nouvelle théorie du calorique.

La détermination, le calcul des loix qui gouvernent les mondes, la statique de l'air et celle du feu peuvent se rattacher ainsi à trois phénomènes très-simples en apparence, à la chûte d'une pomme, à l'expérience non préméditée d'un pompier, et à la sensation de brûlure qu'éprouve un philosophe en prenant un potage sans précaution.

En médecine, plusieurs phénomènes également imprévus ou spontanément déterminés par un instinct conservateur, plusieurs pratiques et plusieurs procédés conseillés par des opinions ou par des

traditions populaires, ont eu des suites, des conséquences, des applications non moins heureuses; et en examinant les progrès de cette branche de connoissances, pour en appercevoir l'enchaînement et la filiation, on verroit constamment les expériences isolées, les faits épars, les procédés empiriques précéder la doctrine et former les bases principales de la théorie.

Hippocrate, dit Bordeu, me paroît avoir réuni en lui toutes les ressources et l'industrie de l'empirisme.

Dans un temps plus moderne, l'art bienfaisant dont s'occupe le médecin, n'a-t-il pas souvent puisé à la même source avec le même avantage? l'émétique, le quinquina ne furent pas donnés à l'homme par des Académies ou par des Facultés; et pourra-t-on jamais oublier qu'un des procédés les plus salutaires, l'*inoculation*, nous vient d'un peuple ignorant et pauvre, auquel le desir de conserver la beauté d'un sexe dont les attraits font *la principale richesse du pays*, fit trouver un préservatif dont la découverte considérée sous le rapport d'utilité publique, doit l'emporter sur les plus brillantes inventions?

On se trouve naturellement conduit à ces réflexions en s'occupant de l'examen d'une maladie récemment observée en Angleterre, et dont l'inoculation fortuite qui préserve de la petite vérole,

a soustrait pendant long-temps dans le duché de Glocester, plusieurs victimes à un fléau dont les ravages ont souvent décimé l'espèce humaine, à ce fléau qui, en 1764, moissonna dans sa première invasion les deux tiers des habitans d'un pays (1) que les fureurs, les vices et les maladies de l'Européen avoient si long-temps respecté.

Cette maladie, récemment observée, la première peut-être qu'on puisse regarder comme un bienfait, a été appelée par les Anglois, *cowpox*, ou petite vérole des vaches.

Connue depuis sous le nom de *Vaccine*, elle occupe maintenant tous les esprits.

Son origine, ses effets si différens, si éloignés de toutes les idées reçues, ses avantages présens, l'espérance qu'ils donnent de voir éteindre pour jamais tous les foyers d'une affreuse contagion, enfin la nouveauté de la Vaccine, les travaux publiés par ses défenseurs, et jusqu'aux diatribes de ses adversaires, tout a concouru à éveiller la curiosité et à fixer l'attention sur cette grande question d'hygiène; et les travaux, les expériences auxquels son examen a donné lieu, sont maintenant assez nombreux et assez avancés, pour qu'il soit nécessaire d'en presser, d'en réunir les

(1) Le *Kamtchatka*.

résultats, et d'offrir dans un recueil classique l'ensemble des faits les plus importans que les observateurs ont publiés, et qu'il seroit si difficile de chercher dans cette foule d'opuscules, d'essais, de mémoires, de brochures, de journaux où ils sont plutôt enfouis que rassemblés.

L'utilité de cette réunion, cette coordination d'expériences et de travaux dans un Traité : tel est le motif qui m'a déterminé à publier cet ouvrage.

§. II.

Ce qu'il faut entendre par Vaccine.

La Vaccine, expression récemment créée par quelques médecins que l'on accusa de néologisme, est connue aujourd'hui dans l'atelier et dans les salons, à la bourse et à l'institut, dans l'humble réduit de la marchande et dans les boudoirs que Jacob a décorés.

On l'emploie pour désigner une maladie nouvelle qui a été communiquée de la vache à l'espèce humaine, et dont l'effet aussi bienfaisant que singulier, préserve de la petite vérole d'une manière aussi certaine, mais moins dangereuse que l'inoculation.

§. III.

Distinction entre la Vaccine et le Cowpox.

Le mot anglais *Cowpox* (1), donné à la maladie primitive de la vache, et qui restera dans notre langue avec sa physionomie étrangère, ainsi que les mots *schalls*, *redingotte*, *opéra*, etc. ne doit pas se confondre, comme on le fait ordinairement, avec la dénomination de Vaccine.

Cette dernière ne doit jamais être employée que pour désigner la maladie humaine dont elle rappelle l'origine, et le mot *Cowpox* doit être exclusivement affecté à la maladie de la vache, d'où nous vient la *Vaccine*.

Je n'emploierai donc jamais ces deux expressions comme synonymes; et je ne doute pas que la distinction que je crois devoir établir, et qui d'ailleurs se trouve indiquée dans notre langue, ne soit généralement admise, si on fait attention à l'influence et au pouvoir de la précision du langage.

---

(1) *Cowpox* est un mot composé de racines *pox* qui veut dire vérole, et *cow* qui veut dire vache : d'où *cowpox*, vérole des vaches.

§. IV.

Objet et division de l'ouvrage.

Présenter avec quelque intérêt et sur-tout d'une manière élémentaire et dégagée de tous détails et développemens techniques, l'origine, la confirmation et la propagation de la Vaccine;

Faire connoître avec impartialité les avantages de cette découverte importante; et les principales objections de ses adversaires;

Enfin, rassembler plusieurs renseignemens et observations pour en former un manuel, une instruction dont la lecture puisse guider les mères dans la vaccination de leurs enfans, et faire de cette opération une pratique populaire, un procédé appartenant à l'économie privée et domestique;

Tel est l'objet que je me suis proposé dans cet ouvrage divisé en deux grandes parties ou sections; savoir : 1°. histoire de la Vaccine, et réunion dans un ordre scientifique de toutes les pièces et matériaux qui peuvent éclairer sur l'origine de cette découverte, la confirmation de ses effets et ses progrès; 2°. partie pratique et médicale.

PREMIÈRE PARTIE.

Les résultats des expériences sur la Vaccine étant trop importans, trop inattendus sur-tout, pour que toutes les circonstances relatives à cette grande découverte puissent ne pas être présentées avec détail, je donnerai beaucoup d'étendue et de développement à cette première partie.

Les objets qu'elle comprend seront successivement présentés et rapportés à différens chefs de division.

LIVRE PREMIER.

Tableau historique de la découverte, de la confirmation et de la propagation de la Vaccine.

CHAPITRE PREMIER.

Petite vérole des vaches dans le comté de Glocester; transmission occasionnelle ou fortuite de cette maladie aux laitières; opinion et tradition populaire à ce sujet.

Une circonstance aussi heureuse qu'imprévue, procura aux Anglois la connoissance de l'inoculation.

Un événement non moins favorable et aussi indépendant de toute combinaison, leur a fait découvrir la Vaccine.

Voici l'histoire de cette découverte.

Berkeley, dans le comté de Glocester, ses environs et toute l'étendue du comté, sont célèbres comme notre pays d'Auch, par d'abondans pâturages, et en conséquence on y nourrit un grand nombre de bestiaux.

Les vaches de ces contrées y sont sujettes à une maladie qui paroît plutôt constitutionnelle (1) qu'endémique.

---

(1) On appelle maladie *constitutionnelle* une affection dont le type, la forme sont évidemment liés avec un concours donné de circonstances de saison et de particularités atmosphériques. Ainsi les rhumes, plusieurs fièvres plus ou moins graves, les affections dites catarrhales, dont les formes variées déterminent des maux de gorge, ou des espèces particulières de fluxion de poitrine ou de dyssenterie, etc. etc. ces différentes maladies sont constitutionnelles, épidémiques, populaires. Les affections *endémiques*, au contraire, dépendent des particularités locales d'un pays quelconque. Le goître, le crétinisme sont endémiques dans les vallées placées aux pieds des Alpes, et les fièvres intermittentes dans les lieux marécageux, près des marais pontins en Italie, près des risières en Piémont, dans le voisinage du grand lac en Bretagne, sur quelques points des bords impurs de la Bièvre, à Paris.

Cette maladie porte dans le pays le nom de *Cowpox*, petite vérole des vaches. Elle se manifeste par des pustules irrégulières qui, dès leur première apparence, sont d'un bleu pâle ou plutôt un peu livide.

Ces pustules sont circonscrites par une inflammation érysipélateuse : elles dégénèrent souvent en ulcères de mauvaise nature, et si les remèdes convenables (1) ne sont pas employés à temps, guérissent lentement et avec difficulté : cette affection n'est pas aussi légère que le prétend le docteur Coladon. L'animal devient quelquefois sérieusement malade, son lait diminue, et les symptômes du cowpox sont assez graves.

Pendant tout ce temps, les personnes que leurs fonctions mettent en rapport avec les vaches, gagnent la maladie, pourvu qu'elles aient aux mains des gerçures, des incisions légères, de petites plaies par lesquelles l'humeur contenue dans les pustules de l'animal, puisse s'absorbeer.

« Comme ces accidens de gerçures, d'incisions aux mains sont nécessairement très-communs par l'effet même des habitudes des valets et des

(1) Ces remèdes sont ordinairement des solutions de sulfate de zinc et de cuivre.

servantes des fermiers, le nombre des personnes affectées est quelquefois considérable. Alors des taches enflammées commencent à paroître sur les mains et les poignets des domestiques employés à traire les bêtes infectées. Ces taches viennent promptement à suppuration et ressemblent d'abord aux ampoules produites par une blûlure. Ordinairement elles se manifestent sur les jointures et à l'extrémité des doigts, sous une forme circulaire; leurs bords sont plus relevés que le centre, et elles ont une couleur un peu bleuâtre. L'irritation augmente ensuite, et il se manifeste des tumeurs sous les aisselles. Alors tout le systême s'en ressent; le malade éprouve des frissons, une lassitude générale, des douleurs vagues dans les lombes et dans les membres, des maux de cœur et des vomissemens. Il se plaint constamment de mal de tête, et il survient même quelquefois du délire. Ces symptômes continuent avec plus ou moins de violence depuis un jour jusqu'à trois ou quatre, et sont accompagnés d'ulcères sur différentes parties des mains; ulcères qui sont très-douloureux, très-incommodes, lents à se cicatriser, souvent phagédéniques comme ceux dont ils ont tiré leur origine. Les lèvres, les narines, les paupières en sont aussi quelquefois affectées; mais cela n'arrive que lorsque le malade a l'imprudence d'y porter le

pus de ses doigts en se grattant. On n'a jamais vu d'éruptions en d'autres parties du corps suivre la fièvre, si ce n'est en un seul cas, où il sortit sur le bras quelques boutons très-petits, d'un rouge vif, et qui se flétrirent promptement sans suppurer; ce qui me fait douter qu'ils eussent aucune connexion avec les symptômes antécédens (1) ».

Cet accident, cette maladie, par l'insertion d'une substance évidemment douée d'une propriété stimulante très-active, offrent des phénomènes qui peuvent se classer parmi ceux que l'exercice de la médecine et les études physiologiques mettent à portée d'observer chaque jour.

Mais une particularité bien remarquable de cette affection, nous est présentée par l'effet ultérieur de la maladie, qui, suivant une tradition populaire, vraisemblablement très-ancienne, défend pour jamais de atteintes de la pétite vérole.

Cette circonstance d'un effet préservatif dans la Vaccine, fut long-temps sans être utilisée; elle servoit aux personnes que le hasard mettoit dans le cas d'avoir la maladie; mais l'esprit d'invention et de rapprochement qui n'est pas aussi

(1) Extrait de Jenner.

rapide dans sa marche que l'ont prétendu quelques historiens de la civilisation et des sociétés; cet esprit n'avoit pas été chez les bons paysans des environs de Berkeley, jusqu'à les engager à faire ce raisonnement, très-simple en apparence.

Les personnes qui touchent les pustules ou les ulcérations des vaches affectées du cowpox, deviennent malades, ont aussi des pustules, et sont ensuite à l'abri de la petite vérole, dont les atteintes sont si redoutables. Soyons instruits par cette expérience, portons nos enfans dans les laiteries, déterminons quelques légères égratignures à leurs mains, et qu'en jouant avec les pis de la vache alors affectée, ils contractent une maladie dont les suites peuvent les rendre inaccessibles à la contagion de la petite vérole.

L'instinct maternel lui-même ne put s'élever jusqu'à cette pensée féconde et salutaire, et l'effet singulier de la vaccine seroit demeuré longtemps stérile, sans l'événement qui en rendit M. Jenner témoin et observateur; cet événement arriva enfin pour le bonheur de l'humanité. Et dès lors, chercher l'origine du *cowpox*, confirmer l'effet préservatif de la Vaccine, et conduire à généraliser et à utiliser son emploi par une suite d'expériences et d'observations exactes : telle fut la marche du premier observateur, de cet homme

bienfaisant, auquel la postérité rapportera, comme à une époque principale, la destruction absolue d'une maladie qui a été si funeste à l'espèce humaine.

CHAPITRE II.

Opinion de JENNER *sur l'origine du* Cowpox.

JENNER attribue le cowpox, qu'il ne regarde pas comme une maladie spontanée, à l'action du pus fourni par un ulcère qui vient aux pieds des chevaux, et qu'il désigne en anglais par *the grease ;* il s'explique de la manière suivante, dans la dissertation qu'il a publiée sous le titre : *on inquiry into the causes and effets of the variolæ vaccinæ*, etc. Recherches sur l'origine et sur les effets d'une maladie connue dans le Gloucester-shire, sous le nom de petite vérole des vaches.

« Dans le comté de Glocester, les chevaux sont fréquemment atteints d'une maladie que les maréchaux ferrants appellent le *javart* (*the grease*) ; c'est une tumeur inflammatoire qui leur survient au bas de la jambe, tumeur dont sort un pus qui a des propriétés très-particulières, et qui semble capable de produire dans le corps humain, au moyen de quelques modifications, dont je parlerai

bientôt, une maladie tellement semblable à la petite vérole, qu'il me paroît probable que celle-ci peut avoir tiré de là son origine.

Dans ce pays abondant en pâturages (l'auteur demeure à Berkeley, dans le comté de Glocester), on nourrit un grand nombre de vaches, et l'on occupe à les traire des hommes et des femmes indistinctement. Or, si après avoir pansé les ulcères d'un cheval atteint du javart, un homme se met à traire les vaches, sans avoir auparavant la précaution de se laver les mains, il arrive souvent que le pus de ces ulcères s'attachant à ses doigts, il communique aux vaches une maladie que celles-ci transmettent à leur tour aux personnes qui les traient; et de cette manière la maladie se propage tellement que tout le troupeau en est atteint, ainsi que tous les domestiques attachés à la laiterie.

Pour appuyer son opinion, le docteur anglais remarque que l'on voit spontanément des ulcères et des pustules se manifester sur le pis des vaches, et sur-tout au printemps, quand on les met à l'herbe, et plus particulièrement encore quand on leur laisse nourrir leur veau : mais que les pustules et ulcérations contractées alors par les domestiques employés à traire les vaches ne présentent pas les symptômes qui constituent la véritable Vaccine.

Cette opinion de Jenner n'a pas été généralement adoptée. Voici comment s'exprime à ce sujet le docteur Aubert, dans le discours qu'il a placé à la tête de sa traduction de la dissertation, dans laquelle M. Woodville a confirmé la découverte de M. Jenner, et discuté quelques-unes de ses opinions.

« Quelle est donc cette maladie extraordinaire? Comment se fait-il qu'après tant de siècles d'une expérience contraire, on découvre un virus qui ait la propriété d'atteindre également l'homme et une espèce si différente de l'espèce humaine, qui produise les mêmes symptômes chez les deux, et qui passe de l'un à l'autre sans s'altérer? On ne peut pas douter que cette maladie ne soit une nouvelle découverte, on ne peut pas prétendre qu'elle soit la même que la petite vérole ordinaire : n'en est-ce qu'une variété? Cette question délicate sera un jour décidée par des expériences bien diversifiées, et par des médecins habiles qui s'en occupent; mais en attendant, il est de fait que cette maladie est particulière aux vaches.

» On s'engagera dans une longue suite de recherches pénibles, et peut-être infructueuses, lorsque l'on voudra savoir comment les vaches ont cette maladie, et de qui elles la tiennent; si, devenus attentifs, les hommes de l'art trouvent que ces animaux l'ont également dans tous les

les pays, et qu'elle est la même par-tout, on sera autorisé à penser que la vache est exposée à cette épidémie, comme les hommes sont soumis à telle ou telle maladie qui reparoît toujours avec les mêmes symptômes, quoiqu'à des époques éloignées, et dont la cause occasionnelle ne nous en demeure pas moins inconnue.

» Sur des apparences trompeuses, ou d'après des faits que son imagination avoit liés ensemble, parce qu'ils étoient coïncidens, le docteur Jenner avoit cru que le pus du javart du cheval, porté au pis de la vache, y causoit ces tumeurs, ces pustules, en un mot les affections de la Vaccine, et que c'étoit là l'origine de cette singulière maladie. Il s'étoit si fort persuadé que cela devoit être ainsi, qu'il avoit rejeté les expériences faites par lui-même, qui prouvoient la fausseté de son opinion; et plutôt que d'y renoncer, il avoit inventé des raisons purement théoriques.

» Dans l'espoir, et d'après lui, dans le but d'inoculer une vache, il avoit fait une légère incision au pis de la mammelle, et y avoit inséré le pus pris sur le sabot d'un cheval malade du javart : la vache n'éprouva point de mal, et surtout n'eut point la maladie attendue. Cette expérience ayant été répétée inutilement, le docteur Jenner imagina qu'elle n'avoit pas réussi, parce que la matière avoit été prise dans son état de

purulence, et il annonça que le virus du cheval n'avoit la propriété de se communiquer et de se reproduire que lorsqu'il est encore fluide, transparent, et que lorsqu'au commencement du javart, il suinte au travers des fentes du sabot. Les expériences du docteur Woodville faites sans succès avec le pus du cheval pris dans toutes les périodes de la maladie, prouvent que l'opinion du docteur Jenner n'avoit pas de fondement : cela dégage cette nouvelle petite vérole d'une origine qui jetoit sur elle une espèce de défaveur, en ce qu'elle lui donnoit vraiment une tournure romanesque ; cela fait tomber en même temps une objection importante que le docteur Odier avoit faite contre la possibilité d'appliquer ce nouveau virus, et d'en tirer les avantages que M. Jenner en attendoit.

M. Simmons s'est également élévé contre l'opinion de Jenner, et l'a attaquée par une suite d'expériences faites avec l'intention de résoudre le problême physiologique, dont l'origine du cowpox étoit l'objet.

M. Simmons, pour faire ses expériences, s'adressa à un médecin vétérinaire qui lui fournit deux chevaux atteints du javart, et sur lesquels les ulcères érysipélateux, qui constituent cette maladie, se trouvoient dans un état tel qu'il pourroit se procurer l'humeur à inoculer, soit

au moment de sa formation, soit à une époque qu'il jugeroit plus convenable.

Trois essais d'inoculation avec l'humeur du javart, pris dans la tumeur quelques heures après que la maladie avoit commencé à se manifester, furent faits sur trois enfans de différens âges : leur résultat fut négatif. Celui de trois autres essais avec du pus fourni par le javart d'un cheval atteint de cette maladie depuis trente-six heures, fut également contraire à l'opinion de Jenner. Mais M. Simmons, en remarquant que le médecin, dont il attaquoit ainsi l'opinion d'une manière expérimentale, ne reconnoissoit point à l'humeur du javart, une propriété de donner la *Vaccine ;* il lui supposoit une action stimulante, capable d'affecter les vachères, et de faire paroître sur leurs mammelles les pustules dans lesquelles on a puisé le germe de la maladie dont les atteintes salutaires peuvent soustraire aux ravages de la petite vérole les générations actuelles.

Les autres expériences de M. Simmons sont plus décisives ; elles ont été faites sur des vaches chez lesquelles les traces de l'incision et des piquures pour l'inoculation de l'humeur fournie par le javart, demeurèrent visibles pendant plusieurs jours, et disparurent ensuite sans avoir excité le moindre symptôme de maladie.

M. Simmons ajoute : il faut observer que la

Vaccine est une maladie absolument inconnue dans le Chésire et dans le Lancashire, quoique dans le premier de ces deux comtés, il y ait de grandes laiteries, où l'on emploie indifféremment les hommes à panser les chevaux et à traire les vaches.

Les rédacteurs de la Bibliothèque Britannique ont cherché, par des hypothèses trop gratuites, trop peu probables pour les rapporter ici, à répondre aux objections de M. Simmons, qui d'ailleurs a tiré des faits qu'il a observés, une conclusion que tout bon esprit ne regardera point comme le résultat de ces faits.

Voici comment s'exprime ce médecin, qui saisit si mal les rapports de ses expériences à leurs résultats :

« Si ceux qui ont eu la Vaccine sont pour toujours à l'abri de la petite vérole, on peut raisonnablement en conclure que le même poison produit l'une et l'autre maladie. Or, c'est un fait bien reconnu que la petite vérole peut être communiquée par le fluide érysipélateux qu'on obtient par l'inoculation, à l'endroit de l'incision et avant la fièvre éruptive, ainsi que par le fluide plus épais qui se trouve dans les boutons à l'époque de leur maturité complette, ou même par les croûtes sèches qui leur succèdent sur la fin de la maladie. Et comme on suppose que le fluide produit par le javart auquel on attribue la

Vaccine, n'est contagieux que dans la première époque de la maladie, lorsque ce fluide est encore clair et transparent, cette différence prouve qu'il n'y a pas d'identité entre les deux poisons, et ne permet plus de supposer aucune analogie entre le javart, la Vaccine et la petite vérole ».

Ah ! pourrions-nous dire à M. Simmons : des effets semblables ne sont-ils pas souvent produits par des causes différentes, sur-tout dans le monde organique, dans ce règne, cet empire de la vie dont les loix nous sont si peu connues, et paroissent offrir si peu d'analogie avec quelques circonstances extérieures et physiques, sur lesquelles on n'établira jamais en médecine que des théories éphémères, ou des systêmes mensongers ?

Quelle est la nature, l'essence de la modification vitale qui soustrait pour jamais celui qui a eu la petite vérole occasionnelle ou inoculée aux effets d'une nouvelle contagion, tandis que la peste, le syphilis et quelques autres maladies contagieuses surviennent plusieurs fois, que leurs causes ne viennent impunément nous assaillir et nous menacer d'une dangereuse récidive que dans quelques circonstances extraordinaires, où l'organisme puissant, fort d'une plénitude de vitalité, leur oppose une victorieuse réaction ? Enfin pourquoi la modification de la vie, que produit l'action de la petite vérole, ne peut-elle être déterminée que

par cette action ? Et de la différence de l'humeur du javart, du cowpox et de la variole, doit-on conclure contre l'effet préservatif de la Vaccine, prouvé par des expériences décisives, comme nous aurons occasion de le voir ?

Sans doute M. Simmons répondroit difficilement à ces questions. Il continue de la manière suivante, et toujours en croyant employer les résultats de ses expériences :

« Douze piquures faites à trois vaches inoculées avec le virus du javart, et vingt-quatre à six enfans inoculés de même n'ont produit aucun effet, tandis qu'une seule, faite sur chacun de ces enfans avec le virus de la petite vérole même très-délayé, a complettement réussi. Donc la probabilité qui résulte de ces expériences en faveur de la possibilité de communiquer la petite vérole, en l'inoculant, est, comparativement à celle de communiquer le javart par le même moyen, comme 24 à 1, relativement aux enfans, et comme 12 à 1, relativement aux vaches ; et puisqu'on a fait inutilement huit piquures aux deux vaches inoculées avec le virus variolique, la possibilité de communiquer la petite vérole aux enfans par l'inoculation, est comparativement à celle de la communiquer aux vaches par le même moyen, comme 8 à 1 ».

L'erreur de ce calcul est palpable ; il n'en est

pas moins vrai que ces expériences sont défavorables à l'opinion qui attribue la Vaccine au javart ; mais elles n'attaquent point le fait principal de la possibilité de préserver le corps humain de la petite vérole par l'inoculation de la Vaccine, sans courir le risque d'une éruption confluente ou d'aucun accident mortel, ni celui de répandre la contagion.

Le docteur Jenner, dans une nouvelle dissertation, a persisté dans son opinion sur l'origine du cowpox, mais sans l'étayer de preuves expérimentales. Le passage suivant d'une dissertation de M. Pearson, me paroît devoir engager à regarder, au moins jusqu'à ce que l'observation nous ait éclairés, le cowpox comme une maladie constitutionnelle. « La petite vérole des vaches se manifeste spontanément dans les troupeaux jusqu'au mois de mai, et quelquefois aussi en automne et en hiver. La plupart des médecins et des chirurgiens avec lesquels j'ai entretenu des correspondances sur cet objet, la regardent comme indépendante du javart. M. Woodman, chirurgien d'Aylesbury, est le seul qui partage sur ce point l'opinion du docteur Jenner, opinion qui est au reste très-généralement répandue dans le pays, et même parmi les fermiers près de Londres. Mais j'ai trouvé que le cowpox s'est manifesté dans plusieurs fermes, quoiqu'aucune nouvelle bête

n'ait été introduite dans le troupeau, quoiqu'aucune des personnes employées à les traire n'approchât des chevaux, quoiqu'il n'y eût aucun cheval atteint du javart, et même quoiqu'on ne tînt point de chevaux dans la ferme. L'opinion de Jenner ne paroît donc pas fondée d'après ces faits ; mais quelques autres expériences paroissent l'appuyer, et prouver que le cowpox seroit susceptible de donner le cowpox et même la Vaccine.

L'une de ces observations est de M. Tenner, qui a réussi à produire le cowpox avec le virus du javart, en l'appliquant sur une plus grande surface que dans l'inoculation avec la lancette.

Une lettre écrite d'Oxford, au docteur Jenner, par Christ. Pegge, nous apprend de plus, qu'un domestique eut une forte Vaccine, sans avoir été en rapport avec les vaches, et qu'un autre domestique communiqua le cowpox par l'inoculation du pus du javart, ou plutôt des ulcères dits les *eaux aux jambes*.

Ces faits prouvent que la question est loin d'être décidée.

Le cowpox ne s'obverve-t-il que dans le comté de Glocester, et alors cette maladie seroit-elle vraiment endémique dans cette partie de la grande Bretagne ? Quelques observations postérieures à la découverte de Jenner, paroissent permettre

de répondre d'une manière négative à cette question, et il est vraisemblable qu'avec les observateurs, l'on verra se multiplier les endroits où les vaches sont affectées de cette maladie.

Mais ensuite, et toujours relativement à l'origine du cowpox, pourquoi les vaches des environs de Berkeley sont-elles plus sujettes à cette maladie ? pourquoi la liqueur secrétée dans les pustules qui la caractérisent, devient-elle capable de faire développer, lorsqu'elle est déposée sous l'épiderme, un bouton dont la formation et l'accroissement durent jusqu'au 10^e., 11^e. et 12^e. jour, tandis que l'insertion du pus ordinaire dans une plaie, ne produit aucun effet ? enfin, et comme l'expérience l'a prouvé, pourquoi la personne qui sans avoir eu la petite vérole éprouve la Vaccine, devient-elle par suite, un être privilégié que le virus varioleux n'atteindra jamais ?

Ces *pourquoi* auxquels il seroit peut-être bien difficile, pour ne pas dire impossible de répondre, et que j'abandonne de bon cœur à ceux qui prétendent tout expliquer, rappelleront sans doute ces autres *pourquoi* de Voltaire :

Pourquoi l'aspic affreux, le tigre, la panthère
N'ont jamais adouci leur cruel caractère ;
Et que reconnoissant la main qui les nourrit,
Le chien meurt en léchant la main qui le chérit ?

D'où vient qu'avec cent pieds qui semblent inutiles,
Cet insecte tremblant traîne ses pas débiles?
Pourquoi ce ver changeant se bâtit un tombeau,
S'enterre et ressuscite avec un corps nouveau,
Et le front couronné, tout brillant d'étincelles,
S'élance dans les airs en déployant ses ailes?
Le sage du Fay, parmi ses plans divers,
Végétaux rassemblés des bouts de l'univers,
Me dira-t-il pourquoi la tendre sensitive
Se flétrit sous nos mains, honteuse et fugitive?
Pour découvrir un peu ce qui se passe en moi,
Je m'en vais consulter le médecin du roi.
Sans doute il en sait plus que ses doctes confrères, etc.

Nous consulterions sur ces objets et sur la grande question qui nous occupe, les médecins du roi et même le roi des médecins, que ces différens problêmes n'en demeureroient pas moins sans aucune solution.

Dans l'étude de la nature, et sur-tout de la nature vivante, il est, du moins à l'époque actuelle de nos progrès, plusieurs points de doctrine bien difficiles à éclaircir, des *infiniment petits*, à la connoissance desquels nous ne pouvons arriver que par approximation; et l'origine première, la cause, la nature du cowpox semblent tenir à ces phénomènes inappréciables; mais les effets de cette maladie, sa transmission à l'homme et l'influence salutaire de cette transmission n'en sont pas moins prouvés, comme le démontrera

l'ensemble des faits contenus dans le chapitre qui suit.

CHAPITRE III.

JENNER, par une suite d'expériences décisives, reconnoît la vérité de la tradition populaire du comté de GLOCESTER.

SI dans l'exposition des différens objets dont cet ouvrage doit embrasser l'examen, nous avions suivi l'ordre dans lequel les découvertes ont été faites; l'indication des expériences de Jenner eût précédé celle de ses vues et de son hypothèse sur l'origine du cowpox ; mais à une certaine époque, et lorsque les faits sont assez nombreux et assez variés pour qu'il soit permis d'en augmenter l'utilité par leur disposition et leur réunion classique, l'ordre suivi par les premiers observateurs peut se changer avec avantage : tel est le motif qui m'a engagé à traiter de l'origine et des causes du cowpox avant de faire connoître les observations, les essais, les épreuves et les faits qui ne laissent aucun doute sur l'influence préservative de la Vaccine : voici quelques-uns de ces faits confirmés depuis par un si grand nombre d'expériences semblables.

PREMIER FAIT.

Joseph Merret, actuellement sous-jardinier du comté de Berkeley, étoit domestique chez un fermier du voisinage en 1770, et aidoit, par occasion et circonstance de besoin, à traire les vaches. Le cowpox s'étant manifesté alors, il eut aux mains plusieurs ulcères qui furent suivis de tumeurs et de tension aux glandes sub-axillaires (glandes de l'aisselle). J. Merret n'avoit jamais eu la petite vérole, et relativement à cet individu, et relativement à ceux qui font le sujet des observations suivantes, M. Jenner fait remarquer que pour ce qui concerne cette circonstance de n'avoir pas eu la petite vérole, il ne peut y avoir aucune incertitude dans un pays comme Berkeley, où la population est très-petite, et où l'on prend note avec beaucoup de soin des personnes que la variole a affectées. Revenons à Merret. En 1795, c'est-à-dire 25 ans après avoir eu la maladie qui vient de la vache, *la Vaccine*, il fut inoculé avec toute sa famille, mais sans résultat; et l'on observa seulement à l'endroit des piquures, une légère efflorescence d'un rouge pâle autour des incisions, avec une apparence érysipélateuse dans le centre; efflorescence qui, suivant le docteur Jenner, ressemble à celle qui se manifeste chez les personnes

qui ont eu la petite vérole, quand elles sont inoculées.

DEUXIÈME FAIT.

John Philips, *ouvrier* à Berkeley, eut le cowpox à neuf ans. M. Jenner, pour s'assurer de l'effet préservatif, l'inocula à soixante-deux ans, avec du virus varioleux. Le lieu de l'insertion devint bientôt douloureux, il y parut une efflorescence qui continua de s'étendre jusqu'au quatrième jour, et qui fut accompagnée d'une douleur assez vive dans la région de l'épaule. Le cinquième jour ces symptômes commencèrent à s'affoiblir, et ils disparurent entièrement le sixième et le septième, sans avoir affecté l'organisation d'une manière générale.

TROISIÈME FAIT.

Madame H***, en touchant des ustensiles dont se servoient des domestiques de la maison, affectés du cowpox, gagna cette maladie. Elle eut aux mains plusieurs boutons, et ensuite, sans doute par l'effet de l'habitude de porter ses doigts à la région du nez, ces boutons se manifestèrent à cette partie, et furent accompagnés d'inflammation et d'enflure considérable.

Bientôt après cet événement, madame H***

fut impunément exposée à la contagion varioleuse, en restant avec courage et résignation auprès d'un parent qu'elle chérissoit, et que la variole enleva à sa tendresse.

En 1778, cette dame ayant vu la petite vérole régner à Berkeley d'une manière effrayante, se fit inoculer; mais le résultat de son inoculation n'eut pas d'autres effets que ceux indiqués dans les trois observations précédentes.

QUATRIÈME FAIT.

Simon Nichols, *domestique*, ayant eu, en 1782, des communications avec des vaches atteintes du cowpox, il se manifesta dans la suite des ulcères à ses mains, et il eut tous les symptômes de la petite vérole des vaches dans un degré assez violent.

Quelques années après, la petite vérole s'étant manifestée dans la maison où se trouvoit Nichols, M. Jenner l'inocula avec plusieurs personnes chez lesquelles la variole se développa, tandis que l'individu dont la vitalité avoit été changée par la Vaccine, demeura inaccessible à la contagion et n'éprouva aucun effet de l'inoculation à laquelle on l'avoit soumis.

CINQUIÈME FAIT.

Tous les pauvres du village de Tortworth furent

inoculés en 1795, par J. Henry Jenner; mais huit d'entre eux ayant eu précédemment la Vaccine, ne prirent point la petite vérole, et d'une part furent vainement inoculés, et de l'autre part impunément exposés à la contagion.

SIXIÈME FAIT.

Sarah Nelme, *laitière*, reçut le principe du *cowpox* dans une incision de la peau, qui résulta chez cette femme d'une écorchure qu'elle s'étoit faite à la main avec une piquure.

Le lieu de l'*insertion* s'enflamma, et la maladie locale ayant offert toutes ses phases et ses phénomènes de développement, on vit un gros bouton si bien caractérisé, et offrant avec une expression si exacte la physionomie de l'affection spécifique et particulière dont il étoit le symptôme, que Jenner l'a fait graver, et que cette gravure présente un portrait exact de la maladie.

Sarah ne paroît pas avoir été soumise ensuite à l'inoculation du virus varioleux, mais il n'est guère possible de penser qu'elle y fût accessible et que la contagion la plus active pût l'affecter.

CHAPITRE IV.

Par une suite d'expériences nouvelles et fécondes en résultats utiles, Jenner applique et étend la tradition populaire du comté de GLOCESTER.

DES faits et des observations qui précèdent, il est facile de conclure que la Vaccine communiquée occasionnellement dans les relations des laitières et des garçons fermiers avec les vaches affectées du cowpox, est suivi d'un effet préservatif, et que les personnes chez lesquelles s'est manifestée cette modification de la vie, sont dès lors soustraites aux atteintes de la petite vérole, quoiqu'elles s'y trouvent exposées par inoculation artificielle ou par contagion.

Mais ensuite la Vaccine peut-elle s'inoculer à volonté comme la petite vérole; et l'humeur contenue dans un bouton vaccin donneroit-elle lieu à une maladie semblable à celle dont elle est le produit, si une main prévoyante la déposoit sous l'épiderme d'une personne qui n'auroit pas eu la petite vérole?

Telle étoit la question qui se présentoit naturellement; et ce fut avec l'intention de la décider que M. Jenner fit de nouvelles expériences, d'où

d'où résultèrent plusieurs faits décisifs que je vais indiquer.

PREMIER FAIT.

Un enfant agé de huit ans fut inoculé le 14 mai, avec l'humeur vaccine fournie par l'un des ulcères survenus aux mains de *Sarah Nelms*. Vers le septième jour, il éprouva du mal-être et de la tension aux glandes sub-axillaires. Au neuvième il eut des frissons, des dégoûts, et un léger mal de tête, symptômes qui furent bientôt dissipés.

L'apparence des incisions dans leurs progrès fut à-peu-près la même que dans la petite vérole inoculée : seulement la sérosité contenue dans l'ampoule étoit d'une couleur un peu plus foncée, et l'efflorescence des incisions étoit d'un rouge un peu plus vif que dans l'inoculation de la petite vérole ordinaire.

Le premier juillet de l'année suivante, l'enfant qui fait le sujet de ce premier essai fut inoculé avec le virus varioleux ; mais cette inoculation ne produisit d'autre effet que l'efflorescence dans le lieu de l'incision.

Une seconde inoculation faite plusieurs mois après la premi ère, prouva de nouveau l'effet préservatif de la Vaccine.

DEUXIÈME FAIT.

Williams Summers, âgé de cinq ans et demi, fut vacciné avec l'humeur du cowpox pris directement dans les pustules survenues aux mammelles d'une vache affectée de cette maladie.

Le résultat de cette inoculation fut semblable à celui indiqué dans l'observation précédente.

Ce vacciné fut ensuite inoculé avec le virus varioleux quelque temps après, mais sans que cette inoculation produisît d'autre symptôme que l'efflorescence, qui circonscrivit dans ce cas, comme dans tous les autres cas précédens et semblables, le lieu de l'incision.

TROISIÈME FAIT.

William Péad, âgé de huit ans, fut vacciné le 28 mars, avec de l'humeur fournie par le bouton de Summers : il eut, comme dans les circonstances d'infection occasionnelle, une vaccine bien conditionnée ; et l'inoculation à laquelle il fut soumis dans la suite, demeura sans effet.

QUATRIÈME FAIT.

Plusieurs personnes d'âges très-différens, furent vaccinées avec l'humeur contenue dans le bouton de Péad : cette inoculation eut un plein

succès, et trois personnes seulement eurent, comme indisposition secondaire, un érysipèle assez étendu autour de l'incision.

Dans ces différentes circonstances et dans plusieurs cas que nous croyons inutile de rapporter, l'influence préservative de la Vaccine provoquée par l'inoculation, s'est toujours manifestée, et l'on a observé que la Vaccine ne perdant aucune de ses propriétés primitives en passant de la vache à un individu de l'espèce humaine, de cet individu à un autre, et de ce dernier à plusieurs, il est possible de conclure par cette proposition.

L'humeur vaccine contenue dans les pustules des vaches affectées du cowpox, jouit, comme les autres virus contagieux, et tels que, par exemple, les *virus psoriques* vénériens, varioleux, rabifiques, etc. de la propriété de déterminer une irritation spéciale, par laquelle un point donné du corps où cette irritation se manifeste, devient le lieu où s'élabore et se forme la substance dont l'insertion doit occasionner une maladie semblable à celle dont elle fut le produit : pourvu toutefois que l'on suppose que l'organisme n'ait pas été précédemment modifié de manière à opposer à ce principe contagieux une victorieuse réaction, ce qui arrive dans plusieurs cas aux personnes qui ont eut précédemment la Vaccine ou la petite vérole.

CHAPITRE V.

Observations et réflexions du D. JENNER sur les avantages de sa découverte.

M. Jenner ajoute à la description de ses expériences plusieurs réflexions judicieuses dont voici un fragment.

Que si l'on demande à quoi peuvent servir ces recherches sur les rapports de la Vaccine avec la petite vérole, je répondrai que malgré les bienfaits incontestables de l'inoculation perfectionnée comme elle l'est aujourd'hui, il est pourtant vrai qu'entre les mains les plus habiles on voit quelquefois des accidens à la suite de la petite vérole inoculée, des cicatrices difformes, quelquefois même la mort. Il est impossible que ces malheurs n'inspirent pas un sentiment d'inquiétude et de terreur au sujet de l'inoculation; mais comme d'une part la petite vérole des vaches est, contre la petite vérole ordinaire, un préservatif aussi sûr que la petite vérole inoculée, et que de l'autre elle n'est jamais accompagnée d'aucun accident qui puisse donner des craintes pour la vie, même dans les circonstances les plus défavorables : lorsqu'elle produit, par exemple, une inflammation et des ulcères étendus sur les

mains, ne peut-on pas conclure de-là que l'on pourroit en tirer parti pour introduire une manière d'inoculation préférable à celle qui est généralement adoptée aujourd'hui, sur-tout dans les familles où l'on auroit lieu de craindre quelque mauvaise prédisposition héréditaire? Ce qu'il y a de plus à redouter dans la petite vérole, c'est une éruption trop abondante. Or, dans la petite vérole des vaches, jamais il n'y a d'éruption.

Jamais aussi elle ne se communique par les exhalaisons du corps malade; ce n'est que par le contact; et même il ne paroît pas qu'un simple contact entre le virus et l'épiderme suffise; il faut qu'il soit appliqué sur la peau mise à nud et dépouillée de la surpeau pour produire son effet; d'où il résulte que dans une famille, on peut donner la maladie à un seul individu, sans courir le risque d'infecter les autres, et de répandre la terreur dans le pays. J'ai vu plusieurs exemples de cette impossibilité de communiquer la petite vérole des vaches par les exhalaisons des malades ou par le simple contact. Le premier enfant auquel je l'inoculai, coucha pendant toute la maladie avec deux autres enfans qui n'avoient eu ni cette maladie ni la petite vérole ordinaire, sans infecter ni l'un ni l'autre. Une jeune femme affectée de la petite vérole des vaches au point d'avoir sur les mains et sur les

poignets plusieurs ulcères étendus et en état de suppuration, avec beaucoup de fièvre, coucha de même, pendant toute sa maladie, avec une de ses compagnes qui n'avoit jamais eu ni l'une ni l'autre espèce de petite vérole, sans lui communiquer aucune maladie. Une troisième femme qui en étoit atteinte au même degré, nourrissoit un enfant, et ne l'abandonna point, sans que son nourisson eût aucun mal.

A d'autres égards encore, l'inoculation de la petite vérole des vaches auroit quelque avantage sur celle de la petite vérole ordinaire. Nous voyons souvent celle-ci, dans les personnes d'un tempérament disposé aux scrophules, exciter et mettre en activité cette cruelle maladie, et cela arrive tout aussi fréquemment lorsque les boutons sont en petit nombre et d'une bonne nature, que lorsque la petite vérole est confluente ou d'un mauvais aspect. Peut-être que la petite vérole des vaches n'auroit pas cet inconvénient. On voit un assez grand nombre de personnes qui, par quelque particularité de leur tempérament, ne peuvent prendre la petite vérole par inoculation, et qui sont toute leur vie tourmentées de la crainte de la prendre naturellement. Il est vraisemblable que l'inoculation de la petite vérole des vaches pourroit servir à dissiper ces terreurs. Car, comme on peut l'avoir plusieurs

fois, et comme la propriété qu'elle a de garantir de la petite vérole ordinaire, n'est que jusqu'à un certain point réciproque, il est probable que cette inoculation donneroit la première, et les mettroit par-là toujours à l'abri de la seconde. Il seroit fort extraordinaire que ces personnes-là se trouvassent tout à la fois inaccessibles à l'une et à l'autre.

LIVRE SECOND.

CONFIRMATION et application heureuse de la découverte de Jenner en Angleterre.

CHAPITRE PREMIER.

Différentes manières dont la découverte de la Vaccine est accueillie; fragment d'un dialogue entre MM. Lourdet et Prud-homme.

LORSQUE Jenner publia sa découverte, et annonça à l'Europe, d'après ses expériences, le moyen qui faisoit entrevoir la possibilité d'éteindre entièrement les causes de la petite vérole, les esprits furent peut-être plus surpris qu'attentifs; l'ignorance sourit avec mépris, l'enthousiasme approuva sans examen; la science même, qui n'est pas toujours exempte de prévention, lorsqu'elle n'est pas dirigée par l'esprit philosophique, refusa de croire : et la sagesse, la raison attendirent et demandèrent pour se rendre, des expériences confirmatives et des nouveaux moyens de preuves et de conviction.

L'égoïsme alarmé de quelques hommes qui crurent voir la découverte de Jenner menacer les

maisons d'inoculation, et diminuer, par la destruction de la variole, les maux de l'humanité et le patrimoine des médecins, eut aussi sa manière de recevoir l'annonce du nouveau préservatif de la petite vérole, et le repoussa, par cela même qu'il venoit de l'Angleterre.

C'est cette passion hideuse que l'on a mise en scène, en l'opposant à la prudence et à la probité, dans un dialogue entre les docteurs Lourdet et Prudhomme (1), dialogue dont voici un fragment :

LOURDET *commence ainsi :*

N'oubliez pas que cela (la Vaccine) nous

(1) L'auteur de cette *Dissertation*, dont nous recommandons la lecture, suppose qu'un M. Doutant qui veut faire vacciner sa fille, se trouve en opposition avec sa femme et sa belle-sœur, zélées apologistes de l'inoculation. Pour se tirer d'embarras, M. Doutant appelle le médecin qu'il a choisi, et le met en scène avec deux docteurs qui veulent, envers et contre tous, inoculer et repousser le nouveau préservatif : le médecin de M. Doutant est le D. Prudhomme ; les opiniâtres inoculateurs sont MM. Lourdet et Madré Renard ; et le père de famille, chez lequel ils sont réunis, leur adresse la parole en ces termes :

« Citoyens, vous venez ici, les uns pour inoculer la petite vérole à ma fille ; cela plaît assez à ma femme : l'autre pour la vacciner, j'en serois assez d'avis ; mais il faut, pour me décider entièrement, que j'entende les

vient des Anglois qui sont nos ennemis. *Timo danos etiam dona portentes* (1). Tout cela n'est qu'une risée, une mistification pour nous engager à nous traiter comme des bêtes, et nous donner une maladie de plus : d'ailleurs, qui nous assure que cette maladie vient réellement des vaches ? que ce n'est pas une préparation particulière du pus variolique ? que la *Vachine* n'est pas une petite vérole dégénérée ? qui nous assure qu'elle préserve de la variole, et si cela est, pendant combien de temps elle en préserve ? et de qui tient-on ce prétendu préservatif ? De paysans anglois, gens grossiers et ignorans ; cela donne une bien triste idée du génie observateur des médecins de ce pays (2).

---

raisons pour et contre la Vaccine, pour et contre l'inoculation ».

Les docteurs s'expliquent en conséquence, tandis qu'un tachigraphe, placé dans une pièce voisine par Doutant, copie fidèlemeut leur entretien.

(1) *Timeo Danaos et dona ferentes.*

VIRG. *Æneïd.* L. II.

(2) Cette objection contre la Vaccine n'est point une plaisanterie ; elle a été faite sérieusement par un médecin qui jouit d'une grande célébrité.

PRUDHOMME.

Pourquoi donc, citoyen, vous permettre d'insulter des hommes recommandables ? qu'y a-t-il de commun entre une guerre de nation à nation, et l'opinion qu'on doit concevoir des particuliers honnêtes, des médecins instruits ? est-ce que les savans sont jamais en guerre à la manière des peuples (1) ? est-ce qu'il étoit en guerre avec les médecins de Paris, le docteur Woodville, qui a fait un voyage long et pénible dans la seule intention de nous faire jouir de la Vaccine, qu'il regarde comme un bienfait ? A-t-il alors servi autre chose que l'humanité ? etc. etc.

Mais laissons Prudhomme et Lourdet pour revenir à la Vaccine et à la nouvelle série d'expériences qui ont confirmé la découverte de Jenner.

---

(1) Lors du troisième voyage de Cook, la France et l'Angleterre se faisoient une guerre active ; mais notre Gouvernement donna ordre à ses vaisseaux de respecter dans tous les lieux et même de secourir les vaisseaux du navigateur anglais ; depuis, le capitaine Baudin, malgré la guerre cruelle que se font deux nations rivales, voyage, pour la deuxième fois, sous les auspices de celle que des circonstances particulières ont rendue momentanément maîtresse de l'Océan.

CHAPITRE II.

Quelques observations confirmatives de celles de JENNER, *sont faites aussitôt dans différens comtés.*

QUELQUES-UNES de ces observations ont été communiquées dans l'ouvrage même de Jenner, qui s'exprime ainsi à ce sujet.

« Je crois avoir bien démontré que la petite vérole des vaches est un préservatif assuré contre la petite vérole ordinaire ; s'il étoit nécessaire d'apporter de nouvelles preuves de ce fait, je pourrois ajouter qu'il a été amplement confirmé par le témoignage de M. Dolland, chirurgien, demeurant dans un comté fort éloigné de Glocestershire, également fameux par ses laiteries ; et par milord Sommerville, président du bureau d'agriculture, à qui sir Joseph Banks avoit communiqué mes observations ».

Jenner a publié ensuite, comme preuves et moyens de confirmation de sa découverte, plusieurs lettres qui lui ont été adressées. Voici la traduction de quelques-unes.

PREMIÈRE LETTRE.

Au printemps de l'année 1796, j'inoculai environ soixante-dix personnes de différens âges et

de différens sexe. Plusieurs adultes mâles ne furent point affectés, quoiqu'inoculés à trois reprises différentes, et quoique pendant toute la durée de la maladie, ils eussent partagé le lit de plusieurs des personnes qui en présentèrent les différens symptômes. Ayant pris des renseignemens pour savoir si ce phénomène ne dépendoit pas d'une petite vérole antérieure, j'appris seulement que les sujets si bien défendus contre toutes les causes d'infection auxquelles ils furent exposés, avoient eu antérieurement le cowpox. Comme j'ignorois depuis quel temps, j'étois disposé à me persuader que cette petite vérole des vaches étoit une variole prise à un âge peu avancé et très-bénigne; mais comme j'exposois mes doutes à ce sujet devant plusieurs officiers militaires, l'un d'eux me dit qu'il tenoit de vous que la petite vérole des vaches endémique dans le Glocester, préserve de la petite vérole ordinaire. Desireux de m'instruire de ce fait, je pris avec beaucoup de soin différens renseignemens, lorsque les circonstances m'ont conduit dans ce comté; je m'y suis convaincu que le cowpox s'y observe en effet, et je puis affirmer que les personnes chez lesquelles mon inoculation avoit demeuré sans succès, ont dû être préservées à l'invasion antérieure de cette affection.

D. DARKE, *chirurgien.*

DEUXIÈME LETTRE.

Au printemps de 1797, j'inoculai quatre cent soixante-quinze personnes de différens âges, depuis quatorze jours jusqu'à dix ans.

Parmi ces inoculés, plusieurs avoient été affectés de la Vaccine ; j'en ignore le nombre, mais il étoit au moins de trente, dans lequel nombre je n'ai pas rencontré un seul cas d'affection générale ni d'inflammation plus considérable au lieu de l'incision, que celle qui survient aux personnes précédemment inoculées ; et je suis bien convaincu que les personnes précédemment affectées de la Vaccine, peuvent s'exposer avec sécurité à une contagion varioleuse ou à une artificielle inoculation.

D. FRY, *chirurgien.*

TROISIÈME LETTRE.

Pendant l'été de 1798, plusieurs militaires furent inoculés : onze d'entre eux avoient eu la Vaccine, et ils demeurèrent soustraits aux effets de l'inoculation, excepté un seul qui, soumis à un examen attentif, fut reconnu pour n'avoir pas eu la maladie en question.

D. TIERNY, *chirurgien.*

CHAPITRE III.

Expériences de Pearson, médecin de l'hôpital Saint-Georges.

Le docteur Pearson a publié ces expériences et leurs résultats dans un ouvrage ayant pour titre : *An inquiry concerning the history*, etc. Recherches sur la petite vérole des vaches, dirigées et faites dans l'intention de substituer la Vaccine à la petite vérole, et de détruire cette dernière par ce moyen; ouvrage qu'on peut regarder comme une excellente confirmation et un commentaire expérimental du texte de Jenner.

Les vérités établies dans la dissertation de ce dernier, sont prouvées par une suite de faits correspondans aux propositions qui en expriment le résultat.

La première proposition est la suivante :

« Les personnes qui n'ont pas eu la petite vérole, et chez lesquelles la fièvre spécifique et l'éruption locale qui constituent la Vaccine, se sont manifestées par suite d'une infection occasionnelle, sont dès-lors à l'abri d'une variolique contagion, et se trouvent vainement soumises au procédé ordinaire de l'inoculation ».

Faits apportés en preuve de cette vérité.

M. Pearson s'exprime ainsi lui-même en rapportant ces faits : « Je fus appelé comme médecin, mercredi 14 juin (1798), conjointement avec M. Lucas, pharmacien, pour visiter un malade dans la ferme de M. Villan, près de la nouvelle route, dans le quartier de Marybone. On entretient dans cette ferme 800 à 1000 vaches. Je profitai de l'occasion pour y faire quelques questions sur la petite vérole de vaches. On me dit qu'elle se manifestoit assez fréquemment dans cette ferme, sur-tout en hiver. On paroissoit l'attribuer au passage subit d'une nourriture maigre à une pâture plus substancielle. Les domestiques de la ferme la connoissoient aussi fort bien, et quelques-uns l'avoient prise en trayant les vaches malades. Je demandai à les voir; on m'amena trois domestiques mâles, Th. Edemburg, Th. Grimshaw et J. Clarke, qui avoient eu la petite vérole des vaches, et jamais la petite vérole ordinaire. Je les engageai à se laisser inoculer celle-ci; et pour m'assurer de l'activité du venin variolique que j'employois, j'inoculai en même temps William Kent et Thomas East, qui n'avoient jamais eu ni l'une ni l'autre des deux maladies.

» Le samedi 17 juin, M. Lucas inocula en ma présence

présence et celle du docteur Woodville trois de ses domestiques, savoir, Edimburg, East et Kent; il leur fit à chaque bras une incision plus grande qu'on ne la fait d'ordinaire, et il mit plus de matière purulente qu'on n'a coutume d'en insérer. On prit le pus dans les boutons d'un jeune garçon qui étoit présent et avoit été inoculé quatorze jours auparavant par le docteur Woodville ».

PREMIER CAS.

« Th. Edimburgh, âgé de 26 ans, servoit depuis sept ans dans la ferme; il n'avoit jamais eu la petite vérole, ni la maladie éruptive appelée *chicken pox*, ni aucune éruption de ce genre, mais il avoit eu certainement la petite vérole des vaches six ans auparavant. L'éruption qui s'étoit faite dans les paumes de ses mains, l'avoit forcé à quitter son travail ordinaire pour aller se faire traiter à l'hôpital, et il certifia que son camarade Grimshaw fut atteint en même temps de la même maladie. On découvroit une cicatrice dans la paume de sa main, et nulle part ailleurs. Il dit que pendant trois jours, dans le cours de son indisposition, il avoit éprouvé une douleur aux aisselles, avec enflure, et qu'on ne pouvoit l'y toucher sans lui faire mal. D'après son rapport, la maladie fut beaucoup plus longue et plus pénible qu'elle ne l'est d'ordinaire; il est possible

que l'épaisseur de la peau, épaisseur qui frappa lorsqu'on lui fit l'incision pour l'inoculer, eût contribué à aggraver les symptômes. C'est-là un soupçon que l'expérience seule pourra vérifier ».

« *Troisième jour.* On apperçoit un peu d'enflure à l'endroit de l'insertion : aucun autre symptôme ne se manifeste, et l'inoculé ne se plaint de rien ».

« *Cinquième jour.* L'apparence de l'endroit inoculé au bras gauche ressemble à une piquure de cousin. M. Wacksel, apothicaire de l'hôpital des variolés, observa que l'inflammation avoit paru trop promptement pour ressembler à celle qu'occasionne l'infection variolique, lorsqu'elle produit finalement la maladie. Il y avoit eu à l'autre bras une petite croûte qu'on avoit enlevée en la frottant, et qui avoit laissé une marque rouge à peine visible. Le sujet inoculé continue à se trouver très-bien ».

« *Huitième jour.* L'inflammation au bras gauche avoit cessé, et s'étoit terminée par une petite croûte. Le bras droit n'offroit rien de nouveau, et l'inoculé se trouvoit d'ailleurs parfaitement bien ».

Je l'envoyai à cette époque avec M. Wacksel, à l'hôpital des variolés, où on l'inocula une seconde fois avec du pus pris d'un malade présent.

« *Quatrième jour après la deuxième inoculation.* On vit un peu d'inflammation à l'endroit de l'insertion, sur l'un des bras, et rien sur l'autre;

l'inoculé ne se plaignit dans l'intervalle que d'un peu de mal de tête le lendemain de l'inoculation ».

« *Huitième jour.* On vit une petite croûte sèche à l'endroit de chacune des insertions ; d'ailleurs aucun autre symptôme de maladie n'avoit paru ».

SECOND CAS.

« Th. Grimshaw étoit âgé d'environ 30 ans ; il n'étoit en service dans cette ferme que depuis sept semaines ; mais il y avoit été six ans auparavant, et y avoit eu à cette époque la petite vérole des vaches. Il certifia que son camarade Edimburgh l'avoit eue en même temps. Il se rappeloit fort bien d'avoir eu des douleurs aux aisselles, qu'on ne pouvoit toucher non plus sans lui faire mal ; mais il fut guéri beaucoup plus promptement qu'Edimburgh ».

« Le 19 juin, Grimshaw fut inoculé aux deux bras, à l'hôpital des variolés. On prit le pus d'un malade présent ».

« *Troisième jour.* On apperçut un peu d'inflammation ; et vue à la loupe, l'incision parut contenir un peu de matière fluide, comme si la maladie dût s'en suivre ; cependant l'inoculé se trouvoit très-bien ».

« *Sixième jour.* L'inflammation qui s'étoit un peu étendue autour de l'incision, s'étoit dissipée ; il

ne restoit plus qu'une croûte sèche, l'inoculé n'avoit rien éprouvé d'ailleurs. On l'inocula ce jour pour la seconde fois, dans le même hôpital, et par le même procédé ».

« *Quatrième jour de la deuxième inoculation.* On n'apperçoit pas le moindre symptôme d'inflammation autour de la seconde incision, et l'inoculé ne se plaint d'aucun mal ».

« *Huitième jour de la deuxième inoculation.* On ne voit pas la moindre trace d'inflammation. L'inoculé s'est trouvé parfaitement bien dans tout l'intervalle ».

TROISIÈME CAS.

« John Clarke, âgé de 26 ans, avoit eu la petite vérole des vaches dix ans auparavant à Abingdon. Il y avoit été traité par un médecin de l'endroit. Il fut inoculé le 19 juin par M. Wacksel, dans le même hôpital que le précédent, et avec le pus d'un malade présent ».

« *Troisième jour.* On apperçoit de l'inflammation et un fluide sous l'épiderme, à l'endroit de l'incision; mais ces symptômes seroient prématurés s'ils appartenoient à la petite vérole ».

« *Sixième jour.* Les apparences d'inflammation, et la matière fluide qu'on apperçoit au bras droit, font douter si l'infection variolique a produit ou non son effet; mais on ne voit rien de pareil

au bras gauche, et l'inflammation y est tout-à-fait dissipée ».

« On inocule aujourd'hui Clarke pour la seconde fois, dans le même hôpital, et toujours avec le pus d'un malade présent ».

« *Huitième jour après la deuxième inoculation.* Aucun autre effet que de l'inflammation, et ensuite desséchement de la seconde incision ».

« L'inflammation qui eut lieu au bras droit d'après la première inoculation, se dissipa au bout d'un jour ou deux; après le dernier rapport, l'inoculé n'éprouva pas d'ailleurs un seul instant de mal-aise ».

« Les deux autres sujets, W. Kent et Th. East, qui n'avoient point eu la petite vérole des vaches, eurent la petite vérole ordinaire en conséquence de l'inoculation ».

« D'après ces exemples, et beaucoup d'autres rapportés dans les termes les plus positifs, il est difficile de se refuser à croire que la fièvre spécifique et l'inflammation locale nommée *petite vérole des vaches*, rend ceux qui ont éprouvé ces symptômes réunis, non susceptibles de prendre la petite vérole ordinaire. Mais rappelons-nous que cette assertion ne repose que sur un certain nombre d'expériences; et qu'une doctrine aussi nouvelle, si foiblement appuyée par l'analogie, si singulière, en un mot, ne peut être solidement

établie qu'à la suite d'expériences très-nombreuses, et dont le résultat ait été uniforme, car une seule exception renverseroit tout ».

Nous avons rapporté ces faits avec détail, et sans rien changer au texte de M. Pearson, parce que la vérité qu'ils établissent est trop importante pour qu'on puisse se permettre de négliger aucune circonstance dans ses preuves : et que d'ailleurs ce traité devant offrir l'ensemble des principaux travaux dont la Vaccine a été l'objet depuis l'époque de sa découverte, les recherches et les expériences de M. Pearson qui ont fait une vive sensation, réclamoient nécessairement une place très-étendue dans ce recueil.

La *seconde proposition* appuyée et développée dans l'ouvrage de Pearson, par de nouveaux faits, est celle-ci :

« Les *personnes* qui ont éprouvé, à la suite d'une *vaccination* artificielle, les symptômes qui constituent la Vaccine, se trouvent, si elles n'ont pas eu antérieurement la petite vérole, à l'abri de l'invasion et des atteintes de cette cruelle et dangereuse maladie ».

PREMIER FAIT, *apporté comme preuve de cette proposition.*

« Un fermier inocula sa femme et ses enfans avec de la matière tirée du pis d'une vache atteinte

de la petite vérole. Au bout de huit jours, l'inflammation parut aux bras, et les malades se trouvèrent si mal à leur aise que le fermier en fut alarmé, quoique mal à propos, et il étoit prêt à faire appeler le médecin, lorsque tous les inoculés se sentirent beaucoup mieux. On leur inocula ensuite la petite vérole ordinaire, mais inutilement : aucun d'eux ne la prit ».

DEUXIÈME FAIT.

« R. F. demeurant près de Bridport, étant âgé de vingt ans, se trouva dans une ferme dont les vaches étoient infectées de la petite vérole. On l'invita à se la laisser inoculer, dans le but de se mettre à l'abri de la petite vérole ordinaire qu'il n'avoit jamais eue; il y consentit. On lui fit à la main deux ou trois égratignures avec une aiguille trempée dans le pus d'une vache. Il n'en éprouva aucun effet pendant environ huit jours; au bout de ce terme, il survint de l'inflammation aux égratignures, la main enfla, il prit mal à la tête et il eut d'autres symptômes d'une fièvre éruptive. On lui recommanda de se tenir beaucoup en plein air, et il suivit ce conseil; au bout de quatre à cinq jours les symptômes de fièvre diminuèrent, à mesure que les boutons de la main approchèrent de la maturité; enfin ils se desséchèrent, et ont laissé des traces visibles. Le

grand-père de M. Downe, qui raconte le fait, inocula ensuite deux fois R. F.; long-temps après on l'inocula deux autres fois, pour chercher à lui donner la petite vérole naturelle, mais ce fut inutilement. Il n'eut qu'une légère irritation locale, la même qu'on observe dans les sujets qu'on inocule ayant déjà eu la petite vérole. On ne croyoit pas en l'inoculant qu'on pût lui donner la petite vérole; mais on l'essayoit, soit à titre d'expérience, soit à titre de précaution contre la petite vérole épidémique qui étoit alors dans la famille dont il faisoit partie. Elle y a reparu plusieurs fois dès-lors, et il n'a jamais rien fait pour l'éviter, persuadé qu'il étoit absolument à l'abri ».

TROISIÈME FAIT.

« M. Downe communiqua au docteur Pearson un autre cas qui ne prouve rien, sur la petite vérole naturelle, mais qui mérite attention. J'ai causé dernièrement, dit-il, avec un homme qui, en badinant, avoit été inoculé à la main avec du pus de petite vérole des vaches. L'incision se ferma d'abord, puis s'enflamma au bout de quelques jours; il eut l'enflure aux aisselles, le mal de tête, le mal-aise et une fièvre légère. Ces symptômes ne furent pas suivis d'éruption, mais il y eut assez de suppuration à l'endroit des incisions, et il y reste des cicatrices très-marquées ».

QUATRIÈME FAIT.

« M. Dolling de Blandfort fait part au même des faits suivans :

» M. Justings, d'Axminster, inocula sa femme et ses enfans avec du pus tiré des boutons d'une vache qui avoit la petite vérole ; environ huit jours après l'inoculation, il parut beaucoup d'inflammation aux bras, et les malades éprouvèrent tant de mal-aise, qu'on fit venir le docteur Meach, de Cerne, pour les traiter. Ils ne tardèrent pas à se trouver mieux, et furent bientôt guéris. M. Trobrige leur inocula ensuite la petite vérole ordinaire, mais sans succès ».

LIVRE TROISIÈME.

RECHERCHES et expériences de JENNER et de PEARSON, d'où résultent plusieurs faits qui étendent et dévoloppent la découverte de la Vaccine.

DANS l'exposition des faits que je viens de faire connoître, et que j'ai cherché à coordonner de manière à montrer leur enchaînement et leurs rapports, je me suis borné à établir par une somme imposante d'expériences et d'observations le résultat pratique, les vérités d'application que présente la découverte de la Vaccine : cette manière rigoureuse, ce dégagement de faits et de recherches, qui ne se rapportoient pas directement à l'effet préservatif de la vaccination, m'ont paru indispensables pour mieux faire apprécier cet effet ; et j'ai cru devoir rassembler dans un chapitre distinct et séparé plusieurs observations et plusieurs phénomènes physiologiques, qui sans être étrangers aux vérités fondamentales établies par les recherches sur la Vaccine, pouvoient cependant s'en détacher avec avantage, et être présentés comme des accessoires plus ou moins importans du sujet principal.

CHAPITRE PREMIER.

Que l'invasion antérieure de la petite vérole peut prévenir ou affoiblir au moins les symptômes de la Vaccine, et que cette dernière, quoique très-légère, est un préservatif assuré contre la petite vérole.

LA propriété préservative que l'expérience a démontrée dans la modification vitale qui constitue la Vaccine, paroît jusqu'à un certain point réciproque; et quelques observations au moins portent à croire que dans plusieurs cas, l'invasion antérieure de la petite vérole, change les phénomènes de la Vaccine. Voici quelques-unes de ces observations rapportées par Jenner.

PREMIER FAIT.

La petite vérole ordinaire ne préserve pas toujours de la petite vérole des vaches. Chez M. Andrews, une vache achetée à la foire, dans l'été de 1796, infecta toutes les vaches de la ferme; la famille consistoit en six personnes, le fermier, sa femme, ses deux fils, un valet et une servante; tous s'aidèrent à traire les vaches, excepté le fermier qui craignit pour lui-même les conséquences de la maladie. Tous, à l'exception du valet Will.

Rodway, avoient eu la petite vérole, cependant aucun d'eux n'échappa entièrement à la contagion; ils eurent tous des ulcères aux mains et quelques symptômes d'indispositions générales, précédés de douleurs et de tumeurs aux aisselles; mais la maladie qu'éprouvèrent ceux qui avoient eu la petite vérole, fut incomparablement plus bénigne que celle du valet qui ne l'avoit pas eue; car il fut obligé de se mettre au lit pendant plusieurs jours, tandis que les autres purent facilement vaquer à leurs occupations ordinaires. Au mois de février 1797, j'inoculai Will. Rodway; toutes les incisions s'enflammèrent au troisième jour; mais cette inflammation se dissipa bientôt; et à l'exception d'une légère rougeur érysipélateuse qui dura jusqu'au huitième jour, et qui alors produisit, pendant une demi-heure seulement, une sensation désagréable à l'aisselle droite, il n'y eut aucun symptôme d'affection générale.

DEUXIÈME FAIT.

Ce fait est rapporté par M. Woodville; le voici :

Françoise Jewel, jeune française âgée de vingt ans, fut vaccinée, quoique dans son enfance elle eût eu la petite vérole inoculée.

Cette circonstance ne s'opposa point à l'effet

de la vaccination, qui fut d'ailleurs aussi simple et aussi léger que possible.

L'observateur qui rapporte ce fait, ajoute cependant que la Vaccine n'attaque pas les personnes qui ont eu la petite vérole, aussi aisément qu'on l'a prétendu. J'ai essayé plusieurs fois d'inoculer, dit-il, la Vaccine à des malades convalescens de la petite vérole naturelle et qui avoient eu une éruption complette : jamais je n'ai vu s'élever de tumeur à la suite de ces inoculations.

MM. Pearson et Jenner ont vu d'autres cas dans lesquels des personnes qui avoient eu précédemment la petite vérole, ont pris la Vaccine. Nous reprendrons ces faits en traitant du développement des découvertes des Anglais dans le continent, et en faisant connoître les symptômes de la Vaccine bâtarde, qui prouveront qu'au moins dans plusieurs cas, l'invasion antérieure de la petite vérole a donné une physionomie particulière à la Vaccine. Mais quelles que soient les observations ultérieures, qui dans la suite éclaireront ce point de doctrine, toujours est-il prouvé que la Vaccine la plus simple, la plus légère, préserve des atteintes de la petite vérole, comme le prouve l'observation suivante.

TROISIÈME FAIT.

Quelque bénigne qu'ait été la petite vérole

des vaches, dans le corps humain, à quelque distance qu'elle se soit manifestée, du moment où l'on est exposé à la contagion de la petite vérole ordinaire, elle conserve toujours sa propriété d'en préserver complettement.

Elisabeth Wynne avoit eu la petite vérole des vaches à l'âge de dix-neuf ans, mais si légère que la maladie s'étoit bornée à un petit ulcère sur le petit doigt de la main gauche, et à peine y avoit-il eu quelques symptômes d'indisposition générale. Trente-huit ans après, je lui inoculai la petite vérole ordinaire; une légère efflorescence se manifesta bientôt autour des incisions, et la malade y éprouva une sensation douloureuse, jusqu'au troisième jour que ces symptômes commencèrent à diminuer. Au cinquième jour, ils se dissipèrent entièrement, sans aucune apparence d'indisposition générale.

CHAPITRE II.

Faits qui prouvent que l'on peut éprouver la Vaccine plusieurs fois.

JENNER, dont les expériences et recherches physiologiques annoncent une grande habitude d'observation, et cette logique expérimentale que les médecins ont justement admirée dans les

travaux de Haller, Réaumur, Duhamel, Spallanzani, Humboldt, Fontana, Bichatt, etc.; Jenner, dont nous aimons à ne point altérer le texte, s'exprime de la manière suivante, relativement à l'objet de ce deuxième paragraphe.

« Puisque la petite vérole ordinaire ne se manifeste jamais qu'une fois dans la vie, et que la petite vérole des vaches en garantit sûrement, il semble que celle-ci ne devroit non plus se manifester qu'une fois dans le même individu, et que quand on l'a eue, on devroit en être à l'abri. Cependant il est démontré qu'on peut l'avoir plusieurs fois; il est vrai que pour l'ordinaire, elle est plus bénigne à la seconde qu'à la première, même dans les vaches; mais quelquefois elle est toute aussi forte. En voici un exemple. William Smith de Pyrton, étant, en 1780, chez un fermier du voisinage, fut appelé à panser les ulcères d'un des chevaux de la ferme, qui avoit pris le javart; il porta l'infection aux vaches, et en fut ensuite lui-même atteint. Il eut plusieurs ulcères aux mains, et les symptômes ordinaires d'affection générale décrits ci-dessus. En 1791, il se trouva chez un autre fermier, parmi les vaches duquel la maladie se manifesta, et il la prit pour la seconde fois aussi fortement que la première. Enfin il l'eut une troisième fois en 1794, sans aucune diminution de gravité dans les symptômes.

En 1795, il fut inoculé deux fois, mais sans succès; et dès-lors il a impunément bravé la contagion de la petite vérole ».

Voici un autre exemple de récidive de la Vaccine, également rapporté par Jenner.

« Élisabeth Wynne, qui avoit eu la petite vérole des vaches en 1759, fut inoculée en 1797 avec du pus variolique sans succès; mais en 1798, elle prit la petite vérole des vaches pour la seconde fois. Je la vis au huitième jour de l'infection; elle se plaignoit de lassitude et de foiblesse générale, et avoit alternativement des frissons et de la chaleur, le pouls fréquent et irrégulier, les extrémités froides. Ces symptômes avoient été précédés par un engorgement douloureux à l'aisselle. Elle avoit sur la main un bouton ulcéré semblable à ceux que j'ai décrits ci-dessus ».

M. Pearson, dans l'ouvrage dont nous avons emprunté précédemment plusieurs observations, cite, comme témoignage additionnel aux résultats des observations de Jenner, l'assertion de M. Woodman d'Aglesbury, qui dit que la Vaccine ne s'exclut point elle-même, et que les bergers l'ont quelquefois à plusieurs reprises.

Réflexions sur les faits précédemment exposés.

Il seroit difficile de tirer une conclusion raisonnable de ces faits isolés; M. Woodville en cite

cite qui paroîtroient devoir conduire à un résultat opposé. Ce médecin inocula la Vaccine à une jeune femme qui l'avoit eue précédemment, et de manière à ne pouvoir former aucun doute à ce sujet.

La seconde inoculation n'eut aucun effet, et plusieurs contre-épreuves semblables donnèrent également un résultat négatif.

Cependant il ne faut rien conclure de ces faits, parce que les contre-épreuves ont toujours été faites à une époque trop peu éloignée de celle de la première affection; mais ensuite, en etablissant comme axiome avec M. Pearson, que l'on est susceptible d'avoir deux fois la Vaccine, parce qu'un petit nombre d'observations, que l'on pourroit même contester, semble appuyer cette proposition, n'est-ce pas s'élever à un principe, à une grande généralité d'après des faits trop peu nombreux, et dont il auroit fallu constater l'authenticité d'une manière plus exacte?

En effet, dans le cas des exemples de récidive de Vaccine, cités par MM. Jenner et Pearson, les personnes observées par ces médecins, n'ont été vues par eux qu'à l'époque de la seconde invasion de la maladie, et c'est sur les témoignages et les observations trop peu exactes des malades, que l'on a été instruit de l'époque de la première invasion.

On peut remarquer d'ailleurs que Pearson pouvoit d'autant moins prononcer sur la possibilité d'avoir deux fois la Vaccine, que sur un grand nombre de faits, il n'a pu trouver que deux cas, suivant l'observation du citoyen Aubert, qui prouvent cette assertion, et que ces deux cas devoient moins servir à établir une loi qu'à indiquer une exception.

CHAPITRE IV.

Quelques autres résultats que les expériences ultérieures ont confirmés.

Ces résultats sont offerts par Pearson, dans une suite d'aphorismes dont voici la traduction.

PREMIER APHORISME.

La petite vérole des vaches ne se communique point par des miasmes, des effluves, ou par un gaz, ni par contact du pus sur la peau en très-petite quantité ; il ne paroît pas qu'on puisse l'inoculer autrement que par des divisions de la peau, telles que coupures, déchirures, piquures, etc.

DEUXIÈME APHORISME.

L'affection locale de la petite vérole des vaches, produite occasionnellement, est généralement plus sévère et plus longue que celle qui résulte

de cette même affection dans le cas de l'inoculation de la petite vérole ordinaire ; mais dans aucun cas, la fièvre spécifique de la petite vérole des vaches n'entraîne de danger, et il n'existe aucune observation que cette maladie ait jamais été mortelle.

TROISIÈME APHORISME.

On n'a observé aucune maladie ou affection particulière qu'on puisse considérer comme étant la conséquence de la petite vérole des vaches. Elle n'a jamais paru donner lieu à l'apparition d'une maladie à laquelle l'individu pût être considéré comme déjà disposé, et on n'a pas observé qu'elle produisît une prédisposition à aucune maladie particulière.

Ce dernier aphorisme mérite sur-tout de fixer l'attention, puisque la certitude des faits, dont il exprime le résultat, établit d'une manière évidente les avantages de l'inoculation de la Vaccine sur ceux de l'ancienne inoculation. M. Pearson a fait cependant à ce sujet des réflexions qui prouvent que les premiers observateurs de la Vaccine n'ont pas été égarés par leur zèle philanthropique, et que la sagesse et la plus grande circonspection les ont dirigés dans la suite des recherches et des observations dont le produit

est devenu si important au bien de l'humanité. Voici ces réflexions :

« Quoique la pratique du docteur Jenner, le témoignage uniforme de mes correspondans et tout ce que nous connoissons jusqu'à présent de la nature de la maladie en question, aillent à l'appui de ces faits importans ; il ne me semble pas cependant que l'ensemble des observations doive faire accorder aux conclusions rien de plus qu'une grande probabilité. Plusieurs centaines d'individus ont été inoculés du virus variolique ordinaire, sous l'inspection de divers praticiens, sans qu'aucune autre maladie, ni aucune disposition à une autre maladie en ait été la conséquence. Il n'est pas douteux cependant que dans un certain nombre de cas, l'inoculation n'ait eu cet effet (1) ».

---

(1) La note que les estimables rédacteurs de la Bibliothèque Britannique ont jointe aux réflexions de M. Pearson, nous a paru trop intéressante pour ne la pas faire connoître à nos lecteurs.

J'ai vu (c'est l'auteur de l'extrait de l'ouvrage de M. Pearson qui parle) j'ai vu, en effet, quelques cas, mais en très-petit nombre, dans lesquels la petite vérole inoculée a paru exciter une action scrofuleuse, et produire des ophthalmies ou des dépôts. Mais outre que ces suites sont beaucoup plus fréquentes dans la petite vérole naturelle, on voit aussi des enfans délicats, infirmes

Depuis l'époque à laquelle M. Pearson a écrit, des expériences nombreuses et variées ont dissipé les doutes qu'il avoit à cette époque, et confirmé, établi d'une manière irrévocable le résultat fécond qu'il a exprimé dans son aphorisme.

---

et sujets à toutes sortes de maux, particulièrement à des maladies cutanées ou nerveuses, que la petite vérole, tant naturelle qu'inoculée, guérit radicalement. Il y a près de cinquante ans, qu'un célèbre médecin de Breslaw, frappé de cette considération, publia un Traité de la petite vérole (*Variolarum ratio exposita*, à D. Joh. Goth. de Hahn, 1751) dans lequel il représente cette maladie comme si elle ne consistoit que dans un développement particulier du corps humain, analogue à la dentition, plus ou moins nécessaire à tous les hommes, pour la bonne organisation de leur peau, sujet, comme la dentition, à être accompagné d'accidens plus ou moins graves, mais suivis pour l'ordinaire, de conséquences très-avantageuses à la santé. Il avoit la même idée de la rougeole, sur laquelle il a aussi publié un Traité à la suite et en confirmation de la théorie de la petite vérole. (*Morbilli variolarum vindices*, à D. J. G. de Hahn; Wratisl. 1753).

LIVRE QUATRIÈME.

Expériences de Woodville, observations additionnelles de Pearson sur quelques éruptions qui ont compliqué la Vaccine; et en général, suite du développement de la confirmation et de l'application heureuse de la découverte de Jenner en Angleterre.

CHAPITRE PREMIER.

M. Woodville, médecin de l'hôpital des inoculés à Londres, confirme, par de nouvelles expériences, la découverte de Jenner.

Les avantages inappréciables de la Vaccine, les résultats féconds des expériences de Jenner et de Pearson, frappèrent, émurent puissamment M. Woodville, et donnant à son zèle philanthropique un grand sujet de développement et d'emploi, l'engagèrent à faire de nouvelles expériences et à confirmer ou à étendre, et à développer, s'il étoit possible, une découverte qu'il regardoit, avec raison, comme la plus importante du dix-huitième siècle.

Je crus, dit cet homme estimable, que dans la place qui m'est confiée à l'hôpital d'inoculation, mon devoir m'imposoit, pour le bien public, de saisir la première occasion de mettre à exécution le plan des expériences que j'avois conçues pour les vérifier.

Il me semble que les trois questions capitales à examiner, étoient, 1°. si la Vaccine garantit sûrement et pour toujours, du danger de prendre la petite vérole; 2°. si elle est exempte de boutons; 3°. si elle est contagieuse autrement que par inoculation.

Les expériences de M. Woodville ne répondent pas néanmoins d'une manière directe à ces questions, et après avoir lu dans l'ouvrage qu'il a publié, les détails rélatifs à ses essais, on est obligé de partager l'opinion des rédacteurs de la Bibliothèque Britannique à ce sujet, et de penser que ces épreuves ont été faites au hasard, et qu'elles paroissent moins dirigées vers la solution du problême, dont les avantages de l'inoculation de la Vaccine substituée à l'ancienne inoculation, sont l'objet, que vers l'examen comparatif du vaccin avec le virus variolique.

Nous prendrons parmi ces faits qui résultent des nombreuses expériences de Voodville, ceux dont la connoissance nous paroîtra plus digne de fixer l'attention.

PREMIER FAIT.

Vers la fin de janvier 1798, le cowpox se manifesta parmi les vaches à lait de l'hôtellerie de Grai; en examinant ces animaux avec attention, on découvrit à leurs mammelles différentes pustules semblables à celles que le docteur Jenner a décrites et fait graver. Trois ou quatre personnes employées à traire ces vaches, ne tardèrent pas à se trouver indisposées; l'une d'elle, sur-tout (Sarah Rice), eut exactement tous les symptômes de la Vaccine. Le lord Somerville, M. Joseph Banks, M. Watson, les docteurs Simmons, Pearson et Willau, observèrent sur cette fille le bouton qui constitue le principal phénomène de la maladie.

Cette observation ne fut suivie d'aucunes expériences, Sarah Rice ayant eu précédemment la petite vérole, et s'étant seulement trouvée plus malade que ses camarades, par la seule circonstance d'un état d'irritation et de gonflement aux bras, et d'une disposition plus marquée aux gerçures que les autres femmes attachées au même emploi.

DEUXIÈME FAIT.

Marie Payne, âgée de deux ans et demi, fut vaccinée avec l'humeur vaccine prise à la source primitive, c'est-à-dire dans les pustules des vaches affectées du cowpox.

La maladie présenta, à quelques différences près, ses symptômes ordinaires, et la personne vaccinée se trouva entièrement délivrée de tout mal-être général vers le onzième jour, époque à laquelle le lieu de l'incision se couvrit d'une croûte et parut tuméfié, dur et rouge sur ses bords. Alors on soumit ce premier sujet d'expérience à l'inoculation variolique, dont le seul effet fut une inflammation locale très-vive qui disparut le cinquième jour, sans donner lieu à la production d'aucun autre symptôme.

M. Woodville a multiplié ces contre-épreuves, comme il est facile de le voir par cette phrase de son ouvrage :

« J'ai inoculé la petite vérole à plus de 400 malades qui avoient eu la Vaccine, aucun d'eux ne l'a prise ».

Si les corollaires à déduire de ces faits n'étoient pas également une conclusion des observations exactes et décisives de MM. Jenner et Pearson, on pourroit faire plusieurs objections fondées à M. Woodville, qui n'a point laissé entre ces

vaccinations et les contre-épreuves, un espace de temps suffisant pour que ces dernières prouvent, d'une manière certaine, que les personnes vaccinées sont pour jamais à l'abri de la petite vérole. On sait, disent à ce sujet ces savans si recommandables, auxquels nous avons souvent l'occasion de faire des emprunts; on sait que par une loi assez générale dans le corps humain, il est rare qu'il puisse être affecté tout à la fois de deux maladies existant ensemble : on sait en particulier que la petite vérole a été fréquemment suspendue ou étouffée par la rougeole, la fièvre rouge ou d'autres maladies.

Or, ne peut-on pas soupçonner que si la petite vérole inoculée quelques jours seulement après la Vaccine ne se manifeste point, ce n'est pas que la Vaccine ait rendu pour toujours le corps incapable de la prendre, mais parce qu'elle a suspendu pour un temps cette susceptibilité; pour avoir, à cet égard, une certitude complette, il faudroit donc différer l'inoculation de la petite vérole, jusqu'à ce que la Vaccine eût produit tout son effet, et qu'il n'en restât plus aucune trace.

Ces réflexions sont très-judicieuses; et si les expériences antérieurement exposées sur l'effet préservatif de la Vaccine, n'étoient pas plus décisives que celles de M. Woodville, nous oserions

douter de la permanence de cet effet bienfaisant, et exiger, pour y croire, de nouvelles observations (1).

CHAPITRE II.

Expériences de WOODVILLE sur le mélange du virus varioleux avec l'humeur vaccine, et sur le développement simultané de la petite vérole et de la Vaccine.

NOUS ferons d'abord connoître quelques détails sur ce développement simultané de deux maladies qui, pendant leur durée, modifient chacune l'organisation à leur manière, et ne mêlangent point, ne confondent point leurs symptômes au point d'en former une maladie mixte et composée.

PREMIER FAIT.

Jeanne Collingridge, âgée de dix-sept ans, fut, au cinquième jour de sa vaccination, inoculée avec le virus variolique au bras droit. Vers le

---

(1) Vid. *la Bibliothèque Britannique*, tom. XII, Sciences et Arts, p. 159 et suivantes. Vid. aussi sur la même question l'excellent discours que le C. Aubert a placé à la tête de sa traduction de l'ouvrage de Woodwille, p. XII et suivantes.

huitième jour, le bouton vaccin situé au bras gauche, a fait des progrès, et les douleurs à la région axillaire se sont fait sentir.

La piquure du bras droit commença dès-lors à s'enflammer, et la malade se plaignit de mal de tête et de douleur à la région lombaire.

Le onzième jour, la douleurs axillaire fut éprouvée des deux côtés.

Le quinzième, des pustules ont couvert les environs de l'incision pour l'inoculation variolique.

Il s'est également manifesté une éruption au tronc et aux extrémités. Le nombre des boutons a été environ de 200.

La Vaccine a suivi à-peu-près sa marche ordinaire.

DEUXIÈME FAIT.

Thomas Fox, âgé de 25 ans, et Jean Denis, âgé de vingt-trois ans, furent inoculés le 22 janvier, et vaccinés le jour suivant.

Le développement des deux maladies fut à peine simultané.

Denis eut la fièvre éruptive le huitième jour, et Fox le dixième. Le premier eut plus de 300 boutons, et le second n'en eut que 100 environ.

TROISIÈME FAIT.

Jean Talley, âgé de quatorze ans, et Thomas Brown, âgé de quinze ans, furent inoculés le 25 janvier, et vaccinés le jour suivant.

Développement simultané et parfaitement régulier aux différentes époques des deux maladies.

Le nombre des boutons fut moins considérable que dans le cas de l'observation précédente : du reste, le résultat de l'expérience fut entièrement semblable.

M. Woodville a considérablement multiplié ces expériences sur le développement simultané de la Vaccine et de la variole : il en résulte que les deux principes d'action qui causent l'un la petite vérole, et l'autre la Vaccine, ne donnent pas lieu à des mouvemens qui tendent à se changer ou à s'empêcher : ces deux principes déterminent, dans le lieu où ils sont déposés, le mode spécifique d'irritation qu'ils sont habiles à produire, et cette irritation spécifique est suivie, dans l'un et l'autre cas de la secrétion, du vaccin et du virus varioleux, de manière que l'on peut à volonté les puiser dans leurs réservoirs respectifs, et prendre sur le même sujet la matière convenable pour vacciner ou pour inoculer la petite vérole.

CHAPITRE III.

Expérience du mélange de l'humeur vaccine et du virus varioleux.

Le résultat de ses nombreuses expériences engagea M. Woodville à les varier. Il avoit vu qu'il ne résulte jamais d'une vaccination et d'une inoculation simultanées, une maladie hybride, mais que la tumeur produite par l'inoculation, suit toujours la marche propre à la matière avec laquelle on inocule, et qui doit respectivement se régénérer dans la tumeur qui lui est propre. Il eut ensuite desir et curiosité de savoir si une seule inoculation faite avec du pus mêlangé, ne produiroit pas une affection moyenne : en conséquence il inocula le même jour vingt-huit personnes, avec l'humeur de la Vaccine et avec le virus varioleux mêlés ensemble.

Le résultat de cette expérience fut que, chez plus de la moitié des personnes inoculées de cette manière, l'affection locale prit les caractères distinctifs de la Vaccine.

Chez les autres, elle parut avoir ceux de la petite vérole.

Mais tous n'eurent qu'une indisposition très-légère et qu'un petit nombre de boutons.

Il paroît donc que les deux affections locales

peuvent exister ensemble dans différentes parties du corps, mais que dans la même partie elles s'excluent mutuellement.

L'une ou l'autre prédomine, et il n'en résulte jamais une maladie mixte.

CHAPITRE IV.

Plusieurs résultats relatifs à l'examen de cette question : La Vaccine inoculée est-elle préférable à la variole également transmise par inoculation ? Extrait de la notice très-étendue que les Rédacteurs de la Bibliothèque Britannique ont publiée sur l'ouvrage de Woodville.

M. Woodville a rassemblé ces résultats dans deux tableaux qu'il croyoit propres à éclairer la question de savoir si la vaccination devoit être préférée à l'inoculation.

Le premier de ces tableaux indique l'âge de deux cents personnes qu'il a d'abord vaccinées ; le nombre des jours pendant lequel ils ont eus la fièvre, le nombre des boutons qu'ils ont eu ailleurs qu'au lieu de l'incision : voici ce tableau que les rédacteurs de la biblothèque britannique ont donné, non tel qu'il est dans l'ouvrage de Woodville, mais tel qu'il doit être pour que l'on

puisse y voir d'un coup-d'œil, et dans différentes colonnes, toutes les conséquences que l'on peut en tirer. Le tableau du docteur Woodville, dit le citoyen Odier, « ressemble à ces suites d'observations météorologiques dont il n'y a que les lecteurs assez patiens pour en calculer les moyennes et les comparer entre elles, qui puissent tirer parti ». Le nôtre est le résultat même de ces ennuieux calculs. C'est une table de comparaison toute faite.

Ce tableau est divisé par colonnes horizontales qui indiquent l'âge des inoculés, et par colonnes verticales qui indiquent leur sexe, le nombre approximatif total et moyen des boutons qu'ils ont eus; et enfin, celui des jours de fièvre qu'ils ont éprouvés dans le cours de la maladie.

Pour calculer le nombre moyen des boutons, nous ne divisons pas leur nombre total par celui des individus. Il est évident que cette moyenne, ainsi calculée, se trouveroit beaucoup trop forte, puisque le nombre total des boutons qu'ont eu ces deux cents inoculés entre eux tous, étant de 8857, il en résulteroit une moyenne de plus de 44 boutons par individu, tandis qu'il n'y en a eu que trente-neuf qui en aient au-delà de 40. La véritable moyenne se trouve donc en rangeant les inoculés d'après le nombre de leurs boutons, et en indiquant le nombre qu'en a eu celui d'entre

d'entre eux qui se trouve de cette manière placé au milieu ou à une égale distance de ceux qui en ont eu le plus et de ceux qui en ont eu le moins. Cette moyenne se trouve, par ce calcul, réduite pour la totalité des deux cents inoculés à deux boutons tout au plus par individu; c'est-à-dire qu'il n'y en a pas eu la moitié qui aient eu au-delà de deux boutons; mais en se bornant à des individus d'un certain âge, elle varie suivant les âges, et se trouve, par exemple beaucoup plus forte au-dessus de l'âge de dix ans qu'au-dessous.

Quant au nombre moyen des jours de fièvre, comme les différences d'un individu à l'autre ont été beaucoup moins considérables, il peut se calculer de la manière ordinaire, en divisant le nombre total des jours de fièvre qu'ont eu entre eux tous les individus inoculés, par le nombre de ces individus. C'est ainsi que nous l'avons indiqué en poussant le calcul jusqu'aux millièmes, non que l'auteur ait indiqué le plus ou moins de fièvre de ses inoculés en fractions de jour, ni même que cela soit jamais praticable; mais pour mieux faire ressortir les différences qu'il y a eu à cet égard entre les inoculés de tel ou tel âge. Ainsi les deux cents inoculés ayant eu entre eux tous 423 jours de fièvre, on peut dire que, l'un dans

l'autre, chacun d'eux a eu $\frac{423}{200} = 2,115$ jours de fièvre, ou pour parler plus exactement $\frac{423}{199} = 2,125$, parce qu'il n'y en a eu que cent quatre-vingt-dix-neuf sur lesquels l'inoculation ait produit son effet. Mais les garçons, au nombre de quatre-vingt-dix-huit, ayant eu entre eux tous 201 jours de fièvre, et les filles, au nombre de cent une, en ayant eu 222, on peut dire que le nombre moyen des jours de fièvre, pour les uns, a été $\frac{201}{98} = 2,051$, et pour les autres, $\frac{222}{101} = 2,198$, ce qui montre qu'en général les filles ont eu un peu plus de fièvre que les garçons. On peut, de cette manière, comparer sur le tableau l'influence de l'âge et du sexe dans toutes les époques de la vie ».

Plusieurs des faits indiqués dans le tableau de M. Woodville doivent plus particulièrement fixer l'attention.

Un des plus remarquables, c'est le grand nombre d'inoculés de tout âge chez lesquels on n'a observé aucun mal-être général, aucun symptôme fébrile. Cinquante-trois, savoir vingt-trois garçons et trente filles, se sont trouvés dans ce cas, et cependant la contre-épreuve à laquelle ils ont tous été soumis n'a produit aucun effet.

On peut sans doute conclure de ce fait, ou

que l'affection générale n'est pas nécessaire pour mettre à l'abri de la petite vérole, ou que cette affection peut se manifester autrement que par un mouvement fébrile : opinion que l'on sera disposé à adopter en remarquant, avec le citoyen Odier, que plusieurs inoculés qui n'avoient que peu ou point de boutons, et qui conséquemment, après la cessation de la fièvre, sembloient n'être plus sous l'influence d'aucune affection générale, paroissoient pendant quelques jours non moins affectés dans la totalité de leur organisation, que s'ils avoient eu beaucoup de fièvre et une éruption abondante.

Il seroit donc possible de penser, d'après les faits recueillis et co-ordonnés par Woodville, que l'affection qui doit modifier la vie de manière à soustraire pour jamais à l'invasion de la petite vérole, existe toujours lorsque l'inflammation locale est complette ; seulement on doit considérer cette affection comme beaucoup plus bénigne, lorsqu'elle ne produit aucun symptôme fébrile apparent : et comme cette circonstance a moins souvent lieu pendant le développement de la variole que pendant le développement de la Vaccine, il en résulte que la Vaccine inoculée est une maladie plus bénigne que la variole également transmise par inoculation.

Une autre considération non moins importante qui se déduit du tableau de Woodville, est relative à une différence remarquable entre la Vaccine et la petite vérole. Cette différence consiste en ce que la première de ces deux maladies est beaucoup plus bénigne pendant les trois premières années de la vie ; car, et toujours d'après le tableau, on voit que sur les cent trois enfans au-dessous de trois ans qui ont eu la Vaccine, trente-un n'ont point eu de fièvre, et les soixante-douze autres n'en ont eu entre eux tous que 172 jours.

Il est au contraire prouvé que si dans la petite vérole inoculée, on a beaucoup de fièvre, ou une éruption confluente à craindre, c'est sur-tout au-dessous de l'âge de trois ans. Il est même des inoculateurs qui, ayant plus à cœur leur propre réputation que le bien général qui peut résulter de l'inoculation, refusent d'inoculer les enfans au-dessous de l'âge de trois ans, et aiment mieux les abandonner au risque incomparablement plus grand de prendre la petite vérole naturelle et d'y succomber, que de courir eux-mêmes celui d'un succès tant soit peu moins assuré. Il est prouvé cependant que si leur opinion devenoit générale, la petite vérole exerceroit encore tous ses ravages, malgré l'utilité de leur art sur plus de la

moitié des individus qu'elle moissonne. Les avantages de l'inoculation pour le public, seroient diminués de près de trois cinquièmes (1). Il est donc extrêmement important de garantir de très-bonne heure les enfans de la petite vérole, puisque c'est sur-tout sur les plus jeunes d'entre eux que porte sa grande mortalité; et la Vaccine paroissant avoir un grand avantage sur la petite vérole inoculée à cette époque de la vie, c'est

---

(1) Dans l'espace de 180 ans, il est mort à Genève 6792 personnes de la petite vérole. Voici leur âge :

Au-dessous de 3 mois.	140
Entre 3 et 6 mois.	390
—— 6 et 9 mois.	430
—— 9 mois et un an.	416
—— 1 et 2 ans.	1300
—— 2 et 3 —.	1290
	3966
—— 3 et 4 —.	898
—— 4 et 5 —.	603
—— 5 et 7 —.	381
—— 6 et 7 —.	301
—— 7 et 8 —.	189
—— 8 et 9 —.	109
—— 9 et 10 —.	78
Et au-dessus de 10 ans.	267
	3792

une grande et puissante raison de préférence en sa faveur, dans le choix du préservatif.

Je ne multiplierai pas davantage les réflexions sur les différens résultats que l'on peut dégager du tableau de M. Woodville ; et je crois devoir terminer ce paragraphe par l'exposition impartiale de trois circonstances qui ont compliqué ces expériences, et ne permettent pas de les classer sous le rapport de l'exactitude et de leur utilité avec les recherches de Jenner et de Pearson, dirigées par ce génie expérimental qu'il est si rare et pourtant si utile de rencontrer.

Ces trois circonstances sont : 1°. le peu d'intervalle que le docteur Woodville a laissé entre la vaccination et l'inoculation de la petite vérole ; 2°. le séjour que la plupart des vaccinés ont fait dans un hôpital d'inoculés où ils ont été constamment exposés à la contagion ; 3°. le défaut de précautions que M. Woodville même auroit dû prendre pour ne pas être lui-même un foyer ambulant de miasme variolique, dont toutes les parties de son corps et de ses vêtemens devoient se trouver pénétrées par suite de son séjour dans l'hôpital des inoculés.

Ces circonstances ont dû nécessairement influer sur la maladie, et puisque, d'après les observations mêmes de M. Woodville, le développement

simultané de la Vaccine et de la petite vérole peut avoir lieu, on se trouve engagé à penser que dans plusieurs circonstances des expériences dont il s'agit, il y a une double affection : et que la circonstance des boutons qui se sont manifestés ailleurs que dans l'endroit vacciné, est une circonstance accessoire et entièrement étrangère à la Vaccine ; et il suffiroit sans doute de faire remarquer, pour appuyer cette opinion, que l'humeur vaccine qui, employée par le docteur Woodville, avoit produit des boutons sur plus de la moitié de ses inoculés, n'en fit sortir aucun entre les mains de M. Jenner, quoiqu'il eût employé avec succès pour inoculer vingt personnes, et que l'humeur vaccine envoyée de Berkeley à M. Woodville, ait donné lieu à une éruption de boutons lorsque ce dernier l'a employée.

Je n'insisterai pas davantage sur M. Woodville ni sur ses expériences, et l'article consacré à cet objet, auquel j'ai peut-être, à l'exemple des rédacteurs de la Bibliothèque Britannique, donné trop d'importance et d'étendue, auroit dû, je l'avoue, être beaucoup plus court, et se réduire à l'indication des résultats d'expériences sur le développement simultané de la petite vérole, et sur l'effet du mêlange de l'humeur vaccine et du virus variolique ; mais l'ouvrage de M. Woodville avoit marqué dans l'histoire de la nouvelle

découverte qu'il a pour objet, et les vues bienfaisantes, le zèle, le nombre des expériences de l'auteur, sa position de médecin de l'hôpital des inoculés de Londres, ont donné à son ouvrage, que le traducteur françois a d'ailleurs enrichi d'un excellent discours préliminaire, un tel degré de célébrité, que l'extrait détaillé de cet ouvrage devoit être placé dans une collection des principales recherches publiées sur la Vaccine.

CHAPITRE V.

Observations de PEARSON sur les éruptions semblables à celles de la petite vérole qui surviennent quelquefois dans la Vaccine inoculée.

LES circonstances qui paroissent avoir compliqué et obscurci un peu les résultats des expériences de Woodville, ne s'étant pas rencontrées dans les cas observés par M. Pearson, nous croyons devoir faire connoître avec détail ses observations, et les rapporter telles à-peu-près qu'il les a communiquées dans le Magasin de Londres, pour le mois de janvier 1800.

Quoique les avantages de l'inoculation de la Vaccine aient été démontrés dans le cours de cette année (1799) par un assez grand nombre

d'observations, pour que nous n'ayons plus à craindre de voir tomber cette nouvelle pratique; cependant l'apparence inattendue d'une éruption dans un grand nombre de cas, a un peu ébranlé l'opinion de quelques personnes, qui dès-lors ont cru ces avantages jusqu'à un certain point problématiques. Les partisans zélés de la nouvelle inoculation, n'ont pas craint d'affirmer en réponse, que toutes les fois que dans le cours d'une Vaccine inoculée, il survient des boutons ailleurs qu'à l'endroit de l'insertion, on doit les attribuer, ou à ce que par inadvertance l'on a inoculé la petite vérole au lieu de la Vaccine, ou à ce que le malade avoit fortuitement pris la petite vérole naturelle par contagion, avant que d'être inoculé. Comme cette assertion est loin d'être prouvée, et que j'ai déjà acquis sur la Vaccine une grande expérience, je crois de mon devoir de publier le résultat de mes observations à cet égard.

Dans le cours de ma pratique, à la fin de février et au commencement de mars, j'ai vu quatre inoculés de la Vaccine avoir des boutons qui me parurent, au premier coup-d'œil, ressembler si parfaitement à ceux de la petite vérole, que je les aurois pris pour de véritables boutons varioliques, si je n'avois été bien sûr de la qualité du virus que j'avois employé. Je remarquai cependant alors quelques différences entre ces boutons et ceux

de la petite vérole. Ceux-là avortèrent presque tous sans suppurer, et se terminèrent tous par des croûtes lisses, luisantes et d'un brun rouge ou noirâtre. J'inoculai deux autres malades avec le virus pris sur le bras d'un de ces quatre premiers; ils eurent aussi des boutons semblables, ainsi que toutes les personnes inoculées avec ce même virus par deux ou trois de mes correspondans à qui j'en avois envoyé. Cela me détermina à n'employer à l'avenir que du virus pris sur le bras d'inoculés qui n'eussent point eu de boutons. Dès-lors je n'en ai point vu qui eussent aucun rapport avec ceux de la petite vérole; mais ce que j'ai très-certainement vu assez fréquemment, peut-être une fois sur vingt ou trente, c'est une éruption de gros boutons rouges et durs, mais peu élevés, et qui ne contenoient ni pus ni sérosités. Ces boutons, ou pour mieux dire ces taches, n'étoient accompagnées d'aucune incommodité et ne duroient que fort peu de temps. J'ai vu encore une rougeur générale et semblable à celle de la scarlatine, survenir quelquefois au quatorzième jour de l'inoculation, mais tout-à-fait fugitive et sans conséquence.

Si donc je n'en jugeois que d'après ma propre expérience, je pourrois être porté à croire que, puisqu'en évitant d'inoculer avec le virus d'une personne ayant des boutons semblables à ceux de

la petite vérole, je n'en ai pas apperçu (observation qui coïncide avec celle de M. Woodville), le virus variolique a pu, de manière ou d'autre, et malgré toutes mes précautions, s'insinuer au lieu du virus vaccin, dans le corps de ceux de mes premiers inoculés qui en ont eu. Mais le nombre des cas dans lesquels d'autres inoculateurs ont vu des boutons parfaitement semblables à la suite de l'inoculation de la Vaccine bien choisie, a été trop considérable cette automne, pour me permettre de révoquer en doute la possibilité d'une pareille éruption produite par le virus vaccin seul.

Au mois d'octobre dernier, j'inoculai la Vaccine à un enfant de deux ans. J'avois moi-même pris originairement le virus sur une vache, au mois de mars; mais il avoit dès-lors passé successivement au travers du corps de plusieurs malades. Celui-ci eut l'affection locale ordinaire; elle fut suivie d'une fièvre légère, et deux ou trois jours après d'une éruption peu abondante de taches rouges et dures, très-différentes des boutons de petite vérole. M. Keate prit du virus sur le bras de cet enfant et le porta à Brighthelmstone, où M. Barrett s'en servit pour inoculer deux enfans, d'après lesquels M. Keate en inocula ensuite trois autres; et enfin M. André de Petworth, à qui l'on avoit envoyé du virus de ceux-ci, en

inocula quatorze individus. Ces dix-neuf inoculés eurent tous des boutons semblables à ceux de la petite vérole, et quelques-uns en très-grand nombre. Il ne paroît pas cependant qu'aucun d'eux ait été le moins du monde en danger. L'affection locale, dans un de ceux de M. Keate, ressembloit à celle de la Vaccine; dans ceux de M. Barrett, à celle de la petite vérole; dans ceux de M. André, il n'en est pas question. Mais ce qui paroît encore plus positif, c'est une observation que m'a envoyée en dernier lieu le docteur Thornton. Il avoit inoculé un enfant avec du virus que j'avois pris moi-même sur une vache; l'enfant eut une éruption variolique.

Il paroît donc bien prouvé, 1°. que dans certaines circonstances, ou plutôt à l'aide de certains co-agens simultanés, dont la nature ne nous est pas bien connue, le virus vaccin produit une maladie semblable à celle de la petite vérole, soit par l'apparence du bouton à l'endroit de l'insertion, soit par l'éruption subséquente; 2°. que dans certains cas, l'apparence du bouton à l'endroit de l'insertion a été parfaitement semblable à celle de la Vaccine, quoique l'éruption subséquente ressemblât à la petite vérole; 3°. que le virus pris sur des individus dans lesquels la Vaccine a développé cette maladie variolique, soit qu'il ait été pris sur le bras à l'endroit de l'insertion,

ou dans d'autres parties du corps, produit universellement, ou du moins très-généralement, une éruption semblable, sans jamais avoir été vu, que je sache, rétrograder, en passant successivement au travers du corps de plusieurs individus, et revenir à son état primitif de vraie Vaccine; 4°. qu'enfin, la vraie Vaccine produit quelquefois d'autres éruptions particulières, très-différentes de celles de la petite vérole.

Le virus vaccin est-il donc susceptible de se changer en se décomposant ou en se combinant avec d'autres agens en vrai virus variolique? C'est ce que nous ignorons; mais il n'en est pas moins incontestable que les apparences produites par l'un de ces deux virus étant très-différentes de celles que produit l'autre, ce sont deux virus très-distincts et spécifiquement dissemblables, quoique le premier soit susceptible d'acquérir tous les caractère du second. C'est ainsi que quoique la magnésie soit susceptible de se changer en sulfate de magnésie par la seule addition de l'acide sulfurique, il ne viendra dans l'esprit de personne de confondre ces deux substances l'une avec l'autre. Il doit en être de même du virus vaccin et du virus variolique. Ils ne diffèrent peut-être l'un de l'autre que par l'addition d'une substance jusqu'à présent inconnue; mais c'en est assez pour en faire deux agens très-distincts qu'on ne

doit pas confondre sous le même nom. Aussi le docteur Odier a-t-il eu bien raison de rejeter l'absurbe nom de petite vérole des vaches que nous donnions à la maladie produite par le premier, pour l'appeler *la Vaccine*.

Mais puisque cette vaccine peut, en certaines circonstances, se changer en petite vérole, a-t-elle encore quelques droits à être préférée à celle-ci pour l'inoculation? Il faut en convenir : cette circonstance affoiblit un peu l'idée qu'on s'étoit d'abord formée de ses avantages; mais il lui en reste cependant encore assez pour lui mériter hautement la préférence sur la petite vérole; car 1°. en évitant soigneusement d'inoculer avec du virus pris sur des individus qui aient des boutons, il n'arrivera pas à plus d'un inoculé vaccin sur deux cents, d'avoir une éruption semblable à celle de la petite vérole; 2°. même dans ces cas-là, l'éruption ne sera pas plus fâcheuse que celle de la petite vérole inoculée.

On a donc beaucoup à gagner et rien à perdre en substituant la Vaccine à la petite vérole dans l'art de l'inoculation; et le nombre des observations favorables à cette nouvelle pratique s'est aujourd'hui tellement multiplié, qu'il y a lieu de croire que la Vaccine fera une époque mémorable dans l'histoire de la médecine.

CHAPITRE VI.

Suite de la propagation de la Vaccine en Angleterre.

MM. *Jenner*, *Simmons*, *Pearson* et *Woodville*, pouvant être regardés en quelque sorte comme les créateurs de la Vaccine, j'ai cru devoir présenter avec detail les résultats plus ou moins féconds de leurs nombreuses expériences.

L'impulsion donnée par ces Médecins vraiment dignes d'une profession dont le caractère auguste est si souvent profané, a produit l'effet le plus décisif; et la vaccination qui n'a plus été regardée comme le sujet d'une question problématique, s'est répandue avec activité dans toutes les parties de la Grande Bretagne, où les préjugés et le coupable égoïsme ont vainement essayé de repousser ses bienfaits.

Tous les genres d'influence, il faut l'avouer, semblent s'être réunis pour concourir à cette salutaire propagation : ainsi les personnes les plus distinguées, ou par leur position sociale, ou par leur célébrité, ont entraîné, soit par leur exemple, soit par leur approbation, la multitude, c'est-à-dire, tous ceux qui se laissent plutôt persuader par les autorités que par la raison (1).

---

(1) Parmi ces hommes dont l'assentiment a fait

Le Gouvernement lui-même n'a point demeuré oisif dans cette circonstance, et plusieurs personnes récemment arrivées de Londres, m'ont assuré qu'on venoit de prendre un arrêté relatif à la vaccination des marins disposés à s'embarquer avant d'avoir eu la petite vérole : précaution salutaire, philanthropique que l'inoculation eût pu également effectuer à une époque antérieure, et dont l'oubli malheureux a été, pour plusieurs contrées du globe auxquelles nous avons porté la variole, la cause d'un fléau dont nous devons au plutôt aller sécher et détruire les germes par l'importation réparatrice de la Vaccine, si nos cœurs ne sont pas entièrement corrompus et fermés pour jamais à la voix de la justice et de l'humanité (1).

---

autorité, il faut sur-tout distinguer M. Banks dont le nom se retrouve si souvent dans l'histoire des découvertes et des inventions qui concourent aux progrès et au bien-être de l'humanité.

(1) Je fus prier, il y a quelques mois, le citoyen Fourcroy de me fournir quelques renseignemens pour la confection d'un Mémoire sur le plan détaillé du Muséum de la Société des Observateurs de l'Homme, Mémoire demandé à cette Société par le capitaine Baudin, avant son départ pour le voyage philosophique et scientifique dont le Gouvernement françois l'a chargé.

Le savant distingué auquel je m'adressois, après m'avoir donné plusieurs indications qui m'ont été très-

Le

Le duc d'Yorck avoit individuellement prévenu les intentions et l'acte du Gouvernement, en faisant vacciner avec solemnité les soldats de son régiment, qui n'avoient pas eu la petite vérole, et donné de cette manière l'occasion d'avoir une somme imposante de résultats auxquels les détracteurs de la nouvelle découverte ne pourroient rien opposer, sans donner des preuves d'opiniâtreté, d'ignorance et de mauvaise foi.

D'autres exemples, dont l'influence étoit plus ou moins entraînante, ont également concouru aux progrès de la vaccination : et parmi ceux qui les ont donnés, l'historien de ces progrès ne peut oublier le révérend M. Holt de Finmère et le révérend M. Frisech, qui ont vacciné, l'un 300

---

utiles pour le Mémoire en question, s'arrêta, et me dit ensuite avec une expression plus animée : Il faudroit surtout que le capitaine Baudin dont le voyage doit être utile aux peuples qu'il aura occasion de visiter, portât la Vaccine dans ces îles de la mer du Sud où l'invasion récente de la petite vérole s'est signalée d'une manière si cruelle.

Je n'ai point oublié cette pensée bienfaisante et philanthropique ; et lorsqu'aujourd'hui elle est appelée dans mon ouvrage par la nature même du sujet, je me plais à le présenter comme un souvenir, et à indiquer sa véritable source et son occasion.

personnes, l'autre 714, et tous deux avec un succès général.

Comment, en observant cette conduite de deux hommes également dignes d'une profession honorable, ne pas dire avec l'un des savans qu'on pourroit appeler les apôtres de la Vaccine, les rédacteurs de la Bibliothèque Britannique :

» J'aime à voir les ministres du culte faire servir ainsi l'ascendant que leur donne leur ministère, à dissiper les préjugés, à répandre les vérités utiles, et à rendre à leurs paroissiens un service aussi éclatant que celui de mettre leurs enfans à l'abri d'une contagion également meurtrière et inévitable. C'est ainsi que dans les Indes, les Bramines descendent tous les printemps des montagnes pour inoculer au nom du Dieu de miséricorde qu'ils adorent, ceux des fidèles qui n'ont pas eu la petite vérole. C'est ainsi que les Jésuites, missionnaires dans le Brésil et dans le Paraguai, arrachèrent par l'inoculation un nombre immense de victimes à cette maladie que les Européens leur avoient apportée, et qui désoloit ces malheureux pays ».

Les circonstances les plus heureuses ont donc servi à répandre la vaccination dans la Grande Bretagne, et aujourd'hui on y vaccine non seulement dans les grandes villes, où les inventions et les pratiques nouvelles trouvent ordinairement

un plus facile accès, mais aussi dans les campagnes et dans les dernières classes de la société, auxquelles nous voyons arriver si tard, et après une marche si difficile, les bienfaits les plus récens des nouveaux degrés de perfectionnement et de civilisation.

A l'époque présente, le nombre de vaccinés en Angleterre peut se porter à plus de cinquante mille personnes de tout sexe, de tout âge, dans toutes les circonstances et positions de la vie : un tiers au moins a été soumis à la contre-épreuve, et plusieurs des individus composant les deux autres tiers, ont été exposés aux épidémies varioleuses, sans que jamais le préservatif de la Vaccine ait été trouvé en défaut.

Sur ce nombre considérable de vaccinés en Angleterre, un seul enfant a péri à l'hôpital de M. Woodville, sur l'inexactitude et l'insuffisance des expériences duquel j'ai déjà eu l'occasion de m'expliquer.

Mais cet enfant est-il bien mort de la Vaccine? et pourrions-nous accorder que l'idée d'une seule victime moissonnée par cette maladie, puisse s'unir au souvenir de ses nombreux avantages?

Une observation impartiale sur ce fait, répondra à cette question; voici la manière dont l'a présentée mon collègue et ami *Husson*.

» Nous avons vu que M. Woodville, médecin

d'un hôpital d'inoculés, vivant par conséquent toujours dans un atmosphère varioleux, et formant lui-même un foyer de contagion, observoit fréquemment dans son hôpital des éruptions varioleuses sur ses vaccinés. Ce médecin est en outre convenu, lors de son voyage à Paris, que très-certainement ces enfans contractoient la petite vérole dans l'hôpital, et que lui-même étoit peut-être le moyen de contagion. Or est-il étonnant qu'un enfant vacciné et vivant au milieu des miasmes varioliques, soit atteint le lendemain de la vaccination ou même cinq à six jours après, et que la maladie soit dangereuse et mortelle pour lui comme pour tant d'autres victimes » ?

Nous terminerons ici l'examen de la découverte de la Vaccine considérée relativement à sa confirmation et à son expansion en Angleterre : depuis les travaux dont nous avons dégagé et co-ordonné les résultats les plus importans, et les vérités principales, pour en former cette première partie, il a paru différens ouvrages plus ou moins remarquables, mais dont la publication n'a guère ajouté aux connoissances antérieurement acquises, et n'a offert que de nouvelles preuves d'une vérité bien établie.

LIVRE CINQUIÈME.

PROPAGATION de la Vaccine dans les continens.

LA découverte de la Vaccine étoit trop importante pour être long-temps renfermée dans la Grande Bretagne. Elle fut bientôt propagée non seulement en Europe, mais encore dans différentes parties de l'Amérique; et il est probable qu'au moyen des relations des Anglois avec le Bengale et de celles des François en Égypte, elle ne tardera point à se répandre en Asie, en Afrique, et en général dans tous les lieux où la petite vérole est connue et s'est signalée par des ravages que l'inoculation a plus ou moins affoiblis, sans pouvoir tarir les sources empoisonnées de la contagion.

J'ai donc cru pouvoir donner à l'objet de ces considérations le titre de *propagation de la Vaccine dans les CONTINENS.*

Mais avant de m'occuper de cette importante question, je dois rappeler d'une manière rapide la propagation de la petite vérole, afin de la faire aisément comparer avec la manière dont la Vaccine s'est répandue.

CHAPITRE PREMIER.

De la Propagation de l'inoculation.

L'ORIGINE de l'inoculation, comme celle de la Vaccine et de plusieurs découvertes importantes, n'est pas connue d'une manière exacte.

Suivant le récit de plusieurs historiens et de différens voyageurs, on inoculoit de temps immémorial sur les bords de la Caspienne, dans cette patrie de la beauté, la Circassie et la Géorgie. On inoculoit parmi les Tribus tartares, turcomanes et arabes, sur les bords de l'Euphrate, du Tigre, au-dessous de Bagdad, aux environs de Bassora, dans l'Arménie, etc.; enfin on inoculoit aussi dans plusieurs contrées de l'Afrique, sur les côtes de la Méditerranée, en Égypte et en Nubie.

Mais l'inoculation fut ignorée en Europe jusqu'à l'époque à laquelle *Timoni*, médecin de Padoue, qui avoit vu pratiquer l'insertion à Constantinople, pendant huit ou dix ans, et exécuté lui-même cette opération, en fit connoître les avantages et les procédés dans une lettre adressée au docteur Woodwar en 1713, et conservée dans les Transactions philosophiques, n°. 339. Vers le même temps, un médecin appelé Pylarini et le jeune bachelier Antoine Leduc écrivirent sur l'inoculation, et M. de Châteauneuf,

ambassadeur de France à la Porte, fit inoculer ses trois enfans : mais cet exemple et les écrits des docteurs avoient produit peu d'effets; et comme le font remarquer deux médecins distingués de l'ouvrage desquels j'ai extrait en partie ces détails sur l'inoculation, de long-temps cette pratique salutaire ne se seroit introduite en Europe, sans le courage et l'influence de Lady Wortley Montaigu. Ici jem'arrête pour emprunter à Voltaire qui fut l'un des premiers apôtres de l'inoculation, quelques détails sur l'origine de cette coutume bienfaisante et sur son passage et son adoption en Angleterre qui devint en quelque sorte sa seconde patrie, le centre d'où elle s'est ensuite répandue sur les différentes parties du globe dans lesquelles les relations bornées des lieux qui furent son berceau, n'auroient jamais pu la faire pénétrer.

Ce fragment, dans lequel Voltaire semble avoir, en faveur de l'importance du sujet, donné un nouveau degré d'amabilité à la philosophie dont son style facile et sa gaîté ont assuré et agrandi l'empire : ce fragment contient quelques erreurs physiologiques et médicales; mais j'ai pensé qu'il étoit inutile de signaler ces fautes légères, ces points de doctrine erronés qu'il faut bien moins attribuer à l'auteur qu'à l'état peu avancé de la science dans le temps où il a écrit.

» On dit doucement dans l'Europe chrétienne que les Anglois sont des fous et des enragés : des fous, parce qu'ils donnent la petite vérole à leurs enfans pour les empêcher de l'avoir ; des enragés, parce qu'ils communiquent de gaîté de cœur à ces enfans une maladie certaine et affreuse, dans la vue de prévenir un mal incertain. Les Anglois, de leur côté, disent que les autres Européens sont des lâches et des dénaturés ; ils sont lâches, en ce qu'ils craignent de faire un peu de mal à leurs enfans ; dénaturés, en ce qu'ils les exposent à mourir un jour de la petite vérole. Pour juger laquelle des deux Nations a raison, voici l'histoire de cette fameuse insertion dont on parle en France avec tant d'effroi.

» Les femmes de Circassie sont, de temps immémorial, dans l'usage de donner la petitevérole à leurs enfans, même à l'âge de six mois, en leur faisant une incision au bras, et en insérant dans cette incision une pustule qu'elles ont soigneusement enlevée du corps d'un autre enfant. Cette pustule fait dans le bras où elle est insinuée, l'effet du levain dans un morceau de pâte ; elle y fermente, et répand dans la masse du sang les qualités dont elle est empreinte. Les boutons de l'enfant à qui l'on a donné la petite vérole artificielle, servent à porter la même maladie à d'autres. C'est une circulation presque continuelle en Circassie ; et quand malheureusement il n'y a point de petite

vérole dans le pays, on est aussi embarrassé qu'on l'est ailleurs dans une mauvaise année.

» Ce qui a introduit en Circassie cette coutume qui paroît si étrange à d'autres peuples, est pourtant une cause commune à tous les peuples de la terre, c'est la tendresse maternelle et l'intérêt. Les Circassiens sont pauvres, et leurs filles sont belles; aussi ce sont elles dont ils font le plus de trafic. Ils fournissent de beautés les harems du grand seigneur, du sophi de Perse, et de ceux qui sont assez riches pour acheter et pour entretenir cette marchandise précieuse. Ils élèvent ces filles en tout bien et en tout honneur, à caresser les hommes, à former des danses pleines de lasciveté et de mollesse, à rallumer par tous les artifices les plus voluptueux, le goût des maîtres dédaigneux à qui elles sont destinées. Ces pauvres créatures répètent tous les jours leur leçon avec leur mère, comme nos petites filles répètent leur catéchisme, sans y rien comprendre. Or il arrivoit souvent qu'un père et une mère, après avoir pris bien des peines pour donner une bonne éducation à leurs enfans, se voyoient tout d'un coup frustrés de leur espérance. La petite vérole arrivoit dans la famille, une fille en mouroit, une autre perdoit un œil, une troisième relevoit avec un gros nez, et les pauvres gens étoient ruinés sans ressources. Souvent même, quand la petite vérole devenoit

épidémique, le commerce étoit interrompu pour plusieurs années : ce qui causoit une notable diminution dans les sérails de Perse et de Turquie.

» Une nation commerçante est toujours fort alerte sur ses intérêts, et ne néglige rien des connoissances qui peuvent être utiles à son négoce. Les Circassiens s'apperçurent que sur mille personnes, il s'en trouvoit à peine une seule qui fût attaquée deux fois d'une petite vérole bien complette. Qu'à la vérité on essuie quelquefois trois ou quatre petites véroles légères, mais jamais deux qui soient décidées et dangereuses; qu'en un mot, jamais on n'a véritablement cette maladie deux fois en sa vie. Ils remarquèrent encore que quand les petites véroles sont très-bénignes, et que leur éruption ne trouve à percer qu'une peau délicate et fine, elles ne laissent aucune impression sur le visage. De ces observations naturelles, ils conclurent que si un enfant de six mois ou d'un an, avoit une petite vérole bénigne, il n'en mourroit pas, il n'en seroit pas marqué, et seroit quitte de cette maladie pour le reste de ses jours. Il restoit donc, pour conserver la vie et la beauté de leurs enfans, de leur donner la petite vérole de bonne heure; c'est ce que l'on fit en insérant dans le corps d'un enfant un bouton que l'on prit de la petite vérole la plus complète, et en même temps la plus favorable qu'on pût

trouver. L'expérience ne pouvoit pas manquer de réussir. Les Turcs qui sont gens sensés, adoptèrent bientôt après cette coutume ; et aujourd'hui il n'y a point de Bacha dans Constantinople qui ne donne la petite vérole à son fils et à sa fille en les faisant sevrer.

» Quelques gens prétendent que les Circassiens prirent autrefois cette coutume des Arabes ; mais nous laissons ce point d'histoire à éclaircir par quelque Bénédictin qui ne manquera pas de composer là-dessus plusieurs volumes *in-fol.* avec les preuves. Tout ce que j'ai à dire sur cette matière, c'est que, dans le commencement du règne de Georges I^er^, madame de *Wortley Montaigu*, une des femmes d'Angleterre qui a le plus d'esprit et le plus de force dans l'esprit, étant avec son mari en ambassade à Constantinople, s'avisa de donner sans scrupule la petite vérole à un enfant dont elle étoit accouchée en ce pays. Son chapelain eut beau lui dire que cette expérience n'étoit point chrétienne, et ne pouvoit réussir que chez des infidèles, le fils de madame Wortley s'en trouva à merveille. Cette dame, de retour à Londres, fit part de son expérience à la princesse de Galles qui est aujourd'hui reine. Il faut avouer que, titres et couronnes à part, cette princesse est née pour encourager tous les arts, et pour faire du bien aux hommes ; c'est un philosophe aimable

sur le trône : elle n'a jamais perdu ni une occasion de s'instruire, ni une occasion d'exercer sa générosité. C'est elle qui, ayant entendu dire qu'une fille de *Milton* vivoit encore, et vivoit dans la misère, lui envoya sur-le-champ un présent considérable ; c'est elle qui protége le savant père Courayer ; c'est elle qui daigna être la médiatrice entre le docteur Clark et M. Leibnitz. Dès qu'elle eut entendu parler de l'inoculation ou insertion de la petite vérole, elle en fit faire l'épreuve sur quatre criminels condamnés à mort à qui elle sauva doublement la vie ; car non seulement elle les tira de la potence, mais, à la faveur de cette petite vérole artificielle, elle prévint la naturelle qu'ils auroient probablement eue, et dont ils seroient morts dans un âge plus avancé. La princesse, assurée de l'utilité de cette épreuve, fit inoculer ses enfans. L'Angleterre suivit son exemple ; et depuis ce temps, dix mille enfans de famille au moins doivent ainsi la vie à la reine et à madame *Wortley Montaigu*, et autant de filles leur doivent leur beauté.

» Sur cent personnes dans le monde, soixante au moins ont la petite vérole. De ces soixante, dix en meurent dans les années les plus favorables, et dix en conservent pour toujours de fâcheux restes. Voilà donc la cinquième partie des hommes que cette maladie tue ou enlaidit sûrement. De

tous ceux qui sont inoculés en Turquie ou en Angleterre, aucun ne meurt, s'il n'est infirme et condamné à mort d'ailleurs. Personne n'est marqué, aucun n'a la petite vérole une seconde fois, supposé que l'inoculation ait été parfaite. Il est donc certain que si quelque ambassadrice françoise avoit rapporté ce secret de Constantinople à Paris, elle auroit rendu un service éternel à la nation. Le duc *de Villequier*, père du duc d'*Aumont* d'aujourd'hui, l'homme de France le mieux constitué et le plus sain, ne seroit pas mort à la fleur de son âge; le prince de Soubise qui avoit la santé la plus brillante, n'auroit pas été emporté à l'âge de vingt-cinq ans; *monseigneur*, grand-père de Louis XV, n'auroit pas été enterré dans sa cinquantième année. Vingt mille hommes morts à Paris de la petite vérole en 1723, vivroient encore. Quoi donc! est-ce que les François n'aiment point la vie? est-ce que leurs femmes ne se soucient point de leur beauté? En vérité, nous sommes d'étranges gens! Peut-être dans dix ans prendra-t-on cette méthode angloise, si les curés et les médecins le permettent; ou bien les François, dans trois mois, se serviront de l'inoculation par fantaisie, si les Anglois s'en dégoûtent par inconstance ».

L'inoculation, au milieu de ses progrès dont Voltaire fut témoin dans un voyage qu'il fit à

Londres, et au retour duquel il écrivit le fragment qui précède, l'inoculation, fut bientôt bornée, arrêtée même dans son utile et bienfaisante expansion.

On n'avoit aucuns faits à lui opposer. On produisit des faits controuvés, on employa des témoignages imposteurs et calomnieux, ou recueillit et exagéra quelques accidens; et montrant la nouvelle pratique comme moyen téméraire et magique de *tenter* Dieu, les théologiens ne craignirent pas d'adopter le fatalisme dans toute son étendue, et de mettre la providence du côté de l'anti-inoculation. Cette invention est diabolique, disoient-ils, et la chose est si véritable, crioit en chaire le fanatique Maffey, que le diable a autrefois greffé sur Job la petite vérole confluente : ainsi donc, que l'athée et le profane, que le payen ou l'incrédule inoculent et se fassent inoculer.

C'est en parlant sans doute de ce Maffey que Voltaire avoit dit:

Long-temps avant que l'évêque de Worcester annonçât cet évangile en chaire (la doctrine de l'Inoculation), un curé s'étoit avisé de prêcher contre. Il dit que Job avoit été inoculé par le diable. Ce prédicateur étoit fait pour être capucin, etc.

L'inoculation, quoique reçue d'abord en Angleterre, et pratiquée sous les plus heureux

auspices, y fut donc ensuite repoussée et proscrite comme en France; et de 1729 à 1738, son emploi fut presque abandonné. A cette dernière époque, ses salutaires effets qui se manifestèrent dans une épidémie varioleuse, forcèrent à son adoption, et dès-lors ses progrès furent rapides, ses succès soutenus; et en 1755 le collége de Londres, pour détruire des imputations calomnieuses élevées à Paris contre les effets salutaires obtenus à Londres, de l'inoculation, déclara que toutes les objections faites contre la pratique d'inoculer, avoient été détruites par l'expérience, et que le collège regardoit cette pratique comme très-salutaire au genre humain.

Cette déclaration précéda de neuf années le décret que *la Condamine* et *Antoine Petit* arrachèrent à notre Faculté de Paris; décret par lequel ce corps antique qui fut presque toujours contraire aux découvertes, qu'il confondit avec les innovations, se prononça pour la tolérance de l'inoculation, dont il auroit dû proclamer le triomphe, et reconnoître d'une manière solemnelle les bienfaisans résultats.

Les différentes parties du globe où l'inoculation se trouva plutôt adoptée, furent d'abord plusieurs contrées de l'Amérique et l'Europe. Le mémoire de *la Condamine* fit directement et presque sans difficulté, établir l'inoculation en Suède, dans le

Danemark et dans la Norwège. *Tronchin* introduisit l'inoculation à Genève sa patrie, lorsque cette pratique étoit encore bornée en Europe aux îles Britanniques. *Haller* et *Bernouilly* la firent pénétrer en Suisse et plusieurs autres contrées, où un mémoire que *la Condamine* publia en 1754, produisit un effet auquel des obstacles si nombreux s'opposèrent encore long-temps dans la patrie de ce savant distingué.

Dans cette patrie de *la Condamine*, en France, l'inoculation fut connue presque aussitôt qu'en Angleterre, mais pratiquée d'une manière partielle et au milieu de tous les obstacles que pouvoient lui opposer de puissans et de nombreux préjugés.

L'auteur d'un ouvrage ayant pour titre : *Médecine Théologique*, Hecquet, dans une Dissertation publiée en 1724, traita la nouvelle méthode d'opération magique, en proscrivit le nom, et le fit oublier jusqu'en 1732. De cette époque à 1754, l'inoculation n'eut encore qu'un très-petit nombre de partisans; mais le mémoire de *la Condamine* produisit une sensation très-vive, l'inoculation fut la nouvelle du jour, et l'on vit des rubans à l'inoculation, comme nous avons vu depuis des bonnets à la *Tarare*, etc. etc.

Depuis ce moment l'inoculation éprouva néanmoins, pour se répandre, de grandes difficultés, et même à l'époque de la découverte de la Vaccine,

on

on peut dire qu'elle n'étoit pas encore une pratique populaire.

Parmi ses défenseurs les plus célèbres, les hommes dont le zèle philanthropique et les talens ne seront jamais oubliés, furent *Voltaire*, *la Condamine*, *d'Alembert*, *Tronchin*, *Gatti*, *Bordeu*, *Antoine Petit*, *Montucla*, *Turgot*, *Gandoger*, *Dezoteux* et sur-tout *Girod*, dont l'influence, les vertus, le désintéressement et l'activité firent de la Franche-Comté la Province de la France où l'inoculation a eu le plus de partisans.

Vicq-d'Azir s'exprime ainsi à ce sujet :

» Girod fut assez adroit pour mettre dans ses intérêts, c'est-à-dire dans ceux du public et de la vérité, les curés, les seigneurs de paroisse, les médecins des villes et les chirurgiens des villages, qui devinrent ses plus zélés co-opérateurs. Bientôt les habitans des campagnes, dont il avoit et méritoit la confiance, loin de mettre obstacle à ses vues, lui amenèrent leurs enfans en foule. « Puisque M. Girod le veut, disoient ces bonnes gens, les voilà ; qu'il en soit le maître, et qu'il en dispose ».

» Ainsi tandis que les savans se disputoient, tandis que le législateur balançoit entre deux partis opposés ; tandis que dans les villes les plus célèbres par les progrès des sciences, un petit nombre de citoyens se décidoit à peine pour une

pratique dont tant de faits démontrent l'utilité, un seul homme avoit persuadé une province entière, établi sur des fondemens inébranlables, et mis à la portée de tout le monde une vérité des plus importantes au salut du genre humain. Plus de 25000 personnes inoculées en Franche-Comté depuis 1765 jusqu'en 1782, c'est-à-dire plusieurs milliers d'hommes forts, robustes, utiles, un peuple de laboureurs conservés par ses soins, et qui le bénissoient dans leurs foyers: voilà quels sont les droits de M. Girod à la reconnoissance publique. Une nation juste et qui sentiroit le prix d'un tel bienfait, ne manqueroit pas d'élever un monument ou de consacrer une médaille au *médecin* qui a le premier répandu l'inoculation dans les campagnes.....

» Le nombre des personnes inoculées dans la Franche-Comté, soit immédiatement par M. Girod, soit par ses co-opérateurs, monte à plus de 25000. J'ai vérifié moi-même trois états, dont le total est 23955. Le premier, depuis 1765 jusqu'à 1776, est de 17000 inoculés; le second s'étend depuis 1776 jusqu'à 1781, et il monte à 5250; le troisième comprend l'année 1782, pendant laquelle il a inoculé 1705 personnes.

» M. Girod étoit très-attentif à rechercher si, parmi ce grand nombre d'inoculés, il n'arrivoit pas quelques récidives: on en a à peine soupçonné

quatre, dont aucune même n'a été bien démontrée. Comme il consignoit dans ses états les noms et les demeures de ceux qui avoient été inoculés, toute vérification lui étoit facile. Il avoit inoculé un grand nombre de personnes parmi les habitans de Salins et de Besançon; la petite vérole y régna épidémiquement après que ces inoculations y eurent été pratiquées, et un examen très-scrupuleux lui prouva qu'il n'y avoit point eu de récidives.

» M. Girod et ses co-opérateurs inoculoient indistinctement tous les sujets qui leur étoient présentés, depuis le quinzième ou vingtième jour de la naissance jusqu'à l'âge viril; quelquefois même il se trouvoit parmi ces inoculés des personnes attaquées de la galle, qui est très-fréquente en Franche-Comté. Le nombre des morts parmi les enfans inoculés, étoit, d'après les états de M. Girod, à-peu-près un sur trois cents ou trois cent cinquante; et lorsqu'on recherchoit exactement la cause de cette mortalité, on la trouvoit presque toujours dans des circonstances étrangères à l'inoculation.

» M. Nicod, docteur en médecine de Besançon, est maintenant chargé de répandre l'inoculation dans les campagnes, et de continuer les travaux si utilement commencés par M. Girod.

» L'inoculation a suivi, dans la Franche-Comté, une marche digne d'être remarquée; elle s'est

étendue des campagnes aux villes, et des artisans aux gens riches et aisés. Lorsque ceux-ci réclamoient les soins de M. Girod pour leurs enfans, il ne les refusoit point, mais il n'acceptoit jamais d'honoraires. Il conservoit ainsi toute sa liberté, et ne s'astreignoit point à la gêne de ces attentions minutieuses qui l'auroient enlevé à ses plus chères occupations. M. Girod étoit le médecin du peuple, dont les grands et les riches ne lui paroissoient former que la plus petite partie, parce qu'il ne considéroit que le nombre, et que ne voulant participer ni à leur crédit ni à leur fortune, ils n'étoient pour lui que des hommes ordinaires, tandis qu'il devoit leur paroître un homme bien rare et bien singulier.

» Il est facile de juger qu'un médecin aussi vrai, aussi scrupuleux, n'avoit de secret pour personne; il ne faisoit prendre aucune poudre mystérieuse à ses inoculés; il ne préparoit point ceux qui se portoient bien, parce qu'il ne croyoit pas qu'il pût y avoir un état préférable à celui d'une santé parfaite; en un mot, il étoit inoculateur sans être charlatan ».

Les différentes parties de l'Europe où l'inoculation fut introduite à des époques assez rapprochées les unes des autres, furent les villes de Parme, de Naples, de Venise et de Berlin.

Elle a pénétré plus tard en Autriche, en

Espagne et sur-tout en Russie ; mais si dans cette dernière l'inoculation n'a été adoptée qu'en 1768, elle a depuis fait des progrès rapides, et devenue dans ces vastes contrées une opération populaire, un procédé d'économie domestique ; elle a borné les ravages de la petite vérole, si généralement funestes dans les régions septentrionales.

Tel est l'exposé rapide des progrès de l'inoculation ; suivons de la même manière la propagation de la Vaccine.

CHAPITRE II.

Propagation de la Vaccine en général.

LES rédacteurs de la *Bibliothèque Britannique* furent les premiers qui firent connoître la découverte de la Vaccine, et qui annoncèrent aux savans du continent étonné les résultats des expériences de Jenner.

La communication de ces faits, regardés d'abord comme invraisemblables, ne donna point lieu, comme l'inoculation, à des déclamations bruyantes ni à de scandaleux débats.

L'égoïsme et l'ignorance routinière étoient trop persuadées de l'impossibilité des phénomènes récemment publiés pour élever la voix, et la conscience de leurs forces les rendit modestes et silencieux.

Les hommes qui suivent les progrès des sciences furent d'abord disposés à la même incrédulité, et ne parurent pas se décider à l'admission d'un fait que n'expliquoient sous aucun rapport les loix connues de l'organisation et de la vie.

Mais ensuite, en remarquant que les bornes de nos connoissances ne sont pas les limites du possible, en se rappelant tous les faits isolés et inexpliqués que présente l'étude physiologique, en fixant principalement leur attention sur la fécondité de plusieurs observations empiriques, et sur l'obscurité impénétrable qui a enveloppé, jusqu'à l'époque présente, la théorie de plusieurs modifications vitales : notamment celles qui constituent la petite vérole et les effets de l'inoculation si évidemment prouvés par l'expérience, les médecins philosophes sentirent qu'il falloit constater les expériences angloises et les multiplier ensuite dans le continent, si l'on en trouvoit les résultats conformes à ceux que Jenner avoit annoncés.

De Carro, médecin genevois, fixé à Vienne, fut, parmi ces médecins vraiment amis des hommes, un des premiers qui réussit à répéter et à confirmer l'exactitude de ces expériences. Il a donné, dans une lettre adressée aux rédacteurs de la Bibliothèque Britannique, les détails suivans sur ses épreuves.

« Ayant eu l'occasion de vérifier les expériences du docteur Jenner sur la Vaccine, je m'empresse de vous en faire connoître les premiers essais. Quoiqu'en fort petit nombre, leur coïncidence avec les observations et la description de Jenner est infiniment satisfaisante; l'on peut du moins en conclure que rien ne sera plus facile que l'adoption de cette nouvelle méthode, dans les pays même où les vaches ne seroient pas sujettes à cette maladie ».

» Le docteur *Pearson* envoya au printemps de 1799 à notre compatriote le docteur *Peschier* des fils imprégnés de matière Vaccine variolique fixés sur le papier d'une lettre au moyen d'oublies à cacheter. Un médecin de cette ville se détermina sur le champ à inoculer avec ces fils, trois de ses enfans, dont l'un avoit eu la petite vérole, mais non les deux autres. L'inoculation se fit par une légère incision de l'épiderme dans laquelle on inséra à chaque bras un fil imprégné de la longueur d'environ deux lignes, et qui fut fixé à l'incision par le moyen d'un emplâtre adhésif. L'inoculation ne produisit aucun effet sur l'enfant qui avoit déjà eu la petite vérole ».

» Dans l'un des deux autres enfans, l'inoculation ne réussit point, c'est-à-dire, l'incision se referma sans inflammation ni éruption. Dans le troisième, elle prit aux deux bras et produisit sur

chacun une pustule absolument semblable à celles qui sont représentées dans la gravure deuxième et troisième de l'ouvrage du docteur Jenner. L'enfant eut le huitième jour une fièvre légère qui dura près de trois jours, mais avec des rémissions considérables. Je n'eus pas l'occasion de faire un journal exact du cours de cette maladie ; je vis cependant l'enfant très-souvent, et j'ai remarqué qu'elle avoit été absolument semblable aux deux cas dont je vais parler, à quelque petite différence près dans le degré de la fièvre qui l'accompagnoit ».

» J'observerai, avant d'aller plus loin, qu'une précaution recommandée par le docteur Pearson fut négligée dans l'inoculation du second enfant, (c'est-à-dire de celui des deux qui n'avoit jamais eu la petite vérole, et sur lequel l'inoculation de la Vaccine ne laissa pas que de manquer), savoir, celle de tremper les fils dans l'eau chaude, et qu'au moment où l'emplâtre fut appliqué, les personnes présentes eurent des doutes qu'ils eussent été bien insérés dans l'incision ».

Le résultat de ce journal que nous croyons inutile de transcrire, est que les observations du docteur de Carro sont remarquables par leur ressemblance avec celle des médecins anglois.

Ce médecin ajoute : « Quant au point important de la Vaccine que les médecins anglois nous

assurent n'être jamais contagieuse, il n'est pas indifférent d'observer que mon fils cadet a constamment couché dans la même chambre que son frère depuis le 10 jusqu'au 20 mai ; qu'il n'a cessé d'être exposé à la contagion, et que néanmoins il ne s'en est manifesté aucun signe ; que l'inflammation des yeux de l'aîné s'est guérie pendant le cours même de cette maladie, et qu'aucune éruption n'a paru sur le corps du cadet, malgré que sa peau dût en être plus susceptible, à cause des croûtes qu'il avoit aux jambes et aux cuisses, qui n'en ont point été augmentées.

» En cas que vos amis de Londres ne vous aient pas déjà envoyé des fils imprégnés de matière Vaccine, je vous envoie ci-inclus un morceau de linge qui l'est, au moyen duquel vous pouvez mettre les médecins de Genève à portée de répandre dans notre patrie les avantages de cette intéressante découverte. Priez-les de vouloir bien essayer si l'enlèvement de l'épiderme par un morceau d'emplâtre vésicatoire, et l'application d'un fil retenu sur la partie par un emplâtre adhésif, ne réussiroit pas aussi-bien qu'un fil inséré dans l'incision. Cette méthode seroit infiniment préférable, vu qu'il seroit beaucoup plus facile de retenir le fil sur une surface que dans une insertion aussi étroite que celle qui se fait avec la pointe d'une lancette. Je me propose d'en faire

moi-même l'essai incessamment : je vous prie de me communiquer le résultat de ceux des médecins génevois.

» Comme il est à desirer pour le bien de l'humanité que cette méthode devienne générale, veuillez bien donner dans votre recueil une place à ces premiers essais qui me paroissent fort encourageans. D'après ce que je puis entrevoir, cette méthode prendra faveur dans ce pays; j'aurai occasion de vous mander le résultat de plusieurs inoculations semblables dont je vais être chargé, et que le succès que j'ai eu avec mes enfans a décidées. Je n'ai pas eu encore l'occasion de faire sur cette maladie des vaches des recherches exactes ; cependant, d'après une foule d'informations prises de tous côtés, il paroît qu'elle n'est point connue des médecins vétérinaires de ce pays, ni des particuliers qui possèdent des laiteries considérables dans plusieurs endroits de la monarchie autrichienne ».

Depuis l'époque à laquelle le docteur de Carro a écrit aux rédacteurs de la Bibliothèque Britannique la lettre dont j'ai cru devoir copier quelques fragmens, la Vaccine a été naturalisée à Vienne, et a pénétré dans plusieurs parties de l'Autriche.

» Le gouvernement d'Hanovre a pris à la nou-
» velle découverte un intérêt si marqué, qu'un
» chirurgien, nommé M. *Bock*, est parti aux

» frais de l'électeur pour aller prendre des ren-
» seignemens plus exacts dans les lieux même
» où règne la Vaccine ».

Les docteurs *Balhorn*, *Strohmeyer*, et plusieurs de leurs collègues, ont secondé les vues libérales de l'électeur et multiplié les expériences de la Vaccine dans leur patrie.

Le docteur *Nissen* de *Seegber*, dans le duché de Holstein, a écrit au docteur de Carro que la Vaccine n'étoit pas inconnue dans ce duché, et que ses effets anti varioliques y avoient été observés : M. *Sacchi* croit aussi, et d'après un plus grand nombre d'expériences, que le cowpox est connu en Lombardie : il a rapporté plusieurs observations sur son inoculation et sur ses effetspréservatifs.

La découverte du respectable, de l'immortel Jenner a été également confirmée et répandue à Genève, dans la Suisse, en France, en Suède, à Berlin, à Constantinople, probablement en Russie, dans plusieurs villes de l'Italie, dans les Etats-Unis de l'Amérique, et peut-être déjà, par l'entremise des missionnaires anglois, à Otaïti, dans cette Cythère de la mer du Sud où la petite vérole lors de ses premières atteintes, avoit assez altéré la beauté des femmes pour faire dire à Wancouver : *Une des plus grandes révolutions opérées à Otaïti, par les rapports des habitans avec les Européens, est relative à la beauté des femmes ; il est vrai que je n'ai plus ma jeunesse*

comme au temps de Cook, et j'ai eu le petit chagrin de me l'entendre dire plus d'une fois par les dames; mais tous nos Anglois l'observèrent de méme; les Otaïtiens le déplorent, et ils en accusent nos honteuses maladies d'Europe.

La propagation de la Vaccine à Genève, à Paris, à Rheims, ayant donné lieu à des expériences plus importantes pour nous, non-seulement par leurs résultats, mais parce qu'elles se lient à des actes patriotiques qu'il importe à un historien françois de la Vaccine de transmettre à la postérité, j'ai cru devoir en faire l'objet de deux paragraphes particuliers.

CHAPITRE III.

Propagation de la VACCINE à GENÈVE et dans le département du LEMAN.

LES premières expériences de Vaccine faites à Genève s'exécutèrent avec des fils imprégnés de vaccin et envoyés de Vienne par le docteur de Carro.

Ces expériences furent sans résultat. De nouveaux essais se firent avec d'autres fils pénétrés, non du véritable vaccin, mais d'une humeur particulière fournie par le bouton survenu à la suite de la vaccination d'un individu qui avoit eu préalablement la petite vérole.

Les incisions dans lesquelles cette humeur fut

déposée, s'enflammèrent avec rapidité et suppurèrent abondamment.

Les personnes ainsi inoculées furent vingt enfans chez lesquels les symptômes de la maladie se développèrent avec une telle promptitude, que, dans l'espace de sept à huit heures, le bras s'enflamma, l'incision fut entourée d'une large efflorescence, et il y eut de la fièvre, même des vomissemens; mais, dans quarante-huit heures, tout cet orage se trouva calmé, et la santé des inoculés fut bien rétablie.

La vélocité, le développement insolite de ces symptômes allarmèrent les médecins génevois et leur donnèrent sur le succès de leur expérience des doutes d'autant plus fondés que les bras vaccinés ne suppuroient que par suintement, et qu'il se formoit une croûte épaisse sous laquelle on trouvoit ce pus, ce qui différoit beaucoup du bouton et de la vésicule si bien décrite par les médecins anglois.

Le citoyen *Odier* écrivit alors à MM. Pearson et Jenner ce qui lui étoit arrivé ainsi qu'à ses co-opérateurs, et demanda de nouveaux fils. Les médecins anglois envoyèrent les objets demandés vers la fin du mois de floréal an huit, et avertirent en même temps qu'ils étoient convaincus que les prétendues Vaccines de Genève n'étoient pas préservatives.

L'expérience confirma bientôt cette manière de voir ; plusieurs vaccinés ayant été inoculés avec du virus variolique prirent la petite vérole, tandis que trois enfans, dont les parens se refusèrent à l'inoculation, eurent la petite vérole naturelle et en moururent.

Plusieurs médecins dont les intérêts, par un inconvénient qu'il avoit été impossible d'éviter, se trouvoient en opposition avec l'intérêt général, relevèrent cet accident, le défigurèrent, l'offrirent comme une objection triomphante, et la calomnie se mêlant à l'amplification, on fut jusqu'à citer des lettres évidemment apocryphes, des faits controuvés et de romanesques observations.

L'exposé très-simple des circonstances du phénomène en question prouvera mieux que tous les raisonnemens qu'il étoit entièrement étranger aux résultats des expériences relatives à l'effet préservatif de la Vaccine.

Voici l'exposé de ces circonstances, rapporté par le médecin qui les a observées, par M. de Carro.

» M. le comte de Mottet, âgé de 51 ans, a eu la petite vérole naturelle à l'âge de 6 ans ; sa mère, qui vit encore, m'a raconté l'histoire de sa maladie de manière à ne laisser aucun doute sur la vérité de ce fait, et a ajouté que la sœur du comte, qui eut la petite vérole en même temps

que son frère, en est encore marquée. Par amour pour la science, et pour décider une question qui lui paroissoit intéressante, il me pria de l'inoculer. Un autre motif l'y encourageoit. Etant décidé à faire inoculer sa fille au printemps prochain, il vouloit s'assurer par lui-même des sensations qu'on éprouve pendant cette *maladie*, si tant est qu'on puisse lui donner ce nom.

» C'est un homme d'une santé excellente. La matière vaccine fut prise le 2 octobre du bras de M. le comte de W.., et inoculée de la manière ordinaire. Le neuvième jour de la Vaccine, une croûte très-ferme étoit déjà formée, et néanmoins la matière étoit encore limpide, mais en si petite quantité que la pointe de ma lancette en étoit à peine humectée. Ne croyant pas qu'une quantité si petite pût produire la Vaccine dans une personne qui se trouvoit dans des circonstances en apparence aussi peu favorables à sa production, je l'inoculai par trois piquures.

» Voici le journal de la maladie.

» 5 octobre. Les trois piquures sont couvertes d'une matière épaisse, les bords sont très-durs au toucher et les aréoles érysipélateuses ont au moins deux pouces de diamètre. Il rapporte que le soir même de l'inoculation, qui se fit à une heure après midi, il s'étoit déjà apperçu d'une tension au bras et de beaucoup d'inflammation

à l'entour des piquures. D'ailleurs il se porte bien.

» 6. Les pustules augmentent. La circonférence de l'efflorescence est beaucoup moindre qu'hier, mais il a observé chaque jour que l'inflammation diminuoit pendant la nuit et augmentoit le jour, sur-tout vers le soir. L'efflorescence est plutôt pourpre que rouge.

» 7. Les pustules augmentent beaucoup, une croûte commence à se former au milieu de deux d'entre elles ; l'inflammation est considérable. La chemise est très-abondamment imprégnée de matière limpide. Il ressent de la douleur au dessus des épaules. Les bords sont très-durs au toucher.

» 10. Je ne l'ai pas vu pendant trois jours. Il ne croit pas avoir eu de fièvre, mais il a éprouvé constamment une tension douloureuse au bras où sont les deux pustules, et un certain état de malaise auquel il n'est point sujet. Les aréoles ont diminué, les croûtes s'épaississent, et il y a beaucoup de matière limpide.

» 14. Les croûtes ont au moins un pouce de diamètre. Elles conservent toujours leur rondeur ; elles donnent beaucoup de matière ; la tension du bras continue, d'ailleurs il se porte bien. Il n'a paru aucune pustule sur le reste du corps.

» 19. Les croûtes sont sèches, l'inflammation a disparu, la tension a cessé ».

Voilà

Voilà donc une observation aussi bien constatée qu'on puisse la desirer, et qui prouve la possibilité d'avoir une espèce particulière de Vaccine après avoir eu la petite vérole.

Il est bien évident par ce récit, que M. Mottet avoit eu la petite vérole dans son enfance, et que sa maladie diffère essentiellement de celle décrite par les Anglois. Nous aurons occasion de voir par la suite qu'elle forme une affection particulière que nous signalerons sous le titre de *fausse Vaccine.*

Les autres fils envoyés d'Angleterre à Genève ont réussi et produit la véritable Vaccine.

La patrie de *Rousseau*, où le peuple est évidemment plus éclairé que celui des autres villes de l'Europe, n'a point méconnu ni repoussé les bienfaits que ses savans et vertueux concitoyens lui ont offerts; et de toutes parts on s'est empressé de soumettre les enfans de différens âges à la vaccination.

L'épidémie varioleuse qui régnoit alors a peut-être un peu contribué à cet empressement pour profiter de la nouvelle découverte, dont l'emploi, depuis prairial jusqu'en vendémiaire, a été le plus heureusement appliqué à environ huit cents personnes, dont aucune, malgré l'activité de l'épidémie régnante, n'a pu être affectée par la contagion.

Le docteur *Odier* a fait connoître les heureux effets de ces différentes vaccinations à Genève, dans une instruction que le préfet du département du *Léman*, qui en avoit demandé la rédaction, d'après l'invitation du ministre de l'intérieur, s'est engagé de répandre dans différentes parties du département pour y préparer ainsi la propagation de la protectrice et salutaire Vaccine.

CHAPITRE IV.

Progrès de la VACCINATION à PARIS.

PARIS, cette vaste, cette immense patrie des chefs-d'œuvre dans tous les genres et des conceptions les plus mesquines; des talens et des arts utiles, des talens et des arts les plus frivoles; de la sagesse et des lumières, des esprits supérieurs et de la déraison; des pensées généreuses et élevées et des idées les plus étroites, des calculs les plus coupables, du savoir qui doute et de l'ignorance qui affirme; Paris, où quelques partisans intéressés de l'inoculation redoutoient, sans en convenir, l'insertion facile et simple de la Vaccine: Paris devoit offrir beaucoup de contradicteurs, et un petit nombre d'hommes sages capables de chercher la vérité sans faste, sans prévention, et en constatant la découverte de Jenner par de

nouvelles expériences et de nouvelles observations.

« Donner à l'homme une maladie nouvelle ! » n'a-t-il pas assez de ses propres maux et des » infirmités particulières à son espèce ? Nous » *vacciner !* prendre pour autorité des observations » faites par des villageois, qu'un docteur a eu la » complaisance d'écouter ! ..... Entreprise ri- » dicule et téméraire, innovations dignes d'un » siècle trop fécond en bouleversemens et en ré- » volutions !

» Substituer une maladie moins dangereuse que » la variole inoculée, préserver les enfans de la » petite vérole avec un moyen dont l'emploi » exempt de tout danger donne une sécurité » absolue, et ne laisse pas même au cœur ma- » ternel le sujet de la plus légère inquiétude : » enfin éteindre par suite tous les foyers d'une » contagion dont les ravages figurent si cruelle- » ment dans les annales des malheurs de l'huma- » nité ! vaine précaution, espoir non motivé, » charlatanisme anglois qui rappelle les merveilles » opérées, disoit-on, par la médecine aërienne de » Beddoes, par les acides nitrique et muriatique, » et par toutes ces prétendues découvertes de mé- » dicamens, à l'occasion desquelles on a dit en » Allemagne des médecins anglois, qu'ils sont » empiriques, et en France, qu'ils citent des faits » controuvés et de mensongères observations ».

Ainsi déraisonnèrent sur la Vaccine plusieurs de nos médecins *très-connus*. Un chapitre particulier doit être employé pour répondre à leurs objections.

Celles des gardes-malades et de ces hommes que l'on appelle des officiers de santé, de ces personnages dont l'éducation médicale très-négligée se borne aux résultats d'une expérience routinière que le peuple désigne sous le nom de *pratique*; ces objections furent plus plaisantes que redoutables, et je ne crois pas devoir les rapporter.

Les hommes vraiment instruits méprisèrent tous ces vains murmures, et à l'Institut, à l'École de Médecine de Paris, à la Société de Médecine du Louvre, on nomma des commissaires pour constater l'exactitude des faits avancés par les médecins anglois et publiés dans la Bibliothèque Britannique.

Ces commissaires furent d'abord pendant quelque temps dans l'impossibilité de remplir leur importante mission, et ce ne fut que vers le commencement de l'an 8, que l'un d'eux, le C. *Pinel*, dont la vie toute entière a été si bien employée et consacrée d'une manière si remarquable aux progrès de la médecine, essaya de faire quelques expériences avec l'humeur vaccine dont on avoit imprégné un linge que le C. *Aubert* reçut de Londres avec l'ouvrage de *Woodville*.

Voici le journal exact et fidèle de l'état présenté par les trois enfans soumis aux expériences du C. Pinel.

PREMIER CAS.

P. H. Guedon, âgé de quatre ans, d'une constitution robuste, cheveux et sourcils châtains, peau brune. Il avoit eu pendant deux mois mal à la bouche, mais alors il en étoit presque entièrement guéri : après avoir appliqué, la veille, le vésicatoire au bras, le 29 thermidor, on inséra le pus de la Vaccine. 30 thermidor, l'enfant a éprouvé quelque mal-aise ; la nuit a été agitée ; il y a eu une légère irritation à la place de l'inoculation. Premier fructidor, l'irritation paroît avoir cessé, l'enfant se porte bien, depuis lors il n'a pas eu d'autre incommodité. Le septième jour après cette première inoculation, on en pratiqua une seconde à l'autre bras, en y appliquant de la même manière un morceau du linge imprégné du virus de la Vaccine ; cette seconde opération n'a pas produit plus d'effet que la première ; il n'y a eu ni indisposition générale, ni aucun symptôme local.

DEUXIÈME CAS.

S. F. Bucher, âgé de trois ans, cheveux blonds, peau fine et blanche ; il avoit été inoculé le 7 thermidor avec du pus variolique ; il n'y eut

à la suite de cette inoculation qu'un peu d'irritation aux piquures, et cela pendant deux jours : il y avoit eu aussi un peu de fièvre le 7, le 8 et le 9 du même mois. Avoit-il eu auparavant la petite vérole ? On avoit lieu de ne pas le croire ; mais, quoi qu'il en fût, comme la petite vérole n'ôte pas à celui qui l'a eue la faculté d'être affecté par la Vaccine, on lui inocula la matière de la petite vérole des vaches, de la même manière qu'au malade précédent : elle ne produisit aucune espèce d'irritation au bras, et l'enfant n'éprouva ni mal-aise, ni aucune indisposition quelconque. Le sixième jour après cette inoculation, on appliqua le même pus à l'autre bras ; le quatrième jour, il parut une légère inflammation, qui dura deux jours ; il se forma au-dessus de la plaie une petite croûte ordinaire qui n'avoit point été précédée par une ampoule : l'enfant d'ailleurs n'eut, ainsi que la première fois, ni douleur ni fièvre.

TROISIÈME CAS.

Aimée Pelletier, âgée de sept ans, d'une constitution délicate, peau blanche et fine, cheveux et sourcils blonds ; elle avoit été atteinte d'une légère affection scorbutique aux gencives, et quelques jours auparavant, elle avoit eu quelques accès de fièvre, elle jouissoit à cette époque

d'une bonne santé. Le 30 thermidor, on lui inocula la Vaccine de la même manière que celle qu'on avoit suivie dans les deux cas précédens. Le troisième jour, on vit un petit bouton au-dessus de la place où le pus avoit été inséré; mais il disparut le lendemain; il est très-douteux qu'il ait été produit par l'inoculation, car seulement le jour suivant, le 3 fructidor, il se manifesta quelque irritation autour de la plaie; cette rougeur s'évanouit le quatrième; le 6 fructidor, on l'inocula une seconde fois sans obtenir plus d'effet.

Ce journal est tiré de l'excellent discours préliminaire de la traduction françoise de l'ouvrage de *Woodville*.

D'après ces observations, il est évident que les essais du citoyen *Pinel* ne pouvoient prouver ni contre, ni pour la Vaccine; mais dans le courant de germinal de la même année, la citoyen *Larochefoucault de Liancourt*, qui avoit été à portée d'observer, en Angleterre, les heureux effets du nouveau préservatif, ouvrit une souscription pour subvenir aux frais des expériences qu'il se proposoit de répéter en France.

Plusieurs personnes souscrivirent; et dans une assemblée qu'elles tinrent à Paris, le 21 floréal dernier, à l'Ecole de Médecine, elles nommèrent un comité principalement composé de médecins

jouissant de la confiance publique, qui depuis cette époque jusqu'à ce jour, ont suivi avec exactitude les effets de cette inoculation. Voici les noms de ces médecins, noms respectables que l'historien de la Vaccine doit indiquer à la reconnoissance de la postérité.

PINEL, médecin de l'hospice des femmes, ci-devant la Salpêtrière, et professeur de l'Ecole de Médecine de Paris.

LEROUX, professeur de clinique, de l'Ecole de Médecine de Paris.

GUILLOTIN, médecin de la ci-devant faculté.

MONGENOT, médecin de l'Hospice de l'Ouest.

DOUSSIN-DUBREUIL, docteur médecin.

SALMADE, docteur médecin.

PARFAIT, inspecteur des hôpitaux militaires.

MARIN, chirurgien du Prytanée de Paris.

THOURET, directeur de l'Ecole de Médecine.

Dans le mois de thermidor an VIII, le citoyen Thouret, dont le zèle et l'activité ont, en quelque sorte acclimaté, naturalisé la Vaccine sur le territoire françois, publia quelques-uns des résultats donnés par les expériences du comité. Dans deux autres rapports, l'un du 28 vendémiaire an IX, et l'autre du mois de brumaire suivant, le comité, toujours par l'organe du citoyen Thouret, fit connoître

avec plus de détail les effets de plusieurs autres expériences vraiment décisives, et dont les résultats furent trouvés conformes à ceux des observations multipliées des médecins anglois. Les deux rapports qui annoncèrent ces grandes vérités, furent consignés dans le Moniteur, et leur traduction allemande, qui fut aussitôt publiée à Bamberg, fit adopter la vaccination dans cette ville où M. Marcus, médecin distingué, a usé d'une réputation méritée pour en activer la propagation.

Voici ces deux rapports qui, non moins utiles que le célèbre mémoire de la Condamine, ont propagé, comme lui, leur influence salutaire sur un sol étranger.

Comité médical pour l'inoculation de la Vaccine.

Paris, 28 vendémiaire an 9.

« Depuis le 3 thermidor, le comité n'a point entretenu le public de ses inoculations. Ce long espace de temps n'a point été perdu : le comité croit l'avoir employé utilement.

» Les premiers essais, comme on le sait, avoient été faits avec de la matière de la Vaccine envoyée de Londres. Mais, soit à raison de la longue durée du transport, soit par l'inexpérience du comité, peu éclairé encore sur ce genre d'inoculation, cette matière, après quelques succès

obtenus, s'étoit perdue enfin entre ses mains. L'arrivée du docteur *Woodville*, médecin de l'hôpital d'inoculation de Londres, mit bientôt le comité en état de reprendre la suite de ses expériences.

» Ce célèbre inoculateur, retenu à Boulogne-sur-mer par les formalités nécessaires pour l'obtention de son passe-port, avoit inoculé quelques enfans dans cette commune. Cette occasion procura au comité le moyen d'avoir en vingt-quatre heures de la matière de la Vaccine aussi fraîche qu'il fut possible de l'obtenir. De nouveaux enfans furent inoculés en présence du docteur Woodville, et d'autres l'ont été depuis successivement.

» Ces inoculations, pratiquées avec la matière de Boulogne, ont généralement offert une marche plus régulière, un caractère mieux prononcé que celles qui avoient eu lieu précédemment; et le comité regarde ses essais, depuis cette époque, comme méritant une plus grande confiance. Chez tous ces sujets comme sur les premiers, la maladie a été des plus bénignes; aucun accident ne s'est manifesté. En ce moment, le nombre des inoculations du comité s'élève à plus de cent cinquante.

» Le comité s'est également occupé du soin de soumettre à l'inoculation de la petite vérole plusieurs des sujets qu'il avoit inoculés précédem-

ment de la Vaccine, et qu'il regardoit comme en ayant été plus ou moins réellement atteints.

» Quatre de ces enfans furent inoculés d'abord le 3 fructidor, trois mois après l'insertion de la Vaccine. Quatre l'ont été, dans une seconde épreuve, vers le 15, et sept autres ensuite le 30 du même mois, deux mois environ après leur première inoculation. Enfin, le 11 vendémiaire, quatre autres enfans ont été inoculés après le même intervalle.

» Des quatre premiers enfans, trois n'ont éprouvé absolument aucun effet de leur inoculation. Les quatre de la seconde épreuve n'en ont ressenti aucune suite. Il en a été de même des sept enfans inoculés en troisième lieu. Sur cinq, qui sont les quatre derniers inoculés, et l'un des quatre premiers, on a remarqué quelques effets aux piquures; c'est-à-dire que quelques-unes se sont enflammées, et qu'il s'y est formé un travail local, qui a été suivi de suppuration. Sur un seul de ces cinq enfans, (le nommé *Blondeau*, l'un des sujets inoculés de la Vaccine avant l'arrivée du docteur Woodville,) ce travail local a été accompagné d'un mouvement fébrile. Les autres n'en ont point éprouvé, et sur aucun il ne s'est manifesté le moindre indice d'éruption générale.

» Pour s'assurer de la nature de l'humeur qui s'est introduite dans cette inflammation des piquures,

le comité a eu soin d'en prendre sur un de ces sujets, et de l'employer pour inoculer deux enfans qui n'eussent point eu la petite vérole. Il en est résulté sur ces derniers une infection varioleuse, telle qu'on l'observe dans l'inoculation ordinaire, avec fièvre manifeste et éruption générale. Le comité répète en ce moment la même épreuve pour les quatre autres enfans dont les piquures ont offert quelque travail, et elle sera renouvelée toutes les fois qu'il y aura la même apparence.

» Tels sont les faits que le comité a observés depuis le dernier compte qu'il a rendu au public et aux souscripteurs. Il est bien éloigné de les regarder comme suffisans pour donner lieu à des résultats décisifs. Il sent trop bien l'importance de la question soumise à son examen, pour n'y pas apporter toute la maturité, toute la circonspection qu'elle exige, et son projet est encore de continuer ses expériences. Mais de fortes inductions sortent naturellement des faits qu'il a recueillis, et il ne croit point manquer au caractère dont il est revêtu, en se permettant de les indiquer ici.

» 1°. La Vaccine lui paroît être une affection particulière, distincte de tous les autres genres d'éruptions connus, et différente sur-tout de la petite vérole ordinaire.

» 2°. La Vaccine paroît être en même temps une affection des plus bénignes, et qui mérite à peine le nom de maladie. Sur 150 sujets inoculés, il n'est survenu aucun accident.

» 3°. Cette affection n'est point contagieuse par l'air, par l'attouchement. Des enfans réunis pendant un long espace de temps, ont été inoculés successivement, et dans aucun elle ne s'est manifestée avant leur inoculation.

» 4°. Cette maladie ne donne lieu à aucune éruption générale. Il n'a jamais paru de boutons dans les essais, qu'aux seules incisions ou piquures faites pour l'inoculation, et il n'en est jamais survenu qu'un à chaque piquure.

» 5°. L'inoculation de la Vaccine est également praticable et exempte d'accidens, quel que soit l'âge des sujets que l'on y soumet. Des enfans ont été inoculés au sein même de leur nourrice; d'autres, à l'âge d'un, deux, trois ans et jusqu'à quinze. Des personnes de quarante et même cinquante ans, l'ont été également, et toujours avec le même avantage.

» 6°. Enfin le comité pense qu'un effet préservatif s'est fait remarquer dans les réinoculations qui ont eu lieu avec la petite vérole. Les dix-neuf sujets qui y ont été soumis, ont été

inoculés avec du pus frais pris chaque fois sur un enfant varioleux présent. Le comité, pour rendre son épreuve plus décisive, avoit, sur plusieurs individus, fait usage des piquures très-profondes, c'est-à-dire, de celles qui, suivant les inoculateurs, occasionnent nécessairement d'abondantes éruptions de boutons. On avoit même porté l'attention jusqu'à introduire, à plusieurs reprises, une grande quantité de pus variolique dans les piquures. Cependant, des dix-neuf sujets inoculés, aucun n'a eu le moindre indice d'éruption générale. Sur quatorze, les piquures se sont effacées promptement, sans aucune apparence de travail. Sur les cinq autres, l'inflammation peut n'être regardée que comme l'effet de l'irritation locale, produite par la lésion de la peau. Cette inflammation a commencé dès le jour même de l'insertion. La marche en a été beaucoup plus rapide et moins régulière que celle de l'inoculation ordinaire. On connoît d'ailleurs des exemples d'un pareil travail sur des personnes qui, ayant eu la petite vérole, se sont fait ensuite inoculer. Enfin si un effet quelconque de préservation ne s'étoit pas opéré par l'inoculation de la Vaccine dans les sujets qui y ont été soumis, comment la matière varioleuse, portée dans leurs piquures par l'inoculation de la petite vérole, n'y

auroit-elle excité (et encore sur quelques-uns seulement), qu'une affection locale et partielle; tandis que reprise dans ce foyer pour être transmise à des enfans non vaccinés, elle a occasionné à ces derniers tous les signes ordinaires de l'infection générale ?

» Ces premiers apperçus que, sans rien décider encore, le comité croit pouvoir offrir à la méditation des savans, s'accordent entièrement avec les résultats obtenus à Genève par le docteur Odier, et dont il vient de rendre compte dans un rapport publié par les soins du préfet de ce département. Sur huit cents enfans inoculés de la Vaccine, la bénignité de la maladie, sa marche régulière et invariable, son caractère non contagieux, l'absence de toute maladie consécutive, se sont constamment manifestés. Une circonstance très-remarquable a donné lieu, en même temps, d'éprouver son action préservative. Une épidémie de petite vérole très-meurtrière s'étant déclarée à Genève, où plus de cent cinquante enfans en ont été les victimes, où soixante-seize encore ont péri dans le mois dernier, on a observé que les enfans vaccinés sont restés sans être atteints de la contagion, à l'exception de sept à huit seulement qui en avoient pris le germe avant leur inoculation, et chez lesquels la petite vérole s'est manifestée le quatrième ou le cinquième jour

de l'inoculation de la Vaccine, qui par cet accident est devenue inutile.

» Au nom du comité de l'inoculation de la Vaccine ».

THOURET, directeur de l'Ecole de Médecine.

Du 20 brumaire an 9.

» Depuis le dernier compte qui a été rendu au public, le comité a continué ses inoculations, et quatre nouveaux enfans, du nombre de ceux qui avoient été inoculés de la Vaccine, ont été soumis à la contre-épreuve de l'inoculation de la petite vérole.

» Dans cette dernière épreuve, l'insertion a été pratiquée superficiellement, comme on le fait dans l'inoculation ordinaire. En préférant cette méthode, le comité desiroit se mettre à portée d'observer l'effet qui en résulteroit, et de le comparer avec celui qui a été le produit des piquures profondes employées sur les quatre derniers enfans réinoculés avec la variole, et qui en avoit imposé à quelques personnes sur la nature du travail qui s'étoit manifesté aux piquures.

» L'inoculation des quatre nouveaux enfans n'a eu absolument aucune suite, et le comité dès-lors s'est confirmé dans l'opinion que le travail local observé aux piquures profondes qu'il avoit employées dans une de ses épreuves, étoit le simple

résultat

résultat de la plaie faite à la peau, et de la matière étrangère qui y avoit été déposée.

» Mais pour ne laisser aucun doute à cet égard, il convenoit d'inoculer aussi profondément des sujets qui eussent eu auparavant la petite vérole; le comité s'est empressé de faire cette expérience. Un enfant qui, dans l'épidémie observée il y a deux ans, contracta l'infection variolique, à l'hospice même des orphelines, a été inoculé le 18 vendémiaire, de la petite vérole. Deux piquures profondes ont été faites au bras droit, et il y est survenu le même travail qu'à celle des enfans inoculés de cette manière après la Vaccine, sans qu'à l'inspection, ainsi que dans la marche du travail, il ait été possible d'y remarquer la plus légère différence.

» Le comité ne croit pas qu'il puisse maintenant rester de doute sur la nature du travail local observé à quelques-unes des piquures dans les cinq enfans réinoculés de la petite vérole, dont il a parlé dans sa dernière note. Ce travail lui paroît étranger à toute espèce d'infection variolique; il s'est produit par l'effet de la plaie faite à la peau; le bouton phlegmoneux et la suppuration qui sont survenus, en ont été la suite; la matière varioleuse qui y avoit été déposée, s'est conservée dans ce foyer où l'on a pu la reprendre avec toute son activité; enfin il n'y a pas eu dans

ce travail, après l'emploi de la Vaccine, et sans doute par un bienfait de cette pratique, plus d'infection variolique que dans l'enfant que nous avons inoculé de la petite vérole, après l'avoir eue, il y a deux ans, de la manière la plus sensible.

» Le comité doit ajouter que, d'après l'avis qu'il en avoit donné dans sa dernière note, il a fait sur deux enfans l'épreuve de la matière prise sur les quatre sujets vaccinés qui, ainsi que Blondeau, ont offert, dans la réinoculation avec la petite vérole, un travail local à quelques-unes des piquures. Cette inoculation n'a été suivie que d'une inflammation légère qui en peu de jours s'est dissipée.

Le résultat des expériences du comité est en ce moment :

Inoculations de la Vaccine, 200.

Enfans vaccinés soumis à la réinoculation de la variole, sans en avoir été atteints, 27.

Au nom du comité médical de l'inoculation de la Vaccine ».

THOURET.

Depuis la publication de ces deux rapports, les expériences du comité médical ont continué, et leur résultat général s'est constamment trouvé confirmé par les nombreuses vaccinations qui se

font tous les jours malgré les oppositions de quelques rétrogrades et les murmures et les calomnies des médecins dont la fortune se trouve malheureusement fondée sur des maisons d'inoculés.

Ici l'histoire de la Vaccine, considérée relativement aux objections faites contre la pratique et la déloyauté de ses détracteurs, ressemble, à s'y méprendre, à l'histoire de l'inoculation. Ainsi n'ayant pas eu de véritables objections à faire, on a cherché à obscurcir la question et à opposer à l'expérience les applications, les corollaires d'une théorie vicieuse et surannée.

On s'est servi de faits controuvés, d'accidens très-simples, très-naturels, dont une imagination adroite et brillante a changé le point de vue, et enfin, pour comble de mauvaise foi et d'ineptie, on a été jusqu'à dire, avec un ton important et solemnel, que le temps et l'expérience décideroient la question: et cela à une époque à laquelle plus de cent cinquante mille expériences ont donné ce résultat que l'égoïsme de quelques hommes demande à la postérité. Mais autres temps, autres mœurs. Plus de parlemens, plus de faculté, plus de prêtres qui osent adopter le dogme qui perpétue le fléau dont le fataliste musulman est périodiquement la victime: mais à leur place un gouvernement éclairé, une académie de médecine dirigée par les vues les plus philosophiques, et des prêtres qui

croient que la providence permet à l'homme de veiller à sa conservation, et d'user, s'il lui convient, des paratonnerres, des lazarets, de l'inoculation et de la Vaccine. Ce changement a donné un grand avantage à cette dernière, dont il paroît probable que la propagation et l'acclimatement dans les différens lieux, éprouvera beaucoup moins de difficultés que les progrès de la pratique bienfaisante à laquelle nous la voyons succéder.

CHAPITRE V.

Établissement de la Vaccine à Reims, et retour de la Vaccine à sa source.

LES habitans de la ville de Reims ont dû ce bienfait à leur jeune et estimable compatriote Husson, médecin, dont le séjour qu'il a fait pendant un mois dans sa patrie, a été exclusivement consacré à la naturalisation de la Vaccine. Voici comment il s'exprime lui-même à ce sujet, en rendant compte au comité médical de Paris de la mission que ce comité lui avoit confiée.

» Les expériences faites en Angleterre, dans le Holstein, à Genève et à Paris, ont décidé, dans les premiers jours de vendémiaire, le comité médical de Paris à m'engager de porter à Reims le bienfait de la Vaccine. Cette ville étoit infestée

depuis plusieurs mois d'une épidémie varioleuse tellement meurtrière que, sur mille quatre-vingt-treize individus morts pendant le cours de l'an 8, cinq cents à-peu-près périrent de la petite vérole.

» Il ne pouvoit se présenter une circonstance plus favorable à l'introduction de la Vaccine, puisque dans un cas absolument semblable, le docteur Odier avoit employé avec le plus grand succès la *vaccination* à Genève.

» J'arrivai à Reims, le 10 vendémiaire, avec du virus vaccin, pris la veille sur un jeune enfant que j'avois vacciné à Paris. Toutes les lancettes que j'en avois chargées, étoient oxidées à mon arrivée, c'est-à-dire vingt-sept heures après avoir pris la matière. Je pressentis dès-lors que mes vaccinations n'auroient aucun effet. J'essayai cependant sur deux enfans; je n'obtins aucune réussite, et les enfans n'eurent pas la plus légère incommodité même locale. Les citoyens Dupuytren et Colon me firent, avec la plus grande célérité, deux nouveaux envois de virus sur des fils, du verre et des lancettes.

» J'employai cette matière nouvelle sur treize personnes, en observant, autant que possible, de vacciner le même individu par l'incision dans laquelle je plaçois un fil, et par la méthode des piquures. Parmi ces treize, huit eurent une Vaccine vraie, trois eurent la Vaccine fausse; un

ne la contracta point; et mon frère, qui avoit eu il y a sept ans la petite vérole, mais qui vouloit prouver que la vaccination n'étoit pas douloureuse, se préta à l'opération, et n'eut aucun bouton.

» Dans le nombre des huit qui eurent la vraie Vaccine, deux eurent en même temps et sur le même bras un bouton de fausse Vaccine; ce rapprochement de deux boutons si différens a été très-utile aux médecins qui ont suivi mes vaccinations. Ils en ont parfaitement saisi le diagnostic, et par-là se sont mis à l'abri d'une erreur préjudiciable.

» J'ai ensuite vacciné de bras à bras, c'est-à-dire avec le virus frais développé sur les huit premiers, dix-neuf autres individus de tout âge; et j'ai la certitude que le 6 brumaire la Vaccine étoit développée sur seize.

» J'ai observé sur ces vingt-sept vaccinés la marche décrite par Jenner, Woodville, Aubert, Odier, marche absolument la même que celle que j'ai vue dans les vaccinés opérés par le comité de Paris. Aucun d'eux n'a été malade, aucun n'a eu de symptôme inquiétant, quoique pendant le travail occasionné par le développement du bouton, il y ait eu chez trois enfans éruption de plusieurs dents. Tous n'ont eu de boutons qu'aux endroits des piquures; en un mot la maladie

a été à Reims ce qu'elle est par-tout ailleurs, d'une très-grande bénignité (1) ».

Les expériences faites à Reims depuis le départ du citoyen Husson, ont, non seulement continué de prouver et d'étendre les effets préservatifs de la Vaccine, mais ils ont fourni un résultat qu'on avoit inutilement essayé d'obtenir à Paris, la détermination du cowpox chez la vache avec l'humeur fournie par un bouton vaccin de l'homme.

Ce fait curieux et intéressant a été communiqué dans un rapport du comité de Reims.

Voici l'extrait de ce rapport :

» Le comité médical établi à Reims pour l'insertion de la Vaccine, voulant éprouver si le virus vaccin pris sur l'espèce humaine et transmis à la vache, s'altéreroit, augmenteroit ou diminueroit d'activité, vaccina, le premier brumaire an 9, une vache de moyen âge, pleine depuis six mois et très-bonne laitière, avec du pus pris le onzième jour sur un enfant de sept ans. On a fait à la vache trois piquures qui ne donnèrent que très-peu de sang. Pendant les quatre premiers jours, les trayons vaccinés rendirent moins de lait. Vers le cinquième jour, il parut un peu de rougeur autour des piquures ; le sixième, les boutons

(1) Extrait littéral du nouveau Journal de Médecine, rédigé par les citoyens Leroux, Boyer et Corvisart.

commencèrent à se développer, et ils étoient bien formés le huitième, plus gros qu'on ne les voit sur l'espèce humaine. Ils avoient environ six lignes de diamètre, creux au centre, et entourés d'une petite aréole d'un rouge brun. L'engorgement du tissu cellulaire formoit sous les boutons des espèces de noyaux sphériques très-durs. Le dixième jour, les aréoles étoient dissipées, les boutons séchoient au centre, où ils restoient déprimés. Le onzième jour, la dessiccation s'avançant rapidement, on vaccina neuf individus avec la matière prise sur les bords des boutons; elle étoit encore limpide et d'une consistance moyenne. Le vingtième, les croûtes tombèrent, et il resta une empreinte profonde et rougeâtre sur les trayons vaccinés. La vache a toujours été bien portante.

» Parmi les individus vaccinés de pis à bras, deux seulement eurent une Vaccine absolument semblable à toutes celles que le comité a vues se développer, et dont le nombre est à peu près de cent. Un eut une fausse Vaccine : des six autres, deux sont marqués de petite vérole, et ne se sont soumis à l'opération que pour chercher à obtenir un effet comparatif; un troisième n'est pas certain de n'avoir pas eu la petite vérole, et les trois derniers sont assurés de ne l'avoir pas eue. Le comité a vacciné de bras à bras dix individus

avec le pus développé sur les deux vaccinés dont nous venons de parler. Ces vaccinations promettent une heureuse réussite. Il a renouvelé avec succès l'expérience sur une autre vache, et se propose de faire dessiner et colorier l'état des trayons et des boutons dans les différens périodes du développement de la maladie.

» Le Comité pense qu'indépendamment des dispositions particulières des sujets qui n'ont pas contracté la Vaccine, on eût obtenu un succès plus général en vaccinant le neuvième jour de l'insertion. A cette époque, le virus eût eu plus d'activité, les boutons étoient pleins, il n'y avoit point encore de dessication au centre.

» Il pense aussi qu'on réussiroit peut-être plus souvent en faisant des incisions plus profondes, sur-tout chez les adultes, dont le tissu de la peau est plus serré.

» Le comité croit pouvoir conclure, d'après ses expériences : 1°. que le virus vaccin, bien loin de s'altérer et de perdre de son activité sur l'espèce humaine, en conserve encore assez après de nombreuses transmissions successives pour communiquer aux vaches une maladie absolument semblable à celle que le docteur Jenner a observée sur les vaches dont il a pris le virus pour l'inoculer à l'homme.

» 2°. Que le virus pris sur la vache et inoculé sur l'homme, n'a pas donné une maladie plus grave que lorsqu'il est pris sur l'homme.

» 3°. Enfin, que l'identité du virus vaccin sur la vache et sur le corps humain se trouve évidemment prouvée par cette transmission réciproque d'une espèce à l'autre, sans qu'il perde de son énergie ».

SECONDE PARTIE,

OU

PARTIE PHYSIOLOGIQUE

ET MÉDICALE.

J'AI fait connoître la succession, l'enchaînement des découvertes, des travaux et des recherches relatifs à la Vaccine; et rassemblant ainsi un grand nombre de faits plus ou moins importans et féconds en résultats, j'ai cherché en quelque sorte à instruire un grand procès, dont la décision est liée d'une manière intime à l'amélioration physique de l'humanité.

Je n'ai rien négligé pour donner beaucoup d'étendue à cette première partie de mon ouvrage, et je desire qu'on puisse la regarder comme *l'esprit*, l'extrait raisonné et détaillé des différens travaux publiés depuis trois ans pour confirmer, étendre ou propager la découverte qui assure à Jenner l'estime et la reconnoissance de la postérité.

Il me reste maintenant à considérer la Vaccine sous un point de vue physiologique et médical, et à exposer ensuite avec désintéressement et impartialité, ses avantages et les objections que quelques personnes ont cru devoir leur opposer.

Tel sera l'objet de cette seconde partie, à laquelle celle qui précède nous a naturellement conduit, et peut s'en regarder comme l'introduction.

LIVRE PREMIER.

Considérations relatives à l'Inoculation de la Vaccine.

CHAPITRE PREMIER.

Des circonstances d'âge, de santé, de saison et de constitution pendant lesquelles on peut Vacciner.

DANS l'inoculation, on a plus ou moins fait attention à ces différentes circonstances; et quoique des exemples aient prouvé que l'on pouvoit inoculer avec avantage à toutes les époques de la vie (1), dans toutes les saisons (2) et dans plusieurs cas d'affections maladives; toujours est-il

(1) Matti a prétendu qu'il falloit inoculer les nouveaux-nés après avoir laissé passer les neuf premiers jours, et ce conseil, dans plusieurs circonstances, a été suivi sans inconvénient. Des personnes très-âgées ont été néanmoins inoculées d'une manière très-heureuse; tels furent une négresse de 80 ans et un nègre de 76, tous deux inoculés sans accident par le citoyen Valentin.

(2) Vid. Traité historique et pratique de l'Inoculation, par Dezoteux et Valentin, p. 139.

vrai que l'âge de cinq à six mois a paru généralement plus convenable, et que différens praticiens justement distingués ont cru non seulement devoir user de préparation dans un petit nombre de cas, mais encore regarder comme contre-indications à l'inoculation la nature et le caractère de plusieurs maladies régnantes, et la prédisposition à plusieurs affections chroniques et funestes, telles que le rachitisme, les scrophules. On a aussi regardé comme motifs de différer l'inoculation différentes circonstances particulières, comme celles de la dentition, de la puberté, d'une menstruation prête à s'établir sur-tout, et de la gestation; opérations pendant lesquelles les forces de la vie puissamment dirigées vers un grand résultat, ne seroient pas impunément dérangées par une distraction aussi forte qne celle exigée pour le développement de la petite vérole.

La vaccination exige beaucoup moins de précautions; et l'expérience a prouvé que la saison, la nature des maladies régnantes, l'état de foiblesse, de langueur ou de maladie, et même les circonstances de dentition, de puberté ou de grossesse ne s'opposoient, ni à son développement ni à ses effets salutaires.

Cependant, toutes choses égales d'ailleurs, et ne fût-ce que dans la crainte de voir attribuer à une pratique bienfaisante des accidens qui lui

seroient étrangers, il sera toujours plus prudent, à moins qu'une épidémie varioleuse très-active ne donne des craintes, de vacciner de préférence depuis l'âge le plus tendre jusqu'à trois ans, et de choisir même dans cette première saison de la vie, la période pendant laquelle on a moins à craindre les complications (1), ou même des accidens qui seroient indépendans de la Vaccine, et que néanmoins on lui attribueroit, en prenant dans cette circonstance, comme on le fait si souvent dans plusieurs autres, la coïncidence de deux phénomènes pour un rapport de cause et d'effet : *post hoc, ergò propter hoc*, adage si souvent trompeur.

L'expérience ayant en outre prouvé que les symptômes de la Vaccine étoient constamment plus simples et plus légers dans les très-jeunes

---

(1) Cette circonspection est bien plus relative aux intérêts de la cause même de la Vaccine, qu'à ceux des personnes auxquelles on donne cette maladie : car plusieurs expériences décisives, dont nous ferons connoître plus tard les résultats, ont prouvé que plusieurs affections chroniques, loin d'être aggravées par la Vaccine, avoient cessé par suite de son développement, phénomène qui rentre dans la classe de ceux que l'on détermine par les vesicans, les sinapismes, le moxa et autres moyens analogues, que la médecine emploie avec de si grands avantages.

sujets, il est évident qu'il faut vacciner le plutôt possible, sans que pourtant les maux de tête, les douleurs dans les membres et les mouvemens fébriles auxquels les adultes sont plus sujets que les enfans, puissent engager les premiers à se refuser à une pratique dont les effets salutaires doivent être d'autant plus appréciés par eux, que, déjà avancés dans la carrière de la vie, la mort est alors un plus grand mal, et une nouvelle chance de longévité, un plus grand bien.

C'est donc avec raison que, persuadés des avantages de la vaccination chez les très-jeunes sujets, les médecins de Genève ont essayé d'en généraliser la pratique, en l'inoculant aux petits enfans peu de jours après leur naissance; et que, pour diminuer la mortalité des enfans par cette salutaire précaution, ils ont fait distribuer à leurs concitoyens par la voie des ministres du culte, dont la conduite sera sans doute imitée, l'avis que nous transcrivons ici avec ce respect religieux que l'on doit aux sentimens philanthropiques et à la vertu.

Avis aux pères et mères.

L'enfant que vous présentez est exposé à un très-grand danger, celui de prendre la petite vérole, maladie qui, apportée en Europe dans le huitième siècle, s'y est tellement répandue qu'on

ne

ne peut plus l'en expulser, et dont il est moralement impossible de préserver les enfans autrement que par l'inoculation.

» Heureusement, par un grand bienfait de la providence, on a découvert depuis quelque temps une manière de la pratiquer, que plusieurs milliers d'expériences ont démontrée être aussi sûre qu'efficace, et qui peut, sans aucun inconvénient, être mise en usage dans toutes les saisons et pour les enfans les plus foibles, les plus petits et les plus délicats. Elle n'est presque jamais accompagnée ni suivie d'aucun accident; et quand il en survient, ce qui est fort rare, ces accidens ne sont jamais graves.

» La maladie qu'elle produit porte le nom de Vaccine: elle est toujours extrêmement bénigne, et presque toujours régulière. Elle a un autre avantage très-précieux, c'est qu'elle n'est jamais contagieuse: ensorte qu'en l'inoculant chez soi, on ne risque point de la donner à ses voisins. Et cependant on peut être assuré que les enfans auxquels on l'a communiquée par l'inoculation sont par là pour toujours à l'abri du malheur de prendre la petite vérole.

» Si donc vous voulez conserver votre enfant, nous vous exhortons à le faire incessamment inoculer. Hâtez-vous de le préserver ainsi d'une maladie terrible, qui fait journellement autour de

vous les plus cruels ravages, et qu'il peut prendre au moment que vous vous y attendrez le moins. Ne le mettez point en nourrice, sans l'avoir soustrait à ce danger.

»Ce sont des médecins et des chirurgiens instruits par beaucoup d'études et d'expériences, et qui n'ont aucun intérêt de vous tromper, qui vous donnent ce conseil. Eux aussi sont pères, et ils n'ont pas balancé à inoculer de très-bonne heure leurs enfans. Au nom de l'humanité, et par tout ce que vous avez de plus cher, suivez leur exemple; sinon craignez d'avoir un jour à pleurer amèrement sur la mort de votre enfant, pour avoir repoussé le moyen de salut qu'on vous propose. Il est simple, et si facile que vous ne sauriez avoir aucun prétexte pour vous y refuser, ni même pour différer d'y avoir recours.

» Les médecins et chirurgiens soussignés se feront un devoir et un plaisir d'inoculer tous les enfans qu'on leur présentera, et le public sait que jamais ils n'ont exigé aucune rétribution de ceux qui ne sont pas en état de les satisfaire.

» *Signé* Vieusseux, Odier, Vignier, Manget, Vieillard, Coindet, de la Rive, Peschier, docteurs médecins; Jurine, Fine, Maunoir, chirurgiens ».

CHAPITRE II.

Préparation.

La Vaccine pouvant s'inoculer dans toutes les circonstances de la vie, il est évident que sa pratique n'exige aucune préparation, ni aucuns préliminaires quelconques pour en disposer et assurer le résultat.

Cependant plusieurs adultes ayant été vainement soumis à l'inoculation de la Vaccine, malgré le choix du vaccin et toutes les précautions relatives à son insertion, ne seroit-il pas possible d'attribuer cette irrégularité à l'état de la peau trop rigide pour se prêter au phénomène de l'inflammation : la vitalité bien moindre de l'organe cutané à une époque où les forces de la vie commencent à se concentrer dans leurs foyers internes, abandonne insensiblement la périphérie qui se ride et s'altère (1) : ce changement, amené par les révolutions même des âges, ne pourroit-il pas aussi avoir quelque influence sur le fait dont il s'agit ? et dans l'un ou l'autre cas, quelle que

(1) Ce retrait de la vie est sur-tout marqué par le blanchiment des cheveux ou même par leur chûte; phénomène que l'on ne peut attribuer qu'à une nouvelle direction des forces vitales.

puisse être la disposition organique qui s'oppose au développement de la Vaccine, dans un âge avancé, il est probable que cette anomalie très-rarement survenue, seroit peut-être empêchée par l'emploi préliminaire des frictions, des onctions et des bains.

Le C. *Chaussier*, dont les opinions et les vues en médecine sont des autorités bien respectables, ne paroît point éloigné de cette manière de voir, et la première vaccination du C. *Prieur* de la Côte-d'Or, qu'il avoit dirigée, n'ayant eu aucun effet, il a cherché à préparer par les moyens que je viens d'indiquer le succès d'une seconde inoculation, dont j'ignore, il est vrai, les suites et les résultats.

Je pense que l'on pourroit encore ajouter à l'effet des bains et des onctions, en dirigeant, à l'aide des sudorifiques, l'action de la vie vers la surface où l'excitabilité se trouveroit alors suffisamment accumulée pour le développement du phénomène de l'inflammation.

Je pense que, dans quelques cas, on pourroit même aller jusqu'à augmenter localement la vitalité de la peau par l'application préliminaire d'un vésicatoire : les piquures pour la vaccination seroient faites ensuite sur la surface irritée et dénuée d'épiderme.

Tous ces soins préparateurs seront d'autant

plus indiqués que la peau sera plus rude, plus flétrie, et qu'une première vaccination aura été pratiquée en vain. Je suis porté à croire qu'ils seront moins souvent nécessaires dans la vaccination des femmes, qui, conservant plus longtemps le mode de vitalité propre aux premiers âges, doivent, même quand elles seront vaccinées à une époque déjà loin de la jeunesse et de la beauté, présenter moins souvent que les hommes les exceptions et les anomalies que nous venons de remarquer.

CHAPITRE III.

Observations sur le choix du vaccin.

Le *vaccin*, l'humeur vaccine, cette substance dont l'introduction sous l'épiderme produit par suite une irritation dont le développement constitue la Vaccine, a été puisé d'abord, comme nous l'avons vu en parlant de l'origine de cette maladie, à sa source première, c'est-à-dire, dans les vésicules au pis des vaches affectées du cowpox. Aujourd'hui cette communication a lieu par une autre voie, et dans les différens endroits où la Vaccine a été naturalisée, et où ses foyers se succèdent sans interruption, le plus souvent l'homme transmet à l'homme l'affection que

l'animal a primitivement communiquée à notre espèce.

Dans le premier cas, le vaccin dont l'élaboration est souvent trop avancée, s'est présenté souvent sous forme purulente, et plusieurs des vaccinations, pour lesquelles il a servi, n'ont eu aucun effet.

A Reims, où les membres du comité médical ont donné le cowpox à une vache en l'inoculant avec de l'humeur provenue d'une Vaccine, le vaccin duquel on a suivi l'élaboration et les progrès dans les boutons du pis de la vache, a été employé avec succès. Les rédacteurs de la Bibliothèque Britannique nous ont appris par l'extrait de leur correspondance communiqué dans les numéros 120 et 121 de leur excellent Journal, que la même expérience avoit été faite avec le même résultat.

Aujourd'hui le vaccin, comme nous l'avons déjà observé, se prend plus ordinairement dans les boutons et dans les vésicules qui constituent la Vaccine : on va le chercher dans ce réservoir dès le moment qu'il en contient quelques gouttes, et on continue d'y puiser aussi long-temps que l'humeur conserve sa limpidité. Les époques du développement de la maladie auxquelles on peut ainsi recueillir dans les vésicules de la Vaccine,

l'humeur capable de reproduire dans différens individus non affectés de la petite vérole, la maladie dont elle est le résultat, ne peuvent être déterminées d'une manière exacte et rigoureuse. M. Woodville a employé de préférence la matière recueillie de bonne heure, et dès le sixième jour de l'inoculation.

Le C. *Aubert* rapporte que dans les hospices d'inoculés, où le nombre des personnes à vacciner étoit toujours considérable, on choisissoit les tumeurs les plus gonflées, celles qui pouvoient fournir une plus grande quantité de matière, et par conséquent celles qui étoient déjà avancées. Le C. Aubert ajoute qu'il a souvent vacciné avec du vaccin pris le douzième ou le treizième jour, et que M. *Waschel* a également réussi avec du vaccin pris à l'époque du quatorzième jour et dans une tumeur dont la marche n'avoit pas été retardée.

Le C. Odier pense que le moment le plus favorable pour recueillir le vaccin est celui où l'aréole qui environne l'incision est bien formée ; en plongeant alors, dit cet excellent observateur, la pointe d'une lancette dans le bouton, on l'en retire sèche, et l'on croiroit qu'il n'y a rien ; mais un instant après une goutte d'un fluide très-limpide sort de l'ouverture, on en humecte la lancette, et l'on fait aussi-tôt l'insertion.

L'état, l'aspect de l'humeur de la Vaccine instruisent mieux sur ses propriétés que tous les renseignemens relatifs à la date de l'inoculation. D'après un grand nombre de résultats, d'expériences et d'observations, cette humeur doit être claire, limpide et visqueuse, et s'échapper de son enveloppe vésiculaire, lorsqu'elle est entr'ouverte, sous la forme d'une gouttelette brillante.

Un bouton vaccin convenablement développé contient toujours une quantité plus ou moins grande de liquide capable de propager la maladie.

Ce liquide jouit exclusivement de cette propriété, et le pus qui se forme quelquefois dans la tumeur, ne la partage point.

L'humeur purulente que contient ordinairement le bouton irrégulier qui constitue la fausse Vaccine, est dans le même cas.

En général il faut regarder comme suspecte l'humeur que l'on retire des boutons lorsqu'elle n'est pas limpide, et qu'elle offre au contraire l'apparence d'une sérosité mêlée avec une matière purulente.

Ces observations sur le vaccin sont trop importantes dans la pratique, les méprises pouvant avoir des suites fâcheuses, en ce que la vaccination ne préserve point alors de la petite vérole, et que les personnes qui l'auroient subie, se

trouvant livrées à une dangereuse sécurité, pourroient devenir la victime d'un fléau qu'elles croiroient avoir conjuré par une salutaire précaution.

Ce point de pratique sera traité avec détail, lorsque nous parlerons de la fausse Vaccine.

Quelques personnes, étrangères à la vérité à la connoissance des loix de l'organisation, m'ont témoigné le desir d'être vaccinées de préférence avec de l'humeur fournie par les boutons du cowpox, ou par les boutons d'une Vaccine développée chez un sujet très-jeune, et dont les humeurs ne pussent être soupçonnées d'aucune altération.

Cette manière de voir est-elle fondée? et la santé relative, le tempérament particulier, l'état de foiblesse ou de maladie, enfin ce que les médecins de Molière appellent des vices et des humeurs peccantes, peuvent-ils influer sur la nature du vaccin et en changer les propriétés?

Les médecins qui se sont occupés de la Vaccine n'ont pas, autant que mon érudition sur cet objet me permet de l'affirmer, traité cette importante question.

Mais si l'analogie peut être considérée comme moyen d'éclairer le point de doctrine dont il s'agit, n'est-il pas permis d'affirmer que ces circonstances sont indifférentes, en se rappelant que

dans l'inoculation, le virus varioleux, fourni par des sujets très-sains et affectés d'une petite vérole discrète, a donné quelquefois une petite vérole confluente, tandis que la petite vérole la plus simple et la plus légère a été le résultat d'inoculations avec du virus de variole confluente ou fourni par des personnes affectées de galle, de maladies vénériennes, et pris même sur les cadavres de sujets morts de fièvres putrides.

On a inoculé à l'école de médecine de Paris un singe avec le virus varioleux fourni par une femme morte d'une petite vérole confluente et déposée dans le local des cordeliers, d'où elle a été retirée dans l'état de momie fibreuse, après avoir resté un siècle dans son tombeau : l'expérience n'a donné aucun résultat ; mais elle a cependant prouvé que le virus varioleux n'avoit acquis aucune propriété délétère, ni par les circonstances de la maladie, ni par son séjour prolongé sur un cadavre.

Si l'on eût inoculé, avec ce virus, un ou plusieurs individus de l'espèce humaine, ce qui ne pouvoit avoir aucun inconvénient, parce que, dans le cas même de crainte d'accidens, on auroit pu choisir des criminels, comme pour l'essai de l'inoculation en Angleterre, et de l'opération de la taille ; alors on auroit, comme résultat de ces expériences, quelques connoissances positives sur

la durée de l'activité du virus qui reproduit et retient la petite vérole depuis plus de quinze siècles.

Le vaccin étant le résultat d'une irritation locale, d'une élaboration particulière sur un point donné de l'organe de la peau, il est évident que sa nature doit être encore plus indépendante de l'état sain ou malade des sujets qui ont été vaccinés; ce que prouvent d'ailleurs les phénomènes présentés par les personnes chez lesquelles la petite vérole et la Vaccine se sont développées en même temps, sans que l'humeur contenue dans les boutons qui caractérisoient l'une et l'autre maladie, ait éprouvé aucun changement ni aucune altération.

CHAPITRE IV.

Observations sur la manière d'inoculer, et mode de communication de la Vaccine.

En décrivant deux épidémies varioleuses qu'il a observées dans le département de la haute Garonne, le C. Peyrilhe a remarqué que la contagion a été bornée par le fleuve, qu'elle l'a cotoyé en remontant de Grenade à Toulouse sur la rive gauche, et que, dans cette dernière ville, le pont l'a transmise sur la rive droite du fleuve.

Le même observateur a dessiné sur une carte la route de la contagion, et le C. Fourcroy, en rendant compte du travail de son collègue dans la séance publique de l'école de médecine de Paris, pour l'an neuf, croit y voir une preuve nouvelle de l'opinion des médecins qui pensent que la petite vérole ne se communique que par le contact.

Je ne crois pas qu'on puisse admettre cette conclusion; et l'influence du fleuve sur le changement de direction du courant atmosphérique chargé de miasmes varioleux, ou même les limites très-resserrées de la sphère d'activité d'un foyer de la contagion, me paroissent expliquer le phénomène observé par le C. Peyrilhe d'une manière plus probable et plus conforme aux connoissances acquises sur le mode de transmission des maladies contagieuses.

Quoi qu'il en soit, et quelles que soient les voies par lesquelles la petite vérole vient nous assaillir, sa communication est prompte et active.

L'air que nous respirons dans l'atmosphère d'un variolé, le contact de ses boutons suppurans ou desséchés, les linges, les meubles de toute espèce imprégnés de virus, une lettre touchée par des personnes affectées de la petite vérole, un chien qu'elles ont caressé, les personnes qui les approchent, un enfant que l'on a

soumis à l'inoculation, et que l'inoculateur imprudent a rendu avant le temps à sa famille ; tous ces objets forment autant de foyers, et sont les messagers les plus ordinaires de la transmission de la petite vérole.

Le docteur *Desessarts* inocula deux enfans de l'un de mes compatriotes, et les lui rendit ensuite avant l'époque à laquelle ces deux enfans pouvoient cesser de faire foyer de contagion. Qu'arriva-t-il ? un troisième enfant, qui n'avoit pas été inoculé, prit la petite vérole en jouant avec ses frères, et en mourut. Il faut avouer, et monsieur l'inoculateur lui-même en conviendroit, la Vaccine, dans cette circonstance, auroit eu un grand avantage sur l'inoculation.

Le vaccin se communique d'une manière moins active et par des voies moins nombreuses.

Sa transmission ne se fait que par des surfaces dénuées d'épiderme, et vainement on a essayé de la donner, soit en faisant inspirer la colonne d'air qui correspondoit avec le foyer, soit en plaçant dans le même lit des enfans vaccinés et des enfans qui n'avoient pas subi cette opération.

Des frictions faites avec du vaccin très-frais sur une partie dont l'épiderme n'étoit déchiré dans aucun point, sont également demeurées sans effet.

La Vaccine ne peut donc se communiquer que

lorsque l'épiderme est légèrement soulevé et entamé pour recevoir la petite portion de virus dont l'action doit occasionner l'irritation spécifique qui constitue la maladie.

Cette communication a lieu sans dessein, dans les Vaccines prises par les laitières dans leurs rapports avec les vaches., elle se détermine avec intention, par l'inoculation artificielle de la maladie.

Cette inoculation se fait par incision, par piquure, ou même avec le vésicatoire.

La raison qui fait qu'en général on doit préférer, suivant le C. Aubert, l'insertion au moyen d'une simple piquure, c'est qu'alors le bouton qui se développe est beaucoup plus régulier, et que ses caractères sont plus faciles à reconnoître. Le C. Odier observe qu'il a vu fréquemment l'incision avoir le même effet, le bouton ne se manifestant pas à la vérité dans toute sa longueur, mais seulement à l'une de ses extrémités.

Dans les cas dont nous avons déjà parlé, il conviendroit peut-être cependant, malgré les avantages de la piquure et de l'incision, de faire usage du vésicatoire. Mais alors le mode d'insertion ne se feroit pas comme dans l'inoculation de la petite vérole pratiquée suivant ce procédé, qui fut celui auquel Tronchin crut

devoir accorder la préférence. Il faudroit s'y prendre de la manière suivante :

D'abord on appliqueroit un très-petit vésicatoire au bras, et lorsque l'action des cantharides auroit irrité et rougi la peau, et même enlevé l'épiderme, alors, soit avec une lancette chargée de vaccin, soit avec une aiguille également dépositaire du même virus, on feroit sur la surface du bras enflammé deux ou trois piquures légères qui réussiroient sans doute, dans le cas où les autres procédés auroient été vainement employés.

Cette expérience ne pouvant avoir aucunes suites fâcheuses, et les adultes qui se sont inutilement fait vacciner, ayant de puissans motifs pour rendre une nouvelle tentative plus heureuse, je crois pouvoir proposer ces vues théoriques aux praticiens ; et je suis persuadé que des faits et des observations ne tarderont pas à les confirmer.

Quant à la manière d'inoculer dans le plus grand nombre des cas, comme il est impossible de la décrire avec plus d'exactitude que M. Odier, nous transcrirons exactement ce qu'il dit à ce sujet dans l'excellent mémoire dont nous avons déjà eu l'occasion de parler, et dont la publication a exercé et continue d'exercer tous les jours une si grande influence sur la propagation de la Vaccine.

Voici cette description.

Manière d'inoculer.

« Lorsque nous avons inoculé avec le fil, nous avons fait au milieu de chaque bras une incision de la longueur de deux à trois millimètres (une ligne à une ligne et demie), et tellement superficielle qu'il n'en sortit point de sang. Nous avons écarté les bords de la plaie avec le pouce et le troisième doigt, et nous y avons placé un petit bout du fil vaccin de la longueur de deux millimètres (une ligne), de manière à le loger tout-à-fait dans l'incision. Le virus vaccin se sèche sur le fil comme un vernis, et devient très-cassant. C'est pourquoi il faut avoir soin que le virus ne s'en sépare pas en éclats ; et, pour cet effet, il faut couper le fil avec un canif ou autre instrument bien tranchant, plutôt qu'avec des ciseaux. Quand il est dans l'incision, on le recouvre d'une petite compresse de linge qu'on assujettit par un petit bandage. On ne lève l'appareil qu'au bout de deux ou trois jours. Nous avons cru voir que le contact des corps gras empêche l'action du virus. C'est par cette raison que nous n'appliquons point de sparadrap sur l'incision.

» Nous avons aussi inoculé avec du virus desséché sur du verre, en le délayant bien avec une lancette

lancette trempée dans de l'eau froide (car le docteur Jenner nous a avertis que la moindre chaleur détruit son activité). Avec cette lancette bien humectée du virus délayé, on fait comme ci-dessus une petite incision sur laquelle on essuie bien la lancette des deux côtés et à plusieurs reprises, en écartant avec soin les bords de la plaie; de cette manière, aucun appareil n'est nécessaire.

» Mais, quelques précautions que l'on prenne, l'inoculation faite avec du virus vaccin desséché manque beaucoup plus fréquemment que celles qu'on fait de la même manière avec du virus variolique; c'est pourquoi nous avons préféré, autant qu'il a été possible, d'inoculer de bras à bras, avec du virus frais et non délayé. L'inoculation faite ainsi a presque toujours réussi; cependant elle a manqué quelquefois, et il est difficile de dire à quoi cela tient ».

D'après cette description, il est évident que M. Odier a constamment employé la méthode par incision. M. Woodville préfère cette méthode à celle des piquures, parce que le virus la pénètre mieux, sur-tout si l'on a soin de tenir la lancette avec laquelle on fait l'incision perpendiculaire à la peau, et si au lieu de faire cette incision tout d'un coup, on la fait par reprises, par de simples égratignures répétées jusqu'à ce qu'il paroisse tant soit peu de sang.

Ces manières d'inoculer, et l'une de celles décrites par M. Odier, pourroient peut-être se regarder comme de simples *piquures*, et on laisseroit le nom d'*incision* au procédé par lequel, après avoir ouvert la voie à la Vaccine, on introduit dans la petite plaie un fil chargé de virus vaccin.

Ces différens procédés sont également bons : ils sont simples, faciles, sans appareil alarmant, et ne peuvent ni effrayer les enfans, ni faire trembler les mères. Ce que dit à ce sujet le C. *Colladon*, en s'adressant à l'une d'elles qu'il veut décider, est bien propre à les rassurer. Voici comment s'exprime cet aimable et persuasif apôtre de la Vaccine.

« Vos enfans, Madame, sont jeunes et étourdis, et il n'est pas rare qu'il n'arrive à l'un ou à l'autre quelque léger accident ; tantôt c'est une bosse au front, tantôt une coupure, tantôt un mal au doigt. Avec de l'eau fraîche, du taffetas d'Angleterre ou un cataplasme, vous guérissez la tête ou la main, et vous n'appelez pas cela une maladie. Si, actuellement avec une aiguille, à la pointe de laquelle j'aurai mis un peu d'humeur vaccine, je fais au bras de votre fille une piquure presque imperceptible; si cette piquure produit au quatrième jour et sans douleur un petit bouton ; que ce bouton blanchisse, se développe, et qu'il se creuse à son

centre une fossette ; que vers le dixième jour il soit mûr, rempli d'une humeur limpide, et entouré d'une belle aréole ; qu'alors il se sèche et brunisse, et que pendant tout ce temps votre fille ait joué, couru, bu, mangé et dormi comme à l'ordinaire ; direz-vous qu'elle a été malade ? et cependant elle aura eu la Vaccine ».

On peut pratiquer l'inoculation de la Vaccine sur toutes les parties du corps, quoique cependant il soit utile et convenable de choisir les parties habituellement cachées par les vêtemens, l'action de l'air ayant une influence directe sur les plaies, et paroissant d'ailleurs la seule circonstance qui puisse expliquer pourquoi les symptômes de la Vaccine spontanée des laitières dans le Glocester sont plus graves que ceux de la Vaccine inoculée avec intention.

« Si l'on consulte la masse des faits, dit le C. Aubert, on verra que la maladie est beaucoup mois grave, et beaucoup plus légère lorsqu'elle a été inoculée, qu'elle ne l'est chez les gens qui l'avoient gagnée en trayant les vaches. Il paroît que la Vaccine ressemble en cela à la petite vérole ; ainsi qu'elle, elle devient plus bénigne par cela seul qu'elle est inoculée : mais est-ce par le même procédé ? Cela seroit intéressant à observer ; cette découverte nous donneroit peut-être la solution d'un problême qui subsiste encore,

malgré les théories nombreuses qu'on a élévées pour tâcher de le résoudre. Car, si l'inoculation de la petite vérole ordinaire ôte à cette maladie la plus grande partie, et presque la totalité de son danger, on peut supposer que cela tient à l'élaboration que le virus subit dans la plaie de l'inoculation avant qu'il puisse être absorbé et attaquer le systême général. On peut, en considérant la chose sous ce point de vue, et en développant, comme on l'a fait, cette idée, expliquer la bénignité de la petite vérole lorsqu'elle est inoculée, parce qu'on ajoute, par opposition, que lorsque le malade la prend accidentellement, elle lui est communiquée par un miasme subtil, qui atteint directement le systême général, et ne subit aucune espèce d'élaboration avant que d'attaquer les organes de la vie. Si une expérience plus étendue démontroit que la petite vérole des vaches est constamment accompagnée de symptômes plus légers lorsqu'elle est inoculée, que lorsqu'elle est naturelle, on ne pourroit point expliquer ce changement comme celui que l'inoculation de la petite vérole ordinaire produit; car les gens qui tiennent accidentellement la maladie de la vache même, la prennent de la même manière que ceux à qui on l'a inoculée. Le virus de la Vaccine a agi sur eux, parce qu'il avoit touché quelques parties de leurs mains entr'ou-

vertes ou gercées ; c'est un procédé entièrement semblable à celui de l'inoculation. Il sera donc intéressant de constater le fait, et de voir si les personnes qui sont attaquées de la maladie, pour avoir trait des vaches malades, ont toujours, et sans exception, la fièvre, les maux de tête, les tumeurs et les pustules que le docteur Jenner a décrits ; tandis que ces symptômes n'ont pas ordinairement lieu chez les sujets qu'on a inoculés avec le pus de la Vaccine ».

Ces vues du C. Aubert ne me paroissent pas conformes aux principes d'une saine physiologie. L'élaboration du virus variolique dans la plaie résultante de l'incision est entièrement hypothétique, et il paroît bien plus convenable d'attribuer la différence entre la petite vérole inoculée et la petite vérole naturelle à deux circonstances, savoir : 1°. le mode d'infection par une grande surface dans l'invasion de la petite vérole naturelle et l'affection immédiate des nerfs du poumon ; 2°. la disposition plus constamment défavorable dans laquelle se trouvent les personnes infectées de cette manière.

L'exposition à l'air, ou la soustraction à son contact me paroissent également expliquer la différence entre la Vaccine fortuitement inoculée et la Vaccine inoculée avec intention. L'expérience

pourra d'ailleurs détruire ou confirmer cette opinion.

Le nombre des piquures ou des incisions nécessaires dans l'inoculation de la Vaccine ne peut être exactement et rigoureusement déterminé. Il est le plus ordinairement de quatre ; mais on le porte jusqu'à dix, douze et même davantage. Quelques vaccinateurs se proposent par suite d'augmenter ce nombre, et de l'élever graduellement jusqu'à cent et même deux cents, afin de voir si en multipliant les points d'irritation on détermineroit une éruption ailleurs que dans le lieu des incisions.

Cette expérience est du nombre de plusieurs autres essais qui restent à faire pour nous éclairer sur différens points de physiologie relatifs à la Vaccine.

Quel qu'en puisse être le résultat, le nombre de quatre piquures est suffisant ; et comme les cicatrices qui restent sont de petites difformités, on ne peut pas conseiller, sur-tout pour la vaccination des femmes, de multiplier les stigmates vaccins au point de porter la plus légère atteinte à la beauté, et à des charmes dont la conservation est un des principaux bienfaits du nouveau préservatif.

Quatre piquures ou incisions doivent donc

suffire dans la pratique ordinaire de la vaccination ; et si ce nombre de cicatrices légères paroissoit un outrage pour des bras charmans que la mode actuelle engage à laisser voir , on pourroit se borner à deux piquures, et d'ailleurs ne pas choisir des parties que le vaccinateur doit respecter jusqu'à l'époque à laquelle les femmes, se conduisant d'après les principes d'une coquetterie plus éclairée, s'adresseront moins aux yeux qu'à l'imagination, et cacheront, sous d'irritantes enveloppes , ces organes délicats et sensibles livrés aujourd'hui presque sans défense à nos regards et à l'action d'une atmosphère humide et glacée.

Telles sont les considérations que j'ai cru nécessaire de présenter pour diriger et éclairer la pratique de la vaccination. Je les terminerai par quelques réflexions sur l'instrument qui doit être employé pour que cette méthode utile se propage avec plus de rapidité. Cet instrument doit être une simple aiguille à peu près semblable à celle dont on se sert pour l'inoculation dans la Géorgie, dans la Circassie , et dans plusieurs pays où cette pratique est devenue populaire.

Persuadé des avantages et de la grande influence de la vaccination, si ce procédé ne restoit pas entre les mains des gens de l'art , et si nous ne voyons pas les vaccinateurs de profession succéder aux anciens inoculateurs, le C. Chaussier a proposé

le premier cet emploi de l'aiguille pour vacciner, en faisant remarquer que, de cette manière, les mères, les nourrices, tous les membres de la famille se décideroient plus facilement à pratiquer eux-mêmes l'opération salutaire avec un instrument dont la vue et l'usage leur sont familiers.

Cette attention, petite, minutieuse en apparence, peut avoir de grands résultats.

Une lancette, malgré sa délicatesse et l'élégance de sa forme, est toujours un instrument de chirurgie, et sa vue peut effrayer, alarmer les mères ou les enfans, et produire en général un effet défavorable sur les imaginations faciles à ébranler. En simplifiant l'opération, en se servant d'aiguilles, on évite cet inconvénient. On fait voir et toucher les instrumens sans effroi, on familiarise avec le procédé qui, par cela même, se répand et se propage, et bientôt toutes les mères se décident elles-mêmes à pratiquer une opération simple, facile, non douloureuse, et dont les effets assurent la vie et la beauté de leurs enfans.

Tels sont les motifs qui doivent engager, si l'on veut répandre la vaccination et la propager rapidement, à préférer, pour la pratiquer, les aiguilles à la lancette : ils me semblent puissans, décisifs, et ils ont paru tels aux membres de la société de médecine qui composent la commission spéciale fondée au Louvre pour confirmer

et répandre la méthode du nouveau préservatif de la petite vérole.

Les aiguilles dont on se sert dans les vaccinations faites par les membres de cette commission ressemblent beaucoup à celle employée dans une opération de chirurgie, connue sous le nom de *bec-de-lièvre.*

A la campagne, et dans un cas de besoin, on pourroit employer des aiguilles ordinaires que l'on applatiroit en les faisant rougir et en les frappant ensuite avec un marteau : on auroit aussi la précaution de les rendre tranchantes sur les bords de leur quart inférieur, en les passant à plusieurs reprises sur une pierre à rasoir.

L'opération avec ces aiguilles ou avec celles que l'on fera exécuter par le coutelier, diffère peu de celle pratiquée avec la lancette. On charge d'abord l'instrument d'une goutte de vaccin, on l'introduit sous l'épiderme, et par une pression légère, et par de petits mouveemns, on détermine l'insertion, l'inoculation.

CHAPITRE V.

Mode de transport et de conservation du vaccin.

Le virus vaccin, sur la nature duquel il n'est pas probable que l'analyse chimique puisse jamais

nous éclairer, est susceptible d'une prompte altération, et un fil, imprégné de cette substance, peut à peine au bout de quelques jours, servir pour une inoculation, malgré les soins que l'on emploie pour le maintenir sous l'épiderme ou dans une petite plaie disposée pour le recevoir.

Ainsi, dans le cas où à une certaine époque l'échange de la variole contre la Vaccine seroit entièrement effectué, cette dernière, à moins que l'humeur qui la reproduit ne change de nature, seroit bien facilement éteinte, et aujourd'hui tous les soins sont dirigés pour entretenir ses foyers, et conserver autant que possible par une succession bien ménagée de vaccinés, le moyen de continuer l'opération et d'y soumettre progressivement tous les enfans au moment de leur entrée dans la carrière de la vie, que, dès-lors, ils doivent parcourir avec bien moins de danger.

Le vaccin doit donc se conserver avec une grande attention; mais lorsque malgré tous les soins, les sources en sont taries, ou que la Vaccine n'est pas encore natulisée dans un lieu quelconque, il faut recourir à différens moyens pour se procurer du vaccin, et pour former ou établir de nouveau les réservoirs où l'on pourra continuer de le puiser.

Un jeune médecin qui s'est distingué parmi

ceux de ses collègues qui ont écrit sur la Vaccine, le citoyen Husson, ayant traité ce point de pratique sur lequel il est si important de ne pas se tromper, avec une grande exactitude, et d'après des résultats d'expérience bien constatés, je crois devoir placer ici ce qu'il a fait insérer à ce sujet dans le journal de Paris, 26 nivôse an IX, et terminer par cet excellent article celui que j'ai consacré à l'examen des différens objets relatifs aux principales circonstances de la vaccination.

Aux rédacteurs du journal de Paris.

« A l'époque où l'inoculation de laVaccine cesse d'être une épreuve douteuse, et où on la proclame comme une des vérités les plus authentiques de la médecine, j'ai pensé que quelques réflexions sur le meilleur mode de transmission du vaccin d'un pays dans un autre, pouvoient intéresser les médecins qui s'occupent de cette utile découverte, et les personnes qui veulent en profiter.

» Le vaccin présente des caractères absolument différens de la petite vérole, dans les altérations qu'il éprouve, ou qu'il fait éprouver aux substances sur lesquelles on l'applique pour le transporter. Plusieurs expériences que j'ai faites à

Reims, dans la mission dont le comité médical de Paris m'a chargé en vendémiaire an IX, m'ont éclairé sur cet objet.

» On inocule le vaccin frais et desséché. Dans le premier cas, après avoir piqué un bouton vaccin, lorsque l'aréole rouge qui le circonscrit est suffisamment développé, on voit *sourcer* une petite goutte qu'on reçoit sur la lancette dont on se sert sur-le-champ pour vacciner l'individu présent. Ce procédé s'appelle vacciner de *bras à bras*. Il ne peut être employé que dans un lieu où la Vaccine est naturalisée, ou bien dans un endroit où on auroit conduit un individu vacciné. C'est le moyen qu'a employé avec succès le citoyen Colon, à Saint-Quentin.

» Dans le second cas, le vaccin ne peut se conserver que 1°. sur des fils, 2°. sur des lancettes, ou 3°. sur des verres. C'est ainsi qu'on l'envoie à des distances très-éloignées.

» 1°. Il communique aux fils une dureté considérable, s'écaille lorsqu'on touche ces fils, et expose le médecin, soit à communiquer une fausse vaccine, soit à n'obtenir aucun effet. Alors l'individu vacciné n'est pas à l'abri de la petite vérole.

» 2°. Le vaccin desséché sur la lancette se rencontre dans deux états très-distincts. 1°. Il oxide très-souvent la lancette, subit par conséquent une

décomposition, change de nature, et, de même que le fil, ou il donne une fausse vaccine, ou ne produit aucun effet. 2°. S'il n'oxide pas la lancette, il acquiert une consistance vitreuse, il est diaphane, coupant sur les bords; et lorsqu'il est introduit dans la peau, il agit comme corps étranger, détermine une irritation très-prompte, et produit une fausse vaccine. Dans ces deux cas on ne doit point espérer d'effet préservatif.

» 3°. Si on le reçoit sur du verre, il peut se conserver long-temps avec toutes ses propriétés, et sans éprouver d'altération, pourvu qu'on emploie les précautions suivantes :

» On applique à plusieurs reprises un morceau de verre lisse et plat sur un bouton vaccin piqué dans toute son étendue; on fait la même chose avec un autre verre de même grandeur; quand tous deux sont également chargés de virus, on les rapproche par leurs surfaces humectées, et on réunit leurs bords avec de la cire à cacheter. Lorsque ces verres sont arrivés à leur destination, on les désunit en approchant des bords un charbon ardent. On met sur l'un des deux une goutte d'eau distilée à l'instant où l'on veut vacciner; on délaye le vaccin avec l'extrémité d'une lancette, et lorsqu'il est parvenu au degré convenable de liquidité, c'est-à-dire à une consistance huileuse, on peut vacciner avec autant de sûreté que si on

vaccinoit de bras à bras. Si on obtient une fausse vaccine, on doit l'attribuer à quelque portion du vaccin qui n'aura pas été délayée, ou à la lancette qui peut-être se sera émoussée sur le verre, et qui aura produit une irritation.

» J'ai observé que le développement de la Vaccine inoculée avec le vaccin desséché sur le verre, étoit beaucoup plus tardif que lorsqu'il est inoculé de bras à bras. Cet effet tient à l'énergie plus grande du vaccin pur, encore liquide et pris dans le bouton, que lorsqu'il est mêlé à l'eau et gardé depuis quelque temps.

» Il résulte de ces observations que le meilleur mode de transmission du vaccin est un individu vacciné que le médecin feroit voyager avec lui, et sur lequel il prendroit le virus pour vacciner de bras à bras. Ce moyen est difficile, et quelle que soit la confiance qu'on ait en son médecin, il est rare qu'on veuille se déplacer au loin pour cet objet. Je donne ensuite la préférence aux verres rapprochés comme je l'ai dit, et hermétiquement fermés. Les fils et les lancettes sont des moyens trop souvent infidèles, le virus qu'on leur confie s'y altère, ou leur communique des propriétés qui le dénaturent. J'ai remis au citoyen Thouret des verres chargés de vaccin pour en faire l'envoi à Nantes, Bordeaux, Dunkerque, Nevers,

Gênes et Stockholm; tout fait espérer que les vaccinations auront réussi.

» Veuillez, citoyens, accorder à mes réflexions une place dans votre journal; les sciences trouvent auprès de vous un accès facile, les découvertes utiles ne vous sont jamais étrangères; ce sont des raisons qui me font espérer que vous voudrez bien donner à ma lettre la publicité que réclame l'importance de l'objet que j'y ai traité.

» Recevez l'assurance de ma considération, etc. ».

LIVRE SECOND.

Circonstances ultérieures à la vaccination.

CHAPITRE PREMIER.

Tableau de la Vaccine.

MÈRE trop sensible, et dont la tendresse aveugle vouloit soustraire un fils adoré à la blessure légère qui assure sa vie et la tienne, la philanthropie et l'amitié ont enfin triomphé de tes craintes, et maintenant tu veilles dans l'attente et l'espoir, et maintenant ton œil avide vient à chaque instant du jour interroger la trace du bienfaisant acier, et suivre les progrès d'une maladie dont les favorables effets doivent épargner tant de craintes et d'angoisses à ton cœur maternel.

Ces premiers progrès que tu voudrois en vain observer, se font dans le silence, d'une manière mystérieuse, cachée, par un mouvement intestin que ton regard ne peut saisir, par un travail local, par une action nouvelle de la partie dans laquelle le vaccin fut déposé et livré à une élaboration,

élaboration, à un changement sur la nature desquels le chimiste seroit vainement consulté.

Ce premier stade est donc silencieux, insensible, et pendant sa durée qui s'étend ordinairement jusqu'au troisième ou au quatrième jour, aucun phénomène extérieur ne se manifeste, et la petite cicatrice qui résulte de la plaie pour l'inoculation, ne paroît pas éprouver le moindre changement, l'altération la plus légère.

Vers la fin du troisième jour, ou pendant la durée du quatrième, le premier symptôme observable de la maladie commence à se manifester, et l'on distingue dès-lors au toucher une légère dureté dans le tissu de la peau qui forme le bord de la petite cicatrice. La maladie continue ensuite de montrer successivement ses diverses phases dans l'ordre suivant, que le citoyen Husson a présenté avec une grande exactitude, et d'après ses propres observations, et d'après celles des médecins anglois qui lui ont ouvert la carrière.

« Toujours à l'époque du troisième ou du quatrième jour, on peut observer à l'œil nu, à l'endroit de la piquure, une teinte d'un rouge clair et de l'élévation; le cinquième jour, la cicatricule paroît se coller sur le corps de la peau, l'élévation sensible la veille, prend une apparence circulaire, une couleur plus rouge enveloppe la cicatricule, et le vacciné commence à sentir quelques

démangeaisons. Le sixième jour, la teinte rouge s'éclaircit, le bourrelet ou l'élévation circulaire s'élargit et augmente, ce qui fait paroître la cicatricule plus déprimée; un cercle rouge d'une demi-ligne de diamètre, circonscrit le bouton. Le septième jour, la totalité du bouton augmente, sans qu'il y ait un changement bien marqué dans son aspect. Le bourrelet circulaire s'applatit, prend un *facies* argenté; la teinte rouge-clair qui le coloroit, s'enfonce dans la dépression centrale, et continue à occuper, dans un très-petit espace son bord extérieur. Le huitième jour, le bourrelet s'élargit, la matière secrétée en plus grande quantité, soulève ses bords qui deviennent tendus, gonflés et d'un blanc grisâtre. La dépression centrale prend une teinte plus foncée, et quelquefois reste de la même couleur que le bourrelet. Le cercle rouge très-étroit, qui jusqu'à cette époque a circonscrit le bouton, commence à devenir plus rose; il semble s'étendre comme par irradiation dans le tissu cellulaire voisin. Le neuvième jour, tout cet appareil prend un plus grand degré d'intensité, le bourrelet vésiculaire est plus large, plus élevé et plus rempli de matière. Le cercle rouge, dont les irradiations étoient semblables à des vergetures, prend une teinte rose plus uniforme, et mérite alors le nom d'aréole. Le dixième jour, on n'apperçoit pas un chan-

gement bien sensible dans le bouton, seulement le bourrelet vésiculaire s'agrandit, l'aréole devient plus large, et quelquefois est d'un diamètre d'un à deux pouces; je l'ai vue envelopper circulairement tout le bras. La peau que recouvre l'aréole s'épaissit; on diroit qu'un érysipèle phlegmoneux occupe toute la portion de la peau qui en est le siége. L'individu éprouve quelquefois une douleur dans les glandes de l'aisselle, rarement il a des nausées, plus rarement encore des vomissemens. On observe assez ordinairement un léger mouvement fébrile, marqué par des pandiculations, des bâillemens, la pâleur et la rougeur alternatives de la face, l'accélération du pouls. Jamais cette fièvre n'est assez forte pour obliger le vacciné à garder le lit, et à changer son train de vie habituel. Le onzième jour, l'aréole, la tumeur vaccinale, le bourrelet vésiculaire, la dépression centrale, sont dans le même état que la veille, ou offrent une différence imperceptible. C'est alors qu'expire la *période de l'inflammation*. Pendant toute cette période, la liqueur vaccinale est logée dans les cellules du tissu cellulaire distendues par les progrès de l'inflammation, de la même manière que l'humeur vitrée du globe de l'œil est contenue dans la membrane celluleuse qui la soutient. Si on pique le bouton, on voit sortir une gouttelette très-limpide, bientôt remplacée par une

autre ; jamais il ne se vide complettement, et cette observation très-importante suffit pour s'assurer que le vaccin est bon à prendre pour vacciner. Le douzième jour, la dépression centrale commence à se dessécher, et prend l'apparence d'une croûte ; la liqueur contenue dans le bourrelet vésiculaire, jusqu'alors limpide, et donnant à ce bourrelet une teinte argentée, se trouble, prend une teinte opaline. L'aréole s'efface, la tumeur vaccinale semble se retrancher sous le bouton. Le treizième jour, la dessication fait des progrès, et marche du centre à la circonférence ; le bourrelet vésiculaire jaunit, se rétrécit à mesure que la dessication s'opère au centre. Si on l'ouvre, il se vide en entier, et fournit une matière trouble, jaunâtre, puriforme ; le bouton est environné d'un cercle d'une teinte légèrement pourprée ; la tumeur vaccinale existe sous toute la portion de peau subjacente au bouton et au cercle pourpre. Le quatorzième jour, la croûte prend une couleur fauve, acquiert la dureté de la corne ; elle semble se former par la concrétion insensible de la matière contenue dans le bourrelet vésiculaire, qui se rétrécit chaque jour ; le cercle qui l'environne diminue de largeur, et suit l'ordre du décroissement de la tumeur vaccinale. Du quatorzième au vingt-troisième jour et suivans, la croûte solide, dure, polie et douce au toucher,

prend une couleur plus foncée, approchant de celle du bois d'acajou. Elle conserve presque toujours au centre la dépression que l'on a remarquée lors de la formation du bouton, elle proémine au-dessus du niveau de la peau, tombe du vingt-quatrième au vingt-septième jour, est quelquefois remplacée par une autre, mais le plus souvent laisse à nu une cicatrice profonde semblable aux dépressions que laisse après elle la petite vérole.

» La succession des symptômes qui viennent d'être décrits, n'est pas invariable et constante dans tous les cas, au point que dans quelques circonstances, on observe des irrégularités plus ou moins remarquables ; ainsi dans quelques vaccinés, l'élévation de la piquure a commencé à se montrer dès la fin du second jour. Dans d'autres cas, elle n'a lieu qu'au huitième, au dixième, et même au vingt-deuxième, comme l'a observé le comité médical de Reims ».

» On a vacciné au collége des Colonies plusieurs nègres, et la maladie n'a présenté d'autre différence que celle relative à la diversité de la peau.

Il est sans doute inutile de faire remarquer que la description et le signalement détaillé de la Vaccine sont d'une grande importance, et que seuls ils peuvent nous éclairer sur l'effet préservatif de l'inoculation.

Si la tumeur ne demeure pas intacte, et qu'elle soit emportée par la main impatiente d'un enfant, ou que cette même tumeur subisse des changemens dépendans de la structure particulière de la peau, l'observateur peu exercé pourroit éprouver quelque embarras sur la décision relative au résultat de l'expérience ; mais les méprises et les incertitudes seront bien facilement dissipées par les remarques suivantes du docteur Woodville et du citoyen Aubert. Voici ce que dit le docteur Woodville :

« Lorsque dès le deuxième ou le troisième jour après l'inoculation, l'on voit se développer une tumeur considérable avec beaucoup de rougeur et d'inflammation, l'on doit considérer l'inoculation comme ayant entièrement manqué, tout aussi certainement que si l'insertion du virus n'avoit été suivie d'aucun symptôme, et si la piquure avoit séché sans produire ni tumeur ni rougeur quelconque. L'inoculation, ajoute-t-il, est également sans effet, lorsqu'il ne se développe à la place de la piquure, ni pustule, ni vésicule, et lorsqu'après une inflammation, qui ne dépasse pas l'inflammation ordinaire, tout d'un coup vers le sixième ou le septième jour, la plaie suppure et forme ensuite une croûte irrégulière ».

Le citoyen Aubert ajoute :

« La vésicule est donc le signe auquel on doit

s'attacher, celui sur lequel on peut se reposer entièrement, lorsque la tumeur ne suit pas exactement la marche décrite. Si cette vésicule ne se développe pas avant le quatrième jour, ou à la fin du troisième, l'inoculateur peut compter sur la réussite de l'opération, quel que soit l'aspect que le bouton offrira ensuite, et cela, lors même que cette vésicule n'aura existé que pendant quarante-huit heures.

» Il n'est pas nécessaire de dire qu'un retard dans le premier développement de la tumeur, n'est d'aucune importance; il est arrivé que la piquure n'a donné des signes d'activité qu'au huitième, au dixième jour, même plus tard. On a cru remarquer que le progrès de l'infection étoit plus lent, lorsque la constitution du sujet inoculé étoit faible et appauvrie. Au reste ces retards sont beaucoup plus rares qu'ils ne le sont dans l'inoculation de la petite vérole. Je me rappellerai toujours le coup d'œil uniforme qu'offroient à-peu-près cinquante enfans du même âge, inoculés le même jour; le neuvième après l'inoculation, la tumeur étoit chez chacun d'eux si parfaitement égale, et au même degré d'accroissement, que si l'on avoit caché le reste du corps de ces enfans, on auroit cru voir toujours le même bras ».

S'il est quelquefois difficile de déterminer la

réussite de l'inoculation, lorsque la tumeur ne présente pas tous les traits qui la caractérisent; il est bon d'observer que ces déviations quelles qu'elles soient, sont très-rares; on les rencontre sur-tout peu fréquemment chez les enfans qui n'ont pas passé l'âge d'un an, et qui jouissent d'une bonne santé. Quant à ce qui regarde la crainte que l'enfant ne gratte la tumeur, et n'en fasse avec ses ongles une plaie qui n'offre plus les caractères distinctifs de la Vaccine, j'observerai encore que cet accident n'arrive qu'au moment où le bouton cause de la démangeaison, c'est-à-dire à une époque assez avancée de l'inoculation, ensorte que l'inoculateur a eu le temps d'observer le développement de la vésicule, et de porter un jugement. Ainsi, en général, ou l'inoculation ne réussit pas, et les effets qu'elle produit sont aisés à distinguer de la Vaccine, ou l'inoculation réussit, et alors il n'y a point de différence entre une tumeur et une autre, si ce n'est dans leur volume, et dans la promptitude avec laquelle la dessiccation se fait.

CHAPITRE II.

Phénomènes secondaires de la Vaccine.

L'IRRITATION dont le développement successif produit les différens symptômes qui viennent d'être décrits, quoique formant d'abord une maladie locale, devient ensuite une affection générale, et apporte plus ou moins de changement dans l'organisation, suivant les différens états de la sensibilité et de l'irritabilité des personnes affectées :

Des douleurs dans les glandes de l'aisselle, quelquefois des nausées, plus rarement des vomissemens, et dans un grand nombre de cas, un léger mouvement fébrile, annoncent cette réaction de la tumeur vaccine, et forment les phénomènes secondaires de la maladie.

Les douleurs de la région sub-axillaire deviennent très-vives dans un petit nombre de cas, et sur-tout, comme l'a observé Jenner, lorsque la vaccine a été spontanément inoculée aux laitières, par suite de leurs rapports journaliers avec les vaches.

Le citoyen Coutouli, chirurgien-accoucheur, a vu une fois les douleurs de l'aisselle se faire très-douloureusement sentir, sans que pourtant l'incision pratiquée pour l'insertion du vaccin, eût

éprouvé le plus léger changement. La Vaccine ne s'est pas développée dans la suite; et il importeroit de savoir si cette douleur de la région subaxillaire n'auroit point annoncé dans l'organisme un changement suffisant pour préserver de la petite vérole.

Quant au mouvement fébrile qu'il faut regarder ainsi que la douleur des glandes, comme l'effet d'une réaction nerveuse, il est plus ou moins violent, mais il ne dure pas ordinairement plus d'un ou deux jours. Il n'est pas rigoureusement, comme l'avoit dit le docteur Pearson, la condition sans laquelle la Vaccine n'a point d'effet préservatif; et depuis l'époque à laquelle le docteur anglois a eu cette opinion, plusieurs observations ont prouvé que la fièvre n'étoit pas un phénomène essentiel de la Vaccine.

Lorsque ce symptôme, que l'on peut donc regarder comme accessoire, se manifeste, son apparution n'est rien moins que régulière, et tantôt elle a lieu vers le cinquième, le sixième, ou même le huitième jour; elle est accompagnée de lassitude, de douleur à la région des reins et de mal de tête. Cependant chez les vaccinés gravement indisposés pour garder le lit, et chez les enfans, on observe seulement un peu de pâleur, de mauvaise humeur et d'agitation. M. Woodville et d'autres praticiens ont eu occasion d'observer

des convulsions, mais chez des personnes qui y étoient sujettes avant la vaccination.

Les autres phénomènes secondaires de la Vaccine, se manifestent sur différens points de l'organe de la peau, et annoncent un changement, une nouvelle modification vitale dans cet organe.

Les principaux de ces phénomènes sont l'extension insolite de l'aréole, l'inflammation du bras et différentes éruptions sur lesquelles il reste encore beaucoup de connoissances à acquérir.

L'aréole qui environne ordinairement la tumeur vaccine, et qui ne forme pas un symptôme essentiel de la maladie, se prolonge à une distance plus ou moins grande, suivant la violence de l'irritation : on l'a vue, dans quelques cas, occuper presque toute la surface du bras. Lorsqu'elle est ainsi très-étendue, et que le rouge en est très-vif, on a remarqué que la tumeur acquéroit moins de volume, contenoit moins de matière.

La structure et la couleur de la peau influe beaucoup sur l'aréole; ainsi ce symptôme, comme j'ai déjà eu occasion de le dire, ne s'observe pas sur les nègres, et se prolonge davantage lorsque la peau est fine et satinée. Les inoculateurs avoient remarqué dans un petit nombre de cas une aréole semblable autour de la place d'inoculation de la petite vérole, avec cette différence qu'ils regardoient ce symptôme comme un signe de bénignité,

et comme une preuve que l'inoculation avoit réussi.

« L'inflammation du bras se distingue très-bien de l'aréole, en ce qu'elle n'est pas circonscrite comme elle, en ce qu'elle s'étend en diminuant d'intensité sur ses limites, et parce que lorsqu'elle cesse, elle disparoît également et en même temps sur tous les points qu'elle occupoit; elle s'étend quelquefois sur tout le bras au-dessus et au-dessous de la tumeur ; elle est douloureuse, souvent elle occasionne de la roideur dans tout le membre, du mal-aise et de la fièvre ; elle paroît ordinairement entre le septième et le neuvième jour, et lorsque la tumeur acquiert son plus grand degré d'accroissement. Sa durée varie ; lorsqu'elle est courte, l'aréole devient visible après que cette rougeur inflammatoire, qui couvroit tout le bras, a disparu ; quelquefois l'on voit ces deux espèces d'inflammations exister à la fois d'une manière très-distincte.

» Cette inflammation s'est présentée assez rarement. Quelques inoculateurs, qui ne l'avoient point vu naître à la suite de leurs inoculations, ont cru que ce phénomène provenoit de l'atmosphère de Londres, et tenoit à quelque procédé d'inoculation. Cette conjecture n'est pas fondée : une pratique étendue montre bientôt qu'une irritabilité particulière du sujet inoculé

est la seule cause de cette inflammation. Dans la maison d'inoculation, où l'on inocule toujours de la même manière, ceux chez qui cet accident est survenu avoient le même genre de peau : cette ressemblance étoit aisée à observer. Je n'ai jamais vu cette inflammation sur des enfans très-jeunes, je ne l'ai rencontrée que chez des adultes, sur-tout parmi les domestiques femelles ; l'habitude d'avoir les bras découverts pendant toutes les saisons, l'usage fréquent d'un savon fort alkalisé, rend la peau dure, rouge et brillante. Quand le bras de la personne qu'on inocule a cet aspect, on doit s'attendre à cet accident. Cette inflammation se dissipe sans le secours de l'art. Lorsque la tension a été pénible, l'application répétée de linges trempés dans l'eau tiède, a suffi pour soulager.

» Cette irritation à la peau, aussi étendue qu'elle l'est quelquefois, réagit sur la constitution, elle donne de la fièvre ; il en est de même du bouton qui irrite par fois dans un période avancé de l'inoculation, et cause un mal-aise général. Ces différens mouvemens fébriles qui proviennent d'un degré d'intensité plus grand, de l'affection locale, sont distincts de ce mouvement qui se fait dans le système général, et lui ôte la faculté d'être infecté par la contagion variolique. Ces légers accès de fièvre, simple effet de l'irritation locale,

sont différens de la fièvre constitutionnelle ; on peut à bon droit les mettre dans la classe des symptômes accidentels.

» Il y a une autre espèce d'inflammation tout aussi accidentelle que celle dont je viens de parler ; elle tient moins encore à la nature spécifique de la Vaccine : c'est celle qui a paru, dans quelques cas isolés, dès les premiers jours de l'inoculation, et qui, cédant à l'application d'un peu d'eau de Goulard, a fait place à l'aréole ordinaire. Cette inflammation provient uniquement de l'irritation de l'instrument avec lequel on a entamé la peau ; je ne l'ai jamais vue aussi étendue, aussi considérable que Jenner et d'autres médecins l'ont observée et décrite ». (*Rapport du D. Aubert*).

Les éruptions qui se présentent dans la Vaccine qu'elles compliquent, offrent de simples taches, ou forment des pustules, de véritables boutons.

Les taches sont avec ou sans de petits points élevés qui paroissent au milieu des taches rouges, et qui leur donnent l'aspect de la rougeole. Dans ce dernier cas, ces taches sont entièrement semblables à celles qui se manifestent quelquefois pendant le cours de la petite vérole avant l'époque de l'éruption.

On a constamment observé de la fièvre au moment où ces taches ont paru : les circonstances

dans lesquelles ce symptôme est présenté ne sont pas bien connues ; cependant des particularités, des dispositions atmosphériques paroissent y concourir, et plusieurs vaccinateurs n'ont pas eu l'occasion d'observer ces taches, tandis que le C. Aubert a eu l'occasion, pendant le printemps de l'an huit, de les voir une fois sur cent à la maison des inoculés de Londres.

Les autres taches ne diffèrent essentiellement de la rougeole que parce qu'elles ne sont pas accompagnées des autres symptômes qui caractérisent cette maladie. Elles disparoissent comme les précédentes sans desquamation, et se trouvent quelquefois suivies d'une fièvre assez vive. Le C. Aubert croit que cette éruption est moins fréquente que la première ; M. Stromeyer cependant dit l'avoir vue fréquemment à Hanôvre, et la désigne sous le nom d'éruption.

Quant aux éruptions qui forment de véritables pustules, les observations de Pearson rapportées avec détail dans la première partie de cet ouvrage, ne permettent pas de les révoquer en doute : plusieurs de ces éruptions ont évidemment présenté un caractère varioleux, et en y puisant du virus, on a pu inoculer la petite vérole. Les éruptions dépendoient alors évidemment d'une invasion simultanée de la Vaccine et de la petite vérole.

D'autres boutons, qui s'étoient manifestés ailleurs que dans le lieu de l'incision, ont fourni un véritable vaccin, dont l'insertion a déterminé la Vaccine.

A Paris, on a eu l'occasion de faire cette observation sur une petite fille ; mais le bouton qui s'étoit montré ailleurs que dans l'endroit inoculé, avoit été occasionné par une véritable inoculation du vaccin du bras sur la fesse que l'enfant s'étoit grattée avec les doigts infectés de ce virus.

On m'a assuré qu'un vaccinateur fameux avoit vu, à la suite d'une vaccination, une dartre de la tête disparoître chez un enfant, et se trouver ensuite remplacée par des boutons dont la disposition et la forme paroissoient avoir beaucoup d'analogie avec les boutons de la Vaccine.

Le C. Marin, chirurgien, ayant fait cinq piquures à chaque bras chez un enfant, a eu onze boutons de chaque côté. J'ignore si, à l'époque de leur maturité, cet inoculateur a vacciné avec de l'humeur prise dans les vésicules qui s'étoient manifestées ailleurs que dans le lieu de l'incision.

Des expériences, des observations ultérieures ajouteront dans la suite de nouveaux faits aux connoissances acquises sur les phénomènes secondaires de la Vaccine.

CHAPITRE

CHAPITRE III.

De la Vaccine bâtarde ou de la fausse Vaccine.

DANS le cas où l'on vaccine avec de l'humeur séchée et portée sur des fils durcis, ou que la personne soumise à l'inoculation a eu précédemment la petite vérole, on a assez ordinairement l'occasion de voir se développer une maladie particulière que les praticiens appellent *fausse Vaccine.*

Le C. Husson a distingué avec beaucoup de sagacité ces deux cas de fausse Vaccine.

« La première, qui se manifeste quelquefois chez les personnes qui sont vaccinées après avoir eu la petite vérole, est une maladie particulière, et que plusieurs faits portent à regarder comme contagieuse. Elle se développe beaucoup plus rapidement que la véritable Vaccine, et dès le second jour au plus tard la piquure s'enflamme, et il se forme ensuite une vésicule qui commence à sécher dès le sixième jour. Cette vésicule ressemble à un bouton ordinaire, et quelquefois à une simple plaie. La croûte est toute formée le huitième ou le neuvième jour; mais l'aréole est aussi vive, aussi étendue que peut l'être celle qui entoure la tumeur d'une véritable Vaccine.

» Cette aréole dure aussi long-temps ; seulement elle paroît de meilleure heure ; la démangeaison qu'elle occasionne est très-forte, les aisselles sont douloureuses, les glandes axillaires enflées. Il n'est pas rare que le malade ait mal à la tête ou quelques accès irréguliers de fièvre. Quoique ce bouton quelquefois ressemble, en petit, beaucoup à la vraie Vaccine, ses bords ne sont jamais élevés en bourrelet, ils sont applatis, inégaux, ils ne sont pas tendus et gonflés par la matière contenue ; cette matière d'ailleurs beaucoup moins abondante, n'est limpide que pendant un espace de temps très-court ; quelquefois même il est difficile de saisir ce moment ; l'on n'apperçoit, ou l'on ne peut recueillir qu'une humeur purulente. On ne peut pas donner à ce bouton le nom de tumeur, car il n'y a point d'élévation dans les chairs qui l'environnent ; il n'y a pas cette induration circonscrite qui fait la base de la tumeur de la Vaccine. S'il y a de la tension autour de la plaie, elle est irrégulière et superficielle ; aussi ce bouton ne laisse pas de cicatrice, mais seulement une tache à la peau. Cependant la croûte qui s'est formée de si bonne heure ne tombe pas plutôt que celle de la vraie Vaccine ; elle présente quelquefois le même aspect, avec cette seule différence qu'elle est moins large et moins épaisse.

» La seconde espèce de fausse Vaccine, dit le

C. Husson, celle que j'ai dit survenir par suite d'une irritation physique portée dans les piquures faites lors de la vaccination, n'est observable que lorsque la vaccination a été faite sur un sujet non variolé, par le moyen des fils imprégnés de vaccin sec, ou par le vaccin desséché sur la lancette, et ayant acquis une consistance, une solidité et un aspect vitreux. Dans ces deux cas, les fils et le vaccin lui-même agissent d'abord comme corps étrangers, et tous deux ensuite comme le vaccin frais. L'action qu'ils déterminent dans la partie où ils sont reçus, est double ; elle dépend en même temps de la dureté du fil, de la solidité, de la vitrosité du vaccin, puis du vaccin lui-même, lorsque l'humidité de la partie l'a dissous.

» Dès le jour même, ou dès le lendemain de la vaccination, on apperçoit une élévation de la portion d'épiderme qui recouvre le fil et le vaccin, une rougeur vive sur cette portion, et un suintement puriforme aux lèvres de la plaie. Le deuxième jour, la rougeur est beaucoup diminuée ; la portion d'épiderme est blanche, plus saillante que la veille, et j'ai vu constamment une légère rougeur dans le tissu cellulaire qui conscrit la petite plaie. Du deuxième au troisième jour, la portion d'épiderme convertie en bouton par la suppuration, et élevée en pointe, se crève, et laisse suinter un pus opaque, jaunâtre, auquel

succède une croûte jaune, qui tombe le cinquième ou le sixième jour, et qui est suivie quelquefois d'un ulcère profond, difficile à guérir. Mais il reste à cette époque une rougeur assez intense, avec dureté dans le tissu cellulaire voisin. Léger gonflement de la peau, accroissement sensible du cercle rouge; en un mot les mêmes symptômes que ceux qui dénotent un commencement d'action du virus vaccin, mais jamais d'aréole ni de douleur sub-axillaire.

» Il est difficile de méconnoître dans le tableau que je viens de tracer, 1°. une action immédiatement dépendante du fil et du vaccin vitreux considérés comme corps étrangers; et 2°. un effet subséquent, qui est dû à une légère absorption du vaccin.

» 1°. Le vaccin sec et le fil sont le *spina helmontii*, ces ennemis que la nature veut chasser, en déterminant, dans la partie où ils sont reçus, un mouvement inflammatoire, puis une suppuration qui enchaîne l'action du vaccin. C'est ainsi qu'un caustique appliqué sur un chancre vénérien, peu d'heures après un coït impur, produit une inflammation vive, prompte, qui annulle quelquefois le virus siphilitique.

» 2°. La dureté du tissu cellulaire ambiant, sa rougeur, le gonflement de la peau, l'accroissement du cercle rouge, sont des symptômes qui,

du cinquième au sixième jour, annoncent la vraie Vaccine, dans tous les cas où la vaccination n'est compliquée d'aucune cause étrangère. Or, ici, pourquoi refuserions-nous de croire qu'une portion du vaccin, amollie par l'humidité de la plaie, est absorbée par les vaisseaux de la partie; et que l'inflammation, qui survient en conséquence de l'irritation *physique* produite par ces corps durs, diminue son action et la circonscrit dans les étroites limites où il manifeste sa présence? Pourquoi n'attribuerions-nous pas à la même cause des effets absolument semblables?

» Quant à moi, il m'est prouvé que les fausses Vaccines qui paroissent aux piquures dans lesquelles on a introduit et laissé un corps dur quelconque, soit le vaccin en état vitreux, soit le fil durci par le vaccin desséché, sont dues à l'irritation *physique* que produisent ces corps, et non point à une versatilité que les antagonistes de la Vaccine supposent à la nature. Ne peut-on pas répondre de la manière suivante, à l'argument si spécieux qu'on répète par-tout : « comment con-» cevoir que la vraie Vaccine donne une fausse » Vaccine? » cela tient au procédé dont on se sert pour vacciner; et toutes les fois qu'on vaccinera avec de la matière prise sur le sujet vacciné présent, c'est-à-dire, de bras à bras, on ne sera pas exposé à donner une fausse Vaccine. C'est

ainsi qu'à Paris, dans toutes les vaccinations faites de cette manière, je n'ai pas entendu parler de fausses Vaccines; et que, dans cent trente-deux que j'ai pratiquées de bras à bras, je n'en ai eu que de vraies.

» Je suis cependant loin de prétendre que l'insertion par les fils soit toujours et essentiellement suivie du développement d'une fausse Vaccine: j'ai éprouvé le contraire; et cet aveu ne détruit pas la proposition que je viens d'avancer; il en résulte simplement que, chez certains sujets, le fil n'a pas produit une irritation aussi marquée que chez d'autres. C'est une de ces variétés qui se rencontrent tous les jours dans la médecine, et qui n'atténuent en aucune manière les règles générales sur l'action des corps irritans dans nos parties.

» J'ignore si cette seconde espèce de fausse Vaccine jouit comme l'autre d'une propriété réproductive, je n'ai point fait d'expériences capables de m'en instruire; mais je suis certain qu'elle n'empêche pas de contracter la vraie Vaccine; et, par analogie, je puis conclure qu'elle n'est point préservatrice de la petite vérole. Cette analogie est fondée sur les observations de Pearson, qui admet comme une des vérités fondamentales de l'histoire de la Vaccine, qu'un individu vacciné est aussi peu apte à contracter de nouveau la

Vaccine que la petite vérole, et qu'un individu variolé ne peut contracter la vraie Vaccine ».

CHAPITRE IV.

L'affection spécifique qui constitue l'effet général et constitutionel de la vraie Vaccine, préserve sûrement de la petite vérole.

PLONGÉ dans les ondes du Styx, Achille y devint invulnérable.

Changé d'une manière non moins heureuse par les symptômes d'une véritable Vaccine, l'enfant qui n'avoit pas eu la petite vérole peut dès-lors être impunément exposé aux causes de cette maladie, et braver un des plus cruels ennemis qui assiégeoient son berceau ; un fléau redoutable dont les ravages moissonnent peut-être un tiers ou au moins un quart des enfans qui périssent avant d'avoir atteint leur quatrième année.

Cette modification de la vie, ce nouvel état à l'occasion et par l'effet duquel un des virus les plus actifs ne peut plus agir sur l'organisation : tel est le bienfait de la Vaccine, dont la nature, le mode d'action nous sont inconnus, mais dont le résultat salutaire, l'effet préservatif sont prouvés par un

nombre suffisant de faits, d'expériences et d'observations.

Ces preuves de l'efficacité de la Vaccine considérée comme moyen de soustraire pour jamais aux atteintes de la petite vérole, ont déjà été exposées dans plusieurs parties de cet ouvrage, et se muliplient tellement aujourd'hui sous les yeux de tout observateur impartial, que je crois devoir me borner à rappeler seulement quelques faits plus remarquables, et quelques grands résultats plus dignes de fixer l'attention.

Parmi ces faits, la plupart de ceux rapportés par Jenner, doivent sur-tout être distingués. Ils ont établi d'une manière évidente, et par plusieurs contre-épreuves décisives, que la Vaccine étoit un préservatif assuré de la petite vérole, et que dans aucune circonstance, on n'avoit pu affecter par l'action du virus variolique les personnes qui avoient été vaccinées, soit d'une manière fortuite, soit avec intention.

MM. Pearson, Woodville et plusieurs autres vaccinateurs célèbres se sont également convaincus de l'efficacité du préservatif de la Vaccine, soit en inoculant avec le virus variolique, soit en exposant les sujets que l'on vouloit éprouver au danger de la contagion : une contre-épreuve qui parut sur-tout bien décisive, fut celle que le duc d'Yorck fit pratiquer sur tous les soldats de son

régiment qui n'avoient pas eu la petite vérole, et dont il avoit ordonné la Vaccination. MM. Stromeyer et Balhorn, le docteur de Carro, le citoyen Odier et plusieurs autres médecins génevois, et les membres du comité médical de Paris ont également constaté par des inoculations varioliques faites avec le plus grand soin, l'efficacité du préservatif que la Vaccine oppose aux causes de cette maladie.

Le comité médical de Rheims a eu récemment sous les yeux l'exemple d'un enfant de seize mois vacciné avec succès le 23 frimaire, et exposé depuis dans l'atmosphère d'une petite vérole confluente survenue le 27 à son frère, sans que les miasmes varioliques l'aient affecté en aucune manière: aujourd'hui, trois enfans vaccinés depuis cinq mois, puis inoculés de la petite vérole, vivent à l'hospice de la maternité, au milieu des miasmes varioliques, sans que la contagion puisse les atteindre et avoir un effet que d'ailleurs l'on n'a pu obtenir de l'inoculation. Une autre contre-épreuve a été faite dans la maison même du préfet du département de la Seine, et les procès-verbaux que je crois devoir placer ici, vont en faire connoître les circonstances et les détails.

Copie du premier procès-verbal fait chez le C. FROCHOT, préfet du département de la Seine.

« Cejourd'hui, 27 frimaire an 9 de la république, d'après la permission que m'avoit accordée le C. Frochot, préfet du département de la Seine, de soumettre chez lui quelques-uns de mes vaccinés à la contre-épreuve de l'inoculation de la petite vérole, en prenant sur le citoyen son fils, qui est au deuxième jour de son éruption de petite vérole, la matière fraîche nécessaire pour cette opération, je me suis rendu à onze heures précises à l'hôtel de la préfecture, place Vendôme, accompagné de

Fanny Béliard, vaccinée le 12 fructidor;

Marie-Julie Fétil, vaccinée le 25 fructidor;

Isabelle-Adrienne Fétil, vaccinée le cinquième jour complémentaire;

Thérèse Hesnaut, vaccinée le premier fructidor;

Marie-Antoinette Signoret, vaccinée le 24 fructidor;

Virginie Dupeu, vaccinée le 14 brumaire;

Jean-Baptiste Signoret, vacciné le 13 fructidor.

J'ai trouvé chez le C. préfet le C. Evrat, son chirurgien, et le C. Peuchet;

Les C C. Coutouly, accoucheur; Ané, chirurgien inoculateur; Cattet, médecin; Bréchot, médecin, que j'avois prévenus de mon dessein.

J'ai prié le C. Ané, qui s'est, depuis quinze ans, livré particulièrement à l'inoculation, de vouloir bien pratiquer l'insertion.

Le citoyen Evrat ayant préalablement pris sur du verre la matière variolique nécessaire pour charger la lancette à chaque piquure qui seroit faite, le citoyen Ané a procédé dans l'ordre suivant :

Fanny Béliard, trois piquures au bras gauche ;

Marie-Julie Fétil, trois piquures au bras droit ;

Thérèse Hesnault, trois piquures au bras gauche ;

Marie-Antoinette Signoret, trois piquures au bras gauche ;

Virginie Dupeu, trois piquures au bras droit ;

Jean-Baptiste Signoret, trois piquures au même bras.

Lesquelles inoculations étant terminées, j'ai donné à chacun de mes confrères, l'adresse des enfans ci-dessus, en les invitant à suivre les effets des piquures qui leur ont été faites, et à se réunir à une heure précise, le 3 nivôse prochain, chez moi, où les enfans se trouveront.

J'ai dressé de tout ce que dessus, le présent procès-verbal, que le citoyen préfet et les dénommés ci-dessus présens ont signé avec moi.

Ainsi signé à l'original : FROCHOT, PEUCHET, EVRAT, CATTET, BRÉCHOT, COUTOULY, ANÉ, et F. COLON.

Copie du deuxième procès-verbal fait le 3 nivôse, an 9, à mon domicile, rue du faubourg Poissonnière, n°. 2.

Cejourd'hui, 3 nivôse an 9, se sont rendus chez moi, ainsi que nous en étions convenus, les CC. Evrat, Bréchot, Coutouly, Cattet et Ané, qui tous avoient été présens à l'inoculation de la petite vérole, pratiquée le 27 frimaire chez le citoyen Frochot, préfet du département, sur sept enfans, précédemment vaccinés par moi.

Les enfans étant tous réunis chez moi, nous avons procédé à leur visite; il en est résulté que les piquures de Jean-Baptiste Signoret, de Fanny Béliard, de Virginie Dupeu, de Marie-Julie Fétil, sont tout-à-fait effacées et cicatrisées; que la piquure supérieure d'Isabelle Fétil conserve encore une teinte légèrement rouge, mais moindre qu'hier, ainsi que l'ont observé les citoyens Ané et Cattet, et enfin que les deux piquures supérieures de Marie-Antoinette Signoret et de Thérèse Hesnaut offrent une très-petite proéminence, effet de la cicatrice qui s'opère. Du tout il a été dressé le présent procès-verbal, et nous nous sommes ajournés au 9 nivôse, à dix heures précises, chez le citoyen Frochot, où j'aurai soin de faire trouver les enfans.

Signé à l'original: CATTET, EVRAT, BRÉCHOT, ANÉ, COUTOULY, F. COLON.

Cejourd'hui, 9 nivôse an 9 de la république française, douzième jour de l'inoculation variolique constatée et détaillée par le procès-verbal du 27 frimaire, le soussigné François Colon, médecin, demeurant rue du faubourg Poissonnière, n°. 2, s'est rendu à la maison de préfecture, place Vendôme, à l'effet de faire constater définitivement le résultat de l'inoculation dont il vient d'être parlé.

A la maison de préfecture, sur l'invitation qui leur en avoit été faite par le citoyen Colon, se sont trouvés, le citoyen Ané, chirurgien inoculateur, ayant opéré dans l'inoculation du 27, dont il s'agit de constater les effets, les citoyens Evrat, chirurgien; Bréchot, médecin; Cattet, médecin; Joubert, chirurgien; Coutouly et Lafond, aussi chirurgiens, ayant assisté à l'opération du 27, et ayant de plus visité, depuis ce jour, les enfans soumis à l'expérience.

Les enfans désignés au procès-verbal du 27 ont été amenés par leurs parens ou conducteurs, ont été reconnus les mêmes que ceux désignés au susdit procès-verbal du 27, et ensuite été visités par tous les officiers de santé dénommés, en présence du citoyen Frochot, préfet du département de la Seine.

De la visite, il est résulté qu'aucun des enfans

n'est atteint de la maladie variolique ; que l'inoculation du virus de cette maladie n'a produit sur eux aucun effet, et n'y a laissé aucunes traces que celles de la piquure ; et que l'opération de la Vaccine à laquelle ils avoient été précédemment soumis, leur a ôté la susceptibilité de recevoir l'infection variolique.

Le citoyen Colon a soumis aux médecins et chirurgiens présens, la citoyenne Gentil, sur qui il a recueilli, à la maison de préfecture, sous les yeux du citoyen Frochot, une observation intéressante.

Pour l'authenticité des présentes, les officiers de santé dénommés audit procès-verbal et le préfet ont signé.

Signé, FROCHOT, EVRAT, BRÉCHOT, ANÉ, CATTET, COUTOULY, LAFOND, ÉLIE, JOUBERT, F. COLON.

On pourroit aujourd'hui porter, sans exagération, à plus de cinquante mille le nombre des contre-épreuves qui attestent et prouvent la faculté préservative de la Vaccine : et maintenant ces mêmes expériences se multiplient chaque jour, sans ajouter à la conviction.

Si quelques personnes étoient tentées de nous opposer que toutes ces expériences ne prouvent pas pour la vie, et que la Vaccine ne garantit

peut-être de la petite vérole que pour une ou pour deux années, je répondrois avec le citoyen Colladon : « Ce bon docteur Jenner, notre dieu tutélaire, a inoculé la petite vérole à des gens qui ne l'avoient jamais eue, mais qui avoient eu la Vaccine il y a plus de 30 ans. Personne ne l'a prise, et j'espère que vous m'accorderez que si le préservatif que je vous propose est bon pour trente ans, il y a bien quelque probabilité qu'il l'est pour toute la vie.

Quant aux faits négatifs et aux observations que quelques inoculateurs, dont le nouveau préservatif blessoit cruellement les plus chers intérêts, ont cru devoir opposer comme objections, aucun n'a été confirmé, et tous les renseignemens pris à ce sujet n'ont jamais fait découvrir que mensonge, intrigue, déloyauté et calomnie : récemment encore cette conduite a été dévoilée à Londres ainsi qu'à Paris, et le mépris a été la seule punition de ces impostures qui méritoient peut-être un autre châtiment.

Un des hommes qui ont contesté l'effet préservatif de la Vaccine avec le plus d'opiniâtreté, M. Vaumes, *inoculateur*, n'a pas craint d'affirmer qu'il avoit reçu de Genève des lettres particulières par lesquelles on lui assuroit que des personnes vaccinées avoient contracté la petite vérole depuis leur vaccination. Voici de quelle manière le

respectable et philanthrope Odier s'exprime à ce sujet :

« Voyez dans *le Moniteur* les réflexions des citoyens Goëtz, Vaumes, etc. Un de nos concitoyens, âgé de trente ans, qui n'avoit pas eu la petite vérole, et qui, frappé de la bénignité de la Vaccine, étoit sur le point de se la faire inoculer, en fut détourné, dit-on, par la lecture d'une des feuilles où ils les ont fait insérer. Il vient de prendre la petite vérole, et il en est mort tellement regretté que plus de deux mille personnes ont honoré son convoi funèbre de leur présence. On n'a pas encore eu de pareils faits à reprocher aux apologistes de la Vaccine. Le bien qu'ils ont fait jusqu'à présent est de toute évidence. Le mal qui est résulté de leurs recherches est nul. Il semble que cette considération devroit fermer la bouche à ceux qui n'ont rien de mieux à objecter, si ce n'est qu'ils ne sont pas encore convaincus de l'utilité de la Vaccine. Mais ils n'ont pas encore articulé un seul de ses désavantages. Que ne se contentent-ils donc d'exhorter les vaccinés à ne pas s'exposer à la petite vérole, avant de s'être soumis à l'épreuve de l'inoculation variolique ? Nous nous réunirions tous à eux de grand cœur.

» M. Vaumes, si l'estimable génevois que vous avez privé du bienfait de la Vaccine étoit mon parent

parent ou mon ami, je vous forcerois de montrer vos lettres anonymes, secrètes et particulières; je vous citerois devant les tribunaux, et au défaut d'un châtiment que la loi ne pourroit peut-être vous infliger, je vous couvrirois du mépris et de l'indignation de tous les hommes auxquels le sentiment de la vertu et l'amour de l'humanité ne sont pas étrangers.

» Un autre inoculateur, le C. Goëtz, a cru pouvoir aussi contester l'effet préservatif de la Vaccine. Voici ses objections auxquelles j'ai cru devoir joindre, dans une colonne correspondante, quelques observations propres à en atténuer l'effet.

Réponse à la lettre ci-contre.

«Depuis plusieurs jours, les journaux répètent avec affectation l'éloge de la Vaccine par le citoyen Colon; et lui-même, dans un petit ouvrage qu'il vient de publier sous le titre d'*Essai sur l'inoculation de la Vaccine*, sans attendre des résultats plus favorables à ce qu'il avance, proclame avec assurance les avantages de cette nouvelle méthode, et

A l'époque où M. Goëtz croyoit exercer une influence remarquable sur la salubrité de ses concitoyens, en empêchant l'opinion publique de s'égarer, *les journaux politiques et littéraires répétoient, il est vrai, l'éloge de la Vaccine, non avec affectation, comme le prétend le docteur, mais avec cet enthousiasme qu'inspire*

l'offre à ses concitoyens comme un préservatif certain de la petite vérole. En attendant, comme l'auroit dû faire l'auteur, la décision du comité médical, ainsi que de ceux qui ont assisté à ses opérations, comme il seroit dangereux de laisser égarer l'opinion publique sur cet objet, je vais faire connoître des faits qui pourront servir à la fixer.

une grande et importante découverte.

Quant à la dissertation du cit. Colon, *nous avouerons avec monsieur* l'inoculateur de la Petite-Pologne à Paris, *qu'elle n'auroit pas dû prévenir le rapport du comité médical : et nous ajouterons même que le style, les formes illettrées de cette dissertation, et la prétention mal dissimulée de l'auteur d'édifier sa fortune sur les ruines des maisons d'inoculés, auroient pu nuire au succès de la Vaccine, si la vérité n'avoit pas assez de force pour se faire distinguer au milieu des accessoires mensongers dont elle se trouve quelquefois environnée.*

» Sur quarante enfans spris au hasard à la Pitié, sans savoir s'ils avoient eu ou non la petite vérole, et qui furent vaccinés, dix seulement d'entre eux qui prirent la Vaccine, furent soumis, en ma présence, à l'inoculation ordinaire. Des trois premiers, un nommé

Les quarante enfans qui furent vaccinés à la Pitié, n'ont pas été pris au hasard comme le prétend M. Goëtz, mais choisis et reconnus pour n'avoir pas eu précédemment la petite vérole. Pour l'enfant Blondeau qui fut inoculé après sa vaccination

Blondeau (inoculé par le cit. Salmade) eut une petite vérole bien caractérisée, dont le virus inséré sur un autre enfant nommé Lavallette, produisit une éruption varioleuse générale, comme le prouve cette lettre que le cit. Colon m'a écrite : » Au citoyen Goëtz, » médecin-inoculateur, rue » de Bienfaisance, à la Pe- » tite-Pologne à Paris. Ci- » toyen, j'ai l'honneur de » vous prévenir que, sur un » des enfans inoculés avec » la matière de Blondeau, » la petite vérole bien ca- » ractérisée s'est manifes- » tée et aux piquures et » sur l'habitude du corps. » J'ai fait transférer ledit » enfant à l'hospice de » l'Ouest, où vous pourrez » le voir. Nous devons nous » y rendre le 5e jour com- » plémentaire, à midi pré- » cis, où les sept enfans » inoculés hier se trouve- » ront. J'ai l'honneur de » vous saluer, et d'être bien » parfaitement votre servi- » teur. *Signé* COLON ».

» Enfin, pour completter *par une incision profonde dans laquelle on a déposé une grande quantité de virus varioleux; il a eu, à la vérité, un ulcère dont le pus a reproduit, par son insertion, la petite vérole sur d'autres enfans : ce fait ne peut être contesté; mais le docteur opposant auroit dû dire et savoir que le même phénomène a eu lieu sur des enfans qui avoient eu la petite vérole, et chez lesquels, comme chez l'enfant Blondeau, l'inoculation d'une trop grande quantité de virus variolique a produit également un ulcère de mauvaise nature formant foyer de contagion.*

On auroit inoculé plu-

l'épreuve, le frère de ce dernier fut inoculé par le citoyen Colon lui-même avec la matière prise sur ledit Lavalette, et eut aussi une petite vérole non équivoque.

» D'après cela, on peut juger jusqu'à quel point on doit compter sur l'inoculation de la Vaccine, et quel degré de confiance l'on doit accorder à ses partisans.

sieurs autres enfans avec le même résultat; et l'incision dans laquelle le virus variolique avoit été déposé chez l'enfant Blondeau, devoit se regarder, par tout médecin instruit, comme un foyer, comme un réservoir dans lequel le virus s'est conservé.

La conclusion de l'inoculateur est aussi exacte que son raisonnement. Un fait va le prouver. Les membres du comité médical voulant convaincre MM. Goëtz et Salmade, inoculèrent plusieurs enfans qui avoient eu la petite vérole, de la même manière dont Blondeau avoit été inoculé après sa vaccination: c'est-à-dire, en faisant une incision profonde, et en y déposant une grande quantité de virus. Le même effet eut lieu, et le citoyen Salmade qui en fut témoin, avoua qu'il étoit convaincu, et que l'expérience sur laquelle on avoit cru pouvoir établir des réclamations, ne pouvoit être re-

» Pour moi, je le répète, rien ne pourra m'engager à me servir d'un virus inconnu en France, même aux médecins vétérinaires; et tant que je ne verrai pas faire les expériences avec le cowpox pris directement sur le pis des vaches, et qu'il ne me sera pas démontré que cette maladie est le préservatif assuré de la petite vérole, je continuerai d'inoculer avec la matière variolique humaine; et quoi qu'on en dise des prétendus avantages de la Vaccine sur l'inoculation ordinaire, les anciens inoculateurs n'auront jamais besoin d'offrir leurs immeubles pour hypothèques et garantie de la restitution de leurs honoraires dans le cas de non-réussite. *Signé*, GOETZ, *D. M.* »

gardée comme contraire à la Vaccine.

M. Goëtz prend ici avec le public un engagement qu'il ne pourra pas remplir; et depuis l'époque à laquelle il a cru devoir annoncer son opinion avec solemnité, la Vaccine a tellement fait de progrès, qu'il est probable qu'avant très-peu de temps, elle aura entièrement remplacé l'ancienne inoculation.

LIVRE TROISIÈME.

AVANTAGES DE L'INOCULATION DE LA VACCINE.

CHAPITRE PREMIER.

Origine et progrès de la petite vérole.

UNE des considérations qui peuvent le mieux faire apprécier les avantages de la Vaccine est celle déduite de l'observation des effets funestes de la petite vérole, qui, depuis plusieurs siècles, ont plus que décimé l'espèce humaine dans les différentes contrées du globe qui n'ont pu se soustraire à la contagion.... Mais quelle est l'origine de ce fléau, ses communications, et les grands résultats d'observations qui prouvent qu'il doit être placé au nombre des causes les plus nuisibles au perfectionnement physique de l'humanité? Cette question est une des plus importantes que l'anthropologiste puisse traiter, et elle se trouve intimement liée à celle dont les avantages de la Vaccine sont l'objet.

1°. Quelle est l'origine de la petite vérole? Il

est bien difficile de répondre d'une manière exacte et positive à cette question.

L'opinion populaire, c'est-à-dire, celle qui règne sous le chaume et sous l'éclat des lambris, dans l'asyle modeste d'une bourgeoise et dans les sallons brillans dont le luxe fait un si singulier contraste avec les mœurs grossières et l'ignorance des modernes enrichis; cette opinion vulgaire, est que nous sommes porteurs d'un germe de petite vérole, et que ce germe inné se développe suivant l'occasion, tant qu'il n'est pas extirpé et détruit (1).

Comme il est impossible de réfuter cette erreur d'une manière plus lucide et en même temps plus agréable que ne l'a fait le C. Colladon, je placerai ici le commencement de la quatrième lettre qu'il adresse à la belle dame dont elle a dû opérer la conversion, et celle de tout lecteur dont l'esprit

(1) Voyez les articles que le citoyen Vaumes a fait insérer contre la Vaccine dans le Moniteur. Voyez aussi la lettre d'un M. Tap consignée dans la Gazette Nationale. Ces deux docteurs, aussi médecins que la multitude qu'ils veulent abuser, nous disent très-sérieusement que l'homme naît avec le germe de la petite vérole; et une goutte d'humeur vaccine ne pouvant effacer ce nouveau péché originel, il faut de toute nécessité recourir à l'inoculation. « Si ce ne sont ces paroles expresses, c'en est » le sens ». (*Voltaire*).

obstrué de préventions, aura seulement conservé une légère issue pour la vérité.

« Vous voulez savoir, Madame, si la Vaccine détruit le germe de la petite vérole. Je vous croyois revenue du préjugé, que nous naissons avec ce germe. Si la petite vérole habite avec nous, elle ne naît point avec nous. Ces Arabes dont les contes vous ont souvent amusée, nous la donnèrent au septième siècle. Elle étoit auparavant inconnue en Europe. Les Espagnols l'ont donnée aux Américains. Les Anglois l'ont portée, avec d'autres fléaux, aux paisibles habitans de la mer du Sud. C'est ainsi qu'elle a fait le tour du monde. Il est encore quelques peuplades de Sauvages qui en sont exemptes, et un petit nombre d'îles dont les habitans ont su s'en préserver. Or si ce prétendu germe étoit inné en nous, il seroit fort singulier que, développé chez les Arabes dans un temps que nous ne connoissons point, il fût comme descendu du ciel chez nous autres Européens, au septième siècle; qu'au quinzième il eût tout-à-coup porté la désolation chez ces pauvres Américains, et qu'il eût paru plus tard chez d'autres peuples. Les Juifs, les Grecs et les Romains n'ont eu aucune connoissance de la petite vérole. Il est cependant clair, qu'au moyen du germe, elle auroit dû être connue de toutes les nations, de père en fils, depuis Adam. Le contraire est prouvé.

Elle n'est donc point un germe, mais une maladie contagieuse. Elle nous a été donnée, et nous la donnons. Elle se communique par l'air, par l'attouchement, par les habits, etc. Ainsi la Vaccine ne détruit point le germe de la petite vérole qui n'existe pas; mais elle préserve de cette même petite vérole qui malheureusement existe ».

Mais quelle peut donc avoir été l'origine de la petite vérole? Contagieuse à l'époque présente, n'a-t-elle pas dû nécessairement se développer autrefois d'une manière spontanée, et par des causes dont la connoissance qui n'est pas arrivée jusqu'à nous, peut au moins se présumer par voie d'analogie et d'induction.

Les faits suivans permettent au moins quelques conjectures à ce sujet.

PREMIER FAIT.

Un accès de colère imprime à la salive d'un animal des caractères vénéneux, et en général toutes les causes d'un violent excitement exaltent le produit des secrétions, comme on le voit dans les larmes brûlantes que fait verser une irritation mécanique de la glande lacrymale, dans l'humeur irritante qui se sécrète par la membrane pituitaire lors d'un corriza, dans l'altération prompte et funeste du lait par l'influence d'une passion violente et orageuse, etc.

DEUXIÈME FAIT.

Il a été rapporté par M. Odier dans la Bibliothèque Britannique dans les termes suivans :

« Il y a quelques années que dans plusieurs terrasses et jardins de notre territoire, on cultivoit un assez joli arbrisseau. C'étoit, si je ne me trompe, le *Rhus Toxicodendron*. Linn. On l'émondoit toutes les années au printemps, et alors il y avoit toujours quelques-uns des jardiniers et des enfans qui l'avoient touché, qui prenoient des rougeurs, des échauboulures et des boutons. Quand on s'en apperçut, on recommanda aux enfans de s'abstenir soigneusement d'y toucher, et les jardiniers ne le taillèrent plus que gantés. En se promenant un jour sur une terrasse où il y avoit quelques-unes de ces plantes, une Dame à qui on les faisoit voir, eut la curiosité d'en couper une feuille et de s'en frotter le bras. Elle n'éprouva rien d'abord ; mais quelques jours après, elle apperçut sur son bras de la rougeur et de l'inflammation, puis un petit amas de boutons en suppuration, et ayant une apparence dartreuse. Ces boutons se communiquèrent à l'avant-bras avec lequel ils étoient en contact dans les mouvemens de flexion. Ils la répandirent de là par le contact sur tout le corps, et furent accompagnés d'une sorte de fièvre bilieuse dont elle eut bien

de la peine à se remettre, et qui dura deux mois. Cette maladie étant le produit d'une vraie inoculation auroit certainement pu se communiquer à d'autres personnes ; et de l'une à l'autre, on conçoit facilement qu'elle auroit pu prendre une forme régulière et devenir générale ».

TROISIÈME FAIT.

Plusieurs maladies épidémiques et plusieurs maladies épizootiques, qui d'abord ne sont pas contagieuses, le deviennent dans quelques circonstances où leurs symptômes s'exagèrent : les sujets affectés répandent autour d'eux des miasmes doués de propriétés spécifiques et susceptibles de transmettre une maladie analogue à celle dont ces effluves sont le produit.

QUATRIÈME FAIT.

Un animal carnivore étant livré au plus violent accès d'une affection spasmodique connue sous le nom d'hydrophobie, sa salive altérée et transformée en virus par l'exaltation de l'action nerveuse, transmet à l'homme ou à tout autre animal la maladie à laquelle elle doit ses funestes propriétés ; tandis que le quadrupède herbivore, dont la vitalité n'est pas susceptible de s'exalter au même degré, peut être affecté du même mode de

lésion, mais ne paroît pas le transmettre et le communiquer par ses morsures (1).

CINQUIÈME FAIT.

Une maladie qui paroît se développer spontanément sur les vaches, le cowpox, se transmet à l'homme, devient ensuite une maladie contagieuse (2), et imprime à l'économie vivante un changement qui ne la rend plus susceptible d'être affectée par le virus variolique.

Tous ces faits étant rapprochés, n'est-il pas permis de présumer que la petite vérole doit son origine à quelques produits doués de la faculté de déterminer une maladie analogue au mode de lésion, sous l'influence duquel la secrétion qui les a formés a été déterminée?

Ces produits auront pu même dans la suite acquérir de nouveaux degrés d'intensité, et leurs foyers se multipliant insensiblement, on aura vu

---

(1) Tel est le résultat des observations que le citoyen Husard a communiquées à l'Institut sur la différence entre la rage des carnivores et celle des herbivores.

(2) La Vaccine n'est pas contagieuse par effluves, par atmosphère, à la vérité; mais dès qu'elle se communique par l'insertion du produit d'une secrétion auquel elle imprime un caractère spécifique, elle est évidemment contagieuse, ce que ne paroissent point avoir senti la plupart des médecins qui ont écrit sur la Vaccine.

alors d'une manière rapide, la maladie augmenter le nombre de ses victimes, sur-tout dans les contrées brûlantes qui paroissent avoir été son berceau, et d'où nos relations commerciales l'ont fait se répandre sur presque tous les points du globe qu'elle a désolés.

Quelque fondées que paroissent ces conjectures sur l'origine de la variole, cette maladie a cruellement affligé l'humanité depuis plusieurs siècles, et ses progrès bien plus dévastateurs que les conquérans, les éruptions volcaniques, les inondations et les ravages de la peste, ont agi d'une manière presque continue et enlevé au moins la vingtième partie de la population de l'Europe.

Différentes contrées ont été de plus, dans diverses circonstances, la proie d'une contagion plus activement destructive; et il n'existe peut-être aucune nation un peu étendue et liée à toutes les autres par quelques rapports de commerce, chez laquelle les progrès extraordinaires de la petite vérole qui se sont manifestés dans certains temps désastreux, ne forment de grands événemens et des époques de désolation à jamais mémorables.

Les faits viennent en quelque sorte se réunir et se presser pour appuyer cette assertion.

Ainsi, au commencement du huitième siècle,

ce grand ennemi ds l'espèce humaine ravage toutes les parties maritimes de l'Afrique, et s'introduit en Europe, où son invasion couvre de deuil l'Espagne, le Portugal, et les provinces méridionales de la France. Arrivée dans l'Amérique, et bien plus cruelle que la maladie apportée de ce continent avec ses trésors, la petite vérole a pris dans plusieurs contrées les caractères de la peste la plus terrible, et faisant périr au moins cent mille personnes à Quito, dépeuplant le Canada, concourant, plus qu'aucun autre fléau, selon Zimmermann, à l'extinction presque absolue de la belle race des Akansas, elle n'a pas été moins funeste au Nouveau-Monde que l'avarice, la superstition cruelle, et l'atroce brigandage des Espagnols.

Dans notre Europe, et dans quelques contrées du nord de l'Asie, la petite vérole, foiblement combattue par l'inoculation qui n'a été pratiquée que d'une manière partielle, s'est également annoncée, à plusieurs époques, par une affreuse dépopulation (1), tandis que récemment portée

(1) En Sybérie, suivant l'abbé Chappe, la petite vérole emporte la moitié des enfans; suivant Pallas, les Samoyèdes, les Ostiaques de Lobi, les Tonguses éprouvent des épidémies épouvantables de petite vérole. En 1738, une épidémie qui faisoit des ravages en Amérique, et

aux paisibles habitans de la mer du Sud, elle leur a fait payer trop cher l'avantage de nos rapports (1), et que sa brusque invasion au Kamtchatka y a enlevé les deux tiers de la population et converti en déserts plusieurs villages entiers,

---

qui parut faire le tour du monde, causa une grande mortalité en Angleterre, et fit recourir à l'inoculation que l'on commençoit à négliger après l'avoir accueillie. En 1768, ce même fléau fit périr à Naples 16,000 personnes en peu de temps; en Russie, et sur-tout aux environs de Riga et dans la Sybérie, l'inoculation que Catherine II a encouragée et presque popularisée dans son vaste Empire, a seule diminué l'activité meurtrière de la petite vérole, que les statistiques regardent comme une des causes qui a le plus concouru à diminuer la population de cet Empire. A Paris, et dans plusieurs départemens, différentes épidémies varioliques ont également été très-meurtrières à diverses époques; enfin en Angleterre, où l'inoculation est beaucoup plus répandue qu'en France, la petite vérole moissonne encore un grand nombre de victimes. Depuis 1661 jusqu'en 1772, il est mort à Londres 2,538,450 personnes, dont 193,432 de la petite vérole, c'est-à-dire, au moins un sur 14. A Édimbourg, Al Monro rapporte que depnis 1744 jusqu'en 1763, il est mort 34,322 personnes, dont 2441 de la petite vérole, c'est-à-dire plus d'un sur 16.

(1) Nous avons déjà eu occasion de parler de l'étonnement de Vancouver, lorsqu'il compara les Otaïtiens qu'il avoit visités avec Cook, aux Otaïtiens changés par l'effet de nos maladies d'Europe.

où l'estimable Clerke qui les a parcourus chercha en vain quelques habitans échappés à la générale destruction (1).

---

(1) Voici de quelle manière le capitaine Clerke rapporte ce terrible évènement :

« Pour étouffer la rébellion, on avoit détruit un grand nombre d'habitans en 1731; mais ce pays s'étoit repeuplé, et on n'y avoit jamais vu autant de monde, lorsqu'en 1767, la petite vérole apportée par un soldat, s'y montra pour la première fois : elle y fit des ravages aussi terribles que ceux de la peste, et on craignit qu'elle n'enlevât tous les individus qui s'y trouvoient. On compte qu'environ 20,000 personnes moururent de cette maladie au *Kamtchatka* dans le pays des Koriaques, et aux îles Kouriles. Il y eut des villages entiers qui devinrent absolument déserts. Nous eûmes des preuves incontestables de cette affreuse mortalité. On voit autour de la baie d'Awatska, les ruines de huit Ostrogs qui furent autrefois bien peuplés; et on ne rencontre plus d'habitans qu'à Saint Pierre et Saint-Paul, et même cet Ostrog ne renferme que trois Kamtchadales tributaires. L'Ostrog de Paratounka contient 36 naturels du pays, hommes, femmes et enfans; et on nous a assurés qu'avant la petite vérole, leur nombre montoit à 360. Durant notre voyage à *Bolcheretsk*, nous dépassâmes quatre Ostrogs étendus où nous n'apperçûmes pas un seul habitant ».

CHAPITRE

CHAPITRE II.

Avantages de la Vaccine pour l'espèce humaine, que ce moyen peut seul soustraire, sans retour, aux ravages de la petite vérole.

Les effets de la petite vérole forment donc un des plus cruels fléaux ; et prouver que la Vaccine est non seulement le moyen de la modérer, mais d'en tarir entièrement les sources empoisonnées, doit réduire à un éternel silence les ennemis de l'importante découverte de Jenner, qui eût mérité un culte et des autels, si depuis long-temps la reconnoissance et l'admiration que doivent inspirer les vertus les plus utiles, n'étoient pas des sentimens trop foibles pour s'élever à ce respect profondément éprouvé, et à cette gratitude religieuse qui divinisèrent jadis les bienfaiteurs de l'humanité.

Pour prouver cette assertion, que la Vaccine est le seul moyen d'extirper et de faire disparoître sans retour une maladie dont la destruction fera une grande époque, deux ordres de considérations sont nécessaires, savoir : le premier relatif à l'insuffisance des autres moyens de prévenir ou de détruire le fléau variolique ; le deuxième, relatif

au mode d'action de la Vaccine qui assure cette destruction, pourvu que son usage se répande d'une manière universelle. Suivons ces deux ordres de considérations.

1°. Insuffisance des moyens opposés aux ravages de la petite vérole avant l'époque de la découverte de la Vaccine.

Les médecins et les philosophes dont les vues se sont dirigées d'une manière spéciale vers l'amélioration physique de l'homme, ont proposé divers moyens pour s'opposer aux ravages de la petite vérole. On peut réduire les principaux, dont l'insuffisance pour une extirpation absolue est prouvée, 1°. à quelques procédés préservatifs, 2°. à l'inoculation, 3°. à l'isolement et aux mesures pour écarter la contagion.

Les procédés préservatifs ont tous été dirigés d'après l'opinion erronée que le germe de la petite vérole naissoit avec nous, et que formant une tache originelle plus funeste que celle dont la mythologie chrétienne nous suppose infectés, elle se développoit d'une manière nécessaire, et dans quelque circonstance que nous soyons placés. Cette erreur ayant été réfutée, il est inutile d'en attaquer les conséquences pratiques, et je crois pouvoir dès-lors me dispenser de faire voir le ridicule et l'insuffisance de la précaution qui consistoit à exprimer le cordon ombilical au moment

de la naissance, pour expulser un prétendu germe de corruption ; ou de saupoudrer de sel le corps du nouveau-né, et de recourir à différentes compositions, dans le conseil desquels on ne reconnoît que l'ignorance qui s'abuse en donnant une dangereuse sécurité, ou un charlatanisme qui trafique avec connoissance de cause du bonheur et de la vie de ses dupes et de ses victimes. L'action de l'acide muriatique oxigéné, qui, suivant les curieuses et importantes expériences de Cruickshank, neutralise l'énergie du virus variolique, auroit sans doute plus d'effet ; mais comment soumettre à cette désinfection tous les foyers ? Et d'ailleurs l'effet obtenu dans un petit nombre d'essais se manifesteroit-il d'une manière constante ?

L'inoculation, bien différente des autres précautions, a été vraiment utile aux hommes, en suppléant aux soins conservateurs d'une providence dans laquelle des expériences si multipliées nous avertissent de ne pas nous confier, et en modifiant cette nature trop vantée par quelques philosophes, et qui, aveugle comme la fortune, choisit, pour l'invasion des maladies contagieuses, les circonstances les plus défavorables et moissonne des victimes que l'insertion eût sauvées, comme elle dirige sur nos toits qu'elle embrase la foudre que le physicien maîtrise à son gré.

Sous ce rapport, les bienfaits de l'inoculation

sont inappréciables. En changeant les voies de la maladie (1), en choisissant en même temps les circonstances les plus favorables à une utile réaction, les inoculateurs ont exécuté tout ce qu'il étoit possible de faire avant la découverte de la Vaccine; mais leurs services qui, jusqu'à l'époque présente, ne se sont étendus qu'à un petit nombre d'individus, pourroient-ils jamais délivrer l'espèce d'un fléau auquel ils n'opposent que des

(1) On n'a peut-être point assez insisté sur ces deux circonstances considérées comme preuves des avantages de l'inoculation. Cependant il est bien connu que les maladies contagieuses n'affectent pas également tous les individus; que les uns résistent à leurs atteintes, tandis que d'autres mal disposés et réagissant par les efforts insuffisans d'une puissance vitale affoiblie, sont attaqués avec plus ou moins de violence. Les personnes qui sont prises de la petite vérole naturelle se trouvent dans ce cas : plus ils sont foibles et languissans, plus ils sont exposés, et moins ils sont en état de supporteer la maladie avec sécurité et sans complication. Des circonstances diamétralement opposées se rencontrent dans l'inoculation, et de plus, l'organe atteint par la maladie, est moins important, et la surface inoculée moins étendue. Ces vues étant immédiatemment déduites des faits et d'une connoissance approfondie de l'organisme, doit-on être surpris des avantages de l'inoculation? et dans aucun autre cas, la théorie et la pratique se réunirent-elles jamais d'une manière aussi évidente pour conduire à une seule et même conclusion?

moyens palliatifs ? et dans le cas même où le procédé salutaire de l'insertion deviendroit universellement populaire, et où les différentes parties du globe verroient, comme la ville de Chester, diminuer de quatre cinquièmes la mortalité occasionnée par la petite vérole (1), la maladie n'en subsisteroit pas moins ; et l'inoculation, en multipliant ou en entretenant ses foyers (2), un grand nombre de personnes pourroit être privé du bienfait du préservatif, dans le cas où une épidémie active et meurtrière auroit prévenu l'emploi d'un procédé qui exige un choix de circonstances propices, et souvent un emploi de moyens préparateurs pour en assurer les heureux effets et pour écarter toutes les causes d'une dangereuse complication.

L'isolement, les mesures pour écarter la contagion, et des lazarets établis pour la petite vérole, pourroient sans doute en éteindre les foyers,

(1) Cette ville doit un tel bienfait au docteur Haygarth. Voy. son excellent ouvrage ayant pour titre : *Recherches sur les moyens de prévenir la petite vérole naturelle*, traduit de l'anglois par de la Roche.

(2) L'inoculation entretient au moins les foyers de la petite vérole : ne les multiplie-t-elle point ? C'est une question qui est loin d'être décidée, et sur laquelle des hommes également recommandables ne sont pas d'accord.

préserver au moins plusieurs contrées et donner pour résultat d'une police médicale très-active une sécurité absolue. Ainsi la petite vérole a disparu à Minorque depuis 1725, jusqu'en 1742. On la fuit à Sumatra, et lorsqu'elle se manifeste, elle chasse de leur pays des milliers d'habitans ; et dans Rhode-Island, on l'évite, on la repousse, comme nous reléguons la peste par des précautions exposées avec détail dans la lettre suivante de Walterouse, adressée au docteur Haygarth.

Lea-Hall, 25 septembre 1778.

« Je n'ai point oublié la promesse que je fis au docteur Haygarth, dans notre dernière conversation au sujet de la petite vérole, de lui envoyer un exposé des moyens dont on se sert dans ma patrie pour se garantir de cette maladie, et par lesquels on se met si efficacement à l'abri de ses funestes effets. Comme il y a plus de trois ans que j'ai quitté l'Amérique, peut-être en aurai-je oublié quelque circonstance ; mais je crois me rappeler parfaitement des plus essentielles. Il sera nécessaire de commencer par dire quelque chose de Rhode-Island, et des relations qu'ont ses habitans avec ceux des pays circonvoisins.

» Rhode-Island a 14 milles de long sur 7 de large ; elle est à 6 milles de distance du continent du côté de l'ouest ; à l'est, à peine en est-elle

éloignée d'un demi-mille ; au midi, elle n'a que la mer. Cette île est le passage général de tous les voyageurs qui viennent du Connecticut, de New-Yorck, des Jerseys, de Pensylvanie, et de toutes les provinces méridionales. Sur le rivage du continent à l'est, sont les villes de Bristol, Warren, Tiverton, et quelques autres dont aucune ne contient moins de mille habitans ; quelques-unes en renferment trois fois ce nombre. De ce côté, arrivent presque tous les gens qui apportent des vivres au marché, ainsi qu'un grand nombre de passagers qui viennent par la grande route de Boston et des contrées voisines de Providence, d'où il part continuellement des bateaux pour Newport, capitale de l'île. Cette ville renferme environ onze mille habitans ; elle est avantageusement située, et dans un lieu qui a une telle réputation de salubrité qu'elle est le rendez-vous d'un grand nombre d'étrangers qu'on y voit venir tous les étés des provinces méridionales et des îles, pour leur santé.

» On a vu dans Rhode-Island plusieurs épidémies de rougeole, de coqueluche et d'esquinancies ulcérées. Mais je ne me rappelle pas qu'aucune de ces maladies s'y soit jamais multipliée sans avoir attaqué, à-peu-près dans le même temps, les habitans des provinces voisines.

» Newport est un port de mer très-considérable ;

il en part des vaisseaux qui visitent presque tous les ports de l'Europe, la côte d'Afrique, les établissemens françois, espagnols, hollandois et portugais aux Indes occidentales. Les vaisseaux qui retournent de ces parages éloignés, nous apportent beaucoup plus rarement la contagion de la petite vérole que ceux qui viennent des ports plus voisins.

» Comme le gouvernement de Boston et celui de Rhode-Island ont mis chez eux des obstacles à l'inoculation, ceux qui desirent d'être inoculés vont, pour cet effet, dans quelqu'une des provinces méridionales où cette pratique est permise. Toutes les années, beaucoup de gens se rendent de la Nouvelle-Angleterre en Pensylvanie, à New-Yorck et aux Jerseys pour cet objet. De mon temps, l'Isle Longue étoit le lieu préféré par un grand nombre de personnes. J'ai vu partir à la fois tous les enfans de six familles pour s'y faire inoculer; ils revenoient ensemble quand la maladie étoit terminée, et cependant nous sommes toujours venus à bout d'empêcher la petite vérole de se répandre parmi nous; ce qui s'exécute en se conformant aux règles suivantes.

» Il est défendu de rapporter aucun des vêtemens qu'on a portés dans le lieu où l'on s'est fait inoculer. Il l'est aussi de partir de ce lieu avant une certaine époque fixée par les inoculateurs,

quelque légère qu'ait été la maladie. Et l'on ne permet pas aux personnes, qui reviennent avec quelque ulcère, d'aborder avant que d'avoir été examinées par un inspecteur établi pour cela.

» Lorsqu'il y a dans la ville quelqu'un que l'on soupçonne d'avoir la petite vérole, ses parens envoient chercher l'inspecteur. S'il regarde comme probable qu'on ne s'est pas trompé, il prend avec lui quelques officiers de santé établis pour surveiller à cette maladie ; et si, après s'être adjoint un médecin, ils déclarent que c'est bien la petite vérole, la famille n'a plus à s'occuper du malade. Dès ce moment, jusqu'à son parfait rétablissement, il est absolument confié à la conduite de ces officiers, qui le transportent dans une petite île où l'on a déjà préparé tout ce dont il a besoin. Cette île, qui a un mille et demi de long sur un mille de large, est fort agréable ; elle est garantie par le continent des vents d'est et de nord ; sa distance du rivage de Rhode-Island est d'un demi-mille, et la ville de Newport est à deux ou trois milles de cette partie du rivage.

» Autrefois on transportoit le malade dans une espèce de coffre ou de caisse assez grande pour contenir un petit lit, et dont le dessus étoit percé de trous pour lui donner de l'air. On mettoit la caisse sur un traîneau tiré par un cheval, et suivi par un officier de santé jusqu'au rivage. Là, on

faisoit passer le traîneau et la caisse sur un bateau qui, en peu de minutes, transportoit le malade à l'hôpital. Depuis, on a trouvé que ce formidable appareil faisoit plus de mal que la maladie même, par la terreur qu'il inspiroit; en conséquence on l'a supprimé, et l'on se contente de mettre le malade dans une chaise à porteur, pour le conduire jusqu'au rivage.

» Il est arrivé plus d'une fois qu'avant que l'on eût constaté la nature de la maladie, elle avoit déjà fait trop de progrès, pour qu'on osât se hasarder à transporter le malade. Alors on prenoit le parti de condamner la rue où il demeuroit, d'en donner avis par les papiers publics, et de placer des gardes pour empêcher qu'on n'approchât de trop près la maison infectée.

» Lorsqu'il arrive un vaisseau ayant à bord des malades de petite vérole, on met ceux-ci à l'hôpital, et l'on fait faire quarantaine au bâtiment, qui est obligé de hisser un pavillon sur les haubans; au moyen de quoi tous les bateaux se tiennent à l'écart. Mais il est rare que le commerce souffre aucune gêne à cause de cette maladie.

» J'avoue que plusieurs de ces réglemens sont inutiles et incommodes; mais telle est la crainte que le peuple a de la petite vérole, que tout le monde s'y soumet avec plaisir. Un étranger pourroit croire qu'ils ne seroient pas suivis bien scru-

puleusement, s'ils n'étoient soutenus par l'exercice d'une autorité désagréable à la multitude; mais il se tromperoit, car le vœu de toute la nation coïncidant avec celui du magistrat, donne à chaque réglement l'effet desiré, ensorte que cela paroît être plutôt la conséquence d'une coutume populaire, que le résultat d'une loi qu'on est contraint d'observer.

» Les inspecteurs sont des personnes d'un rang au-dessus du commun; ils exercent les devoirs de leur état avec une scrupuleuse exactitude, et la loi leur accorde des honoraires pour leur peine».

Dans le cas où plusieurs de ces précautions, dont quelques-unes sont stériles et minutieuses, seroient employées; ou quand bien même on accorderoit à Haygarth que le virus de la petite vérole est soluble dans l'air, que les ameublemens et les alimens, quoique exposés aux exhalaisons varioliques, acquièrent rarement la propriété de propager l'infection, et que l'air ne la porte qu'à une très-petite distance; en supposant de plus que les vues utiles du respectable citoyen de Manchester et de la société philanthropique qu'il a fondée, fussent réalisées d'une manière générale, la petite vérole ne seroit pas encore entièrement détruite; et si nous faisons attention à l'intimité et à la multiplicité des rapports entre les peuples

policés, si en même temps on se rappelle que mille substances diverses sont imprégnées du virus variolique, et que les moyens d'épuration et de purification ne pourront jamais faire que quelques-unes de ces substances ne pussent, dans une circonstance imprévue, former foyer et répandre la contagion, nous pourrons aisément nous convaincre que les plans proposés pour l'extirpation absolue de la petite vérole, avant la découverte de la Vaccine, sont insuffisans ; et si nous les examinions avec plus de détail, nous verrions de plus qu'ils ne sont pas généralement praticables, et que dès-lors leur emploi partiel n'en laisseroit pas moins l'espèce livrée au danger d'une cause d'insalubrité que Jenner aura le mérite d'avoir entièrement extirpée. Voici de quelle manière, suivant le citoyen Colladon, cet effet salutaire doit avoir lieu.

« Dans mes précédentes lettres, je vous ai fait l'histoire de la Vaccine. Je vous ai prouvé qu'elle préservoit de la petite vérole, qu'elle étoit d'une bénignité excessive, qu'elle n'étoit point contagieuse, et qu'on pouvoit l'inoculer à tout âge et en tout temps. Ces faits deviendront tous les jours plus avérés ; tous les jours la Vaccine fera des prosélytes, et dans quelques années on vaccinera comme on baptise. Tous ceux qui seront en âge de raison voudront être préservés de la petite

vérole, et tous les pères voudront en préserver leurs enfans. On ne craindra pas de donner à soi ou aux siens une maladie dont il ne résulte qu'un grand bien. Comme elle n'est pas contagieuse, on ne craindra pas de causer une épidémie; et comme elle est sans le moindre danger, on ne se fera aucun scrupule de vacciner des vieillards et des enfans en bas-âge. Il viendra donc un temps où la petite vérole ne sera à craindre que pour les nouveaux-nés. Or il est assez rare que cette maladie atteigne les enfans dans le premier mois de leur vie, soit qu'à cet âge ils soient moins exposés à la contagion, ou qu'ils en soient moins susceptibles. Qu'est-ce qui nous empêche d'inoculer la petite vérole à un âge si tendre? C'est que nous craignons de couvrir de boutons un corps aussi frêle, et de donner une maladie fébrile à un enfant qui, quelquefois, a à peine assez de force pour saisir le sein de sa nourrice. La Vaccine ne produisant qu'un bouton par piquure, presque point d'irritation et point de convulsions, peut, sans danger, être inoculée dans le premier mois. Il est donc permis de prévoir un temps où les enfans étant, pour ainsi dire, vaccinés à leur naissance, on ne verra plus de petite vérole. Voilà, me direz-vous, un beau rêve. Je conviens, Madame, que ceci peut n'être qu'un rêve, mais du moins est-il fondé sur une réalité. Je sais qu'il faut quelquefois

des siècles avant qu'une vérité soit reconnue, que rien n'est plus tenace que les préjugés, et qu'ils résistent souvent à l'évidence même. Mais je sais aussi que la petite vérole est aussi redoutée que répandue. Les doutes qu'il est permis à chacun d'avoir sur une chose nouvelle une fois éclaircis, il n'y aura plus aucune objection contre la Vaccine, et elle deviendra d'une si grande importance pour l'état, que les gouvernemens s'en occuperont et en feront un objet de police générale. Quelle douce perspective ! Assez de maladies désolent l'espèce humaine, sans qu'il faille être pour toujours victime d'un fléau étranger à l'Europe. On ne le verra plus nous donner la mort, nous priver de la vue, nous enlaidir, nous rendre infirmes dès l'enfance, et nous environner sans cesse d'objets de terreur ou de pitié. Il y aura plus de sécurité, et par conséquent plus de bonheur dans les familles. L'état aura plus de citoyens, et nos descendans ne connoîtront les maux de la petite vérole qu'en lisant notre histoire. Voilà donc, Madame, un nouveau motif, et un motif bien puissant pour vous faire adopter la Vaccine. Si, pour le bien de l'humanité, il falloit un sacrifice, vous n'hésiteriez pas à le faire. Eh bien ! ici il ne s'agit que de contribuer au bonheur public, en commençant par assurer le vôtre. Je crois, Madame, n'avoir plus rien à dire pour vous

persuader. Vous m'avez demandé mon avis sur vos enfans, je vous l'ai donné avec tout l'intérêt qu'ils m'inspirent. S'il vous faut quelques éclaircissemens, ou que vous ayiez quelques objections à me faire, je serai prêt à vous répondre ».

CHAPITRE III.

Des avantages de la vaccination pour les individus, et réponse aux principales objections qui leur ont été opposées.

Si la Vaccine est utile pour l'espèce, si elle doit lui rendre un service signalé, elle n'a point, comme ces crises politiques, ces grandes révolutions qui font payer si cher aux contemporains le mieux et le bonheur quelquefois incertains de la postérité.

Evidemment utile pour l'homme pris collectivement, et devant concourir à réaliser pour son espèce les hautes destinées que Condorcet a su entrevoir du bord de la tombe prête à le dévorer, la Vaccine ne doit pas avoir moins d'influence sur le bonheur présent des individus, et offre tous les avantages de l'ancienne inoculation sans avoir aucun de ses inconvéniens.

Développer et prouver cette assertion par un

rapprochement entre les principaux phénomènes de la petite vérole inoculée et ceux de la Vaccine, par un parallèle des avantages respectifs des deux procédés, répondre ensuite aux objections les plus fortes et qui paroissent s'opposer davantage à la propagation d'une pratique bienfaisante : tel est l'objet que je me suis proposé dans ce dernier chapitre, où je desire offrir pressés et réunis les corollaires et les résultats les plus importans de de ceux qui l'ont précédé.

Une circonstance assez favorable m'ayant procuré sur ce sujet, c'est-à-dire, sur les avantages de la Vaccine, et sur les objections proposées par ses adversaires, les résultats d'un entretien entre une vieille Dame et un jeune philosophe, je les emploierai, en donnant à cet article polémique dans lequel une manière aride et repoussante pourroit convaincre sans persuader, la forme dramatique et animée du dialogue.

Quelques additions et de simples changemens dans la rédaction formeront seuls la partie hypothétique de cet entretien, dont le fond d'ailleurs n'est point supposé, et dans lequel j'ai cherché à faire ressortir les différens points de controverse sur lesquels tous les doutes étant éclaircis, et les motifs de refus prouvés sans fondement, on sera impérieusement déterminé, pourvu que la vie et la beauté paroissent mériter d'être conservées, à

substituer

substituer l'inoculation de la Vaccine à l'ancienne inoculation, et à donner plus de confiance à des hommes évidemment désintéressés, qu'à des médecins dont l'égoïsme et les vues personnelles se sont montrés d'une manière si évidente dans leurs suspectes et puériles objections.

Voici, pour former l'avant-scène, une esquisse des principaux traits du caractère des deux interlocuteurs.

La vieille Dame est instruite, mais remplie de préjugés et imbue d'idées fausses sur la Vaccine, comme sur toutes les grandes découvertes modernes qui distinguent d'une manière si remarquable la dernière période du siècle que nous venons de parcourir : ayeule respectable, elle a deux enfans à sauver des ravages de la petite vérole, Honorine et Felix, que leur mère, enlevée par une mort soudaine et prématurée, a laissés orphelins presque sur le seuil de la vie.

Le docteur de la vieille Dame, digne représentant de toutes les Facultés ; son confesseur ; MM. Vaume et Goëtz qu'elle sait par cœur ; tous les récits mensongers dont elle s'est laissé persuader ; enfin ses motifs de préférence pour l'inoculation en faveur de laquelle elle s'est récemment déclarée, comme plusieurs athées sont devenus dévots depuis la révolution : telles sont les dispositions d'où résulte le caractère que mon

interlocuteur femelle développe dans l'entretien, et qui la déterminent aux questions, aux demandes captieuses et aux objections qu'elle fait à son jeune adversaire.

Ce dernier, le jeune philosophe, a des sentimens élevés et des idées libérales. Ses goûts, ses études, ses connoissances sont tous dans le sens de la direction de son siècle; il n'est point étranger à la connoissance physique de l'homme, sans laquelle il n'est pas de véritable philosophie, et son zèle philanthropique l'a engagé à connoître avec détail toutes les expériences relatives à la Vaccine, qu'il regarde comme une des découvertes modernes les plus utiles.

PREMIER DIALOGUE,

Entre un jeune Philosophe et une vieille Dame, sur les avantages de la Vaccine.

LA VIEILLE DAME.

C'est en vain, Monsieur, que vous me pressez; mes enfans ne seront point soumis à une expérience incertaine, et dont les avantages que vous croyez assez grands pour engager à renoncer à l'inoculation, sont vivement contestés par des hommes dignes de toute ma confiance.

LE JEUNE PHILOSOPHE.

Les connoissez-vous bien, Madame, ces hommes dignes de toute votre confiance ? Êtes-vous instruite de leurs vues, de leurs motifs, de leurs calculs ? et vous êtes-vous bien assurée qu'ils ne sont pas du nombre de ces médecins desquels on a dit avec raison, lors des débats scandaleux dont l'inoculation fut l'objet, qu'ils craignoient de perdre la petite vérole, ou qui, à une époque plus moderne, n'ont pas rougi d'avancer que l'on ne pouvoit, sans porter atteinte aux bonnes mœurs et sans favoriser le libertinage, chercher à prévenir et à tarir dans sa source cette maladie cruelle dont nous puisons le germe dans la coupe empoisonnée d'un dangereux plaisir ?

Mais quels que soient les motifs des médecins qui s'opposent à la propagation de la Vaccine, les vôtres sont purs et respectables comme vos sentimens. Les miens ne sont pas moins désintéressés ; et, si vous y consentez, nous examinerons, sans prévention, le pour et le contre d'une question sur laquelle il vous importe d'obtenir tous les renseignemens capables de vous décider de la manière la plus avantageuse pour les deux enfans dont le bonheur vous est confié.

LA VIEILLE DAME.

J'accepte votre proposition ; et si vous dissipez mes doutes et répondez à mes objections, Felix et Honorine seront vaccinés.

D'abord, quels sont les avantages de la Vaccine sur la petite vérole inoculée, et comment, lorsque cette dernière maladie *millésime* tout au plus l'espèce humaine que la petite vérole décimoit, proposer un préservatif préférable et plus assuré ?

LE JEUNE PHILOSOPHE.

Je répondrai à cette question avec détail ; et si un certain ordre dans l'entretien, ne vous paroît ni fastidieux, ni pédantesque, nous en suivrons successivement les différens termes.

Premièrement, l'inoculation, dont je suis loin de méconnoître et d'oublier les bienfaits, enlève plus d'un individu sur mille : en calculant, non d'après l'expérience partielle de quelques inoculateurs dont le témoignage est plus ou moins suspect, mais d'après un grand nombre de faits et d'observations, ce nombre va jusqu'à cinq ; et de plus, sur cette masse de mille personnes inoculées, la petite vérole, malgré l'avantage de l'insertion, est au moins une maladie grave pour quarante, qui conservent la vie à la vérité, mais

une vie sur la conservation de laquelle de vives alarmes, d'inquiétantes sollicitudes ont été fondées pendant le cours de la maladie, qui laisse quelquefois après elle des infirmités cruelles et des traces bien funestes. Avec la Vaccine, nous n'avons aucune de ces chances défavorables ; pas une seule victime qu'on puisse raisonnablement lui attribuer jusqu'à l'époque présente, quoique plus de cent mille expériences aient été faites ; jamais de sujets d'inquiétude, aucun symptôme alarmant, et surtout point d'infirmités ultérieures ni de ces stigmates déformateurs, qui peuvent, plus redoutables que la main du temps, changer soudain en objet de pitié et de dégoût cette beauté que naguère des adorateurs empressés enivroient d'encens et d'hommages.

LA VIEILLE DAME.

Ces avantages de la Vaccine, mon cher Philosophe, me paroissent un peu exagérés. Votre exaltation, votre chaleur, votre éloquence même rendent suspecte la cause que vous défendez, et si vous n'avez aucune autre preuve à ajouter à la belle tirade que vous venez de me débiter, vous me permettrez de n'être ni persuadée ni convaincue, et de tenir à ce que vous autres *esprits forts* regardez comme des préjugés, malgré les autorités

les plus respectables et la sanction du temps à laquelle vous n'accordez pas assez de confiance.

LE JEUNE PHILOSOPHE.

La généralité, le grand résultat que je viens de vous offrir, comme une des preuves qui militent davantage en faveur de la Vaccine ne sont pas mes seuls moyens pour vous convaincre; et peut-être serai-je plus heureux en vous offrant avec détail le parallèle des principaux caractères de la petite vérole inoculée et de la Vaccine.

La petite vérole inoculée est toujours la petite vérole, civilisée, plus bénigne et moins meurtrière; mais enfin c'est la petite vérole; c'est une affection contagieuse, une maladie générale dans laquelle la peau n'est affectée que d'une manière secondaire et par une crise, par une éruption plus ou moins abondante, qui laisse quelquefois des marques peu redoutables pour Felix, mais auxquelles vous ne pouvez penser sans frémir pour Honorine.

La Vaccine, sur la véritable nature, sur l'essence de laquelle, nous sommes dans l'ignorance la plus absolue, mais que nous connoissons par un grand nombre d'effets, est une maladie entièrement différente de la petite vérole inoculée; aussi peu à craindre que l'application d'un vésicatoire, elle forme une affection locale de la partie

où la gouttelette du vaccin a été déposée, une simple irritation qui, dans la suite, communique une agitation, un mouvement général qui préserve aussi sûrement de la petite vérole que l'inoculation, mais sans phénomènes qui défigurent un joli visage, sans autres boutons que ceux qui paroissent à l'endroit des incisions, et sans faire de la personne que l'on a soumise à l'expérience préservative un foyer de contagion.

LA VIEILLE DAME.

Ces avantages me paroissent réels, décisifs; mais avant d'admettre la conséquence pratique qui s'en déduit, j'ai de nombreuses objections à vous faire.

LE JEUNE PHILOSOPHE.

J'y répondrai, si je puis. Mais avant, permettez-moi de vous développer quelques autres avantages de la Vaccine qui dépendent d'une manière nécessaire de ceux que je viens de vous faire connoître.

La petite vérole inoculée, par cela même qu'elle est une maladie générale, ne se communique pas, sans plusieurs précautions; les époques de la grossesse, de la dentition, de la puberté, tous les actes qui exigent un grand emploi de la force vitale, et

qui sont des espèces de révolutions organiques, forment, comme vous le savez, des obstacles à l'inoculation. La Vaccine, affection locale, peut, au contraire, se transmettre dans tous les temps, dans toutes les circonstances; l'expérience appuie ce conseil par les preuves les plus décisives; et si quelques médecins éclairés engagent à ne point vacciner du moment de la naissance au deuxième mois, période pendant laquelle l'essai de la vie et une suite de changemens notables dans l'organisation rendent l'existence si incertaine, et à l'époque de la dentition où de nouveaux orages viennent assaillir l'enfant, c'est moins dans la crainte de voir ces momens de crise devenir plus dangereux par le développement de la Vaccine, que pour ne pas jetter de la défaveur sur une pratique bienfaisante, à laquelle ses adversaires attribueroient des accidens qui lui seroient étrangers, comme nous l'avons déjà vu dans plusieurs occasions.

La Vaccine a encore quelques autres avantages dont la connoissance se déduit d'un parallèle entre ses principales circonstances et celles de la petite vérole inoculée.

Si cette discussion ne vous paroît pas trop longue, et si mon zèle pour opérer une conversion que je crois nécessaire à votre bonheur ne vous semble pas indiscret, je prendrai la liberté de vous les exposer, et de vous faire connoître des faits sur

lesquels il est impossible d'avoir aucun doute, et dont on ne peut se dispenser de conclure qu'échanger la petite vérole contre la Vaccine, ce n'est pas même substituer une maladie légère à une maladie plus grave, mais prévenir cette maladie grave, et la chasser sans retour par une opération sur la pratique et sur les suites de laquelle le cœur même d'une mère ne sauroit s'alarmer.

LA VIEILLE DAME.

J'ai bien le besoin de vous présenter mes objections que je desire sincèrement vous voir réfuter; mais puisque le long chapitre des avantages de la Vaccine n'est pas encore terminé, achevez. Je vous entendrai avec autant d'intérêt que de plaisir, et en commençant à croire que M. D. qui m'avoit indisposée contre la Vaccine n'en connoît point tous les détails, ou qu'il a jugé convenable de me les laisser ignorer.

LE JEUNE PHILOSOPHE.

Puisque vous y consentez, je vais donc reprendre mon parallèle.

La petite vérole inoculée, comme toutes les maladies contagieuses qui agissent d'une manière générale, est sujette à présenter plusieurs irrégularités qui dépendent de la santé respective et de

l'énergie vitale des individus chez lesquels la réaction opposée au virus est plus ou moins forte, et quelquefois assez puissante pour que son effet n'ait pas lieu; ces anomalies sont aussi nombreuses qu'embarrassantes.

On observe aussi quelques irrégularités dans la Vaccine, mais en conséquence de sa localité. Cette dernière est néanmoins plus constamment réglée dans sa marche; et dans le cas où la plus légère déviation auroit lieu, une nouvelle vaccination, pour avoir une sécurité absolue, est si facile, si peu douloureuse, qu'on ne balance pas à y soumettre les personnes chez lesquelles on pense que la maladie ne s'est pas développée de manière à persuader d'un effet préservatif.

Un des rédacteurs de la Bibliothèque Britannique, auxquels vous accordez une confiance bien méritée, un de ces rédacteurs, M. Odier, regarde cette uniformité dans le cours de la Vaccine comme un de ses plus grands avantages. Un autre effet qui vous paroîtra non moins décisif, et qui dissipera peut-être tous vos doutes, nous est présenté en remarquant que la petite vérole inoculée développe, dans plusieurs cas, des maladies héréditaires, des affections scrophuleuses, et sur-tout entraîne à sa suite des cloux, des furoncles, des maux d'yeux, etc.; tandis que plusieurs observations bien constatées ont prouvé au

contraire que la Vaccine a fait disparoître plusieurs de ces infirmités.

LA VIEILLE DAME.

Je ne vous croyois pas si savant en Vaccine, mon jeune ami ; mais pourriez-vous me citer un seul fait bien authentique à l'appui de ce que vous venez d'avancer ?

LE JEUNE PHILOSOPHE.

En voici un observé il y a quelque temps à Genève par M. Odier, et rapporté dans la Bibliothèque Britannique.

Une Dame qui, ainsi que vous, a donné beaucoup d'étendue à son existence morale, en cultivant son esprit, tout en convenant des avantages de la Vaccine, avoit fait inoculer la petite vérole à sa fille. La maladie fut sans accident ; mais à la suite il s'est formé sur l'œil une tache dont la guérison n'a pas été opérée sans de vives inquiétudes. M. Maunoir, chirurgien distingué, qui fut appelé en consultation pour cette maladie, vaccina en même temps un enfant qui, depuis quelque temps, avoit des maux d'yeux très-rebelles, et chez lequel il a vu disparoître cette maladie pendant le développement de la Vaccine, sans que l'on puisse attribuer cette guérison à aucune autre cause connue.

Le même chirurgien a vu des taches dartreuses disparoître à la suite de la vaccination. Le C. Blanche, chirurgien à Rouen, a observé le même effet. Le C. Husson, qui vient de publier sur la Vaccine un ouvrage que toutes les mères doivent lire avec le plus vif intérêt, a vu une migraine très-rebelle, disparoître à la suite d'une Vaccine compliquée de quelques accidens, un engorgement au poumon, et une disposition scrophuleuse cesser par la même cause. Enfin M. Odier, dont le rapport auroit dû vous convaincre, croit pouvoir avancer, comme résultat d'un grand nombre d'observations, que la Vaccine a évidemment amélioré la santé de plusieurs enfans délicats et foibles, et rassuré leurs pas jusqu'alors incertains dans la carrière de la vie, à l'entrée de laquelle une mort prématurée sembloit devoir les arrêter (1). Je crois, Madame, tous les faits que je

(1) Ces faits cités par le jeune philosophe ne sont point des phénomènes isolés, irréguliers, et dont l'explication ne puisse pas se rattacher à une grande loi de l'organisation. Ils rappelleront au physiologiste et au praticien éclairés, 1°. l'effet heureux d'un mouvement fébrile dans quelques cas de maladies chroniques, effets que Boerhave a exprimés dans cet aphorisme : *febris sæpè sanationis optima causa*, et que le citoyen Dumas a examinés avec une grande sagacité dans un mémoire couronné en 1787, par la ci-devant Société royale de Médecine; 2°. l'action

viens de citer suffisans pour vous convaincre des avantages de la Vaccine et bien propres à vous

---

générale des irritans de la peau, tels que les synapismes, les vésicatoires, et même le moxa, dans un grand nombre d'affections maladives par foiblesse ou irrégularité de l'action nerveuse, et l'influence de l'apparution d'une dartre, du développement soudain d'une affection psorique, à la suite desquelles on voit céder des maladies longues et jusqu'alors opiniâtres, que le peuple médecin, ainsi que le peuple médicamenté, croit devoir attribuer à des vices qui se montrent à la surface après un voyage et des séjours plus ou moins prolongés dans les différens points des cavités : j'ajouterai que c'est sur des faits analogues, et sur l'idée féconde qui explique par la doctrine de l'irritabilité et par l'influence de l'action nerveuse, toutes ces guérisons spontanées à la suite d'un excitement local très-vif, qu'est fondée la partie accessoire du traitement pour les maladies chroniques de la poitrine que le citoyen Burdin et moi administrons depuis quelques années avec des succès que l'on n'avoit pas encore obtenus : vésicatoires et synapismes volans appliqués sur les parois de la poitrine jusqu'à douze et quinze fois différentes pendant le cours de la maladie; emploi d'un mélange aëriforme moins actif que celui de l'atmosphère, et respiré à l'aide d'un appareil particulier; inspiration fréquente de l'eau en vapeur, de l'éther seul ou ciouté, et quelquefois uni à l'opium; enfin l'entretien aussi parfait que possible des fonctions de l'estomac; telles sont les bases de notre traitement dans lequel les vésicatoires agissant à la manière du stimulant vaccin, dans les cas qui viennent d'être indiqués, nous ont paru jouer un rôle très-important.

décider ; et si, après les avoir examinés, vous vous déterminiez cependant, comme la Dame génevoise, à faire inoculer vos chers enfans, et que la petite vérole en choisît un pour une de ces victimes qu'elle enlève sur un nombre déterminé de personnes qui l'éprouvent, quel seroit votre malheur en voyant Honorine ou Felix faire naufrage dans une mer où vous les auriez embarqués sur un frêle esquif ? Pourriez-vous jamais alors vous consoler d'avoir refusé le moyen le plus assuré de passage que vous offroit mon amitié ?

J'ai dit, et maintenant j'écoute vos objections, et je vous promets d'y répondre avec cette franchise qui doit former un des principaux traits du caractère d'un véritable ami des hommes et de la vérité.

LA VIEILLE DAME.

Je suis plus qu'à moitié persuadée, et j'ose à peine vous soumettre mes doutes et vous opposer mes objections. Cependant, puisque vous voulez bien y répondre, je vous les communiquerai toutes avec détail ; mais comme cet entretien est dèjà un peu long, nous le remettrons à demain, et si vous y consentez, nous terminerons alors une discussion dont le résultat doit avoir une grande influence sur le bonheur des deux enfans de votre amie, de cette bonne Sophie, dont peut-être

l'ombre nous entend, et n'ignore point, dans le meilleur monde où ses vertus lui ont mérité une place distinguée, avec quelle sollicitude active nous nous occupons d'une question à l'examen de laquelle elle eût pris un si vif intérêt.

SECOND DIALOGUE.

Suite des avantages de la Vaccine comparés à ceux de la petite vérole inoculée, et examen des objections qui leur sont opposées.

Ce deuxième dialogue eut lieu le lendemain, comme les interlocuteurs en étoient convenus ; et pendant cet intervalle, la partie adverse de la Vaccine, la vieille Dame, lut et relut la petite lettre du grand inoculateur *Goëtz*, dont les insertions sont des brevets d'immortalité ; les longs articles de M. Vaume, et consulta le docteur D...., qui depuis... mais alors il soutenoit envers et contre tous que la Vaccine étoit une innovation dangereuse, et qu'aucun préservatif de petite vérole ne pouvoit être préféré à l'inoculation (1).

Le jeune philosophe attendit avec patience et

(1) Ce docteur, vaincu dans la suite par la force de la vérité et de l'opinion publique, s'est déclaré solemnellement pour la Vaccine, comme il se déclara autrefois en faveur de l'inoculation.

espoir, et s'étant rendu à l'heure convenue chez la Dame qu'il vouloit convertir, l'entretien s'engagea de la manière suivante.

LA VIEILLE DAME.

Bon jour, mon cher philosophe ; j'ai réfléchi long-temps à notre dernier entretien ; vos raisons en faveur de la Vaccine m'ont paru un peu moins fortes, et j'ai quelques objections que je crois fondées à leur opposer.

D'abord, ne m'auriez-vous pas un peu exagéré le nombre des personnes qui meurent de la petite vérole inoculée? D'Alembert, un de vos philosophes, un écrivain dont vous ne rejetterez pas sans doute le témoignage, après avoir, dans une dissertation très-bien faite, examiné avec impartialité les chances favorables et défavorables de la petite vérole, soit inoculée, soit naturelle, et les argumens des différens partis, croit pouvoir conclure qu'on ne meurt jamais de l'inoculation, quand elle est sagement administrée. Sutton a prétendu n'avoir perdu sur 37,000 inoculés que quatre personnes, dont trois n'avoient pas voulu suivre ses instructions. On m'a assuré aussi qu'à l'hôpital des enfans trouvés de Londres, on a inoculé 4,000 enfans sans en perdre un seul ; et mon médecin, le docteur D***, qui a fait aussi un grand

grand nombre d'inoculations, a été non moins heureux, grace au choix et aux préparations de ses inoculés.

LE JEUNE PHILOSOPHE.

Cette objection, qui n'attaque point directement la Vaccine, est spécieuse ; mais j'espère vous prouver cependant qu'elle n'est pas fondée. Comme vous, je citerai des faits, et je ferai valoir des exemples. En voici quelques-uns qui me semblent concluans.

En 1776, il régna à Genève une épidémie variolique qui fit périr deux cent dix personnes, et néanmoins un médecin traita alors quarante-neuf malades avant d'en perdre un seul. Si, en raisonnant à votre manière, il eût conclu qu'en général sur quarante-neuf malades de la petite vérole il n'en meurt pas un, la suite de sa pratique l'eût cruellement détrompé, car le cinquante-unième malade et le cinquante-septième périrent, et lorsque le médecin en eut traité soixante-treize, il en étoit mort sept.

Cet exemple prouve évidemment que dans le calcul des chances et des probabilités, on ne peut rien établir sur des observations isolées, sur des exemples partiels, et qu'il faut avoir, pour obtenir quelques résultats, un grand nombre de faits et d'exemples. C'est ce que l'on a fait pour avoir

la proportion de cinq morts sur mille inocules, proportion obtenue en calculant d'après les registres mortuaires de Londres et de Genève, dont l'autorité mérite beaucoup plus de confiance que le journal des inoculateurs, quelles que soient d'ailleurs leurs connoissances et leur probité.

Dans tous les cas, et que le nombre des personnes qui périssent dans l'inoculation soit plus ou moins considérable, il est toujours vrai que la petite vérole inoculée peut être assez grave pour donner la mort, et que, pour être aussi bénigne que possible, elle exige de la part de celui qui la transmet des précautions, des soins, des connoissances inutiles pour l'inoculation de la Vaccine, que l'on peut pratiquer, et que l'on pratiquera sans doute dans la suite sans le secours des médecins.

Cette différence me rappelle les remarques adressées par un jeune médecin à votre docteur D***, qui, dans une société savante, s'exprimoit ouvertement contre la Vaccine, et donnoit pour appuyer son opinion, que par ses soins préparateurs il étoit parvenu à préserver tous ses inoculés d'accidens. Je suis loin de contester les faits avancés par le préopinant, dit le jeune adepte; mais comme tous les médecins et tous les chirurgiens qui inoculent ne sont pas aussi expérimentés ni aussi heureux, ne seroit-il pas convenable que M. D*** continuât seul de se servir de l'ancienne

méthode d'inoculer, et qu'il laissât accréditer et propager la vaccination, dans l'emploi de laquelle on peut sans inconvéniens manquer de cette pratique étendue, de ces connoissances approfondies et de cette sagacité qui ont assuré à mon collègue le succès de toutes ses inoculations ?

LA VIEILLE DAME.

Comme dans cette discussion je suis impartiale et très-éloignée d'apporter dans ce petit combat scientifique une opiniâtreté ridicule, j'avoue que vos réponses détruisent mon objection. Mais comment me persuader que votre Vaccine, qui, s'il en faut croire ses partisans, est une découverte si féconde en résultats, ait pu nous venir d'hommes grossiers, de paysans d'un petit coin du globe très-peu éclairé, et d'où, suivant votre opinion, seroit parti, pour se répandre sur tous les points du monde connu, un bienfait qui doit avoir une si grande influence sur le perfectionnement physique de l'humanité ?

LE JEUNE PHILOSOPHE.

Ah ! Madame, pouvez-vous me faire cette puérile objection, et avez-vous oublié que nous devons l'usage du quinquina à des sauvages, la connoissance de l'aimant à un berger, la découverte de ces verres magiques qui ont reculé pour

nous les bornes de l'univers à des jeux d'enfans, et que différens historiens de la médecine vont même jusqu'à prétendre que l'homme est redevable de plusieurs pratiques salutaires, telles que les lavemens, la saignée, à plusieurs exemples que lui ont donnés les animaux? L'instinct et le besoin font faire de nombreuses découvertes; les savans inventent peu, mais ils utilisent, fécondent les expériences que la nature présente sans avoir été interrogée, les bonnes fortunes du hasard, ou si mieux aimez, les bienfaits de la Providence; voilà ce qui est arrivé pour la Vaccine comme pour plusieurs autres découvertes qui l'ont précédée.

LA VIEILLE DAME.

Voilà encore une objection à laquelle je suis obligée de renoncer, et je rougirois presque de l'avoir faite. Mais comment répondrez-vous à celle-ci?

La Vaccine est une maladie nouvelle que vous voulez faire passer des animaux à l'homme, pour détruire la petite vérole. Cette entreprise n'est-elle pas trop médicale? L'homme n'a-t-il pas assez de ses propres maux, et ne seroit-il pas plus convenable d'éteindre les foyers varioliques par des mesures de police, que par l'acquisition d'une nouvelle maladie?

LE JEUNE PHILOSOPHE.

Quelques mots suffiront pour détruire cette objection. Il est prouvé que les plans proposés pour éteindre les foyers de la petite vérole ne sont guère praticables que pour quelques petits états isolés ; que tous les hommes s'accorderont lentement, difficilement pour prendre d'une manière unanime les précautions convenables pour une épuration, et que d'ailleurs le virus variolique est tellement disséminé et répandu, que parmi les substances nombreuses et variées qui le recèlent, quelques-unes plus redoutables, plus funestes que la boîte de Pandore, échappant aisément aux moyens de purification, pourroient soudain former un foyer et établir une nouvelle contagion. La Vaccine, qui mérite à peine le nom de maladie, est au contraire, pourvu qu'elle se répande d'une manière générale, un préservatif facile, assuré, et une génération entière ayant été vaccinée, et la petite vérole naturelle et inoculée n'entretenant plus les foyers de contagion, le virus variolique se détruira avec le temps, ses sources seront taries, et la Vaccine, qui n'est pas directement contagieuse, finira dès-lors que l'on cessera de la donner. A cette époque, la variole et la Vaccine seront donc détruites, et cette dernière ne subsistera que pendant le temps nécessaire

pour opérer le salutaire effet que l'on vouloit en obtenir.

LA VIEILLE DAME.

Encore une objection que je suis forcée d'abandonner ; si je ne trouvois pas un avantage réel dans votre victoire, je vous en voudrois un peu ; mais je ne l'ai point oublié, tout en vous adressant des objections, ce sont moins des raisons que je crois opposer que des doutes sur lesquels je demande à être éclaircie pour me décider. J'ai encore plusieurs de ces doutes que je vais vous soumettre.

Le *Cowpox*, ou la petite vérole des vaches, sur la nature duquel vous n'avez aucun renseignement, pourroit bien venir, vous l'avouerez, d'une jonglerie britannique, d'un tour d'adresse des médecins anglois, qui sont un peu suspects, disent les nôtres : et peut-être cette Vaccine n'est-elle qu'une petite vérole dégénérée, modifiée, et provenant du virus variolique que l'on aura en quelque sorte tamisé, adouci, dénaturé dans la vache à laquelle on l'aura inoculée ?

LE JEUNE PHILOSOPHE.

Cette supposition, qui ne porte sur aucun fait, et qui tient à une accusation, dirigée

contre des hommes qui ont si bien mérité de l'humanité entière, MM. Simmons, Pearson, Woodville, et Jenner auquel le gouvernement anglois vient de témoigner la gratitude nationale en lui accordant une somme de 70,000 liv.; cette supposition ne peut pas même vous empêcher de faire vacciner vos enfans, puisque le médecin qui l'a faite conseille l'emploi du nouveau procédé, et avoue ainsi que son hypothèse ne doit pas être regardée comme une objection. J'ajouterai que cette opinion n'est appuyée sur aucune expérience; et depuis qu'il est connu que le duché de Glocester n'est pas le seul endroit où l'on observe la petite vérole des vaches, mais que cette maladie attaque ces mêmes animaux dans le Devonshire, dans le duché de Holstein et dans la Lombardie, suivant MM. Stromeyer et Sacci, comment admettre que dans des lieux aussi éloignés on se fût entendu pour tromper l'univers par un mensonge dont on ne voit pas même le motif?

LA VIEILLE DAME.

Je ne puis pas avoir raison une seule fois avec vous; mais plus redoutable par le dépit que m'inspirent mes défaites, j'espère enfin vous opposer des difficultés dont vous ne triompherez pas si aisément.

La Vaccine, dites-vous, préserve de la petite vérole ; mais pouvez-vous assurer que cet effet préservatif servira pour toute la vie, puisque vous ne le connoissez que depuis quelques années ? Pouvez-vous me répondre aussi que cette maladie, en changeant l'organisation, n'y introduise pas des dispositions à des maladies graves, que le sang ne soit pas altéré, corrompu par le germe des affections maladives des personnes qui vous fournissent le vaccin, et qu'enfin, puisque nous portons en nous le germe de la petite vérole, le développement de ce germe ne soit pas nécessaire à l'entretien ultérieur de la santé, et capable de préserver de plusieurs maladies dépuratoires.

LE JEUNE PHILOSOPHE.

L'intérêt que j'ai pris à la découverte de la Vaccine m'ayant engagé à connoître avec un grand détail tout ce qui concerne cette découverte et la petite vérole dont elle nous garantit, je me trouve assez heureux pour pouvoir n'opposer que des résultats d'expériences à vos nouvelles objections.

Si les contre-épreuves employées pour prouver l'effet préservatif de la Vaccine avoient été faites quelques jours après la cessation des symptômes de cette dernière, votre objection seroit réelle, et j'avouerois que je ne puis y répondre ; mais

plusieurs de ces contre-épreuves ont été faites à des époques plus éloignées, et quelques-unes ayant été pratiquées dans le duché de Glocester vingt, trente, et même cinquante ans après le développement de la Vaccine, sur des personnes qui l'avoient fortuitement gagnée, on peut assurer que le préservatif n'est point éphémère, et que l'on peut compter sur son effet pendant toute la durée de la vie.

Quant aux accidens, aux maladies dont vous craignez le développement dans la suite, ces accidens, ces maladies n'ayant jamais eu lieu chez les personnes vaccinées fortuitement depuis un très-grand nombre d'années, en faire des objections, c'est aller contre l'expérience, et reprocher à la Vaccine des maux qu'elle n'a jamais causés, pour se priver des services signalés qu'elle peut rendre à vos chers enfans.

L'objection que le vaccin peut être pénétré des germes de tous les maux dont peuvent être affectées quelques-unes des personnes qui le transmettent, est diamétralement opposée à la connoissance des loix de la vie ; et l'humeur contenue dans un bouton vaccin qui se développe sur des individus quelconques, n'a rien de commun avec l'état scrophuleux, par exemple, ou scorbutique, ou phthysique dans lequel on peut les supposer.

Ce bouton et la liqueur qu'il renferme résultent d'une élaboration locale et particulière ; ainsi un excellent fruit, ou les fleurs les plus agréablement parfumées nous sont fournies par des branches greffées sur un arbre vénéneux, ou dont les fleurs répandent autour d'elles les odeurs les plus désagréables. Cette comparaison n'est pas, comme vous êtes peut-être tentée de le croire, une formule littéraire, c'est l'expression d'un fait qui se rapporte à celui qui nous occupe ; et si vous regardiez ces considérations comme des vues illusoires et systématiques, je vous rappelerois que, dans la transmission même de la petite vérole, l'état des personnes qui fournissent le virus est indifférent au succès de l'inoculation, et que des sujets atteints de différentes maladies, telles que scrophule, scorbut, affection syphilitique, etc. ont fourni souvent le germe de la petite vérole la plus douce. Il y a plus ; dans un cas d'urgence, Dazile ayant puisé ce germe dans les boutons du cadavre d'un nègre qui venoit de mourir d'une petite vérole confluente, transmit, par inoculation, une variole dans le développement de laquelle il n'y eut ni complications ni accidens.

Vos autres objections, que le germe de la petite vérole doit être détruit, et que, par cette extinction, on s'expose ultérieurement à des maladies dépuratoires, sont les moins fondées de toutes.

Le germe de la petite vérole n'est pas en nous ; mais les causes de la maladie sont si répandues, qu'il est rare qu'on puisse s'y soustraire. Ceci est un fait que prouve l'invasion de la petite vérole en Europe, sa communication récente au Kamtchatka et dans les îles de la mer du Sud, son absence chez quelques peuplades sauvages, et son éloignement à Rhode-Island par des précautions semblables à celles que nous employons pour nous défendre de la peste.

Ces différens exemples ne permettent pas de croire avec le peuple à un germe préexistant de petite vérole, et les difficultés que vous m'opposiez, en vous conformant à cette opinion, étant détruites, l'objection que la petite vérole, soit naturelle, soit inoculée prévient des maladies dépuratoires, contre lesquelles la Vaccine doit former un préservatif insuffisant, tombe d'elle-même, et se trouve enveloppée dans la réfutation du principe dont elle étoit la conséquence.

LA VIEILLE DAME.

Je n'ai rien à répondre, rien à opposer à ces nouveaux développemens, et je le vois, Félix et Honorine seront vaccinés. Mais enfin, et pour terminer cet entretien, que me diriez-vous si je vous demandois comment une maladie locale préserve d'une maladie qui affecte notre être d'une

maladie aussi profonde et aussi générale que le fait la petite vérole ; comment un simple bouton, une si petite cause peut produire un aussi grand effet ? La raison, dont vous invoquez si souvent l'autorité, ne se refuse-t-elle pas à croire des effets si merveilleux, de semblables miracles ; et dans tous les cas, n'est-il pas prudent d'attendre et de ne se décider qu'à l'époque où de nouveaux résultats d'expérience auront dissipé tous les doutes qui enveloppent et obscurcissent encore la vérité ?

LE JEUNE PHILOSOPHE.

Dans l'effet spécifique et vraiment singulier de la vaccine, comme dans plusieurs autres opérations de la nature vivante, je ne puis à la vérité répondre à la question, comment ces effets peuvent-ils arriver ? Mais je sais bien que le résultat, le phénomène, quels que soient leurs moyens et leurs causes, ne peuvent être contestés, et qu'ils se reproduisent d'une manière constante et uniforme.

Molière, dont les plaisanteries et les épigrammes contre la médecine sont regardées par les médecins philosophes comme les principales causes de la révolution médicale qui s'opère aujourd'hui, et qui doit placer enfin l'art de guérir au nombre des

véritables sciences ; Molière a dit en parlant de la vertu assoupissante de l'opium : *Opium facit dormire quia est in eo virtus dormitiva :* l'opium fait dormir ; parce qu'il possède une propriété dormitive.

Cette explication répond à plusieurs de celles que l'on donne souvent en médecine d'une manière très-sérieuse, et j'aurois pu en employer une semblable pour répondre à votre question : Comment la Vaccine peut-elle préserver de la petite vérole ? Je préfère vous avouer avec franchise que ce comment, ces rapports d'une cause très-petite en apparence avec un grand effet, me sont inconnus : mais suis-je mieux instruit de plusieurs autres phénomènes, de celui de la reproduction, de la nature de plusieurs maladies, de l'action du quinquina dans la guérison des fièvres intermittentes, de celle de cet atôme de poison dont l'effet soudain donne subitement la mort ; enfin de la cause première de tous les actes de la vie, phénomènes enveloppés d'un voile mystérieux, mais que je ne puis révoquer en doute et auxquels je crois comme à l'influence préservative de la Vaccine, parce que des expériences multipliés m'ont constaté leur existence ?

Les *comment* ressemblent dans plusieurs circonstances aux *pourquoi* et forment comme eux des questions insolubles.

Relativement à ces derniers, aux *pourquoi*, vous n'avez pas sans doute oublié ceux que Voltaire fait adresser à l'Eternel par

Le vieux lettré Chinois qui toujours sur ces bancs
Combattit la raison par de beaux argumens.
Pourquoi, dit le lettré . . . . . .
Pourquoi suis-je en un point resserré par le temps;
Mes jours devroient aller par-delà deux mille ans.
Ma taille, pour le moins, dut avoir cent coudées.
D'où vient que je ne puis, plus prompt que mes idées,
Voyager dans la lune et réformer son cours?
Pourquoi faut-il dormir un grand tiers de mes jours?
Pourquoi ne puis-je, au gré de ma pudique flamme,
Faire au moins en trois mois cent enfans à ma femme?
Pourquoi fus-je en un jour si las de ses attraits?...
Tes pourquoi, dit le Dieu, ne finiroient jamais.

Je le répète : la question, comment, de quelle manière s'opèrent tels ou tels effets, n'est guère plus susceptible de réponse que tous ces *Pourquoi*. Nous connoissons la surface de la nature, mais nous n'avons pas même entrevu ses profondeurs ; et pour en revenir à la vaccine, l'expérience nous ayant appris qu'elle préservoit constamment de la petite vérole, nous devons croire à cet effet, quelque merveilleux et quelque incompréhensible qu'il puisse paroître à notre raison.

Quant à votre observation sur le besoin de

temporiser, et d'attendre du temps et des nouvelles expériences, un motif pour prendre un parti relativement à la vaccine, quant à cette observation, je conçois qu'elle peut être adressée au public par des inoculateurs de profession : mais comment avez-vous pu l'adopter, et me la présenter comme objection ? On a vacciné en Angleterre, en France, en Suisse, en Allemagne, en Italie, et même en Amérique, et toujours avec les mêmes résultats : les faits se sont pressés, accumulés sous les yeux des observateurs les plus désintéressés, qui les ont proclamés ; plus de cent mille expériences peut-être ont été faites, et vous demandez des expériences, et vous renvoyez à la postérité pour l'emploi d'une découverte, d'un bienfait dont vous pouvez faire une si heureuse application. Ah ! Madame, je vous en conjure, au nom de cette chère Sophie qui vous a légué ses enfans pour assurer leurs pas dans la carrière de la vie et du bonheur, ne balancez plus ; un atmosphère variolique nous environne peut-être, Honorine et Félix sont exposés ; leur inoculation, suivant l'ancienne méthode, ne seroit pas sans quelque chance défavorable : la vaccine n'a pas un seul inconvénient, ses avantages vous ont été démontrés, vos objections n'étoient pas fondées ; vos doutes sont éclaircis, et il ne vous reste

plus qu'à tenir la promesse que vous m'avez donnée au commencement de notre premier entretien.

Le jeune philosophe ne pria pas en vain la mère de sa chère Sophie ; et dès le lendemain Honorine et Félix qui furent vaccinés sous ses yeux, ne tardèrent pas à devoir à leur ami l'avantage inappréciable de pouvoir être impunément exposés à une contagion variolique qui paroissoit alors dans toute sa force.

CHAPITRE IV.

Continuation du même sujet.

J'AI essayé de faire connoître les principales objections opposées à la propagation de la Vaccine par les personnes qu'aveuglent le préjugé, ou par un petit nombre de médecins qui vivent de petite vérole et d'inoculation.

A ces argumens que j'ai réfutés aussi bien qu'il m'a été possible, et avec l'avantage que donne l'amour de ses semblables et de la vérité, sur la mauvaise foi, l'ignorance et le misérable égoïsme : on a ajouté depuis de prétendues expériences et des observations mensongères : on a dit, sans preuve, sans autorités, et en présentant quelques faits sous un faux point de vue, que la Vaccine n'avoit pas constamment un effet préservatif, et que ses suites étoient dangereuses et même meurtrières.

Quelques

Quelques enfans vaccinés ont pris, il est vrai, la petite vérole, mais leur vaccination n'avoit pas réussi ; et ces vaccinés se trouvoient alors dans la classe des personnes dont l'organisme n'a pas été *modifié*, *trempé* de manière à pouvoir être vainement exposé à l'action des miasmes varioliques.

Quant aux prétendues victimes de la vaccine, aucune observation bien constatée et faisant connoître toutes les circonstances des faits présentés comme objection, ne prouve en faveur des détracteurs de l'importante découverte de Jenner.

Voici l'exacte vérité et le résultat de l'opinion qu'ont adoptée sur la vaccine des hommes désintéressés, et dont les noms à la fois célèbres et respectables, tels que ceux des Sir Joseph Banks, Pearson, Simmons, Stromeyer, Pfaff, Decarro, de la Rive, Odier, Thouret, de Liancourt, Chaussier, Pinel, le Roux, Hallé, Sabatier, etc. etc. opposés aux noms obscurs d'un Tap, d'un Chapon, d'un Vaume, d'un Dufai, d'un Goëtz, etc. doivent éclairer le public sur ses véritables intérêts et l'engager à repousser avec une juste indignation les conseils perfides et intéressés que lui donnent quelques hommes assez malheureux pour faire reposer leurs avantages personnels sur les maux et sur les erreurs de l'humanité.

Je pourrois terminer ainsi l'examen des objections faites contre la vaccine. Cependant ne voulant pas même, par excès de philanthropie, pouvoir être accusé d'une injuste partialité, et persuadé d'ailleurs que l'exposition des faits est encore plus convaincante que les autorités, je vais examiner avec quelque détail les nouvelles objections du citoyen Vaume et la lettre qu'un citoyen *Dufai* a fait insérer dans les *Petites-Affiches* et le *Journal des Débats*.

L'*ouvrage* dans lequel le citoyen Vaume a rassemblé ces nouvelles objections a pour titre : *Dangers de la vaccine démontrés par des faits authentiques*, etc.

« Il y présente, est-il dit, dans la réponse du comité, plusieurs faits déja réfutés; il en ajoute quelques autres qui ne sont pas plus concluans, et cite comme vaccinés des enfans qui ne l'ont point été, ou sur lesquels l'inoculation n'a été suivie d'aucun effet. Il lui attribue des accidens qui en sont tout-à-fait indépendans; enfin, il travestit en affections graves et extraordinaires les circonstances les plus simples qui se sont présentées pendant le cours de lavaccination».

Je ferai grace au lecteur des phrases oratoires et du pathétique de M. Vaume, pour n'exposer que les faits sur lesquels il prétend fonder ses redoutables objections.

PREMIER FAIT.

Encore l'observation de l'enfant Blondeau, mais défigurée, altérée et entièrement différente du récit du citoyen *Goëtz* qui, pourtant, n'avoit pas intention de la faire tourner en faveur de la vaccine.

Blondeau, dit le citoyen Vaume, eut des boutons varioleux bien caractérisés, avec la fièvre le huitième jour, etc.

Blondeau n'eut pas de boutons varioleux, comme le prétend M. Vaume, mais un ulcère variolique à la suite d'une incision profonde, et dans laquelle on déposa une quantité considérable de virus. Voy. *la réponse à la lettre de M. Goëtz, p.* 225.

Pour ne laisser aucun doute sur la nature de cette petite vérole, le comité fit prendre la *matière de Blondeau.* (M. *Vaume* n'est pas obligé de parler françois.) On inocula deux enfans, dont un, nommé Charles Lavalette, eut une petite vérole des plus complette, avec cent boutons environ. On inocula son frère de lait, qui de même prit la petite vérole.

Le virus variolique n'ayant pas été élaboré ni décomposé dans l'incision de Blondeau, son inoculation devoit naturellement donner la petite vérole. Voyez *encore la réponse à M.* Goëtz.

DEUXIÈME FAIT.

Une lettre de Genève, dit M. Vaume, en me confirmant les ravages que ce fléau (la petite vérole) y exerce, ajoute que les *envaccinés* n'en sont pas plus à l'abri que les autres individus.

Votre lettre, *M. Vaume*, est anonyme, *et le docteur Odier, aussi connu par ses lumières que par sa probité, écrit, en date du 14 germinal, que sur 1800 vaccinés aucun n'a contracté la petite vérole, quoique inoculés ou exposés à la contagion.*

Je renvoie le public et M. Vaume à ce que j'ai déjà dit sur ces lettres, qu'il cite comme autorités, sans nommer les personnages qui les ont écrites.

TROISIÈME FAIT.

Le citoyen Collard, demeurant à l'Arsenal, chez le citoyen Bernard, directeur des fourrages, a fait vacciner sa fille âgée de 10 à 12 ans; l'opération a réussi parfaitement au gré de l'opérateur et des parens. Au neuvième et dixième jour les effets de la Vaccine ayant eu leur cours, cette jeune fille prit de son frère, par contagion, la petite vérole,

La Vaccine n'a pas réussi sur cet enfant, comme le prouve un certificat du père, en date du 9 frimaire. Ce certificat se trouve dans les archives du Comité central de la Vaccine.

avec éruption générale sur tout le corps.

QUATRIÈME FAIT.

La vaccination de cet enfant est contestée par le comité médical, dont M. Vaume reconnoît et respecte l'autorité.

Je me suis transporté à l'hospice de l'Ouest, situé au-delà de la rue de Sèves, où le comité fait ses épreuves sur la Vaccine : j'ai vu un enfant de 4 à 5 mois, portant le n°. 25, dans la salle des convalescens ; on m'a dit qu'il se nommoit Jean-Louis Hacquenet. Il avoit été soumis, quarante à cinquante jours auparavant, à l'opération de la Vaccine, qui fit son effet ordinaire. Les infirmières m'assurèrent même que la fièvre, qui s'en étoit suivie, avoit été considérable ; on lui fit, environ un mois après cette *épreuve vaccine*, la contre-épreuve, en l'inoculant avec le virus variolique ; celui-ci prit parfaitement, et la fièvre survint du huitième au neuvième jour ; elle fut suivie d'une *irruption* de petite vérole générale sur tout le corps. Cet enfant étoit au sixième ou septième jour de l'éruption variolique, le 27 bru-

maire, lorsque je l'ai vu; les cicatrices et les taches occasionnées par la Vaccine, étoient encore apparentes; c'est ce qui doit lever tous les doutes sur les effets de ces deux inoculations : les incrédules pourront vérifier ces faits; pendant plus d'un mois, les traces de l'une et de l'autre opération sont si positives, qu'elles dureront certainement au-delà de ce terme.

VAUMES, *D. M.*

CINQUIÈME FAIT.

Ce cinquième fait que le citoyen Vaume présente à sa manière, est un des plus remarquables. Voici comme il est rapporté par l'anti-vaccinateur :

Le citoyen Goupy, banquier, demeurant rue Thévenot, n°. 63, qui réunit les qualités d'homme honnête, intelligent et véridique, a bien voulu me faire le récit de l'événement cruel qui le plonge, ainsi que son épouse, dans la plus grande douleur. A la sollicitation de quelques amis qui lui avoient

Le comité central possède un certificat du citoyen Lafisse, par lequel ce Médecin, aussi recommandable par ses connoissances que par ses vues libérales, et par une sévère probité, atteste que le sujet de l'observation dont il s'agit, est mort d'une fièvre rémittente.

annoncé que la Vaccine ne présentoit aucun danger ; et qu'elle garantissoit pour toujours de la petite vérole, consentit de livrer ses enfans à cette épreuve, et il accepta l'offre que lui fit le citoyen Colon de vacciner ses deux filles, dont une âgée de cinq ans, et l'autre de deux ans environ. L'aînée fut vaccinée la première, et on se servit de la matière de sa Vaccine pour *envacciner* la cadette. On représenta au vaccinateur que cet enfant avoit une humeur de gourme à la tête ; elle étoit d'ailleurs bien portante, même vigoureuse, et avoit été allaitée par la mère. Suivant le système des partisans de la Vaccine, aucun temps, aucun âge, aucune circonstance, ne pouvant empêcher la vaccination, ni la rendre dangereuse, l'opération fut faite à cette dernière le 18 pluviôse ; le 22, la Vaccine fit aux piquures son effet ordinaire ; le 24, l'inflammation des boutons vaccins ayant augmenté, il survint

Le certificat du citoyen Lafisse est en date du 16 germinal.

M. Vaume a cru pouvoir ajouter à la mort de l'enfant Goupy, plusieurs faits rapportés dans l'ouvrage de Woodville. Ces faits sont des cas dans lesquels l'invasion simultanée de la Vaccine et de la petite vérole a donné lieu à des accidens. Nous nous sommes suffisamment expliqués à ce sujet.

une forte fièvre, qui le lendemain fut suivie d'une éruption considérable de gros boutons, particulièrement sur la tête, la face et le col; ces boutons avoient absolument la même figure que les boutons de la Vaccine survenus aux piquures: les symptômes allèrent toujours en augmentant jusqu'au 30 pluviôse; plusieurs vaccinateurs furent appelés pour donner leurs avis: les vésicatoires furent appliqués à deux reprises; vers le premier ventôse, le délire fut accompagné de convulsions; et l'enfant mourut le surlendemain, 3 ventôse, tous les boutons ayant à-peu-près conservé leur même grosseur.

SIXIÈME FAIT.

M. *Vaume* le présente de la manière suivante au comité médical:

En vous confirmant la lettre que j'ai eu l'honneur de vous adresser, le 21 du mois dernier, je viens encore vous annoncer un nouvel événement plus malheureux et plus décisif, s'il est

Cet enfant est mort à la vérité, mais à la suite d'une maladie que M. Vaume a mal décrite, et que peut-être il ne connoît pas; d'une maladie indépendante de la Vaccine, de l'an-

possible, que celui contenu dans ma précédente. Un des enfans du citoyen Lélitz, négociant en gros, rue Apolline, n°. 27, est mort, le 23 ventôse, à la suite de l'opération de la Vaccine qui lui avoit été faite environ quatorze jours auparavant. L'effet des piquures ne fut pas très-considérable; mais vers le septième jour, le virus vaccin se porta sur les poumons, y occasionna une toux avec une irritation et un agacement insupportables. Ces symptômes allèrent toujours en augmentant; la toux devint suffocative; enfin, l'enfant ne pouvant plus respirer, *étouffa*. C'est l'expression des parens et des assistans. Je vous déclare, citoyens, qu'il n'y a eu dans cet événement aucune faute qu'on puisse imputer aux personnes, plutôt qu'à la chose. L'enfant étoit de la plus brillante santé, il n'avoit ni gourmes, ni boutons, et certainement le comité n'a jamais vacciné de sujet plus beau et plus sain. Enfin

gine polypeuse (croup). *Ce fait est attesté par le citoyen Moore, médecin accoucheur.*

pour me servir encore de l'expression des parens, *on auroit mis toute sa fortune sur la tête de cet enfant*. Voulant me donner une idée de ce qu'il avoit été, on me fit voir une de ses sœurs : effectivement je n'ai jamais vu de sujet mieux constitué. On ne peut donc faire aucun reproche au vaccinateur ; en vous le nommant, vous serez assuré que l'enfant a été dirigé par un homme de l'art, qui réunit la prudence aux talens, et qui n'étoit point novice dans les épreuves vaccines.

Je ne prolongerai pas plus long-tems cet examen *des dangers de la Vaccine*. Les personnes qui ne seroient pas convaincues par les réponses que j'ai cru devoir opposer aux phénomènes que M. Vaume altère et défigure pour en faire des objections, peuvent consulter le numéro de floréal du *journal de Médecine*, par les citoyens le Roux, Boyer et Corvisart ; elles y trouveront les pièces officielles qui démentent tous les faits dont s'appuie l'anti-vaccinateur.

Voyons si la lettre de l'accoucheur Dufai sera plus difficile à réfuter.

Voici cette lettre écrite avec une emphase digne

de Thomas Diaphorus ou de . . . . . .

Des *faits et puis des faits dessilleront les yeux.*

L'enfant de Crosnier, perruquier, rue S. Honoré, n°. 194, près celle de l'Arbre-Sec, fut vacciné le 29 pluviôse. L'éruption se fit le huitième jour. Les boutons étoient si beaux, qu'on imbiba des morceaux de fil de la liqueur qu'ils contenoient; ils furent *encadrés* et envoyés dans des provinces. Le onzième jour les boutons s'affaissèrent, il survint des vomissemens bilieux et enfin de la fièvre, qui dura envion quarante-huit heures. On administra l'ipécacuanha et deux onces de manne à un jour d'intervalle, et l'enfant se porta bien jusqu'au 18 germinal, époque où des hoquets, des nausées, des vomissemens, et enfin tous les symptômes qui précèdent l'éruption variolique, laquelle se fit le 20, 1°. à la tête; 2°. à la vulve, et enfin sur toutes les parties du corps.

L'enfant qui fait le sujet de l'observation du sieur Dufai, *a eu, à la vérité, une maladie éruptive à la suite de la Vaccine; mais cette maladie n'étoit point la petite vérole, et l'inoculation avec du pus pris dans les vésicules qui se sont manifestées sur les différentes parties de l'enfant Crosnier, n'a produit aucun effet sur cinq enfans soumis à cette épreuve décisive. Le reste de la lettre est étranger au fait dont il s'agit, et prouve seulement que l'éducation littéraire et l'éducation médicale du sieur Dufai ont été également négligées.*

Les prétendues expériences opposées comme objections aux partisans de la Vaccine, ne présentent donc au lecteur impartial que des faits controuvés ou dénaturés avec mensonge et perfidie.

Les vues, les motifs des opposans sont mal dissimulés : inoculateurs de profession, ils voudroient s'opposer aux progrès d'une découverte qui les rend inutiles. Que le public éclairé sache reconnoître ces intentions intéressées, qu'il repousse, qu'il méprise des conseils dangereux, et qu'il décide enfin la question de savoir si les lâches calomniateurs qui veulent l'abuser ne devroient pas être plutôt punis par la verge des loix que par le fouet de la satyre.

CHAPITRE V.

Suite de l'examen des objections dirigées contre la Vaccine, détours et conduite adroite d'un célèbre inoculateur signalés.

Les événemens malheureux sur lesquels M. Vaume appuie ses réclamations, la maladie éruptive de l'enfant Crosnier et plusieurs autres faits controuvés et dénaturés, ne prouvent donc rien contre la bénignité et la certitude de l'effet préservatif de la Vaccine. Les opposans seront-ils

plus heureux dans la suite : des expériences ultérieures pourront-elles enfin leur présenter une observation bien constatée d'accidens déterminés par la vaccination ou d'invasion de petite vérole après la Vaccine? Il est probable que ce phénomène irrégulier, cette anomalie se présenteront; il est même surprenant qu'on n'ait pas encore eu l'occasion de les observer.

Je lisois il y a quelques jours dans un des numéros du Moniteur anglois : « La Vaccine est dans ce moment l'affaire la plus importante, le sujet de toutes les discussions : on la veut, on la repousse; on parle de ses dangers et de ses bienfaits; et partisans, opposans, citent des faits, produisent des certificats et s'appuient de témoignages plus ou moins respectables ».

Je ne serois point surpris que parmi ces observations citées par les parties adverses, quelques-unes ne prouvassent qu'en effet la Vaccine a pu donner lieu à des accidens, ou ne pas s'opposer à l'invasion de la petite vérole. Mais que pourroit-on conclure de ces faits? La nature n'a-t-elle qu'un type, ne suit-elle pas toutes *les voies*, ne produit-elle pas les monstres et les anomalies; enfin les limites du possible sont-elles assignées, et n'existe-t-il pas quelques exemples de personnes qui ont eu plusieurs fois la petite vérole, sans qu'on se soit avisé d'en

rien conclure contre la certitude de l'effet préservatif de l'inoculation ?

Un fait ne peut détruire un autre fait, et lorsque plus de 200,000 expériences, peut-être, prouvent aujourd'hui la propriété préservative de la Vaccine, une, deux, vingt circonstances, dans lesquelles le développement de cette propriété n'auroit pas eu lieu, ne peuvent rien changer aux 200,000 expériences opposées, ni se regarder comme de véritables objections.

Ces considérations ne doivent jamais se perdre de vue, si l'on veut apprécier à leur juste valeur les objections faites contre la Vaccine.

Une autre considération non moins importante se rapporte aux intentions particulières, à la profession des personnes qui font ces objections.

Le métier d'inoculateur est un des plus lucratifs : comment ceux qui l'exercent pourroient-ils consentir à y renoncer sans décrier la nouvelle découverte, sans l'attaquer par tous les moyens dont ils peuvent disposer ?

Les inoculateurs, ou du moins quelques inoculateurs, ont dû en conséquence faire des réclamations, et chercher à s'opposer aux progrès de la Vaccine ; les uns, calomniateurs déhontés, ont publié des observations mensongères, des faits altérés dans toutes leurs circonstances ; les autres, plus adroits, et ne voulant point associer un nom

auquel une certaine célébrité se trouve attachée, à des noms obscurs, font naître le doute en engageant à temporiser, demandant pour se déclarer d'une manière positive, pour renoncer à l'inoculation, et conseiller l'emploi de la Vaccine, des expériences difficiles ou éloignées, en abusant d'une confiance usurpée, font naître des obstacles, exigent des conditions qu'il est impossible de remplir; et par une suite bien combinée d'intrigues et de détours, privent plusieurs personnes des bienfaits de la vaccination.

Ces hommes adroits et désintéressés en apparence sont les plus dangereux : *sanction du temps*, *pratique étendue*, *dépuration d'humeurs*, *dangers d'une trop grande précipitation*, etc. voici leurs mots de ralliement. Que le public sache les reconnoître et pénétrer les véritables motifs de ceux qui les emploient, comme leurs derniers moyens de retarder pour quelques instans la chûte de leurs maisons d'inoculés.

Voici à ce sujet une anecdote qui répandra quelque lumière sur les anti-vaccinistes honteux et dissimulés.

Un enfant appartenant au citoyen Moreau, rue St-André-des-Arts, devoit être vacciné; on consulte le citoyen Désessarts sur cet objet.

Le citoyen *Désessarts* avoit assuré à *ses chers collègues* de la Société de médecine du Louvre qu'il

n'étoit pas opposé à la Vaccine; mais il avoit en même temps une maison d'inoculation à soutenir. Quel parti prendre? Le docteur fait un coup de maître; il approuve la Vaccine, affirme qu'elle peut avoir de grands avantages; mais que le vaccin de Paris étant très-suspect, il faudroit s'en procurer en le faisant prendre en Angleterre, à sa source primitive, ou se décider pour l'ancienne inoculation.

L'enfant a été remis au citoyen Désessarts, et se trouve maintenant à sa maison d'inoculation(1).

Puisse ce trait servir de leçon; puissent mes concitoyens éclairés sur leurs véritables intérêts, ne plus balancer entre l'expérience et de vaines hypothèses; entre la voix de la philanthropie et les conseils dictés par l'égoïsme; entre des médecins distingués, entre les savans les plus recommandables qui ont fait vacciner leurs propres enfans, et des hommes *obscurs*, intéressés, mauvais avocats d'une plus mauvaise cause, qu'ils ne défendent que parce que leurs avantages personnels se trouvent en opposition avec l'intérêt géneral de l'humanité.

---

(1) Une vaccination ne se paye pas, ou se paye de deux à trois louis. Le citoyen Moreau a donné quinze louis au citoyen Désessarts. La différence de trois à quinze est douze. Quel argument!

LIVRE QUATRIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Vues ultérieures et questions relatives à différentes expériences, pour donner une plus grande extension médicale à la Vaccine.

J'AI essayé de réunir et d'ordonner les principaux résultats des expériences et des travaux dont la Vaccine a été l'objet depuis quelques années.

Cette collection de faits variés et nombreux laisse encore plusieurs questions intéressantes à décider; et de nouvelles recherches, de nouveaux essais, sans rien ajouter à la certitude de l'effet préservatif de la Vaccine, doivent enrichir dans la suite la science médicale de plusieurs vérités importantes.

La partie médicale de la Vaccine, disent les membres du comité central, acquerra sans doute une extension dont on ne peut encore calculer le terme. En effet, si nous considérons cet objet sous toutes ses faces, si, pour être plus long-temps

utiles et nouveaux, nous devançons par la pensée le point où les faits connus nous ont conduit, nous verrons l'horizon des découvertes s'agrandir, et promettre en quelque sorte à la collection des faits déjà recueillis, de nouveaux résultats d'expérience et d'observation.

Ces faits ultérieurs doivent sur-tout éclairer la série des questions suivantes, qu'il importe peut-être d'indiquer comme objet principal de recherches aux travaux de la postérité.

PREMIÈRE SÉRIE.

Peut-on rapporter à une époque fixe et déterminée, l'origine de la Vaccine? Qu'elle cause détermine primitivement le cowpox? Le Glocester est-il la seule contrée du globe à laquelle cette maladie paroisse indigène, et sa transmission de la vache à l'homme n'offre-t-elle point un phénomène sur la nature duquel on pourroit s'instruire par des rapprochemens de *pathologie comparée*, lorsque cette science, non moins utile et féconde en résultats que l'anatomie des animaux, aura fait quelques progrès?

DEUXIÈME SÉRIE.

Sans trop demander à la chimie, sans méconnoître les loix de la vie et celles de l'affinité,

pourroit-on pas soumettre le virus vaccin à différentes expériences ? Perdroit-il ses propriétés en le mêlant avec différens acides ? La lumière, dont l'influence paroît, dans plusieurs circonstances, avoir une influence chimique si remarquable, ne pourroit-elle pas altérer et détruire ces mêmes propriétés du vaccin, si les verres entre lesquels on le conserve n'étoient pas soigneusement renfermés dans des lieux peu éclairés (1) ? D'autres agens chimiques seroient-ils sans effet ; et enfin le vaccin soumis à l'épreuve faite par Cruickshank sur le virus variolique, perdroit-il également sa propriété la plus remarquable (2) ?

TROISIÈME SÉRIE.

Les personnes qui ont eu la petite vérole ne prennent pas la Vaccine ; mais éprouvent, dans quelques circonstances, une affection particulière appelée *Vaccine bâtarde*, qui donne lieu à une

---

(1) Voyez le chapitre sur la conservation du vaccin.

(2) Cruickshank a inoculé trois soldats au bras gauche, avec du pus exposé pendant quelques minutes à un courant de gaz acide muriatique oxigéné. Il les inocula au bras droit avec du pus non exposé à ce gaz. Les premières incisions n'eurent aucun effet ; les incisions au bras droit en produisirent un très-marqué. Cette expérience a été répétée et a toujours donné les mêmes résultats.

secrétion différente de celle formée dans les boutons d'une Vaccine véritable. Quelle est a nature du produit de cette secrétion ? Diffère-t-il essentiellement du pus ordinaire et de la sérosité purulente, et dans ces cas de Vaccine bâtarde, le vaccin agit-il comme un stimulant ordinaire, ou plutôt ne conserveroit-il pas quelque chose de sa propriété spécifique, comme on pourroit s'en assurer par l'insertion comparée de cette matière et du pus fourni par un ulcère non contagieux ?

QUATRIÈME SÉRIE.

Les bienfaits de la Vaccine ne pourroient-ils pas s'étendre jusqu'aux animaux, et soustraire, par exemple, les moutons à la clavelée, maladie si meurtrière, et dont la nature paroît avoir quelque analogie avec celle de la petite vérole ? Le stimulant vaccin, d'un autre côté, exerce-t-il une action stimulante générale ; ou ses effets, comme ceux de certains virus et poisons, seroient-ils bornés à quelques espèces d'animaux spécifiquement affectés par cette cause d'irritation ?

CINQUIÈME SÉRIE.

Quelle peut être l'action du vaccin sur les différentes parties du corps : déposé sur les lèvres,

dans les narines, etc. Sans aucune incision préliminaire, agiroit-il de la même manière que dans le cas du procédé ordinaire de l'insertion ? Mêlé à l'eau et injecté ensuite dans le canal de l'urètre ou le vagin (1), cet irritant, comme le virus vénérien, ne pourroit-il pas donner lieu à un écoulement, à une nouvelle espèce de blémorragie, sans qu'il se formât de bouton ni de vésicule ?

SIXIÈME SÉRIE.

Dans des circonstances où des personnes adultes ont été inutilement vaccinées plusieurs fois, l'irritation préliminaire, par un synapisme ou par un vésicatoire, n'assureroit-elle pas le succès d'une nouvelle tentative ? Le vaccin, d'un autre côté, agiroit-il sur des surfaces dartreuses, érysipélateuses; et lorsque ses effets ont évidemment fait cesser, dans quelques cas, des maladies graves, ne pourroit-on pas regarder cette substance comme un nouvel agent médical, comme un irritant particulier, dont l'emploi se conseilleroit dans quelques circonstances de maladies ?

---

(1) Il est inutile de faire remarquer que l'on feroit sur des animaux vivans ces expériences beaucoup moins cruelles que ces tourmens atroces auxquels certains physiologistes modernes soumettent si légèrement de pauvres bêtes qui ont des droits à leur pitié.

CHAPITRE II.

Addition à l'article relatif à l'origine de la Vaccine.

LORSQU'UN point dans les sciences fixe l'attention et provoque les recherches d'un grand nombre d'observateurs, les expériences se multiplient, le point augmente, s'étend, et chaque jour l'état de la science sur la question dont il est l'objet, change de face et fait des progrès. Voilà ce qui est arrivé pour la Vaccine ; et après avoir rassemblé les faits principaux qui constituoient l'état présent de cette découverte, lorsque je me suis occupé de cet ouvrage, je m'apperçois maintenant que ma collection n'est pas complette, et qu'elle se trouve en arrière de l'époque présente, sous plusieurs rapports.

C'est pour remplir ces lacunes, que je vais présenter, rassembler, dans ce chapitre et dans les suivans, plusieurs faits récemment observés, et dont plusieurs répondent en partie à quelques-unes des questions posées dans l'article précédent.

Un des points dont on s'est le plus occupé, a été l'origine du cowpox. *Jenner* persistant dans l'opinion que cette maladie venoit primitivement du javart, avoit annoncé qu'elle

pouvoit être déterminée à volonté, en ayant seulement l'attention d'introduire le pus fourni par le javart, dans une ouverture beaucoup plus large que celle qui résulte du mode ordinaire d'inoculation.

L'expérience de Jenner a été faite à Rambouillet, par les citoyens Thouret, Tessier et Husard; mais elle n'a donné aucun résultat.

Quelle est donc l'origine de la Vaccine? A l'époque présente il est impossible de répondre à cette question autrement que par des conjectures.

Persuadé que les inoculateurs anglois ont, depuis long-temps, cherché à élaborer, à changer la nature du virus variolique par différens procédés, le docteur Alph. Leroy, professeur à l'École de Médecine de Paris, pense qu'il se pourroit que le vaccin ne fût autre chose que le virus variolique, tamisé et rendu plus doux dans ses effets, au moyen d'une élaboration subie dans les mamelles de la vache. Je me suis déjà expliqué sur cette opinion qui ne me paroît pas fondée. Cependant les vues ingénieuses, les rapprochemens que fait le citoyen Alphonse, doivent fixer l'attention : les expériences qu'il propose pourroient donner d'utiles résultats. Quelle que soit d'ailleurs l'opinion adoptée sur l'origine de la Vaccine, il est bien constaté aujourd'hui que le cowpox n'est pas

indigène à l'Angleterre. Cette maladie affecte les vaches dans le département des Landes et dans quelques autres contrées de la France, suivant les membres du Comité central (1). Nous avons eu précédemment occasion de faire remarquer que le cowpox n'étoit pas inconnu dans le Holstein ni au centre de la république Cisalpine. Dans cette dernière, c'est-à-dire dans la Lombardie, on a fait des expériences, dont les résultats doivent être consignés dans cet ouvrage.

» A Milan, écrit le docteur de Carro aux rédacteurs de la Bibliothèque Britannique, M. Sacco a trouvé la *Vaccine naturelle*. Dans les fermes de la Lombardie, il a vu plusieurs vaches en être atteintes. Il a recueilli le virus sur leur pis, et s'en est servi pour inoculer avec succès quelques personnes. Il nous a même envoyé des fils imprégnés de ce virus; mais nous ne nous en sommes point servi, et nous ne nous en servirons point, parce que assurés de posséder la vraie Vaccine, nous ne voulons pas courir le risque d'inoculer une maladie sur laquelle nous n'avons encore que des renseignemens très-vagues, puisque M. Sacco ne nous donne aucun détail sur les symptômes qui la caractérisent, et que d'ailleurs

(1) Voyez Instruction sur la Vaccine, par le Comité central, p. 1.

il paroît n'avoir point encore vu la Vaccine angloise. Nous lui en avons envoyé, ainsi qu'à son collègue le docteur Arrigoni; ils l'ont déjà inoculée à quelques enfans, et nous ont promis de nous faire part du résultat de ces inoculations comparées avec celles qu'ils ont déjà faites avec la Vaccine de leur pays.

» Il y a bien apparence, disent dans un autre numéro les rédacteurs de la Bibliothèque Britannique, auxquels leur compatriote a adressé ces renseignemens, il y a bien apparence que la maladie dont M. Sacco a trouvé plusieurs vaches atteintes au centre de la république Cisalpine, est la vraie Vaccine. Je viens de recevoir de lui une lettre du 25 pluviôse, par laquelle il me communique le résultat général de quarante-six inoculations faites avec ce virus, résultat qui se rapproche assez de ce que nous avons observé dans celles que nous avons faites avec la Vaccine d'origine angloise.

» Pendant les trois premiers jours, M. Sacco n'a vu pour l'ordinaire aucun signe d'infection; au quatrième, une petite tache rouge tant soit peu dure et élevée, se manifeste autour de l'incision. Au sixième jour, la rougeur est plus étendue, et le bouton paroît évidemment vésiculaire, mais ovale plutôt que circulaire, parce que M. S. fait l'incision un peu longue. Au septième jour

il survient tantôt de la fièvre, et tantôt un peu d'inquiétude seulement. Alors le bouton s'entoure d'une grande efflorescence, avec endurcissement du tissu cellulaire. Au huitième ou neuvième, les boutons s'ouvrent quelquefois, et la matière qui en sort est transparente, un peu jaunâtre et semblable à un vernis quand elle est desséchée; ce qui arrive très-promptement. Au dixième ou onzième, les boutons se convertissent en grosses croûtes d'un rouge mêlé de jaune, polies et luisantes. Tel est le cours ordinaire de cette maladie.

» Je présume que c'est bien la vraie Vaccine; car indépendamment de sa ressemblance avec celle que nous voyons ici, cinq des quarante-six inoculés de M. Sacco ont été soumis depuis à l'épreuve de l'inoculation variolique, sans qu'elle ait produit sur eux aucun effet.

» D'ailleurs les anomalies même qu'il a quelquefois observées, ont aussi été vues assez fréquemment par les vaccinateurs anglois, lorsqu'ils ont inoculé directement d'après la vache. Telle est en particulier l'apparence purulente des boutons et leur disposition à s'ulcérer, même sous la croûte qui tombe et se reproduit dans ces cas là plusieurs fois de suite; accident que M. Sacco a vu dans sept à huit de ses inoculés.

» Telle est encore la couleur brune et livide au centre du bouton; lividité qui, au rapport du

docteur Aubertt, a été plusieurs fois observée en Angleterre, dans les premières inoculations faites d'après la vache, mais qui disparoît lorsque le virus a été successivement reproduit d'un individu à l'autre, jusqu'à la troisième ou quatrième génération. Dans les inoculations de M. Sacco, elle paroît avoir été presque constante.

» Trois de ses inoculés ont eu une éruption générale de boutons, semblables à ceux des incisions, mais beaucoup plus petits, et qui ont séché promptement ».

CHAPITRE III.

Nouveaux détails sur la propagation de la Vaccine.

En parlant de l'inoculation dont le nouveau préservatif ne doit pas faire oublier les bienfaits; en parlant de cette pratique salutaire mise d'abord en usage chez les Anglois et repoussée en France par le plus grand ennemi du genre humain, la stupide prévention, Voltaire avoit dit : il faut bien du temps pour qu'une certaine raison et un certain courage d'esprit franchissent le Pas de Calais. — N'en déplaise aux détracteurs chagrins des temps modernes, nous n'avons pas mérité, relativement à la Vaccine, les reproches que Voltaire

adressoit à nos ayeux relativement à l'inoculation. Nous avons déja vu de quelle manière cette bienfaisante découverte s'est répandue sur les différens points du territoire françois. Ces progrès ont été depuis, au-delà des espérances que l'on avoit pu concevoir.

C'est sur-tout aux membres composant le comité central que la patrie est redevable d'un service aussi important.

« Le comité, disent, dans leur rapport, les hommes estimables qui forment cette association philanthropique, le comité n'a pas mis moins d'empressement à provoquer les essais que l'on méditoit dans les différentes villes des départemens, à seconder ceux qui étoient entrepris. Par ses soins et son exemple, un comité médical s'est formé à Rheims; les inoculations déjà établies à Boulogne-sur-Mer, ont été activées et encouragées; des envois de Vaccine ont été faits dans différentes villes, à Dunkerque, Nancy, Bordeaux, etc. où cette pratique est maintenant en usage. De pareils essais ont eu lieu à Versailles, Arras, Saint-Quentin, Saint-Omer, Rouen; des relations suivies ont été entretenues avec les hommes zélés occupés à les diriger, et le comité s'éclairant ainsi de nouvelles lumières, qui sur tous les points étoient acquises, se fortifiant des résultats qui chaque jour étoient obtenus, a pu se flatter d'ajouter un grand

poids à l'opinion établie en faveur de la Vaccine par la réunion de tous les faits recueillis dans les essais pratiqués en France.

Pendant long-temps, et depuis l'époque de sa formation jusqu'au mois de germinal an IX, le comité central de la Vaccine, avoit fait aux frais de ses membres et des souscripteurs les différentes expériences : installé récemment par le préfet de la Seine dans un hospice de vaccination, il a continué ses opérations avec un nouveau degré de zèle et d'activité. — Voici la notice que cette utile société a publiée depuis cette époque.

» Le comité s'est constamment occupé depuis la première assemblée des souscripteurs tenue à l'école de médecine, au mois de floréal an VIII, de renouveler les expériences des Anglois, d'en tenter de nouvelles, d'accroître le nombre des contre-épreuves et de chercher la vérité en remontant à la source de tous les bruits qu'on a fait courir sur les effets prétendus funestes de la Vaccine. Jusqu'à présent ses travaux ont été couronnés de succès dans les hospices des Orphelines, de la Maternité et des Enfans de la patrie. Ses expériences particulières ont été tellement multipliées, ses relations avec les savans étrangers et avec les médecins françois, ont été tellement étendues, qu'il regarde l'effet préservatif de la Vaccine comme une vérité sinon démontrée, au moins comme

étant sur le point de l'être. Chaque jour il discute le rapport qu'il doit très-prochainement présenter au public ; et la lenteur qui accompagne cette discussion est un garant certain de l'exactitude des faits qui y seront consignés.

» L'établissement de l'hospice confié à ses soins, l'étendue de sa correspondance, les rapports avec les différentes autorités constituées exigeoient, dans la tenue de ses séances, une marche plus régulière que celle qui avoit été suivie jusqu'à ce jour. Il étoit nécessaire de former un bureau qui fût, pour ainsi dire, le centre du comité central lui-même. Un président, un secrétaire, des commissaires spéciaux de l'hospice remplissent des fonctions particulières prescrites par un réglement auquel le préfet a donné son approbation. Les douze membres du comité visitent alternativement toutes les branches de l'établissement, rapportent à chacune des assemblées les faits qui se présentent dans leur pratique particulière. Par cet heureux concours de toutes les lumières, par le rapprochement de tous les faits, le rapport général présentera une suite d'observations exactes, et la partie médicale de la Vaccine acquerra sans doute une extention dont on ne peut encore calculer le terme.

» Dans sa dernière note, le comité annonçoit que des erreurs graves avoient été commises dans la vaccination ; mais que loin de les attribuer à cette

nouvelle pratique, on ne pouvoit en accuser que la cupidité de certains inoculateurs de la Vaccine. Il croit devoir encore insister sur cette assertion et prévenir le public contre l'étalage pompeux de certaines annonces qui décèlent plutôt le vil intérêt et le charlatanisme, que l'amour de la science.

» Le comité s'occupe sans relache des moyens les plus propres à généraliser la nouvelle inoculation, et il n'est presque plus de départemens où sa correspondance n'en ait étendu les bienfaits.

Paris, le 21 germinal an IX, ont signé tous les membres du comité central, THOURET, président ; GUILLOTIN, LEROUX, PARFAIT, MANGENOT, MARIN, PINEL, SALMADE, DOUSSIN-DUBREUIL, DE LA ROCHE, JADELOT; et HUSSON, secrétaire ».

La comission de Vaccine, fondée au Louvre, a aussi concouru à propager la découverte de Jenner, soit par ses envois de vaccin dans les départemens, soit par ses vaccinations gratuites, et le zèle de chacun de ses membres pour éclairer l'opinion de leurs concitoyens.

Les véritables amis de l'humanité ont vu avec une bien douce satisfaction les bienfaits de la Vaccine, se multiplier également dans plusieurs contrées de l'Europe, et se répandre même au-delà des régions où une civilisation avancée doit favoriser l'introduction des grandes découvertes.

C'est ainsi que la découverte de Jenner a déja pénétré à Constantinople. Voilà comme s'explique à ce sujet le docteur de Carro :

» L'on se rappelle toujours avec plaisir le zèle que milady M. Wortley Montagu, épouse du ministre d'Angleterre à Constantinople, mit au commencement du siècle qui vient de s'écouler, à introduire l'inoculation de la petite vérole. Ce fut elle qui la fit connoître aux médecins anglois ; et pour prouver combien elle étoit convaincue des avantages de cette méthode, elle ne craignit pas d'y soumettre la première ses propres enfans.

» S. E. milord comte d'Elgin, ambassadeur d'Angleterre auprès de la sublime Porte, vient de s'aquitter en partie des obligations que l'Europe avoit contractées envers la Turquie, en y introduisant la Vaccine et en commençant par la faire inoculer à son fils unique milord Bruce, enfant âgé d'environ un an.

» Voici différens extraits de la correspondance des rédacteurs de la Bibliothèque Britannique, qui présentent des détails d'un grand intérêt sur la manière dont la Vaccine a continué de se naturaliser dans plusieurs régions du globe.

Fragment d'une lettre du docteur de Carro.

» J'avois inoculé quatre des enfans d'un notable demeurant à *Brunn am Gebirg*, village à une lieue

et

et demie de Vienne. Le curé de cette paroisse qui me paroît un homme instruit, intelligent et bienfaisant, fut tellement frappé de la douceur et de la régularité de la Vaccine de ces quatre enfans, qu'il desira lire les traductions allemandes des principaux ouvrages sur la Vaccine.

» Cette découverte lui parut avoir un tel degré d'authenticité qu'il ne douta plus de la vérité de tout ce qu'il m'avoit entendu raconter, et de ce qu'il avoit lu sur ce sujet. Le dimanche suivant, il fit, du haut de la chaire, l'histoire de la découverte à ses paroissiens, leur représenta d'une manière simple et à leur portée les avantages de cette méthode, après leur avoir peint au naturel les ravages de la petite vérole.

» Il soulagea aussi leur confiance en leur faisant sentir que ce n'étoit point agir contre les ordres de la providence que de se préserver d'une maladie de quelque manière que ce fût. Enfin il leur dit que ceux qui voudroient lui témoigner la confiance qu'ils avoient en lui, et lui prouver leur tendresse pour leurs enfans, n'avoient qu'à se remontrer à tel jour et à telle heure chez ce particulier (M. de Geld), et qu'ils y trouveroient le médecin à qui ce pays étoit redevable de l'introduction de cette méthode.

» Ce discours fit un si bon effet sur ces paysans, que je trouvai trente-cinq enfans à inoculer à la

première visite que je fis à Brunn, et dans quatre visites que j'y ai faites, j'en ai inoculé quatre-vingt-deux, qui ont eu la Vaccine la plus douce et la plus régulière. Puisse un pareil exemple être imité dans les campagnes ! M. le comte François Hugues de Salm, vient de former à Brunn, en Moravie, une société pour la propagation de l'inoculation de la Vaccine. Il est animé du zèle et de l'activité la plus louable : il est venu exprès à Vienne, pour chercher auprès de moi toutes les instructions nécessaires à l'exécution de son projet. Il l'encourage par deux prix accordés aux deux médecins qui inoculeront la Vaccine au plus grand nombre d'enfans pendant l'année 1801. Il s'est associé deux médecins instruits et zéles. Je l'ai fourni de tout ce qui est nécessaire à son entreprise, et je ne puis douter du succès.

» J'ai envoyé à Varasdin, en Croatie, ainsi que dans quelques autres villes de la monarchie, de la matière Vaccine, et les demandes se renouvellent tous les jours.

» J'ai envoyé à milord Elgin, ambassadeur d'Angleterre à Constantinople pour inoculer son fils unique, milord Bruce, et l'inoculation a parfaitement réussi.

» J'en ai remis à Madame la comtesse de Zamoriska, sœur du roi de Pologne, pour inoculer sa petite fille, la comtesse Muischek.

» J'ai inoculé le fils unique de S. E. M. le comte de la Gardie, filleul du roi de Suède. Le comte a communiqué cette inoculation à sa majesté, qui lui a écrit une lettre de félicitation et d'approbation d'avoir su profiter d'une découverte qui promet d'aussi grands avantages à l'humanité.

» Je reçois à l'instant une lettre de mon ami, le docteur Moreschy, de Venise, qui a commencé l'inoculation de la Vaccine, et qui me mande, avec la plus grande satisfaction, qu'il vient de produire une pustule des mieux caractérisées sur un enfant, héritier unique d'une famille considérable, et que cet exemple va être suivi incessamment par plusieurs personnes ».

Fragment d'une Notice communiquée par M. ODIER, de Genève.

» Le nombre de nos vaccinés tant dans la ville que dans les campagnes des environs s'élève actuellement de 12 à 1500, sans que nous ayons éprouvé aucun accident. Aussi Genève est-elle devenue, comme Londres, un centre de vaccination d'où elle se répand au loin. Le docteur Lavater, à Zurich; le docteur Perey, à Orbe; et jusqu'à de simples particuliers éclairés tels que M. D. Ch. Odier, négociant à Vevey, l'ont introduite chez eux avec le plus grand succès. Espérons que par nos efforts et nos écrits, réunis à ceux du docteur

Thouret, de la Roche, Aubert, Colladon, etc. qui travaillent avec succès à la propager dans Paris, elle deviendra bientôt générale ».

Autre Fragment.

« *Berne.* Le voyage du citoyen Maunoir a parfaitement réussi. Il a vacciné ici un grand nombre d'individus de tout âge, en présence des médecins et chirurgiens du lieu, et particulièrement du docteur Tribolet qui l'a suivi avec soin. Toutes ces vaccinations ont eu le succès qu'on en attendoit, à l'exception de deux, qui, quoique réitérées, ont complettement manqué ; mais il y avoit lieu de croire que les individus qui en étoient l'objet, avoient eu la petite vérole. L'un étoit un homme de 40 ans ; à chaque vaccination, les incisions qu'on lui avoit faites ont été enflammées et fortement irritées pendant les trois ou quatre premiers jours ; mais le tout s'est dissipé sans bouton et sans fièvre.

» Le citoyen Maunoir a fait une remarque importante, et qui confirme bien ce que dit le docteur Jenner de l'inactivité du virus vaccin aux approches de la dessication. L'enfant qu'il avoit amené avec lui avoit été vacciné le 27 pluviôse ; il étoit arrivé à Berne le 5 ventôse, c'est-à-dire le huitième jour de l'inoculation. On vaccina d'après lui trois jours de suite, savoir : le neuvième, le dixième et le

onzième jour. Toutes les vaccinations du neuvième réussirent, à l'exception d'une seule, dans laquelle, par la résistance de l'enfant, l'incision ayant été plus profonde qu'elle ne devoit l'être, il en étoit sorti beaucoup de sang, qui probablement avoit lavé la plaie et entraîné le virus. La moitié de celles du dixième, et toutes celles du onzième jour manquèrent. Il fallut les recommencer. L'activité du virus s'étoit donc graduellement, mais très-promptement affoiblie ; elle étoit très-grande le neuvième jour, plus foible le dixième, et nulle le onzième. Toutes les secondes vaccinations ont réussi, à l'exception des deux dont nous avons parlé plus haut. Il n'est survenu aucun accident, et le citoyen Maunoir a eu le plaisir, en partant, de laisser la vaccine complettement acclimatée à Berne. Elle se répandra sans doute de-là dans le reste de l'Helvétie. Déjà le citoyen Maunoir demandé à Fribourg pour l'y introduire, mais ne pouvant s'absenter plus long-temps de Genève, a engagé le docteur Tribolet à y aller à sa place. Il doit avoir emmené avec lui un enfant vacciné à Berne pour pouvoir inoculer de bras à bras ».

Le comité central de la vaccine a aussi concouru à faire pénétrer cette découverte bien au-delà des limites de la France. Nous avons eu l'occasion d'indiquer précédemment l'effet produit à Bamberg par ses deux rapports. Depuis, le comité a

eu occasion de faire des envois de vaccin à Stockholm, Gênes, Roterdam, etc. etc. etc.

CHAPITRE IV.

Addition aux résultats d'expériences et d'observations rassemblés dans cet ouvrage.

§. Ier.

Analyse chimique du Vaccin.

« SANS prétendre que l'analyse chimique puisse éclairer sur le mode d'action du vaccin, les citoyens Husson et Dupuytren, ont fait cette analyse avec beaucoup de soin. Voici les résultats qu'ils ont bien voulu me communiquer.

» Exposé à l'air et appliqué sur une surface unie, le vaccin se dessèche promptement, sans perdre de sa transparence, acquiert la dureté du verre, s'écaille, adhère comme un vernis aux substances sur lesquelles on l'applique; il oxide le fer. Si on le laisse se dessécher sur le bouton vaccin, il se figure en petits globules durs; liquide, il se dissout facilement dans l'eau. Il jouit de la même propriété lorsqu'il est sous forme solide.

» On a des exemples que deux mois de conservation du vaccin sec, n'ont aucunement affoibli ses facultés reproductives et préservatives après qu'il a été dissous dans l'eau : exposé au feu il se trouble d'abord, exhale une légère odeur de carbonate d'ammoniac, et se convertit bientôt en un charbon léger et celluleux. Il n'altère point la couleur du syrop de violette, ni de la teinture de tournesol. Traité par l'alcool, le nitrate de mercure, le nitrate d'argent, l'acide nitrique, il donne un précipité blanc qui ne se dissout pas par la potasse, ni par le muriate d'ammoniac. L'acide sulfurique concentré, l'acide oxalique, la vapeur de l'acide muriatique oxigéné, la potasse, la barite, le muriate d'ammoniac, n'ont aucune action sur lui, n'altèrent en aucune manière ses qualités extérieures. Il nous a paru que le vaccin avoit une analogie assez marquée avec la matière des hydatides ».

Il résulte de ces expériences qu'il est composé d'eau et d'albumine dont nous ignorons les proportions.

§. II. *Observation sur la transmission de la Vaccine aux nègres et aux mulâtres.*

Cette transmission a été faite à l'Institut national des Colonies par le citoyen Dupuytren,

médecin, et chef des travaux anatomiques de l'École de Médecine de Paris.

La Vaccine des mulâtres n'a rien présenté de particulier. Dans les noirs, quoique dévoloppée au quatrième jour comme chez les blancs, la maladie s'est plus promptement terminée, et presque constamment on a vu au premier jour couler de la vésicule vaccine, un liquide parfaitement transparent, qui, inoculé sur le champ, ou bien inoculé après avoir été conservé pendant un mois, a communiqué une maladie semblable à celle dont sa formation étoit le produit.

L'épiderme des nègres, plus fin que celui des blancs, paroît expliquer le déchirement qui a lieu dès le sixième jour.

On m'a aussuré que la vaccination des nègres avoit été faite plusieurs fois en Angleterre avec un plein succès. Espérons que bientôt les hommes de toutes les couleurs et de toutes les formes, les cuivrés de l'Amérique, les jaunâtres de l'Inde, les basanés des isles de la Mer du Sud, les halés des régions polaires, la belle race des Circasciens et l'affreux Kalmouk, dont elle perfectionne le type par d'heureux mêlanges, profiteront tous de la découverte qui doit nous faire regarder Jenner comme le bienfaiteur universel de l'humanité.

§. III. *Deux vaccinations, une dans un cas d'ophtalmie scrophuleuse, et l'autre sur une surface dartreuse.*

La première de ces vaccinations a été faite par le citoyen Alibert; son résultat, c'est-à-dire la guérison de l'ophtalmie, ajoute un nouveau fait à ceux que nous avons déjà rassemblés pour prouver que dans plusieurs circonstances la Vaccine remplit un double emploi, et que tout en préservant de la petite vérole, elle fait souvent cesser plusieurs affections maladives dont jusqu'alors on n'avoit pu obtenir la guérison.

La vaccination sur une surface dartreuse a été faite par le citoyen Richerand; la maladie n'a rien offert de particulier, seulement vers le neuvième jour on observa qu'une fistule que portoit le sujet vacciné dans le voisinage du coude, suppura moins que de coutume.

Du reste, d'autres enfans ont été inoculés avec le vaccin provenant de ce sujet dartreux, sans que cette transmission ait donné lieu au plus léger accident.

Il seroit à desirer que le citoyen Richerand, dont le zèle pour les progrès des sciences physiologiques et médicales est connu, profitât de sa position de chirurgien adjoint à l'Hospice du

Nord, pour essayer différentes *vaccinations* dans plusieurs circonstances de ces maladies cutanées, dont le nombre est si considérable dans l'hôpital où ce jeune et estimable médecin se trouve employé.

§. IV. *Contre-épreuve faite loin des endroits où la vaccination avoit été pratiquée.*

Jusqu'à l'époque présente on avoit constamment vacciné aux bras, et fait ensuite les contre-épreuves aux mêmes parties. L'inoculation de la petite vérole ne réussiroit-elle pas si on la pratiquoit dans un autre endroit, et alors le prétendu préservatif ne la laisseroit-il point dans une dangereuse sécurité ? Ce doute forme une espèce d'objection à laquelle il eût été facile de répondre, en observant que les personnes exposées à la contagion variolique après leur vaccination, n'ayant pas été infectées, il est évident que, quelque soit le lieu où se fasse la contre-épreuve, l'inoculation ne doit avoir aucun effet.

Une expérience récemment faite se trouve d'accord avec ce raisonnement : elle est due au zèle des citoyens Mongenot et Marin, membres du Comité central de la Vaccine. Ces deux médecins s'étant rendus à *Fresne*, village à une lieue et demie de Paris, y ont soumis à une contre-épreuve un enfant vacciné il y avoit 39 jours.

L'inoculation pratiquée ailleurs qu'aux parties sur lesquelles on avoit vacciné, n'a eu aucun effet, et les piquures se sont graduellement effacées, après avoir été, comme dans les cas ordinaires, marquées par une légère efflorescence.

§. V. *Expériences faites sur les animaux vivans.*

Ces expériences, que l'on pourra varier sous différentes formes et diriger de manière à obtenir plusieurs résultats importans, sont encore en petit nombre : elle se borne à l'époque présente, à la transmission de la Vaccine à la vache, et à quelques essais sur les moutons et sur les chiens.

L'essai de la transmission de la Vaccine à la vache, de cette espèce de retour de la maladie à sa source, n'avoit d'abord été fait avec succès que par les membres du comité médical de Rheims. Le citoyen *Husson* est parvenu depuis à répéter, à Paris, les mêmes expériences avec les mêmes résultats. Le citoyen *Texier*, chirurgien, a réussi dans de semblables épreuves qu'il a faites dans les environs de Versailles.

Dans les expériences sur les moutons, on a eu pour but de s'*assurer* si la Vaccine seroit un préservatif aussi assuré de la clavelée que de la petite vérole. Le premier essai a été fait par le cit. Husard. D'autres épreuves ont été pratiquées

dans les environs de Versailles, dans le département de la Drôme, par le citoyen Blancard ; et dans celui du Léman, par le citoyen Lullin de Châteauvieux.

Ces expériences ont besoin d'être répétées pour qu'il soit possible de prononcer définitivement sur leurs résultats.

Quant aux essais sur les chiens, ils sont relatifs à l'effet préservatif que la Vaccine paroît opposer à une maladie grave, que l'on connoît sous le nom de *maladies des chiens*. Voici la manière dont Jenner rapporte lui-même ces singuliers phénomènes, en s'adressant aux rédacteurs de la Bibliothèque Britannique.

« Vous connoissez sans doute ce que l'on appelle *la maladie des chiens ;* vous savez que son symptôme caractéristique est une espèce de râle ou de toux rauque produite par les efforts que fait l'animal pour expulser un fluide visqueux qui remplit sa poitrine et qui découle en même temps avec abondance de ses naseaux. Tous les chiens sont sujets à cette maladie. Elle est si meurtrière, en particulier pour les chiens de chasse, qu'il en meurt la moitié de ceux qui la prennent dans le chenil. J'en ai disséqué un grand nombre, et j'ai constamment vu que la cause de leur mort est une vraie inflammation de poitrine. Or, il paroît que les chiens sont très-susceptibles

de prendre la Vaccine par inoculation, et qu'elle produit en eux tous les symptômes de la maladie dont je parle, mais d'une manière si bénigne qu'il n'en meurt point, et cependant ils sont par-là mis à l'abri de la possibilité de la prendre à l'avenir. Sur quatrante-trois petits chiens vaccinés avec succès, savoir, trois sous mon inspection immédiate, et quarante sous celle d'un particulier, dont je puis garantir la véracité, il n'en est pas mort un seul. Tous se sont trouvés depuis inaccessibles à la contagion. Je m'occupe actuellement d'une suite d'expériences sur ce sujet, qui peut conduire à des découvertes de la plus haute importance pour l'espèce humaine. Que le même virus puisse donner uniformément à une espèce d'animaux une maladie totalement différente de celle qu'il produit dans une autre espèce, c'est là un de ces faits qui doivent nécessairement exciter l'attention du plus froid observateur. C'est un nouveau fil à l'aide duquel on découvrira peut-être un jour que plusieurs des maladies contagieuses qui infectent l'espèce humaine, quelque peu de ressemblance qu'elles aient entre elles, ont cependant, comme je l'ai ci-devant suggéré, une origine commune.

Les expériences du docteur Jenner ne me paroissent pas avoir un résultat aussi positif que celui qu'il croit avoir obtenu.

D'abord, dans quel lieu a-t-il vacciné ou fait vacciner les quarante-trois petits chiens dont il parle ? Il seroit important de répondre à cette question. Si la vaccination, par exemple, avoit été pratiquée sur la surface muqueuse de la bouche ou des lèvres, le développement de la maladie des chiens, qui paroît consister dans une inflammation de la membrane muqueuse des poumons, ne présenteroit peut-être pas un phénomène si éloigné de la Vaccine qui se développe sur un ou plusieurs points de l'organe cutané.

D'après les belles observations anatomiques et physiologiques du citoyen Bichat, au moins on pourroit expliquer, par la connexion et par les sympathies entre tous les points de la membrane muqueuse, une inflammation de l'intérieur de la poitrine, au moyen d'un irritant appliqué à la surface de la bouche ou des lèvres.

Les expériences de M. Jenner font faire d'autres réflexions. La maladie des chiens est-elle bien évidemment contagieuse ; et dans ce cas, comme dans plusieurs autres, n'auroit-on pas confondu les effets d'une épidémie avec ceux d'une contagion ? Ces doutes ont besoin d'être éclaircis, et alors il resteroit encore à savoir de quelle manière on a pu faire les contre-épreuves nécessaires pour s'assurer de l'effet préservatif.

Sans doute une pathologie comparée offriroit

les plus féconds résultats à la médecine humaine et à la connoissance générale des loix de la vie; mais si les faits que l'on veut comparer ne sont pas connus dans toutes leurs circonstances; si l'on n'apporte pas en même temps une grande circonspection dans les rapprochemens, c'est s'exposer à manquer son but et à trouver l'erreur dans la voie même qui devoit conduire à la vérité.

CONCLUSION.

Causa quæ sit videtis, nunc quid agendum sit considerate.

Vous qui balancez encore, vous qui repoussez un service signalé, parce que l'on vous abuse, ou que les avantages qui vous sont offerts blessent vos préjugés et contrarient vos habitudes surannées, lisez, comparez, sachez voir enfin, et décidez entre vos bienfaiteurs et les hommes dont toute la science se borne à profiter adroitement de votre foiblesse et de vos préventions.

Une maladie terrible décime au moins l'espèce humaine depuis plusieurs siècles; et parmi les personnes pour lesquelles ses atteintes n'ont pas été

mortelles, plusieurs, transformées en objet de pitié et de dégoût, auroient préféré la mort à une vie abreuvée d'amertumes et empoisonnée par le sentiment d'une longue infirmité.

L'inoculation a pu, il est vrai, adoucir dans quelques parties du globe ce redoutable fléau, mais sans en étouffer le germe, et sa destruction absolue ne pouvoit pas même, il y a quelques années, s'entrevoir dans cette foule de possibles, où l'imagination exaltée se perd dans les probabilités, les chances les plus hasardées, les projets et les illusions.

Que de progrès une circonstance heureuse et fortuite nous a fait faire..... Les vaches du Glocester, ont, dans certains temps, une maladie particulière qui se transmet aux laitières, et les préserve, si elles n'ont pas eu la petite vérole, des atteintes de cette maladie.

Jenner, médecin doué d'un véritable esprit d'observation, animé par cette passion des belles ames, par cette sainte philanthropie que l'égoïsme veut réduire en vain à une dénomination usée et stérile ; *Jenner* constate l'effet préservatif de la nouvelle maladie, développe les conséquences de ce grand phénomène, fait les plus heureuses applications et publie les résultats de sa découverte, afin d'en utiliser l'emploi.

De nouveaux observateurs suivent Jenner dans

la

la carrière qu'il vient d'ouvrir. Les expériences se multiplient, sa bienfaisante découverte se propage; et une province de l'Angleterre, l'Angleterre toute entière, l'Europe même ne demeurent pas long-temps les seules contrées du globe que la Vaccine console des longs désastres occasionnés par la petite vérole..... Cependant, des obstacles viennent s'opposer à cette utile propagation : le doute et l'incertitude subsistent encore malgré les expériences les plus décisives. La calomnie, l'ignorance et des détours perfides font repousser une main bienfaisante et amie, et plongent la ville de Genève dans une consternation générale par la mort de l'un de ses plus estimables citoyens (1). D'un autre côté, plusieurs faits d'un grand intérêt restent isolés et épars, des services signalés, des preuves d'un philanthropique dévouement demeurent dans l'oubli, des citoyens utiles et généreux sont attaqués, et des misérables coupables du crime de lèze humanité, impunis!

(1) Voyez l'extrait de la note du cit. Odier sur la mort de l'un de ses plus estimables compatriotes, à la suite d'une petite vérole qu'il eût évitée sûrement, si des faits controuvés que M. Vaume avoit publiés dans *le Moniteur*, ne l'avoient détourné du dessein de profiter de ce préservatif.

.... Que faire alors, lorsque des objets si divers semblent également dignes de fixer l'attention.

Assurer le triomphe de Jenner par le tableau de ses bienfaits, dissiper les doutes en leur opposant la certitude que donnent tous les résultats d'expérience et d'observation rassemblés ; signaler les arrière-pensées des opposans et des temporiseurs, recueillir et ordonner tous les faits qui, relatifs à la vaccination, éclairent sa pratique ou ajoutent quelques vérités à la source des connoissances médicales : enfin, indiquer à la reconnoissance publique les noms des hommes qui se sont distingués en propageant avec zéle et courage la découverte britannique, et vouer sans ménagement au mépris et à une juste indignation ces médecins inoculateurs qui n'ont pas craint de présenter des hypothèses ridicules, des faits controuvés, dénaturés, pour en former des objections.

Telle étoit la tâche qu'il falloit remplir pour être encore aujourd'hui de quelque utilité en écrivant sur la Vaccine.

Tel a été aussi l'objet que je me suis proposé en publiant ce Traité. Fruit d'un labeur pénible et sans gloire pour son auteur, cet ouvrage est un simple recueil, une compilation même.... Que m'importe : j'ai été assez heureux pour oublier

toute considération personnelle en m'occupant d'un aussi grand intérêt.

Jenner, *Pearson*, *Simmons*, *de Carro*, *Odier*, *Stromeyer*, *Pfaff*, *Marcus*, *Aubert*, *Coladon*, *Liancourt*, *Thouret*, *Leroux*, *Pinel*, *de la Roche*, *Husson*, vous tous estimables membres du comité central de Paris ; du comité médical de Rheims, de la commission de vaccine du Louvre, etc.! je n'ai point cherché à usurper, ni même à partager les témoignages de la gratitude nationale à laquelle je me plais à indiquer vos noms que le patriotisme, la philanthropie ont illustrés.

J'ai desiré seulement réunir, ordonner vos travaux et servir mes concitoyens, en plaçant sous leurs yeux une masse imposante de faits et d'observations....

Que le *public* se décide donc maintenant, qu'aucune région du globe, qu'aucune classe de la société, qu'aucun individu n'échappe aux bienfaits de la découverte qui assure à Jenner la plus glorieuse immortalité.

Tels sont mes vœux les plus ardens et tous ceux des médecins qui, étrangers à un vil égoïsme, font du perfectionnement physique de l'homme, l'objet constant de toutes leurs pensées.

Remplir ces intentions : voilà le seul motif de cet ouvrage.

En voici le résultat général, la grande généralité, la vérité fondadamentale à laquelle conduit une somme d'expériences que l'on pouvoit porter il y a quelques mois à plus de 200,000, et dont le nombre ne peut plus être apprécié à l'époque présente.

La Vaccine, maladie simple, légère, *contagieuse*, il est vrai, mais par la seule voie de l'insertion, susceptible d'être communiquée dans presque toutes les circonstances de la vie, est un préservatif assuré de la petite vérole, et doit étouffer un jour tous les germes de ce redoutable fleau.

Ce résultat d'un si grand nombre d'expériences ne peut plus être révoqué en doute, et les épreuves nouvelles qui se multiplient chaque jour sont exécutées et encouragées par les hommes les plus recommandables.

Ainsi le ministre de l'intérieur a fait cesser par une lettre adressée au préfet de la Marne, la conduite indécente qu'on avoit osé tenir contre les membres du comité médical de Rheims. Plus récemment, le même ministre a consulté avec solennité la société de l'école de médecine de Paris, sur la question de savoir si le gouvernement pouvoit faire répandre dans les campagnes l'instruc-

tion que les médecins de Genève ont adressée au peuple par l'organe des ministres du culte.

Les sages dont la décision a été ainsi réclamée, ont répondu d'une manière affirmative à la demande du ministre.

Le préfet du département de la Seine s'est également prononcé en faveur de la Vaccine dont les avantages lui ont été prouvés par des expériences exécutées sous ses yeux, et par des contre-épreuves faites avec le virus varioleux de son propre fils, qu'une invasion subite de la petite vérole avoit dérobé aux bienfaits de la nouvelle découverte, dont il devoit profiter. Depuis, ce respectable magistrat a donné des nouvelles preuves de sa philanthropie, en fondant un hospice de Vaccine, et en favorisant le comité central par tous les moyens qui sont en sont pouvoir.

Les municipalités ont imité la conduite du préfet, et aujourd'hui dans les différens arrondissemens, des comités de bienfaisance cherchent à porter dans toutes les classes une pratique salutaire que les véritables amis de l'humanité craignoient, non sans motif, de voir long-temps isolée et renfermée dans ce petit nombre de classes privilégiées qui, à quelques exceptions près, ont joui seules, jusqu'à présent, des avantages de l'inoculation.

La conduite de plusieurs autres magistrats de la république françoise, et celle de différens gouvernemens étrangers, ont aussi prouvé que la Vaccine étoit un objet spécial de sollicitude pour tous les hommes véritablement dignes des fonctions augustes de l'administration.

A l'époque actuelle, les savans et les médecins éclairés et dont le témoignage fait autorité, ajoutent par leur exemple, par leurs conseils, à la confiance dans le nouveau préservatif, et adoptent tous les jours, soit pour leur famille, soit pour les personnes dont la santé leur est confiée, la nouvelle inoculation dont ils proclament les avantages.

Ici les noms les plus respectables se présentent en foule, et doivent être réunis dans cet ouvrage comme dans le souvenir de la postérité.

Tels sont principalement les noms que j'ai déja eu occasion de citer, et plusieurs autres non moins recommandables : ainsi

Le citoyen Chaussier qui vaccina d'abord avec succès plusieurs élèves de l'école Polytechnique, a continué d'employer et pratiquer cette salutaire méthode, sur l'historique et la pratique de laquelle il est sur le point de faire paroître dans deux tableaux synoptiques les vérités capitales auxquelles l'expérience a conduit.

Le citoyen Prieur, de la Côte d'Or, s'est soumis lui-même à l'expérience dont l'effet, à la vérité, a été nul; phénomène irrégulier, anomal que l'on a observé plusieurs fois dans la pratique de l'inoculation.

D'autres savans, les citoyens Hallé, de Jussieu, Huzard, membres de l'institut, ont fait vacciner leurs enfans. Le citoyen Sabatier a fait vacciner sa femme et sa fille; et le citoyen Butet, professeur de physique au Lycée républicain, n'a pas craint de faire l'épreuve de ce procédé préservatif sur son fils presque au moment de son entrée dans la carrière de la vie, prolongée, sans doute, pour le vertueux Béthune Charost, s'il avoit consenti à assurer par la vaccination, la dernière portion d'une existence qu'il auroit remplie par de nouveaux bienfaits.

Un grand nombre de personnes plus ou moins recommandables ont suivi ces utiles exemples, et chaque jour la Vaccine acquiert des partisans, et soustrait, même à des distances éloignées des grandes villes, de nouvelles victimes à la petite vérole.

A Pérone, et dans ses environs, écrit le docteur Mezchier au comité central, la Vaccine a été si généralement répandue, qu'à peine pourroit-on citer

aujourd'hui un seul sujet attaqué de la variole. N'en seroit-il pas de même avant trois mois pour toute la France, ajoute le citoyen Mezchier, si tous les médecins adoptoient cette mesure.

Je ne craindrai pas d'ajouter que la vaccination seroit une mesure de salut public ; et n'en déplaise aux inoculateurs, si elle étoit ordonnée par le gouvernement, son exécution forcée ne différeroit pas des précautions souvent incommodes de la quarantaine, ou de toute autre précaution relative à la salubrité.

Puisse l'expansion, la propagation d'une découverte utile se continuer, sans ce moyen de rigueur, avec un nouveau degré d'activité sur tous les points de ma patrie et du monde entier ! Vœux stériles peut-être ; souhaits, desirs formés par tous les cœurs sensibles, serez-vous réalisés ?

Des obstacles presque invincibles cesseront-ils enfin d'être placés entre le philanthrope éclairé et les hommes dont il veut améliorer la situation ? ou la découverte de la Vaccine sur les avantages de laquelle il ne reste plus aucun doute, cette pratique salutaire qui ne devroit avoir que des partisans, si les conquêtes et les triomphes de la vérité sur le préjugé et sur le mensonge, n'étoient pas ordinairement l'effet d'une révolution lentement opérée et presque séculaire ; la découverte

de la Vaccine ne sera-t-elle long-temps employée et utilisée que dans quelques classes de la société auquelles un certain degré d'aisance et de savoir laisse arriver plus promptement les applications des découvertes et les avantages des progrès de la civilisation?

La marche ordinaire de l'esprit humain, les résistances généralement opposées dans tous les temps et chez tous les peuples, aux directions et aux habitudes nouvelles, quel que soit d'ailleurs leur degré d'utilité, et sur-tout l'histoire particulière de l'inoculation qui, introduite en Europe depuis 80 ans, n'est pas encore une pratique universellement répandue, motivent nos craintes sur les obstacles qui peuvent retarder de plusieurs siècles l'influence générale que la découverte de la Vaccine doit exercer sur le bonheur de la postérité.

D'un autre côté cependant, l'impulsion vraiment philosophique de notre siècle; les intentions, les vues libérales et la grande influence du gouvernement françois qui ne tardera point à activer l'expansion des bienfaits de la Vaccine; les rapports étendus de l'Angleterre, le courage de plusieurs de ses médecins, les efforts et le zèle des médecins philosophes, et sur-tout l'influence du comité

médical de Paris, doivent donner les plus heureuses espérances ; et sans me livrer à un enthousiasme prophétique, je ne crains pas d'assigner comme prochaine l'époque à laquelle la petite vérole étant détruite entièrement, comme le furent dans les temps antérieures la lèpre et plusieurs autres maladies contagieuses ; ses cruels effets ne seront plus connus que dans l'histoire de ces fléaux et de ces dispositions vicieuses, dont les progrès de la civilisation doivent successivement triompher.

FIN.

NOTICE

Des ouvrages du C. MOREAU, *qui se trouvent chez le C.* BERNARD.

TRAITÉ *historique et pratique de l'Inoculation de la Vaccine*, 1 vol. *in*-8°. 4 fr. pour Paris et 5 fr. 25 cent. franc de port.

Mémoire sur la Gangrène humide des hôpitaux, brochure terminée par un extrait du rapport du citoyen Fourcroy sur cet ouvrage.

Esquisse d'un Cours d'Hygiène, fondé en l'an 8 au Lycée républicain, par le citoyen Moreau. Ouvrage dans lequel l'Hygiène est présentée sous un nouveau point de vue, et considérée comme le choix, l'extrait et l'ensemble des données médicales et des résultats physiologiques qui peuvent servir au perfectionnement de l'art usuel de la vie, de l'économie publique et domestique, avec deux tables synoptiques.

Éloge Historique de Vic-d'Azyr, présenté à l'Institut, brochure de 50 à 60 pages.

Réflexions sur l'Emploi médical des Passions considérées comme des phénomènes de l'économie animale, et précédées d'observations pratiques sur différentes maladies, dans le traitement desquelles on a préféré avec un avantage sensible certaines affections morales à l'action des médicamens.

Quelques réflexions médicales et philosophiques sur l'Émile.

Notice et Observations médicales sur le Recueil des Mémoires relatifs aux établissemens d'humanité.

NOTICE

Des principaux livres qui se trouvent chez le C. BERNARD, *libraire de l'*École polytechnique *et de celle des* Ponts et Chaussées, *quai des Augustins, près la rue Gît-le-Cœur, porte cochère, n°. 31, au premier.*

JOURNAL *de l'École Polytechnique*, par les citoyens La Grange, Guyton, Prony, Monge, Chaptal, etc. etc. Les six premiers cahiers *in*-4°. se vendent 3 fr. 50 c. chaque; le septième et le huitième ne forment qu'un cahier *in*-4°. qui se vend six fr. Il contient la *Mécanique philosophique* du citoyen Prony. On ne s'abonne pas.

Théorie des fonctions analytiques, par La Grange, *in*-4°. 5 fr.

Mécanique analytique, par le même, *in*-4°.

Mécanique, par Marie, *in*-4°. — de Bertelot, 2 v. *in*-4°.

Geométrie descriptive, par Monge, 1 vol. *in*-4°.

Traité de Statique, par le même, *in*-8°. 3 fr.

Les ouvrages de Newton, Descartes, Bernouilli, s'Gravesande, Desaguliers, Laplace, Bezout, Bossut, Lacaille, Mauduit, Cramer, Cagnoli, Saunderson, Stirling, Taylor, Agnési, le Seur et Jacquier, Moivre, Montmaur, Euler, d'Alembert, Condorcet, Bion, Bacon, Pascal, Leibnitz.

Les Tables de logarithmes, par Gardiner, Callet, Marie.

Geométrie et Trigonométrie, par Legendre, *in*-8°. 6 fr.

Œuvre de Perronet, Bélidor, Prony, Raigemortes, Lalande, Gautier, Tardif, Vitruve, Palladio, Larue, Dubreuil, Pozzo, Jeaurat.

Manuel d'un Cours de Chimie, ou *Principes élémentaires théoriques et pratiques de cette science*, par Bouillon-la-Grange, 2 vol. *in*-8°. 9 fr. pour Paris.

Tableau des propriétés physiques et chimiques des corps, par le même, 50 centimes.

Œuvres chimiques de *Chaptal*, *Lavoisier*, *Fourcroy* *Bergman*, *Lepelletier*.

Manuel de l'Essayeur, par Vauquelin, *in*-4°. 2 f. 50 c.

Théorie de la Vis d'Archimède, par Paucton, *in*-12, 1 fr. 25 cent.

Théorie des Torrens et des Rivières, par Fabre, *in*-4°. 12 francs.

Traité de la Pesanteur spécifiquedes Corps, par Brisson, *in*-4°. 12 fr.

Recherches sur les moyens de perfectionner les Canaux de navigation, par Fulton, *in*-8°. avec des planches, 6 francs.

Œuvres *astronomiques et mathématiques* de Goudin, *in*-4°. 5 fr.

Traité de Mécanique, par Jantet, *in*-8°. pl. 3 fr.

La Physique réduite en 38 *tableaux*, par Barruel, *in*-4°. 10 francs.

Essai sur les Machines hydrauliques, par Ducret, *in*-8°. br. avec des pl. 5 fr.

Art de voir dans les Beaux-Arts, par le citoyen Pommereuil, *in*-8°. broc. 4 fr.

Œuvres *de J. J. Rousseau*, édition originale, 33 vol. *in*-12, br. 36 fr.

Idem, 33 vol. *in*-8°. br. 50 fr.

Œuvres *de Racine*, avec les commentaires de Luneau-de-Boisjermain, 7 vol. *in*-8°. *édit. de Pougin.*

Portrait de Barthélemy, *in*-4°. et *in*-8°., pour placer dans les éditions du *Voyage d'Anacharsis*.

Œuvres *complètes de Bayle*, 15 vol. *in-folio* reliés.

Œuvres *de Voltaire*.

Les quatre ouvrages suivans forment un cours complet d'histoire.

Cours de Cosmographie, de Chronologie, de Géographie et *d'Histoire Ancienne et Moderne jusqu'à ce jour*, divisé en 125 leçons, par le C. Mentelle, membre de l'Institut national, 3 vol. *in*-8°. br., avec des tableaux et un atlas enluminé, gravé par le C. Tardieu, 21 fr. 50 c. pour Paris. L'auteur a réuni et perfectionné dans ce livre tout ce qui étoit répandu depuis 30 ans dans ses ouvrages.

Précis de l'Histoire des Hébreux, par le même, 1 vol. 1 franc.

Élémens de l'Histoire Romaine, par le même, 2 vol. *in*-12, avec cartes et tableaux, 5 fr.

Abrégé de l'Histoire de la Grèce depuis son origine jusqu'à ce jour, avec des cartes et deux tableaux, par le C. *Bernard*, 2 v. *in*-8°, 7 f. pour Paris et 10 fr. par la poste. Ce livre est inscrit parmi les livres destinés à l'instruction publique.

Œuvres complètes de Montesquieu, 5 v. gr. *in*-4°. quatorze gravures, pap. vél. avec de *nouveaux manuscrits*. On n'a tiré cette édition qu'à 550 exemplaires, dont 50 *avant* la lettre. Il n'y a eu que 12 exemplaires sur du papier ordinaire; ceux-ci sont vendus. L'exemplaire papier vélin est de 200 fr. Le portrait a été gravé par le C. *Tardieu*, d'après un dessin et un buste faits par le C. Chaudet. Les autres dessins sont des citoyens *Moreau* jeune, *Peyron*, *Vernet*, *Perrin*.

L'exemplaire *unique* des dessins originaux, en 5 vol. petit *in-folio*, contient les *dessins*, les figures *avant* la lettre, les figures *avec* la lettre, et les *eaux fortes*.

Collection choisie des grands classiques de l'édition de

Barbou, pap. fort, maroq. t. dor. dentelle (de la bibliothèque de l'abbé Barthélemy).

Strabonis Geographia, cum notis Casauboni, gr. et lat. *Amst.* 1707, 2 vol. *in-folio*, mar. t. dor. fil. très-beau (de la même bibliothèque).

Euripidis quæ extant omnia, gr. et lat. cum notis Musgrave. *Oxonii*, 1778, 4 vol. *in*-4°. gr. pap. fin. mar. cit. t. d.

Virgilii Opera, cum notis variorum, cur. Mascivio. *Leovardiæ*, 1717, 2 vol. *in*-4°. mar. t. d.

Aristophanis comœdiæ, gr. et lat. cum notis Dukeri, cur. Burman. *Lugd. Batav.* 1760, *in*-4°.

Et autres beaux livres de cette bibliothèque.

Supplément aux Œuvres de Montesquieu, *in*-8°. qui renferme les manuscrits posthumes de l'édition *in*-4°. 2 fr. 50 c.

Supplément pour les éditions *in*-12, 2 fr.

État du Royaume de Portugal, *in*-4°. avec la carte, 12 f.

Traité du Goître et du Crétinisme, par Fodéré, ancien médecin des hôpitaux, *in*-8°. 4 fr. Ouvrage le plus complet, le plus philosophique sur cette matière.

Moyens de désinfecter l'air dans les hôpitaux, les prisons, les lazarets, les chambres des malades, par Guiton, *in*-8°. 4 fr. pour Paris, 5 fr. franc de port.

Journal de la Société des Pharmaciens de Paris, ou *Recueil d'observations de Chimie et de Pharmacie*, publié pendant les années 6, 7, 8, par les citoyens Fourcroy, Vauquelin, Bouillon-la-Grange, *in*-4°. 15 f. Il fait partie indispensable des *Annales de Chimie* qui sont elles-mêmes la suite de ce Journal.

Les Séances des Écoles Normales, 7 vol. *in*-8°. avec des planches.

De l'usage et de l'abus de l'Esprit philosophique dans le dix-huitième siècle, par le citoyen Portalis, Conseiller d'État, 2 vol. *in*-8°. (*sous presse*).

Du Devoir de l'Historien, par Portalis fils, discours couronné par l'Académie de Stockholm, *in*-8°.

Mémoires de l'Académie de *Pétersbourg*, de celles des *Sciences de Paris*, de celle des *Inscriptions et Belles-Lettres*, de celles de *Turin* et de *Berlin*.

Essai sur la Physique, par le cit. Cousin, 1 fr. 50 c.

Traité du Calcul différentiel et intégral, par le même, 2 vol. *in*-4°. six planches, 21 fr.

Traité de l'Analyse mathématique, par le même, *in*-8°. 4 francs.

Introduction à l'Astronomie physique, par le même, *in*-4°. 15 fr.

Tous les livres de Mathématiques, de Physique, d'Architecture, de Sciences et Arts, et les livres classiques à l'usage des Écoles centrales et des instituteurs.

L'Antiquité expliquée, par Montfaucon, 20 v. *in-fol.* gr. pap. veau fauve, superbes épreuves.

Mémoires de Madame de Staal, édition de 1783, 2 v. *in*-12, 5 fr. pour Paris.

Lettres posthumes et inédites de Mademoiselle De Launai (madame de Staal), au chevalier de Ménil, pendant leur séjour à la Bastille en 1719 *et en* 1720, 2 vol. *in*-12, 5 fr. pour Paris (*sous presse*). On pourra les acheter sans les *Mémoires*.

DE L'IMPRIMERIE DE STOUPE. AN IX.